LX
A
12
L. 124.41.

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LX
A
12
NAPOLI

# HISTOIRE CRITIQUE DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES,

*tant Ancienne que Moderne.*

TOME XII.

A AMSTERDAM,
Chez JAQUES DESBORDES.

M. DCC. XVI.

*Ætas noſtra mirificam quandam extulit vim hominum improborum, qui magnam laudem im obtrectatione poſitam putant, neque quicquam cupidiùs faciunt, quàm ut quicquid poſſunt, quâcunque ratione poſſunt, ex alienâ gloriâ deterant, creduntque ita ſe demum emerſuros, ſi eos, qui extant, depreſſerint. Quam rationem graſſandi ad famam nemo unquam ſapiens approbavit.*

M. Anton. Muretus. *Variar. Lection.* Lib. I. cap. VI.

# TABLE DES ARTICLES

*Contenus dans ce* XII. *Tome.*


I. SEcond DISCOURS *touchant le* JOUR *de la Naiſſance d'*AUGUSTE; *lû dans la Societé des* ANONYMES *de Berlin, &c. par Mr.* DES VIGNOLES. page 1

II. ACTA APOSTOLORUM, *Græco-Latinè, Litteris Majuſculis: E Codice* LAUDIANO, *characteribus uncialibus exarato, & in Bibliothecâ Bodleïana adſervato, deſcripſit, ediditque* Tho. Hearnius, A. M. &c. OXONII, *è Theatro Sheldoniano, &c.* 40

III. *Conciliation de l'Interprête* ARABE, *avec la Verſion Syriaque, au ſujet du lieu où ces Traductions diſent que St.*

LUC *a écrit son Evangile ; par Mr.* JAQ. DE HASE. 47
IV. *La veritable* EPOQUE des XV. années du Régne de TIBÈRE, *marquées dans St.* LUC, ch. III. vers. 1. *fixée & défenduë contre les fausses Explications de quelques Modernes, & sur-tout de Mr.* LE CLERC, *par Mr.* JEAN MASSON. 54
V. *Réponse de Mr. de* ROSEL BAUMON *à quelques Objections d'un* ANONYME, *contenuës dans le 7. Art. du Tome* IX. *de cette* HISTOIRE. 102
VI. OBSERVATIONS *Critiques d'un* ANONYME, *sur quelques endroits d'*HORACE, *où l'on refute Mrs.* DACIER, DE ROSEL BAUMON, & LE CLERC, &c. 120
VII. REFLEXIONS CRITIQUES *sur les Travaux de l'Académie Françoise, par Mr. l'Abbé* DE SAINT PIERRE. 142
VIII. EXPLICATION CRITIQUE *du verset* IX. *du* PSEAUME CXXXIX. *où l'on éclaircit en même tems quelques passages des* AUTEURS PAÏENS *par Mr. Theodore De Hase.* 225
IX. *Lettre écrite de* BERLIN, *où l'on trouve un* EXAMEN CRITIQUE *de la prévention du* P. BOUHOURS *en faveur de deux Auteurs* Modernes; *avec quelques éclaircissemens sur trois ou quatre.*

*quatre passages d'*HORACE. 236
X. DISSERTATION CRITIQUE *sur la Sepulture des* MAGES, *& sur la maniere d'ensevelir de quelques Peuples de l'*ORIENT ; *où l'on éclaircit, en même tems, les principaux Dogmes des* MAGES, *& quelques-uns de ceux de* PYTHAGORE, &c. 248
XI. DISSERTATION CRITIQUE *sur le* CRATER *des Anciens, tant Grecs qu'Orientaux, & sur leur maniere de servir le* VIN ; *où l'on éclaircit quelques passages de l'*ECRITURE SAINTE, *& plusieurs endroits des* AUTEURS PAÏENS. 273
XII. HISTOIRE *de Mr.* BAYLE, *& de ses Ouvrages, &c.* A Amsterdam, chez *Jaques Desbordes.* 307
XIII. LA SCIENCE *des Personnes de la* COUR, *de l'*EPÉE, *& de la* ROBE, *du Sieur De Chevigni, corrigée, & considerablement augmentée, par Mr.* H. P. DE LIMIERS, &c. 322
XIV. PLAN *du grand Ouvrage du* R. P. *de* MONTFAUCON, *sur les Antiquitez des Peuples de l'*ORIENT, *des* GRECS, *des* ROMAINS, *&c.* qui doit s'imprimer à PARIS, par voye de souscriptions, en V. volumes *in Folio.* 327

XV.

# TABLE

XV. *Nouvelles de Litterature.* 351

1. D'*Oxford*, pag. 351
2. De *Londres.* 355
3. De *Paris.* 371
4. De *Genève.* 384
5. De *Rome.* 387
6. De *Basle.* 388
7. De *Strasbourg.* 389
8. De *Nuremberg.* 390
9. De *Helmstad.* 391
10. De *Leipsig.* 393
11. De *Berlin.* 402
12. De *Hambourg.* 409
13. De *Brême.* 410
14. D'*Utrecht.* 413
15. De *Rotterdam.* 415
16. De *La Haye.* 423
17. De *Leyde.* 425
18. D'*Amsterdam.* 428

XVI. LETTRE *écrite d'Amsterdam au* JOURNALISTE, *au sujet de cinq ou six Piéces publiées contre cette* HISTOIRE CRITIQUE. 436

XVII. *Livres Nouveaux.* 456

XVIII. ADDITIONS *à ce Volume.* 463

## *Errata pour le Tome* X.

Pag. 227. l. 17. *Nest*, lis. *n'est*. p. 233. l. 19. *le Nom*, l. *& le Nom*, p. 237. dans les notes. l. 1. 2. *Remarques*, l. *Remarque*. p. 238. l. 23. *VIII.* l. *VII.* p. 240. l. 6. & 18. *Brandeburgicæ*, l. *Brandenburgicæ*. p. 252. l. 13. & l. dern. *remplir*, lis. *remplire*. ib. l. 17. 18. mettez *dit-il* en Romain. p. 253. dans la note l. 1. *le*, lis. *se*. p. 256. l. 10. *Voici comme il*, lis. *Voici donc comment il*. p. 257. l. 6. 7. *donné*, lis. *donnés*. p. 258. l. 11. *l'a mieux*, lis. *la mieux*. p. 262. l. 10. *N'est*, lis. *n'est*. p. 264. l. 16. effacez *jusqu'*. p. 267. l. 24. *des*, lis. *Des*. p. 268. l. 9. après *Suplement*, ajoûtez, *imprimé à part*. ib. *feroit*, lis. *auroit fait*. ib. l. 13. *n'auroit*, lis. *n'eut*. ib. l. 16. *pourroit*, lis. *l'auroit pû*. p. 269. l. 10. *parle*, lis. *a parlé*. ib. l. 12. 13. *ne seroient pas*, lis. *n'eussent pas été*. ib. l. 14. *auroit*, lis. *auroit eu*.

# HISTOIRE CRITIQUE DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES,

*Tant Ancienne que Moderne.*

---

## ARTICLE I.

‡ II. DISCOURS *touchant le* JOUR *de la Naiſſance d'*AUGUSTE: *lû dans la Societé des* ANONYMES, *à Berlin, le* 12. *de Novembre* 1714.

IL eſt bien aiſé de détruire un ſyſtême, ou mal lié, ou dont le fondement n'eſt pas ſolide. Mais quand il



‡ C'eſt-là la ſuite de la *Diſſertation*, qui fait le I. *Article* du Tome précédent.

il faut bâtir de nouveau, (a) *Hoc opus, hic labor eſt.* J'ai fait voir, ſans beaucoup de peine, que les ſyſtémes de *Scaliger*, de *Cappel*, de *Képler*, & de *Rubens*, ne ſuffiſent pas pour établir, avec quelque certitude, le jour de la Naiſſance d'Auguſte. L'affaire eſt de trouver quelque choſe de plus probable que ce qu'ils ont dit : & il pourra bien être, que je ne ſerai pas plus heureux qu'eux dans les recherches que j'ai faites ſur ce ſujet. Cependant, j'ai crû être obligé de vous les communiquer, pour vous faire voir de quelle maniére il me ſemble qu'on devroit s'y prendre ; & ſi vous aprouvez ma méthode, j'eſpére, qu'elle pourra être goûtée par d'autres, ou du moins leur donner occaſion de découvrir quelque choſe de plus vraiſemblable.

Je ne donne ici que la *ſeconde* Partie de ce Diſcours. Dans la premiére je m'étois attaché : 1. A expliquer l'ancienne Période Romaine de 24. ans, de la maniére que je l'avois conçûë en liſant Macrobe. 2. A prouver que la confuſion, qui s'y trouva ſous l'Empire de Jules-Céſar, s'y étoit intro-

(a) VIRGIL. *Æneid.* VI. 129.

introduite depuis (a) ſon premier Conſulat ; c'eſt à dire, depuis 12. ans ſeulement, avant l'établiſſement de (b) ſon Calendrier. 3. A faire voir, que l'ancien Calendrier étoit dans ſa diſpoſition réguliére, lors que (c) Jules-Céſar dévint Souverain Pontife, ce qui fût l'année même qu'Auguſte nâquit : & qu'il n'y a ni preuve, ni aparence du contraire ; quoique juſques ici tout le monde l'ait ſuppoſé. De ces principes j'avois conclu, que (d) 24. ans juſtes avant le nouveau Calendrier, le 1. de Janvier Romain s'étoit rencontré avec le premier de Janvier de la *Période* que nous appellons *Julienne*. Après quoi, il n'étoit pas mal-aiſé de fixer le commencement de toutes les années de la Période Romaine, non plus que le commencement de chaque mois.

Mais parce que malgré la difference qu'il y a entre la ſimplicité de mes principes, & l'embarras ou l'incertitude de la plûpart de ceux de Monſieur *Dodwel*, pour ne rien dire de la fauſſeté évidente de quelques-uns ; il ſe trouve néanmoins que nous ſommes tout à fait conformes pour le



(a) U.C.695. (b) U.C. 709. (c) U.C. 691. (d) U. C. 685.

ſecond (a) *Octonaire* de la Période, dans lequel la Naiſſance d'Auguſte ſe rencontre, auſſi bien que pour le premier; j'ai crû qu'il étoit inutile de donner ici la premiére partie de ce Diſcours, puis qu'on y peut facilement ſuppléer par les Tables de M. *Dodwel*, qui ſont publiques. J'épargnerai en même tems à mes Lecteurs l'ennui, que leur cauſeroit aparemment la lecture d'une Digreſſion, plus longue que le Diſcours qui ſuit.

## §. I. *Jour natal d'Auguſte.*

Il n'y a point de difficulté touchant l'*année* de la Naiſſance de cet Empereur. Tous les Chronologiſtes exacts conviennent que ce fut l'An 691. de Rome, compté à la maniére de Varron; comme nous l'avons dit dans nôtre premier * Diſcours; & que cette Année doit répondre, en gros, à l'An 4651. de l'ingénieuſe *Période*, que l'on apelle *Julienne*. La difficulté roule ſur *le jour*, que les Romains ont nommé 9. *Kalendas Octobris*. Mais il eſt impoſſible de le marquer pré-

(a) *Octennium.*

* Voyez cette *Hiſt. Crit.* Tom. XI. pag. 5. ſeqq.

préciſément, d'une maniére qui nous ſoit intelligible, ſi nous ne connoiſſons auparavant les raports que cette Année Romaine avoit avec l'Année Julienne, que nous ſuppoſons.

Suivant les (a) Tables de M. Dodwel, de même que ſuivant les miennes, l'An 691. de Rome commença le 6. *de Janvier Julien*, & finit le 26. de Décembre. Sur quoi il ne ſera pas hors de propos de remarquer dans cette Année Romaine une particularité, qui ne ſe trouve dans aucune autre de la Période. C'eſt qu'elle occupe préciſément le milieu de l'Année Julienne, dont 5. jours étoient écoulez avant que la Romaine commençât; & qui dura encore 5. jours, après que la Romaine fut achevée. Il faut ſur-tout remarquer, que tous les mois de cette Année Romaine répondent à ceux de la Julienne, auſſi parfaitement qu'il ſe peut; comme on le voit par la petite Table de la page ſuivante, & qu'à un jour près, le mois de Sept. *Romain* ſe trouve tout renfermé dans le mois de Sept. *Julien*: circonſtance, qu'aucun Chronologiſte, que je ſache, n'avoit apperçûë; & qu'on



(a) Confer. DODWELL. de *Cyclis*, p. 868. fine, cum p. 862. n. 15. 16.

| ROMAINS. | | JULIENS. | |
|---|---|---|---|
| 1. Janvier | 29 | 6. Janvier | 31 |
| 1. Février | 28 | 4. Février | 28 |
| 1. Mars | 31 | 4. Mars | 31 |
| 1. Avril | 29 | 4. Avril | 30 |
| 1. Mai | 31 | 3. Mai | 31 |
| 1. Juin | 29 | 3. Juin | 30 |
| 1. Juillet | 31 | 2. Juillet | 31 |
| 1. Août | 29 | 2. Août | 31 |
| 1. Septembre | 29 | 31. Août | |
| 1. Octobre | 31 | 29. Septembre | 30 |
| 1. Novembre | 29 | 30. Octobre | 31 |
| 1. Décembre | 29 | 28. Novembre | 30 |

---

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. *Septemb.* | | 31. *Prid. Kal.* | |
| 2. | | 1. *Septemb.* | |
| 22. 9. *Kal. Octob.* | | 21. 11. *Kal. Octob.* | |
| 23. 8. | N. | 22. 10. | |
| 24. 7. | | 23. 9. | Nat. |
| 25. 6. | | 24. 8. | |
| 26. 5. | | 25. 7. | |
| 27. 4. | | 26. 6. | |
| 28. 3. | | 27. 5. | |
| 29. *Prid. Kal.* | | 28. 4. | |
| 1. *Kal. Octob.* | | 29. 3. | |
| 2. | | 30. *Prid. Kal. Octob.* | |

qu'on n'avoit pas crû poſſible, environ ce tems. Profitons de cette heureuſe rencontre, & voyons ſi elle ne nous conduira pas à la découverte de quelqu'une des choſes que nous cherchons.

Le Calendrier Ancien, que l'on trouve dans (a) Gruter, & partout ailleurs, met la Naiſſance d'Auguſte *au* 23. *de Septembre*, que les Romains, ſuivant leur maniére bizare de compter, apelloient 9. *Kalendas Octobris.* Ces deux maniéres de compter reviennent à la même choſe dans le Calendrier Julien, mais dans l'Ancien c'étoient deux jours differens. Car le 23. de Septembre étoit *le* 8. *Kal. Octobris*; & le 9. *Kal. Octobris* répondoit à leur 22. *de Septembre.* Ces deux maniéres ne différent ici que d'un jour; en d'autres mois elles différent de deux: mais cette différence eſt plus importante, peut-être, qu'on ne le croit. Sans ſortir de nôtre ſujet, en voici la preuve.

Si Auguſte eſt né le 9. *Kal. Octob.* Ancien, il ſera né le 21. *Sept.* Julien. Mais s'il eſt né le 23. *Sept.* Ancien, ce ne ſera que le lendemain, ſavoir le 22. *Sept.* Julien. Quoiqu'il ne s'agiſſe que d'un jour, il faut pourtant ſe déterminer; & pour cauſe, comme on le verra.



(a) Grut. pag. 133.

verra. Ceux qui n'ont pas examiné cette matiére, croiront d'abord qu'il n'y a pas à balancer, & qu'il faut choiſir le 22. Ancien, parce qu'à la réſerve de *Dion*, qui dit qu'Auguſte nâquit le 23. *de Septembre*, les Ecrivains, & les Monumens Romains, que (a) nous avons raportez nous-mêmes, diſent que ce fut le 9. *Kal. Octob.* J'avouë le fait, mais je nie la conſéquence; & quoique ces deux jours me ſoient preſque également favorables, pour ce que j'ai à dire dans la ſuite; le penchant que j'ai naturellement pour l'éxactitude, quand je la découvre, ſuffit pour me faire embraſſer l'autre parti.

Je dis donc qu'Auguſte nâquit le 23. de *Septembre Ancien*, que l'on appelloit alors 8. *Kal. Octob.* & qui eſt devenu le 9. *Kal. Octob.* dans le Calendrier Julien.

I. Je pourrois me prévaloir de l'autorité de Scaliger, qui s'étant fait la même queſtion, s'explique en ces termes: (b) *Hoc modo Cæſar Auguſtus natus eſt 9. Kal. Octob. Suetonio, Kalendario Colotiano, Saxo Narbonenſi, ſed*

(a) *Diſc.* §. 1. pag. 5. ſeqq. du *Tome* XI. (b) SCAL. *Emend. temp.* p. 440. d.

*ſed in forma Juliana. At in forma veteri*, 8. *Kal.* Il le prouve de cette maniére : *Itaque*, continuë-t-il, *in Fragmento Kalendarii Romani, ſub monte Trinitatis* (a) *effoſſo, è regione* 24. *Septembris exaratum eſt*, MERC. TER. EX. S. C. QUOD. IS DIES IMP. CÆSAR. NATALIS EST. *Ergo ſecundùm priſcum Annum Romanum, Auguſtus natus* 8. *Kal. Octob.* Mais ce grand Homme s'eſt viſiblement trompé, pour n'avoir pas pris garde, que le dernier jour de Septembre a été ômis dans ce (b) Fragment, raporté par Gruter. Car le jour, qu'à cauſe de cette omiſſion Scaliger a pris pour le 8. *Kal. Octob.* ou le 24. de Septembre, eſt véritablement le 9. *Kal. Octob.* ou le 23. de Septembre. Cela paroît manifeſtement par l'ordre des *Lettres Nundinales* : & pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer ce Fragment avec (c) un autre, qui eſt vis-à-vis dans Gruter, & avec (d) le Calendrier entier, qui eſt à la page précédente. Car on verra que la Naiſſance d'Au-



(a) p. 441. Il le cite auſſi *Not. ad Manil.* Edit. 1600. p. 342. init. (b) GRUT. pag. 135. n. 2. (c) P. 134. (d) Pag. 133.

guſte a par-tout la *Lettre Nundinale B.* attachée au 23. de Septembre dans le Calendrier Julien.

2. Immédiatement (a) auparavant, Scaliger avoit employé une raiſon générale, qui me paroît plus préciſe. Elle eſt fondée ſur un Paſſage de Macrobe, qui s'exprime ainſi, au ſujet des Saturnales: (b) *Apud Majores noſtros Saturnalia die uno finiebantur, qui erat ad quartum decimum Kalendas Januarias. Sed poſtquàm C. Cæſar huic menſi duos addidit dies, ſexto decimo cœpta celebrari.* Par-tout c'étoit le 17. *de Décembre.*

3. Varron me fournit une autre preuve, ou un exemple de même eſpéce; & d'autant plus remarquable, que cet illuſtre Romain a vécû ſous l'un & l'autre Calendrier. Parmi les Fêtes du mois d'Août, il met celle-ci: (c) *Vinalia a. d. 12. Kal. Sept.* C'étoit *le 19. d'Août*, dans le Calendrier Ancien. Mais dans le Calendrier de Jules-Céſar, cette Fête eſt marquée *au 14. Kal. Septemb.* qui eſt auſſi *le 19. d'Août.*

4. La même choſe fut obſervée pour

(a) SCAL. *Emend.* pag. 440. c. d. (b) MACROB. *Satur.* I. 10. (c) VARRO *de L. Lat. Lib.* V. p. m. 48.

pour toutes les Fêtes marquées dans l'Ancien Calendrier. En les diſpoſant dans le Nouveau, on eut égard *au nombre des jours* du mois, & non pas à la maniére de compter *par Kalendes*. La raiſon en eſt, que (a) cette derniére façon de compter étoit troublée par l'addition que Céſar avoit faite à pluſieurs mois ; aux uns, d'un jour, comme à Septembre ; aux autres de deux, comme à Août & Décembre. Macrobe le dit d'une maniére ſi expreſſe, qu'il n'y a pas moyen d'en douter. Voici ſes mots : *Feriarum tamen cujuſque menſis ordo ſervatus eſt. Nam ſi cui ferè* TERTIUS AB IDIBUS *dies feſtus aut feriatus fuit, & cum a. d.* 16um. *dicebatur ; etiam poſt augmentum dierum eadem religio ſervata eſt, ut* TERTIO AB IDIBUS *die celebraretur ; licèt ab incremento non jam a. d.* 16um. *Calend. ſed a. d.* 17um. *ſi unus, a. d.* 18um. *ſi duo ſunt additi, diceretur.*

5. A ces autoritez anciennes, qui regardent directement nôtre ſujet, ajoûtons un exemple moderne, qui nous eſt connu, & qui intereſſe un Corps, dont quelques-uns de nous avons l'honneur d'être Membres. Le



(a) MACROB. *Saturn.* I. 14.

feu Roi de Pruſſe, Frideric I. nâquit à Konigsberg le 1. *de Juillet*, l'An 1657. ſuivant l'Ancien Stile, qu'on ſuivoit en Pruſſe. Ce jour-là, comme tout le monde ſait, répondoit alors *au* 11. *de Juillet*, dans le Calendrier Réformé. Mais le Nouveau Calendrier ayant été reçû par les Proteſtans d'Allemagne, au commencement de l'An 1700. *le* 1. *de Juillet* Ancien répond à préſent au 12. *de Juillet* du Nouveau Stile. Cependant on a toûjours continué de célébrer *au* 11. *de Juillet* l'Anniverſaire de la Naiſſance du feu Roi. Ce fut, en particulier, *le* 11. *de Juillet* 1700. que ce Roi donna ſes Lettres Patentes, pour l'Etabliſſement d'une Académie des Sciences; *ipſo auſpicato natali Regio, Anni* 1700. comme porte le recit de cette Fondation, imprimé l'An 1712. en Latin & en Allemand. On fit même fraper une Médaille, où l'on voit ces paroles dans l'Exergue du Revers: *Societas Scientiarum Brandenburgica, fundata Natali Optimi Principis XI. Jul. MDCC.* Si j'avois eû le bonheur de me trouver dans l'Aſſemblée, où cela fut réſolu, j'aurois pris la liberté de repréſenter une choſe, qui peut-

être

être auroit partagé les ſentimens. C'eſt que Jules-Céſar, qui fut le premier des Empereurs Romains, & en même tems celui qui établit le Calendrier Réformé dans ſon Empire, *étoit né* (a) *le* 12. *de Juillet*, ſuivant le témoignage de *Macrobe*. L'aplication n'eſt pas difficile. Quoi qu'il en ſoit, la Délibération & la pratique ont attaché l'Anniverſaire du feu Roi, dans le Nouveau Calendrier, au même jour du mois que l'on comptoit le propre jour de ſa Naiſſance.

La même choſe, à peu près, eſt arrivée eu égard à la Naiſſance d'Auguſte. Il étoit né *le* 23. *de Septembre*, ſuivant le Calendrier Ancien; & l'on en établit l'Anniverſaire *au* 23. *de Septembre*, dans le Calendrier Réformé. Or ſuivant ma Table précédente, l'Année qu'Auguſte nâquit, *le* 23. *de Septembre* Romain, répondoit *au* 22. *de Septembre* de la Période Julienne. C'eſt donc enfin à *ce* 22. *de Septembre*, que je me crois obligé de fixer *le jour de la Naiſſance d'Auguſte*, que je cherchois.

J'ajoûterai ſeulement une Remarque, que je ne crois pas devoir négli-

 ger,

(a) a. d. 4. Id. Quintil. MACROB. *Saturn.* l. 12.

ger, quoique d'aſſez petite importance. C'eſt que *le 9. Kal. Octobr.* Ancien, & *le 9. Kal. Octobr.* Julien, touchent immédiatement, & enferment, pour ainſi dire, *le 22. de Septembre*, que j'ai marqué, pour le jour de la Naiſſance d'Auguſte. Ainſi quand on voudroit examiner, à la derniére rigueur, le tems que *Suétone* & *Dion* donnent à la vie d'Auguſte, & dont (a) j'ai parlé dans mon Diſcours précédent; il n'y auroit, au pis aller, qu'un jour à dire, dans leur calcul.

Mais pour dire la vérité, cela ne peut faire aucune difficulté réelle, quelque ſyſtéme que l'on ſuive. En effet, lorſque *Suétone* & *Dion*, de même que les autres Hiſtoriens, marquent quelque nombre d'années, ou de mois, ils n'ont aucun égard à la longueur particuliére de ces mois, ou de ces années: mais ils les comptent ſuivant l'uſage civil & établi. Or c'eſt, en ſuivant cet uſage, que j'ai fait voir la juſteſſe des calculs de ces deux Hiſtoriens.

## §. II. *Signe de la Vierge.*

Lorſque (b) j'examinois le ſentiment

(a) *Diſc.* I. §. 1. pag. 5. du *Tome* XI.
(b) *Diſc.* I. §. 3. *Tom.* XI. *p.* 25. ſeqq.

ment de Scaliger, ſur la matiére que je traite, (a) je remarquai que *Ptolomée*, ayant obſervé l'Equinoxe d'Automne, il trouva que le Soleil étoit entré dans le Signe de la Balance, le 25. de Septembre, à deux heures après midi. C'étoit l'An 132. de Jeſus-Chriſt. Et ſans ſe donner la peine de calculer, on peut conclure de là avec aſſûrance, que l'Equinoxe étoit encore plus retardé deux ſiécles auparavant, je veux dire, lorſqu'Auguſte vint au monde. Il n'eſt pas néceſſaire, pour cela, d'être Aſtronome. Il ſuffit d'avoir lû l'*Hiſtoire du Calendrier*, par Mr. Blondel, ou quelque autre livre de même eſpéce. Je me ſuis pourtant donné cette peine : & voici le réſultat de mon calcul.

*Le 22. de Septembre*, où j'ai fixé le jour de la Naiſſance d'Auguſte, le Soleil étoit au 26. dégré de la Vierge. Le même jour le Signe de la Vierge commença de paroître ſur l'Horizon, un peu avant les 4. heures du matin ; c'eſt à dire une petite demi-heure devant le jour : & ce Signe fut entiérement ſur l'Horizon, un peu après 6. heures, c'eſt à dire, moins d'une demi-heure, après que le Soleil fut levé.

(a) Pag 27.

vé. Or, comme Suetone aſſûre, (a) qu'Auguſte nâquit *un peu avant le Lever du Soleil*; pourveu ſeulement qu'on mette, pendant le Crépuſcule du matin, le Point de cette Naiſſance, que les Aſtrologues appellent proprement l'*Horoſcope*; on peut aſſûrer hardiment qu'Auguſte nâquit ſous le Signe de la Vierge,

——— (b) *In Auguſti felix quæ fulſerit ortum:*

conformément au témoignage de *Manilius*, dont je rapportai le Paſſage dans mon (c) premier Diſcours: Car alors le Soleil étoit véritablement dans le Signe de la Vierge; & ce Prince vint au monde, pendant que le Signe de la Vierge ſe levoit.

C'eſt à quoi je ne doute preſque pas que *Manilius* n'ait eû égard, dans un autre Paſſage, duquel ſes Commentateurs n'ont fait aucune application particuliére à Auguſte, *Empereur & Souverain Pontife.*

(d) ERIGONE SURGENS, *quæ rexit ſæcula priſca*

*Juſti-*

(a) SUET. *Aug. c.* 5.
(b) MANIL. *Lib.* II. v. 509.
(c) *Diſc.* I. §. 2. pag. 11. du T. XI.
(d) MANIL. IV. v. 540.

*Juſtitiâ, rurſuſque eadem labentia fugit;*
*Alta per* IMPERIUM *tribuit faſtigia* SUMMUM,
RECTOREMQUE *dabit Legum, Juriſque* SACRATI;
*Sancta, pudicitiâ, Divorum Templa colentem.*

On peut me faire une objection, qui paroîtra, ſans doute, plauſible: & je la rapporte d'autant plus volontiers, que je prétens en tirer quelque avantage. C'eſt que mon calcul ne s'accorde pas avec l'uſage civil des Romains, qui mettoient (a) les Equinoxes & les Solſtices, aux 24. ou aux 25. (8. *Kalend.*) des Mois, & qui prétendoient, que tant (b) les Equinoxes, que les Solſtices, ſe faiſoient *dans les* 8es. *dégrez des Signes.*

D'où il s'enſuit, que le Soleil devoit être entré dans le Signe de la Balance, dès le 18. ou le 19. de Septembre, où effectivement (c) pluſieurs Ca-

(a) PLIN. H. N. XVIII. 25. GRUT. pag. 139.

(b) PLIN. *Ibid.* & II. 19.

(c) KALEND. CONST. p. 16. *Bucher.* PETAV. D. T. *Auctar.* p. 58. 64. BLONDEL, *Hiſt. du Calend.* I. 3. ch. 5. p. m. 13.

Calendriers le marquent : c'eſt à dire, 3. ou 4. jours avant la Naiſſance d'Auguſte.

Tout cela eſt vrai : & j'avouë que le calcul civil des Romains ne s'accordoit pas avec le calcul Aſtronomique. Mais j'ajoûte, en même tems, que les gens ſavans n'ignoroient pas cette différence : & que les Aſtrologues, en dreſſant leurs *Thêmes*, ſuivoient, ſans doute, les calculs exacts & Aſtronomiques ; pendant que le peuple ſuivoit ſimplement celui qui étoit établi par l'uſage, ou marqué dans les Calendriers. C'eſt, à mon avis, pour s'accommoder aux uns, & aux autres, que *Virgile* a mis la Naiſſance d'Auguſte *entre* la Vierge & la Balance ; ſans ſe déterminer plus préciſément :

(a) *Quâ locus Erigonen* INTER *Chelaſque ſequentes*
*Panditur.* ———

Parce que, ſuivant le calcul Aſtronomique, le Soleil devoit encore courir 4. jours, ou environ, dans le Signe de la Vierge : & que depuis 3. ou 4. jours il étoit entré dans celui de

(b) VIRG. *Georg.* II. 33. Voy. *Tom.* XI. p. 11.

de la Balance, ſuivant le calcul populaire. *Manilius* a fait quelque choſe d'approchant. Après avoir mis cette Naiſſance ſous la Vierge, dans les Vers que je viens d'en rapporter, il la met immédiatement après, ſous la Balance, dans ceux-ci:

(a) *Sed cum autumnales cœperunt* SURGERE *Chelæ*,
*Felix æquato* GENITUS *ſub pondere* LIBRÆ.
JUDEX *extremæ ſiſtet vitæque neciſque*:
IMPONETQUE JUGUM TERRIS, *legeſque rogabit.*
*Illum Urbes & Regna* TREMENT, *nutuque* REGENTUR
UNIUS, & COELI, POST TERRAS, JURA *manebunt.*

SCALIGER, qui n'avoit pas fait aſſez d'attention aux Vers précédens, cenſure ceux-ci avec ſa hauteur ordinaire. Ses propres paroles méritent d'être rapportées. (b) *Omnia adulatoria. Nam propter Auguſtum dicit, qui & ſub Libra natus eſt, & ei omnia illa contigerunt. Attende igitur hominis* LEVITATEM. *Suprà ſub* VIRGINE *naſci fecit*

In

(a) MANIL. IV. v. 545.
(b) SCAL. *ad Manil. Edit.* 1590. p. 330. 331.

—— In Auguſti felix quæ fulſerit ortum.

*Hic ſub Libra, quod verum eſt. Quare non miror, ſi in arte, quam neſciebat, toties lapſus ſit, cùm in re vulgatiſſima eum ratio fugerit. Sane* INCONTSANTIA FLAGRO *caſtiganda.* La *flaterie* de *Manilius* eſt ſenſible; quoique moins forte & moins découverte que celle de *Virgile*: mais la *légéreté*, ou l'*inconſtance* prétenduë de *Manilius*, ſeroit trop groſſiére, dans des Vers qui ſe ſuivent immédiatement, pour être l'effet d'une *inconſtance, qui mérite le fouët.* Cependant, Scaliger, dans ſa ſeconde Edition de *Manilius*, (a) ayant abrégé, & un peu changé cette Note, n'en a point retranché le réproche de *légéreté*: & comme s'il en étoit lui même incapable, il y réproche à *Manilius* d'avoir dit auparavant, qu'Auguſte étoit né *ſous le Capricorne*; au-lieu qu'il lui reproche ici d'avoir dit, qu'Auguſte étoit né *ſous la Vierge.* Ce n'eſt donc pas ſans ſujet, que Dieterich a parlé ainſi, à l'occaſion de la Note précédente: (b) *Manilium explicans Scaliger, imputat Poëtæ*

(a) Edit. *Plant.* 1600. p. 341. 342.
(b) DIETERICUS, *Hiſt. Auguſti*, p. 9.

*Poëtæ dissidentes de Themate Augusti sententias. Sed luculentam ei facit injuriam. Credas commentarium istum à primo ætatis fervore extrusum, adeò scatet castigationum facilitate.* Si Dieterich a jugé, que Scaliger faisoit tort à *Manilius*, en l'accusant d'inconstance, il a crû, sans doute, qu'il y avoit du dessein formé dans la conduite de ce Poëte: & cela étant, je n'en vois point de plus apparent, que celui que j'ai attribué à *Virgile*: c'est de s'accommoder au calcul du peuple ou du Calendrier, aussi bien qu'à celui des Astronomes. Suivant mon systéme, cela s'accorde si visiblement, qu'il seroit inutile de m'y arrêter davantage.

## §. III. *Signe du Capricorne.*

Nous venons de voir que l'*Horoscope* d'Auguste étoit dans le Signe de *la Vierge*, où étoit aussi *le Soleil*; & par là, Théogéne a dû juger, que la vie d'Auguste seroit heureuse, à cause des Influences du Soleil sur son *Horoscope*: car les Astrologues anciens ont regardé (a) *le Soleil comme le Roi* parmi les Astres. Mais, ils ont aussi regadé *la Lune comme la Reine*. C'est appa-

(a) Sext. Empir. *adv. Math.* V. p. 114. d. Porphyr. *Isag. ad Ptol. Tetrab.* p. 181. 182.

apparement en conſéquence de cette maxime, que les Juifs idolâtres, du tems de Jérémie, (a) donnoient à la Lune le nom de *Reine du Ciel* : & que (b) quelques nouveaux Aſtrologues ont comparé le Ciel à un Echiquier ; dont le Soleil eſt le Roi ; la Lune, la Reine ou la Dame ; les Etoiles, les Pions ; & les 5. Planétes, les autres Piéces. Quel dommage, qu'il en manque une! Si, dans le reſte, la comparaiſon étoit juſte, il faudroit dire, que la Lune eſt la principale Piéce du Ciel, eu égard à ſon efficace ; comme la Dame l'eſt dans les Echecs ; & perſonne n'ignore que preſque tous les hommes ont attribué, & attribuënt encore à la Lune, un très-grand pouvoir ſur une infinité de choſes. Les Aſtrologues le font, en particulier, par rapport aux hommes : (c) *Cum, ut ipſi dicunt*, pour parler avec *Ciceron*, *ortus* NASCENTIUM LUNA *moderetur* : *eaque animadvertant & notent ſidera natalitia Chaldæi, quæcunque*

(a) JEREM. VII. 18. XLIV. 17.

(b) Vid. SALMAS. *de Annis Clim. Præf.* fine.

(c) CICERO *de Divin.* II. n. 91. Vide etiam MANIL. II. 703, & JUNII *Var. Lect.* p. 62. Edit. 1590.

*ue* LUNÆ *juncta videantur.* Les Li-
res d'Aſtrologie, ou les Obſervations
opulaires, pourroient nous en four-
ir mille preuves : & j'en trouve deux
xemples, l'un pour la Naiſſance, l'au-
re pour la Mort, dans le premier &
ans le dernier des Empereurs dont
*uétone* a écrit les Vies.

1. Perſonne n'ignore que le mois
e *Juillet* fut ainſi nommé, (a) pour
aire honneur à Jules-Céſar, (b) à
auſe qu'il étoit né dans ce mois.
Pluſieurs Ecrivains Anciens nous en
ſſûrent : & Macrobe ajoûte, que (c)
*e* 12. *de Juillet* fut le jour de cette
Naiſſance. *Quintilis*, dit il, *in hono-
em Julii Cæſaris.... Julius appella-
us eſt, quòd hoc menſe a. d. quartum
dus Quintilis, Julius procreatus ſit.*
En rapportant ce Paſſage ſur la fin de
non Diſcours précédent, j'ai dit qu'on
evoit l'entendre, non pas de la *Naiſ-
nce* proprement dite, qui fut, à ce
ue je juge, *le* 13. *de Juillet*, mais
de

(a) VARRO *Ephemerid.* p. m. 222.
LUT. *in Numâ*, p. 72. CENSORIN, c. 21.
(b) APPIAN. *Bell. civil.* II. p. 494.
DIO, XLIV. p. 242. f. EUSEB. *Chron.*
1973. MACROB. *Saturn.* I. 12.
(c) CALVISIUS A. M. 3850. dit que
fut *le* 10. *de Juillet* : mais c'eſt une faute.

de l'*Anniverſaire* de cette Naiſſance, qui fut avancé d'un jour, & fixé au 12. par les Triumvirs. Lequel des deux que ce ſoit, perſonne, que je ſache, ne s'eſt mis en peine de concilier cette date, avec ce que Mr. Chevreau rapporte, que (a) Jules-Céſar *nâquit ſous le Signe du Sagittaire*; dans lequel le Soleil n'entroit alors, qu'à la fin du mois de Novembre, compté à nôtre maniére. Car, s'il eſt aiſé de concevoir, que l'Année Romaine avançoit néceſſairement de dix jours, lorſqu'on n'avoit point fait d'Intercalation; il eſt difficile de comprendre, qu'elle ait pû être retardée de 3. ou 4. mois: puiſqu'il auroit falu, qu'oûtre les Intercalations néceſſaires, on en eût fait pluſieurs extraordinaires; & qu'on eût vû, pluſieurs fois, trois Années Intercalaires, tout de ſuite; contre le Caractére de la Période Romaine, qui n'en ſouffroit pas même deux. Prenons donc la choſe d'une autre maniére.

On convient, que Jules-Céſar nâquit, l'An 654. de Rome. Suivant les (b) Tables de Mr. *Dodwel*, (qui en

(a) CHEVREAU, *Hiſt. du Monde Liv.* III. ch. 4. com. (b) DODWEL, *de Cyclis.* Confer p. 868. & p. 862, n. 3.

n ceci s'accordent avec les mien-
es, quoique nous nous exprimions
ifféremment) le Mois de Mars de
ette Année Romaine commença la
. Année de la Période; de laquelle
e Mois de Juillet commença le 30. du
Mois de Juin *Julien*: ſuppoſé que dans
e Mois de Frevrier précédent on eût
ntercalé 22. jours, ſuivant la Régle.
Mais ſi par quelque raiſon cette In-
ercalation fut ômiſe; ou ſi dans l'Oc-

| Romain | Julien. |
|---|---|
| *Juillet* 1. | *Juin* 8. |
| 11. | 18 |
| 12. | 19. |
| 13. | 20. |

tonaire précédent on avoit ômis un des 3. Mois Intercalaires, qui devoient tous être
e 22. jours; en ce cas, le Mois de
illet Romain commença le 8. de
uin *Julien*; & les 12. & 13. de Juil-
t Romain répondirent aux 19. &
. de Juin, dans l'Année Julienne.
r je trouve, par mon calcul, que
19. de Juin, à 10. ou 11. heures
ſoir, la Lune étoit préciſément au
ilieu du Sagittaire. D'où il s'en-
it, qu'elle fut dans le même Signe,
ut le 19. & tout le 20., c'eſt à dire
12. & le 13. de Juillet Romain.
e ſorte qu'à quelque heure, de l'un
ces jours, que Jules Céſar ſoit

né; il ſera toûjours vrai, qu'il *nâquit ſous le Sagittaire* : pourvû qu'on aît égard à la Lune. Voilà mes conjectures: ſi quelque autre veut s'exercer là-deſſus, peut être trouvera-t-il quelque choſe de plus vrai-ſemblable.

2. *Domitien* nous fournit le ſecond exemple. (a) Il fut tué (b) *le* 18. *de Septembre*, une heure, ou environ, avant midi. (c) *La veille de ſa mort*, il avoit prédit lui-même, *fore ut ſequenti die* LUNA *ſe in Aquario cruenturet*. En effet (d) Calviſius & (e) le P. Petau remarquent que la Lune étoit alors vers le 23. ou le 24. degré du *Verſeau* : ce qu'il faut entendre de ſon Mouvement, que le Aſtronomes appellent *Moyen*. Car, ſuivant ſon *Vrai* Mouvement, elle étoit moins avancée de 4. ou 5. dégrez. Mais cette différence ne fait rien ici : & quand même le Calcul Aſtronomique n'y répondroit pas ſi exactement, on ne laiſſeroit pas de comprendre par cette prédiction, qu'on croioit alors que la Lune avoit une influënce particuliére ſur la mort des hommes, comme elle en avoit ſur leur naiſſance. On

(a) A. C. 95. (b) SUET. *Domit.* c. 17.
(c) *Cap.* 16. (d) CALVIS. p. 465. b.
(e) PETAV. *D. T.* XI. 20. fine.

On ne la bornoit pas à ces deux termes. On l'étendoit encore ſur tout le cours de la vie : comme on le va voir par une Maxime Aſtrologique, que *Selden* rapporte. Suivant les principes de leur prétenduë Science, les Aſtrologues anciens cherchoient, ſurtout, *la Place*, ou *le Sort de la Fortune* ; d'où ils faiſoient dépendre preſque toute la *Deſtinée* de l'homme. (a) *Aſtrologorum antiquiſſimi*, dit Selden, FATA *eorum, qui naſcuntur, à* FORTUNA, *ſive* SORTE *aut* PARTE *quam vocant* FORTUNÆ, *maxime ſuſpendi putabant. Atque inde* περὶ τῶν ἐκτὸς, *de re inquam familiari, militia, peregrinatione, magiſtratu, conjugio, opibus, nobilitate, & quæ ſunt id genus alia, etiam* OMNIA FERE, *quæ ad Natum pertinebant, judicabant.*

En faiſant cette recherche, ils prenoient pour fondement général, la diſtance qui étoit entre le Soleil & la Lune. *Conſtituto enim Themate Genethliaco*, continuë le même Selden, *Solis loco ad Lunæ, per Signa conſequentia putabant.* Mais avec cette différence, que ſi l'homme étoit né *le jour*, c'eſt à dire, depuis le Soleil levé, ils commençoient ce Calcul,



(a) SELDEN. *de Diis Syris.* I. 1. p. m. 82.

du lieu où étoit alors le Soleil ; comme dit *Manilius* :

(a) *Tunc ſi fortè Dies naſcentem exceperit alma ,*
*A Sole ad Lunam numerabis in ordine partes*
*Signorum.* ——— ———

Au-lieu que s'il s'agiſſoit d'une Naiſſance nocturne, on commençoit ce Calcul, de l'endroit où étoit la Lune :

(b) *At cùm obducta nigris Nox orbem texerit alis ,*
*Si quis erit qui tunc maternâ exceſſerit alvô ;*
*Verte vices, ſicut Natura vertitur ordo.*
*Conſule tunc* PHOEBEN, *imitantem lumina Fratris ,*
*Semper & in proprio* REGNANTEM *tempore noctis.*

Firmicus a dit la même choſe, en moins de termes. (c) *In omni Geniturâ Nocturnâ, à Lunâ uſque ad Solem computato. In Diurnâ verò , à Sole rurſus ad Lunam.*

Ce n'eſt donc pas aſſez de ſavoir le lieu du Soleil ; il faut encore ſavoir celui de la Lune : & cela eſt d'autant plus néceſſaire ici , que la Naiſſance d'Auguſte eſt une Naiſſance *Nocturne* ,

(a) MANIL. III. 187. (b) III. 194.
(c) FIRMICUS IV. 10. Vide etiam PTOL. *Tetrab.* III. 10.

*ne*, puiſque Suétone dit, que (a) ce Prince nâquit *avant le lever du Soleil.* Car quand on oppoſe le *Jour* à la *Nuit*, (b) les Aſtronomes ont autrefois compté *le Jour*, *depuis le lever du Soleil*, *juſqu'à ſon coucher*; (ἡμέρα λέγεται .... ἀπὸ ἀνατολῆς ἡλίου μέρχι δύσεως); & la *Nuit* depuis le coucher du Soleil, juſqu'à ſon lever. C'eſt en conſéquence de cette diviſion, que Macrobe a dit: (c) *Janum quidam Solem demonſtrari volunt*, .... *qui* EXORIENS *aperiat Diem*, *occidens claudat.* (d) Les Aſtronomes modernes l'entendent auſſi de même.

Or l'An de la Période Julienne, qui répond à l'An 691. de Rome, & *le* 22. *de Septembre*, que j'ai établi pour le *Jour* de la Naiſſance d'Auguſte, pendant le Crépuſcule du matin, LA LUNE ſe trouva au 16. ou au 17. degré DU CAPRICORNE, c'eſt à dire preſque au milieu de ce Signe, où elle étoit entrée la nuit du 20. au 21. Cela étant, il eſt aiſé de comprendre, pourquoi Auguſte choiſit



(a) SUET. *Aug.* c. 5. (b) GEMINUS, c. 5. ap. PETAV. *D. T. Auctar. p.* 13.

(c) MACROB. *Saturn.* I. 9. (d) CLAVIUS, *Sphar.* c. *de Horiz.* p. m. 283. PETAV. *D. T.* VII. 1. BARTSH. PLANISPH. c. 2. p. 34. n. 5.

ſit le Signe du *Capricorne* pour Caractére diſtinctif du Théme de ſa Naiſſance : puis que c'étoit ce Signe qui devoit régler *la Place*, ou *le Sort de ſa Fortune*, dont il avoit d'ailleurs une opinion ſi avantageuſe. (a) *Tantam mox* FIDUCIAM FATI *Auguſtus habuit*, dit Suétone, *ut* THEMA *ſuum vulgaverit*, *Nummumque argenteum, notâ Sideris* CAPRICORNI, *quo natus eſt, percuſſerit.*

Parmi ces Médailles, qui ſe ſont conſervées en grand nombre, comme (b) je le remarquai en raportant les *Caractéres* de cette Naiſſance, (c) il y en a une qui mérite d'être particuliérement conſiderée. Outre le Capricorne, qui tient le Monde entre ſes pieds, & le Gouvernail qui lui eſt joint, on voit au deſſus la figure d'une Femme, dans la poſture d'une perſonne qui vole, quoique ſans aîles, & qui de ſes deux mains tient un voile qui flotte en l'air. (d) *Rubens* raportant cette Médaille parmi celles du Cabinet du Duc d'Arſchot, y joint cette Explication. (e) *Rurſus* CA-

(a) SUET. *Aug.* c. 94. (b) *Diſc.* I. § 1. p. 18. ſeqq. du *Tom.* XI. (c) GOLTZ. *Vit. Aug. Tab.* LXVIII. n. 2. PATIN. *Suet.* p. 139. Edit. *Baſil.* 1675. (d) *Numiſm.* ARSCHOT. *Tab.* XI. n. 16. (e) p. 20. Edit. *Berol.* 1700. fol.

CAPRICORNUS *cum Gubernaculo & Orbe. Supervolat* ÆTERNITAS *aut* FORTUNA, *quasi Augusti Protectrix.* Si c'est * la *Fortune*, vous sentez assez, sans que je le dise, combien cette même Médaille favorise la Maxime précédente ; puis que la *Place* de la Fortune devoit être déterminée du lieu où étoit la Lune dans le *Capricorne.*

Faisons à présent reparoître quelques Vers de *Manilius*, que (a) je raportai aussi, en parlant des *Caractéres de cette Naissance.*

— (b) *Capricornus in ipsam* (Erigonen) *Convertit visus: Quid enim mirabitur ille Majus, in Augusti felix quæ fulserit ortum?*

Ce Passage a fort déplû à Scaliger, qui y a joint cette Note dans la premiére Edition de son Manilius. (c) *Hic*, dit-il, *temeritatem hominis vide-*



* Un de mes Amis, qui étoit présent à la lecture de ce *Discours*, prétend que cette Femme est *la Lune* même : & promit de le faire voir dans une Dissertation, que j aurois souhaité de pouvoir joindre à mon *Discours* ; comme en étant la plus forte preuve. Mais une longue maladie, dont cet Ami n'est pas encore rétabli, l'a empêché, jusqu'à présent, de s'aquiter de sa promesse.

(a) *Dis.* I. §. 1. p. 10. seq. (b) MANIL. II. 505.
(c) SCAL. *ad Manil.* Edit. 1590. p. 148.

*re licet :* Savoir en ce qui regarde les *rapports* ( ὁμοιότητας ) que les Signes ont enſemble, & dont le Poëte parle en cet endroit. Sur quoi Scaliger demande : *Quâ mente Capricornum ait Virginem intueri* ? A quoi il répond lui-même : *Sed mimirum hoc* INTEMPESTIVE *inſeruit, ut Auguſto adularetur, quem ait ſub Virgine natum.* Dans la ſeconde Edition de cet Auteur, (a) Scaliger a mis une Note beaucoup plus longue, & tournée fort differemment ; mais ſans retracter celle-ci, de laquelle, ſi l'on ôte le mot *intempeſtivè*, j'adopte abſolument la Réponſe qu'elle contient : & bien loin que la penſée de Manilius me paroiſſe ou *téméraire* ou *hors de ſaiſon* ; il me ſemble que les Partiſans de l'Antiquité pourroient la donner pour un modéle de flatterie, fondée à pluſieurs égards.

En effet, de la maniére que les Conſtellations ſont diſpoſées, le Capricorne *tourne la tête* du côté de celles qui le précédent dans le Zodiaque : c'eſt de quoi on peut s'aſſûrer ſur le premier Globe ; & il ne faut qu'un coup de burin ou de pinceau, pour faire que le Capricorne ſemble regarder

(a) Edit. *Plant.* 1600. p. 162. 163.

der directement la Vierge. D'ailleurs, puis que pour trouver *la Place de la Fortune*, il falloit que le Calcul partît, ſi je puis parler de la ſorte, du Signe du Capricorne, où étoit la Lune, pour aller ſe terminer au Signe de la Vierge, où étoit le Soleil; on pouvoit très-bien dire que le Capricorne *tournoit la vûë* de ce côté-là, comme on (a) *tourne le viſage* vers le lieu où l'on veut aller. Enfin, dans le langage de *Manilius*, & de tous les Aſtrologues, le Capricorne *regarde* la Vierge d'un *Aſpect Trigone*; Aſpect qui chez eux paſſe pour le plus favorable de tous.

(b) *Nam cum ſint partes orbis per ſigna trecentæ,*
*Et ter vicenæ, quem Phœbi circuit ardor;*
TERTIA PARS *ejus numeri, latus efficit unum,*
*In tres producti partes per ſigna* TRIGONI.

Expliquons ce dernier article un peu plus éxactement. Nous (c) avons montré ci-deſſus, que le 22. *de Septembre*, le Signe de la Vierge montoit ſur l'Horizon, pendant tout le Cré-



(a) Voi 2. *Rois* XII. 7. *Eſaïe* XLII. 15. *Luc.* IX. 53.
(b) MANIL. II. 307. (c) Sus p. 15.

puſcule du matin, où il faut néceſſairement raporter le tems de la Naiſſance d'Auguſte ; puis que ce fut *un peu avant le lever du Soleil*, ſuivant le témoignage de Suétone. Prenons, dans cet intervalle, un Point fixe, qui ſera le Point de ſon *Horoſcope* : & ſuppoſons, par exemple, qu'Auguſte ſoit né 30. ou 35. minutes avant le lever du Soleil ; alors le 16. ou le 17. degré de la Vierge montérent ſur l'Horizon de Rome. Dans cette ſuppoſition, ſi on ne conſidére, qu'en général, les deux Signes de la Vierge & du Capricorne, toûjours ſont-ils dans l'Aſpect le plus favorable, qui eſt le Trigone. (a) *Trigonum verò*, dit Firmicus, *id eſt* QUINTUS *ab* HOROSCOPO *locus*, *ſive ſit dextrum* TRIGONUM, *ſive ſiniſtrum*, MAXIMA, *diximus*, *cum Horoſcopo*, *vel cum cæteris*, SOCIETATE CONJUNGI. Or le *Capricorne*, où étoit la Lune, eſt *le cinquiéme* Signe, à compter depuis la Vierge, où étoit l'*Horoſcope* d'Auguſte. Mais ſi l'on demande une plus grande préciſion, on trouvera que depuis le 16. ou le 17. degré de la Vierge, où étoit l'Horoſcope, juſqu'au 16. ou 17. degré du

(a) FIRMICUS II. 26.

du Capricorne, où étoit la Lune, il y a 120. degrés, qui font préciſément *le tiers* du Cercle, & par conſéquent un vrai *Trigone*.

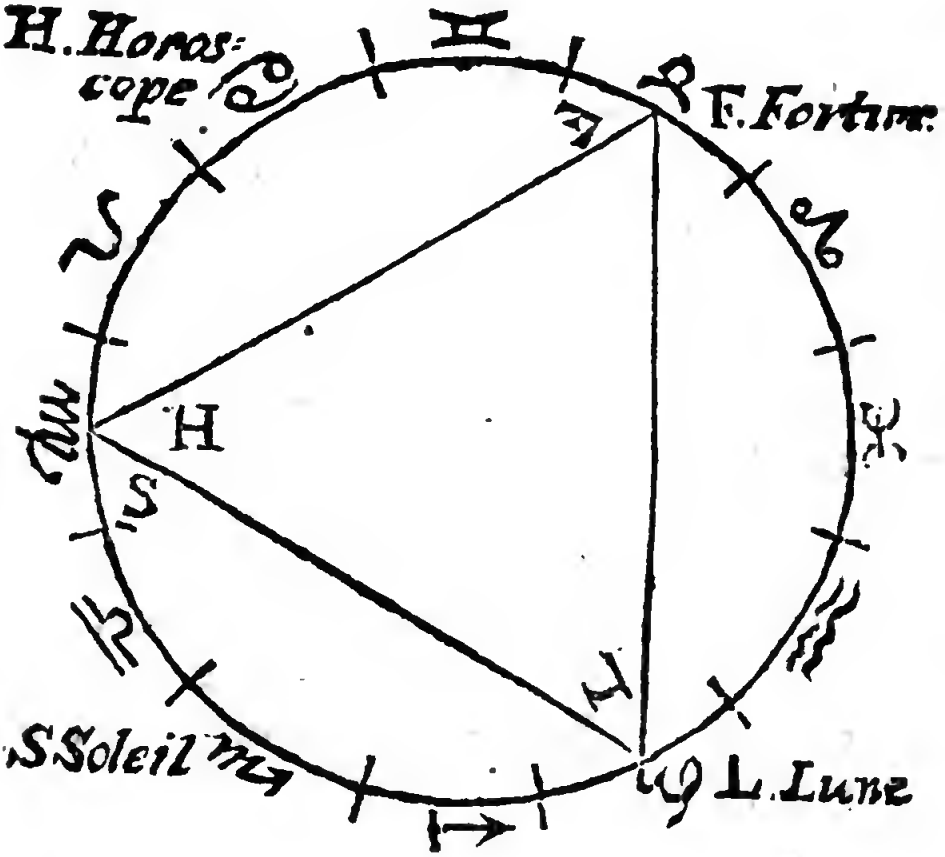


Si je ne craignois de vous ennuyer par ces ſortes d'obſervations, je pourrois en ajoûter quelques autres. Mais engagé, comme je l'ai été par mon ſujet, à vous parler de *la Place de la Fortune*; cela même que j'en ai dit, m'engage encore à éclaircir la choſe un peu mieux : puis que les Aſtrologues font de cet article le principal de

leurs Thémes. (a) *Non enim poſſumus*, dit Firmicus, *Fati explicare ſubſtantiam, niſi iſte locus diligentiſſimâ fuerit ratione collectus.* La maniére de le trouver eſt expliquée en ces termes, par le même Auteur. *In omni igitur Geniturâ Nocturnâ, à Lunâ uſque ad Solem computato.... & quantuſcunque fuerit Signorum numerus, tanta ab Horoſcopo incipiens numera Signa; & quodcunque Signum noviſſimum numerum habuerit, ipſum Locum Fortunæ demonſtrat. Sed hæc* PLATICA *ſupputatio eſt.* Le Calcul *éxact* ſe fait tout de même; ſi ce n'eſt que l'on compte les degrés. Suivons ce dernier pour plus d'aſſûrance.

Dépuis le 16. degré du Capricorne, où étoit la Lune, en comptant *per Signa conſequentia*, comme a dit Selden, juſqu'au 26. de la Vierge, où étoit le Soleil, il y a 8. Signes & 10. degrez. Comptons-en autant depuis le 16. degré de la Vierge, où étoit l'Horoſcope, nous aurons le 26. degré du Taureau, où ſera *la Place de la Fortune.* Elle étoit donc en Aſpect Trigone avec le Soleil, de même que l'Horoſcope l'étoit avec la Lune. C'eſt pourquoi, Manilius parlant de ces

(a) FIRMICUS IV. 10.

ces Signes, dit ; (a) *Erigone Tau-rum ſpectat*, au même endroit, où l dit auſſi, (b) *Capricornus in ipſam convertit viſus.* Enfin ces trois Signes, le Taureau, la Vierge & le Capricorne, ſe regardent réciproquement en Aſpect Trigone ; & forment entre eux un Triangle. *Manilius*, que Scaliger critique ſi rudement, n'auroit-il pas eu cela même en vûë, & voulu en rapeller adroitement le ſouvenir à Auguſte, dans un autre endroit de ſon Livre ? Pour faire connoître les Signes qui ſont dans cette eſpéce d'Aſpect,

(c) *Et quæcumque tamen dicuntur Signa Trigona*,

l choiſit juſtement pour exemple es trois Signes dont je viens de parer ; & marquant même leur diſtinction de *droit* & de *gauche* ; diſtinction qui n'étoit pas négligée par les Aſtrologues, mais qu'il ſeroit inutile d'éclaircir ici.

d) *Virginis & Tauri Capricorno conſonat Aſtrum.*

*Cætera ſunt ſimili ratione Triangula Signa.*



(a) MANILIUS II. 497. (b) Verſ. 505. (c) 276. (d) 281.

*Dexter erit Tauro Capricornus, Virgo ſiniſtra.*

*Hoc ſatis exemplo eſt.*

Que cela nous ſuffiſe auſſi, & finiſſons auſſi par deux Paſſages, l'un de Firmicus, & l'autre de Suétone, où l'on trouvera peut-être quelques traits de conformité.

(a) *In Capricorno Luna ſi fuerit inventa*, dit Firmicus, *quicunque ſic eam habuerint, nobiles erunt, divites & potentes, alti nominis, magnæque exiſtimationis & famæ*, FORMOSI, VENUSTI, *decori, ac omnibus* MEMBRIS *& toto corpore delectabiles, quadam* PROPORTIONE *compoſiti, ornatis veſtibus, delicatoque apparatu gaudentes; eâque de cauſâ à multis* DILECTI, *à plerisque verò etiam venerati*, &c. Si ce n'eſt pas le Portrait d'Auguſte, comme il n'y a pas d'apparence que cela ſoit, *Firmicus* étant ſi éloigné du tems de cet Empereur; au moins faut-il avouër qu'il lui reſſemble en bien des choſes.

(b) *Pro quibus meritis*, dit Suétone, en parlant d'Auguſte, *quantoperè* DILECTUS *ſit, facilè eſt conjicere.* ..... (c) FORMA *fuit eximiâ, & per*

(a) FIRMICUS V. 9. (b) SUET. *Aug. cap.* 57. (c) *Cap.* 79.

*per omnes ætatis gradus* VENUSTISSIMA, *quanquam omnis lenocinii negligens.... Vultu erat, vel in ſermone vel tacitus, tranquilloſerenoque.....Oculos habuit claros ac nitidos; quibus etiam exiſtimari volebat ineſſe quiddam divini vigoris..... Staturam brevem, ſed quæ commoditate & ÆQUITATE MEMBRORUM occuleretur, ut nonniſi ex comparatione adſtantis alicujus procerioris intelligi poſſet*, &c.

Je ne dis rien de ſa *Fortune*, elle elle eſt trop connuë pour s'y arrêter: & perſonne n'ignore, qu'elle a très-bien répondu aux promeſſes de Théogéne. Que cet Aſtrologue les ait faites, en vertu d'un Thême, fondé ſur ce que je viens de dire, ou de quelque autre; c'eſt à quoi je ne prens aucun interêt. Mon deſſein a été de marquer le Jour de la Naiſſance d'Auguſte, d'une maniére plus probable, qu'on ne l'a fait juſqu'ici. Vôtre jugement, que j'attens, décidera de la publication ou de la ſuppreſſion de mes Conjectures.

A. D. V.

ARTI-

## ARTICLE II.

ACTA APOSTOLORUM *Græco-Latinè, Litteris Majuſculis : E Codice* LAUDIANO, *Characteribus uncialibus exarato, & in Bibliotheca Bodleiana adſervato, deſcripſit, ediditque* Tho. Hearnius A. M. *Oxonienſis, qui &* Symbolum App. *ex eodem Cod. ſubjunxit.* OXONII *è Theatro Sheldoniano, Sumptibus Editoris.* En grand 8. pagg. 320.

NOus avons annoncé cet Ouvrage, ſans en donner le Tître, dans les Nouvelles Litteraires du Tome X. de nôtre *Hiſtoire Critique*, (a) où l'on trouvera le caractére de l'Editeur. Paſſant par deſſus ſes emportemens, qui ne ſont que trop marquez, comme on nous l'avoit mandé, dans ſa Préface ; voici ce qu'en quatre pages elle contient, touchant le *Manuſcrit* qu'il publie, & la maniére dont il nous le donne.

I. Ce MS. eſt en Lettres, appellées ordinairement *Unciales*, ſans *accens*, & avec très-peu d'*abreviations*. Le *Grec* occupe la ſeconde des deux colom-

(a) p. 375-377.

colomnes, qui diviſent chaque page ; la premiére étant pour la Verſion *Latine*, ſemblable à celle que des Savans apellent *Italique*. Cette diſpoſition des deux Textes a paru extraordinaire au Dr. *Mill*; & nôtre Editeur convient que ſa remarque eſt juſte ; avoüant qu'il n'a jamais vû d'autre Mſ. de cette eſpéce, ni lû qu'il s'en trouve ailleurs de ſemblable. Celui-ci eſt d'environ *mille ans*, à ce qu'il juge par la *forme des Lettres*, qui lui paroît la même que celle des Lettres ſur les Médailles *Byzantines*, qu'il a, dit-il, maniées très-ſouvent dans le Cabinet de *Freke* (a). Il s'appuye encore ſur le témoignage du ſavant Archevêque *Usher*, qui n'en a pas jugé différemment. (b)

II. Pour donner au Public cette Piéce, qui a paru ſi digne du jour à l'Editeur & à pluſieurs Etrangers, le Sr. *Hearne* s'eſt ſervi de Lettres *Majuſcules*, n'ayant pas pû en faire fondre d'autres ſemblables à l'Original. Mais afin de le mieux répréſenter, il en a fait graver un échantillon, & un

(a) Il eſt avec d'autres dans la Galerie de la Bibliotheque *Bodleïenne*.

(b) *De Symb.* p. m. 6. où il dit, que ce Mſ. n'eſt pas moins ancien que le Pſautier du Roi *Athelſtan*, lequel fut écrit l'an DCCIII.

un Alphabet des Lettres Greques & Latines. Il accompagne de plus l'Ouvrage de petites notes, miſes au bas des pages; dans leſquelles il a marqué les points, les diſtinctions & les changemens, qu'il croit venir de quelque main plus moderne que celle de l'Original. Il y avertit auſſi des endroits où il y a des *variantes*, oubliées, ou négligées par le Dr. *Mill*, qu'il accuſe, dans ſa Préface, de n'avoir pas eu ſur cet article toute l'éxactitude néceſſaire.

III. Mais, quoique l'Editeur ſe vante d'avoir été beaucoup plus éxact, & d'avoir ſcrupuleuſement repréſenté ſon Mſ. tel qu'il eſt, il y auroit néanmoins bien des choſes, bien des rémarques à ajoûter, pour le mieux faire connoître. Nous en mettrons ici quelques-unes.

1. Ce Mſ. un de ceux que *Guillaume Laud*, Archevêque de Cantorbery, donna à la Bibliothéque *Bodleienne*, l'An 1636. eſt ſous la cotte F. 82. quoique le Dr. *Mill* le marque ſous le tître de *Laud.* 3.

2. Il eſt écrit ſur du *parchemin*, d'une *ancre* tirant ſur le jaune, en petit *Folio*, long de 14. doigts, & large de 11.

3. La

3. La forme des Lettres eſt à peu près la même que celles des Echantillons, qui nous ont été donnez par le ſavant P. *de Monfaucon*, (a) tirez des Mſſ. (b) qui contiennent auſſi la Verſion Latine avec le Grec. Dans les uns & les autres on y voit les mêmes b. d. q. u. ſemblables à nos *Minuſcules ordinaires*.

4. Le Mſ. de *Laud* n'eſt qu'une Copie d'un autre plus ancien, comme il paroît d'une *Lacune* de trois lignes, qui ſe trouve au *chapitre* XIX. *verſet* 35. ſuivant nôtre diſtinction ordinaire, dans la Verſion *Latine*, après ces mots : *Dianæ & Joviſe prolis*.... .... OPORTET VOS, &c.

5. A la fin ſe trouvent des priéres, & les noms de quatre perſonnes, & de quatre mains, très-differentes entre elles, & de celle du Mſ. Le perſonnage le plus conſidérable eſt un *Flavius Pancrapus*, qualifié *Duc de Sardaigne* : ΦΛ. ΠΑΝΚΡΑΠΟC CYN, (i. e. *Συνκλητικος*) ΑΠΟΕΠΑΡΧ. *δουξ* CAΡΔΙΝΙΑC. D'où l'on peut conclure, que ce

(a) *Palæogr. Græc.* Lib. III. c. VII.

(b) Celui de la Bibliothéque du Roi de France, appellé ordinairement le Mſ. de *Clermont*, & celui de l'Abbaye de St. *Germain*, appartenant aux Benedictins.

ce Mſ. eſt venu de *Sardaigne*, ou que du moins, s'il n'y a pas été compoſé, il y a été à l'uſage de quelques *Grecs*. Ce qui ſe confirme par la ſouſcription d'un *Prêtre Grec*, nommé *Jaques*, laquelle ſe trouve à côté du *Symbole* Latin, ſur la derniére page de ce Mſ. *Jacobus Prsbr Grecus.*

Ce *Symbole*, pour le remarquer ici, déja publié par l'Illuſtre *Usher*, nous eſt redonné par Mr. *Hearne* dans les mêmes Caractéres que ceux de l'Original, qu'il a fait graver. Mais il a négligé la ſouſcription du Prêtre qui avoit joint au Mſ. ce Symbole, qu'il a défiguré d'une maniére à nous convaincre qu'il n'entendoit guéres la Langue Latine.

6. Ne pourroit-on point auſſi conclure de ces derniéres obſervations, que les Mſſ. du Nouveau Teſtament, qui ſe trouvent en *Grec* & en *Latin*, étoient faits pour l'uſage des *Grecs*, qui vouloient apprendre le *Latin*, ou qui demeuroient dans des Païs où le *Latin* étoit ordinaire, quoiqu'ils dépendiſſent du Siége de *Conſtantinople*, tel qu'étoit l'Iſle de *Sardaigne* au X. Siécle, &c ? Cette opinion me paroît du moins auſſi vrai-ſemblable, que

que celle de Mr. *Simon* (a), qui veut que ces ſortes de Mſſ. ayent été pour l'uſage des *Latins*. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de m'étendre ſur ce ſujet, pour l'éxaminer plus à fond, & pour répondre aux raiſons de ce Critique, ce qui n'eſt pas difficile.

7. A l'égard de l'âge du Mſ. La quatriéme Remarque m'empêche de le mettre au huitiéme Siécle, avec l'Editeur. Sur les Médailles *Byzantines*, qu'il allégue, il n'y a gueres que le T. qui ſoit ſemblable à celui de la Verſion Latine; & encore cette Lettre & pluſieurs autres ſe trouvent-elles de la même forme pendant divers Siécles depuis le VII. Il n'y a pas même une Médaille du IX. ni du X. Siécle, où les A. les L. & les M. ſur-tout ſoient faites comme dans ce Mſ. En général, je croi qu'il eſt comme impoſſible de marquer ſûrément le Siécle d'un Mſ. par la forme des Lettres ſeulement, ſur-tout des *Unciales* ou Capitales, qui me paroiſſent avoir été imitées, tant bien que mal, par les Copiſtes de differens Siécles, juſqu'au XII.

8. La Verſion *Latine* non ſeulement eſt dans le premiére Colomne, elle

(a) *Hiſt. Crit. du N. Teſt.* Tom. I. ch. 30.

elle a de plus été certainement écrite avant le *Grec*. Cela paroît de ce que diverſes lignes de cette premiére Colomne enjambent ſur la Colomne *Greque*.

9. Il manque au Mſ. quelques feüillets, qui contenoient ce que nous avons dans nôtre Texte vulgaire, depuis le *verſet* 28. du *Chap.* XXVI. juſqu'au *verſet* 26. du *Chap.* XXVIII exclusivement.

10. Quoique le Dr. *Mill* avance, que ce Mſ. a été fort *interpolé*, EGREGIE INTERPOLATUS EST, comme les autres, copiez dans les Egliſes d'Occident; j'oſe dire, que c'eſt un de ceux qui reſſemblent le mieux à nos Imprimez. Les véritables *variantes* ſont en très-petit nombre. Les autres différences, que ce Dr. a négligées, & que le Sr. *Hearne* remarque avec grand ſoin, ne conſiſtent que dans quelques tranſpoſitions d'un mot, l'addition ou l'omiſſion d'un Article, ou d'une Lettre. Enfin les corrections regardent plûtôt la *Verſion*, beaucoup moins exactement écrite, que le *Grec*, & elles ne ſont ni fort nombreuſes ni conſidérables.

En voilà autant, & plus qu'il n'en faut, pour faire connoître ce Mſ. Nous pour-

pourrons une autre fois marquer en détail les *variantes*, y comprenant les transpositions. Je finis par l'Avertissement de l'Editeur, *qu'il n'a fait tirer que* CXX. *Exemplaires, dans la crainte qu'il n'en pût débiter même une si petite quantité.* Il n'a pourtant pas laissé de joindre à sa Préface une liste des noms de plus de quarante personnes, qui par avance s'étoient engagées à prendre la meilleure partie de ce nombre-là.

---

## ARTICLE III.

*Conciliation de l'Interpréte* ARABE, *avec la Version* SYRIAQUE, *au sujet du* LIEU *où ces Traducteurs disent que* St. LUC *a écrit son Evangile.*

‡ *Conciliatio dissensûs* ARABIS & SYRI *Interpretum, circa* LOCUM *ubi* D. LUCAS *suum Evangelium conscripsit.*

INsigne reperimus εναντιοφανὲς inter *Arabem* & *Syrum* ceteroſque Evange-

‡ Cette courte, mais docte, Piéce est de la main de Mr. *Jaques de Hase*, Profess. de *Morale* à Bréme, duquel il a été parlé ci-devant, *Tome* X. p. 196. &c.

gelii Lucæ Interpretes, quorum iſte Evangelium illud ſcriptum eſſe dicit *in Civitate* MACEDONICA. Syrus autem *in* ALEXANDRIA MAGNA. Interpretes enim, quicunque ſunt, recentiores, cenſentes ab Arabe innui Civitatem terræ *Macedonicæ*, quæ Græciæ eſt, & longiſſimo tractu ab *Alexandria* Ægypti, quæ *Magna* vocatur, ſejuncta, utroſque hos Scriptores mire ſibimet invicem contrarios eſſe, exiſtimaverunt. Ita enim doctiſſimus *De Dieu*, ut eum ſolum adducam inſtar omnium, in Crit. Sacra ad Luc. XXIV. 49. loquitur. *Addo hic coronidis loco Syrum & Arabem teſtari Lucam Evangelium ſuum ſcripſiſſe Græce. Syrus porro ait, ſcriptum eſſe* ALEXANDRIÆ MAGNÆ: *Arabs vero, in* CIVITATE MACEDONICA. QUÆ MULTUM *differunt. Illa enim* ÆGYPTI, *hæc* GRÆCIÆ *urbs fuit.* Mihi verò, cum utrique Interpretes quoad linguam, qua ſcriptum eſt Evangelium, conveniant, nec uſque adeo in ipſa *Civitate denotanda* diverſos eſſe videtur. Qua vero ratione conciliari poſſint, liceat paucis conjecturam exponere.

Cenſeo *Alexandriam Magnam* & *Macedonicam Civitatem*, non *ſitu*, ſed *nomi-*

*ne*

*ne* differre, adeoque unam esse atque eandem. Observandum itaque *Macedonicum* & *Alexandrinum* sæpe voces esse *synonimas*. Reges enim, qui post Magnum Alexandrum *Ægypto* imperarunt, cùm *Macedonicæ* fuerint originis; & plurimæ ex *Macedonia* in *Ægyptum* traductæ sint Coloniæ; inde postea non modo *Reges*, ut satis notum est, sed & Incolæ & Civitates, imo quicquid ex *Ægypto*, ejusque urbe Principe *Alexandria* erat, *Macedonicum* nomen adeptum est. Inde est quòd Symmachus aliquoties *Alexandrinam* celebrem *Classem frumentariam* vocet *MACEDONICUM commeatum*. Velut L. III. Epist. 82. *Versus est ex inopia in gaudium publicus metus, postquam venerabilis Pater Patriæ MACEDONICIS COMMEATIBUS Africæ damna pensavit.* Pariter Epistol. 52. (a) *Hinc* (ex agro & villa mea) *lubens video quid frugis indies accedat, quid ROMANIS horreis MACEDONICUS adjiciat COMMEATUS.* Nunquam vero accidit ut ex *Macedonia* advectum sit quidpiam frumenti. Ægyptus enim & Africa fuere hor-

C rea

(a) Est Epist. 55. in Edit. Jurrvi, *Parisiis* 1580.

rea Italiæ. Hinc ita Claudianus. Bello Gild. verſ. 56.

*— — MEMPHIS ſi fortè negaſſet*
*Penſatam PHARIUM GAETULIS meſſibus annum.*

Unde notandus eſt error *J. Lipſii*, qui ex poſteriore Symmachi loco conjecit, *ex* MACEDONIA *quoque Romam* FRUMENTARIAS *naves adveniſſe*, L. 1. Elect. c. 8. Pari modo, ut ille commeatus frumentarius *Alexandrinus Macedonici* nomen accepit, ita & hæc eadem Claſſis, cum pariter Ægypti Reges Macedonici à Ptolemæo Lagi *Lagidæ* vocarentur, dicta eſt LAGEA *ratis* à Silio Italico, L. N. *verſ.* 322. & à Marcello Empyrico *Lagea Cataplus*. Imo hinc ipſa urbs *Alexandria mœniorum Lagi* nomen nacta eſt apud JUVENALEM *Sat.* VI. *verſ.* 83.

*Nupta Senatori comitata eſt Hippia Ludium*
*Ad Pharon, & Nilum famoſaque MOENIA LAGI.*

Ubi hæc notat vetus Scholiaſtes: *Mœnia Lagi.*] ALEXANDRIAM *dicit, quam LAGUS tenuit ..... Ptolomæus cognominatus* Lagus, *atque deinceps ceteri Reges* Lagi *ſunt appellati.*

Plu-

Plura hac de re vide apud SALMAS. *in Solin.* p. 443. a. Conf. & *Mancinell.* ac *Jo. Britannic.* in Juvenalis locum.

Neque tamen ſolùm Claſſis Alexandrina, ſed & *Cives* ejus urbis dicti quondam ſunt *Macedonici*. Inde de Judæis Alexandriæ incolis notat Joſephus L. II. contr. Apion. p. 1063. quòd non ſolum Magnus Alexander eis in hac urbe locum dederit, atque ἴσης παρὰ τοῖς μακεδόσι τιμῆς ἐπέτυχον, *parem cum Macedonibus*, i. e. Græcis, *honorem conceſſerit*; ſed & quod μέχρι νῦν ἀυτῶν ἡ φυλὴ τὴν προσηγορίαν εἶχε MAKEΔONEΣ, *ad ſua tempora eorum ſocietas nomen* MACEDONUM *habeat*. Citat quoque JOAN. VOSSIUS, *Var. obſ. c.* 10. p. 48. locum ex Joſeph. L. II. Ant. Jud. c. 2. eadem de re, quem tamen ego reperire non potui, καὶ χρηματίζειν ἐπέτρεψαν MAKEΔONAS, eoſque (Judæos Alexandrinos) *permiſit* (Alexander) *vocari* MACEDONAS. His accedit, quòd admodum veroſimile videatur, Lucæ Evangelium non in Macedonia, ſed *Alexandriæ* ſcriptum eſſe. Non enim ſolùm plurimi priſcæ Eccleſiæ Patres tradiderunt Lucam in *Ægypto* maxime Chriſti Doctrinam docuiſſe, ut *Guil. Caveus* in ejus Vita comprobat: verùm etiam Syro adſti-

pulantur, illud Evangelium *Alexandriæ*, ἐν Ἀλεξανδρείᾳ τῇ μεγάλῃ, ſcriptum eſſe, præter *Perſam*, & plurimi *Græci* codd. ut videre eſt ex Collectione Cl. Millii. Præterea ad hæc nonnihil conferet teſtimonium auctoris veteris Lexici Syriaci ἀνεκδότου, cui *Bar Bahlul* nomen eſt, de cujus ætate & ſcriptis vid. HOTTINGER. *Bibl. Orient.* p. 294. Ejus verba retulit in Lexico ſuo Edm. Caſtellus, p. 3859. *THEOPHILUS primus credentium, & celeberrimus apud ALEXANDRIENSES, qui cum aliis ÆGYPTIIS ſanctum* LUCAM *rogarunt, ut eis ſcriberet Evangelium.* Quapropter nec adeo abſonum fore credo, ſi hujus Scriptoris autoritate eo uſque ſtaremus, uſque dum argumentis inde dimoveamur: nimirum *Theophilum*, cui Lucas libros ſacros inſcripſit, fuiſſe magnæ dignitatis virum in urbe Ægyptiorum Alexandria. Non enim fit veroſimile fuiſſe hunc Theophilum Athenienſem, cujus *Tacit.* II. *Annal.* c. 55. meminit, ut cenſet *Alex. Morus* in not. ad N. T. p. 331. Argumentis enim, quibus Cl. *Tenzelius* in Select. Diſſ. v. §. 35. hanc confutavit ſententiam, addi poteſt, Tacitum hic videri obſcuri cujuſdam hominis meminiſſe, dum eum QUENDAM

DAM vocat *Theophilum*, cùm tamen ille, ad quem Lucas ſcripſit, *illuſtris* fuiſſe dignitatis virum ex κρατίστε titulo, quo ornatur, apareat, qui, ut ad Luc. 1: 3. notat Theophilactus, ἐπὶ τῶν ἀρχόντων καὶ ἡγεμόνων ἐλέγετο, *Principibus viris & Optimatibus convenit*; quod exemplis adhuc pluribus, ſi opus, comprobari poſſet facilè, ac apud MENAGIUM in *Amœn. Jur. Civ.* cap. XVI. reperies. Καὶ ταῦτα μὲν δὴ ταῦτα.

Quæ cùm ita ſe habeant ſingula, non video quid impediat, quominus ab Arabe per *Macedonicam Civitatem* innui *Alexandriam* perſuaſum habeamus. Imprimis, cùm nomine *Civitatis Macedonicæ* dubio procul ſpecialem quandam intelligat, cum ceteroquin multæ fuerint in Macedoniâ, neque tum certus, ut alioquin ſolent, locus innuatur.

Hæc verò ſi tibi, Erudite Lector, cujus judicio modeſtiâ, quâ par eſt, ea committimus, non omnino diſplicuerint, alio tempore plures expectabis hujuſmodi obſervatiunculas.

BREMÆ, *Anno* CIↃ IↃCC XVI.
*Die* XX. *Aprilis.*

## ARTICLE IV.

*La véritable* EPOQUE *des XV. ans du Régne de* TIBERE, *marquez dans* St. LUC ch. III. vers. 1. *fixée, & défenduë contre les fauſſes explications de quelques Modernes, & ſur-tout de* Mr. LE CLERC, *par* Mr. JEAN MASSON.

DEs le commencement de 1700. ce paſſage de St. Luc fut l'occaſion d'une Diſpute Critique, entre Mr. *Jean Le Clerc* & moi, dans laquelle il a ſemblé, que j'aye été l'agreſſeur, & que cet Ecrivain ſoit demeuré le vainqueur, ſa réponſe n'ayant point eu de replique. Mais l'un & l'autre article paroitront ſous une face plus favorable pour moi, ſi l'on jette les yeux ſur les éclairciſſemens, que je m'en vais donner ici, avec les Piéces mêmes écrites de part & d'autre ſur cette matiere, très intereſſante pour tous ceux qui aiment la verité de l'Hiſtoire Sainte.

Les Lecteurs équitables jugeront en même temps, que ce n'eſt nullement l'eſprit de vengeance qui m'anime; puiſque la verité ſe trouvant toute de mon côté, & ayant tant de rai-

raiſons de me plaindre de mon Antagoniſte, j'ai pourtant attendu juſqu'à preſent à me faire la juſtice, qu'il m'avoit opiniatrément refuſée.

I. Mr. *Le Clerc* dans ſa 1. Diſſertation, ſur ſon *Harmonie* des Evangiles, voulut ſe mêler d'expliquer les difficultez, qui regardent le tems de la *naiſſance* de Jeſus Chriſt. L'ayant fixée, après le P. *Pagi*, à l'an 749. de *Rome*, il falloit montrer, comment cela peut s'accorder avec ce que dit St. Luc, que Jeſus-Chriſt *avoit environ XXX. ans*, (a) lorsqu'il commença ſon Miniſtére, *l'an XV. de l'Empire de Tibére*. Si l'on compte les années du Regne de cet Empereur dépuis le 19. d'*Aout* 767. de *Rome*, jour de la mort d'*Auguſte* ſon prédéceſſeur; cette XV. année de *Tibére* doit avoir fini le 18. d'*Aout* de l'an 782. de R. qui eſt le XXIX. de nôtre Ere Vulgaire. Mais dépuis l'an 749. excluſivement, juſqu'à 782. incluſivement, il y a *trente-trois* ans accomplis. Par conſéquent, ſuivant les principes adoptez par Mr. *Le Clerc*, la 33me. & non la 30. année de Jeſus-Chriſt auroit concouru avec la XV. du



(a) C'eſt à dire, ſelon Mr *Le Clerc*, que Jeſus-Chriſt étoit alors dans *la trentieme année* de ſon âge.

du Regne de *Tibére*, ſupputé du temps de la mort d'Auguſte, comme font tous les Monumens de l'Hiſtoire.

Pour lever cette difficulté, quelques Modernes, & en dernier lieu le P. *Pagi*, copié par Mr. *Le Clerc*, ſe ſont imaginé une double Epoque des années du Regne de *Tibére*. L'une priſe de la mort d'*Auguſte*, & l'autre tirée d'une prétenduë Aſſociation de *Tibére* à l'Empire d'Auguſte. C'eſt de cette derniere Epoque, aſſurent-ils, que St. Luc compte les XV. ans du Regne de *Tibére*; quoiqu'aucun autre Hiſtorien ne l'ait jamais ſuivie; & quoique ces Savans ne s'accordent point ſur le temps précis de cette Aſſociation.

Un paſſage de *Clement Alexandrin* eſt le ſeul exemple, que ces Meſſrs. ayent pû trouver, pour appuyer leur double *Epoque*. Encore a-t-il fallu que le P. *Pagi* en changeât les nombres, (ſans autre raiſon, que celle de ſes beſoins) pour les faire accorder avec ſes autres principes. Mais Mr. *Le Clerc*, copiant trop vîte, & n'entendant pas la matiere, ſans s'appercevoir de la correction de ſon Guide, ne laiſſa pas d'en tirer des conſéquences, qui ne peuvent rien valoir ſans cette correction. C'eſt

C'eſt particuliérement ce que je fis voir dans une *Lettre*, que j'écrivis par occaſion ſur la fin de 1699. à Mr. *Bernard*, qui, ſans en être prié de ma part, voulut bien en publier un Extrait, dont il fit l'Art. VIII. de ſes *Nouvelles* de Fevrier 1700.

II. Quoique cette *Lettre* fût autant honnête & modeſte, qu'il eſt poſſible, elle déplut infiniment à Mr. *Le Clerc*, qui n'a jamais pû ſouffrir la moindre contradiction; comme ſi ſon approbation donnoit le ſeau de l'infaillibilité à tout ce qu'il emprunte des autres. Après de violens réproches à Mr. *Bernard*, (a) ſur ce qu'il avoit eu la temerité de publier cet Extrait, qui découvroit ſes bévûës, il fit mettre dans les *Nouvelles* d'*Avril* deux petites pages & demie, ſous le tître de *Réponſe* à ma Lettre.

III. Dès que j'eus reçû cette Piéce, au mois de *Juillet* ſuivant, j'y fis auſſi-tôt une *Réplique*, & je l'envoyai à Mr. *Bernard*, pour l'inſérer dans ſon Journal. Mais quoique je l'eûſſe écrite avec tous les ménagemens poſſibles, qui eurent l'approbation de l'Illuſtre Evêque de *Worceſter*,



(a) Chez qui il alla, (à *La Haye*,) faire un terrible vacarme.

*ſter* chez qui j'étois alors, ayant même, par ſon avis, retranché une eſpéce de préambule ſur le tour chagrin, que Mr. *Le Clerc* avoit donné à ſa *Réponſe*; cependant l'obligeant, l'équitable Mr. *Bernard* ne voulut jamais m'accorder la petite faveur, que je lui demandois, & qu'il me devoit en bonne juſtice: J'eus beau le laiſſer maître, avec Mr. *Huet*, de toutes mes expreſſions, pour les changer, s'il étoit néceſſaire, pourvû que le fonds de mes raiſonnemens ſubſiſtât; il fut toûjours inflexible, de peur de s'attirer encore la fureur des emportemens du charitable & benin Mr. *Le Clerc*, qu'il avoit intérêt de ménager plus que moi.

Je ſouffris dans la ſuite ſi tranquilement cet injuſte affront, qu'étant allé en *Hollande* l'an 1704. je n'en dis jamais un mot à Mr. *Bernard*, & je continuai de lui donner toutes les marques poſſibles de conſidération & d'une amitié, qui de mon côté fut toûjours très ſincére, & qui ſeroit encore dans tout ſon entier, s'il n'avoit pas agi comme il a fait dans la Condamnation de la Diſſertation ſur le Pſ. CX. Dieu le lui pardonne.

A l'égard de Mr. *Le Clerc*, que je ne

ne connoiſſois point, je ne fis pas difficulté de le viſiter, malgré le décri, où il étoit parmi les Anti-Remontrans. Je lui écrivis même avec toute l'honnêteté imaginable, au mois de *Juillet* de cette année là, ſur ce qu'il avoit dit, dans le I. Article du IV. Tome de ſa *Bibliothéque Choiſie*, qui avoit du rapport à la matiére en diſpute entre nous deux. Je me ſervis de cette occaſion pour lui demander qu'il publiât du moins ma *Replique* dans ſon Journal, s'il ne vouloit pas y mettre toutes les autres Piéces. Pour l'y engager je me ſervois entr'autres de ces termes ; *Je vous promets auſſi, que de mon côté vous n'aurez aucun ſujet de vous plaindre, que j'agiſſe avec vous d'une* maniére hautaine. (a) *Je vous laiſſerai même une entiére liberté de changer tous les termes, qui ne vous plairont pas dans ma Replique ; & je ſerai toûjours content, pourvû que vous le ſoyez, & que ma réputation n'en ſouffre rien, non plus que la vôtre*, &c.

Pour tout cela, je n'eus qu'un réfus tout ſec, de la part de Mr. *Le Clerc* ; me laiſſant néanmoins, comme une inſigne faveur, la liberté de



(a) Cela fait alluſion à ſa plainte, *Bibl. Ch.* T. IV. p. 85. contre des Cenſeurs, qui *l'attaquent d'une maniére hautaine.*

pourvoir à ma juſtification par toutes les autres voyes, qu'il me plairoit. J'eus ſi peu de reſſentiment de ce procedé, que je vis très-ſouvent Mr. *Le Clerc* pendant environ trois mois de ſéjour, que je fis à *Amſterdam*, l'an 1707. lui donnant même les petits Ouvrages, que je mis alors au jour, (a) ſans jamais lui faire la moindre plainte.

IV. Après ce détail, qui ſuffira, pour démontrer, que je n'agis point contre Mr. *Le Clerc* par l'eſprit de *paſſion*, (b) que ſa Charité vient de m'attribuer, je mettrai ici les Piéces, dont j'ai parlé ci deſſus. Et afin de rendre la Diſpute plus claire aux Lecteurs, chaque article de ma *Lettre* ſera ſuivi, par ce qui le regarde, dans la *Réponſe* de Mr. *Le Clerc*, & dans ma *Réplique*, qui paroîtra préſentement, pour la premiére fois, avec les changemens, que je jugerai néceſſaires.

1. LETTRE. J'ai vû, Monſieur, dans vos

(a) On peut voir comment il ſe ſervit de mes honnêtetez, en me lançant ſecrétement le traits de ſa bile, *Hiſtoire Critique*, T. VII. p. 185.

(b) Ma trop grande benignité pour lui paroît encore par ma conduite dans une autre querelle, qu'il m'avoit faite, & dont j'ai rendu compte, *Hiſtoire Critique*, Tome VII. Article V.

vos *Nouvelles* [de la Republique des Lettres] du mois d'*Avril*, [1699.] que Mr. *Le Clerc* ſuit dans ſon Harmonie le ſentiment des Peres *Boucher*, *Pagi*, & d'autres, qui admettent la double Epoque du Régne de *Tibére*; & qu'il l'apuye, comme le P. *Pagi*, ſur le témoignage de *Clement* d'*Alexandrie*, qui me ſemble peu convaincant, & qui fait faire à Mr. *Le Clerc* un Calcul, qui me paroît un peu embroüillé. (a)

Il prétend en premier lieu, que la premiére Epoque de *Tibére* commence le 28. d'Aout, l'an XI. de l'Ere Vulgaire. En ſecond lieu, il convient que *Tibére* eſt mort le 16. de *Mars* de l'an XXXVII. [de la même Ere.]

Or ſi l'on compte [en retrogradant] de ce dernier terme les 26. ans, 6. mois & 19. jours, qui ſont donnez dans St. *Clement* au Régne de *Tibére*; le commencement en tombera certainement ſur le 28. d'Aout de l'an X. de l'Ere Vulgaire, & non de l'an XI. comme le poſe Mr. *Le Clerc*.

Le P. *Pagi* avoit bien vû d'abord,

 (a) qu'il

(a) Quoique ces premiéres lignes ſoient de l'arrangement du *Journaliſte*, j'ai crû les devoir répréſenter, comme il les avoit d'abord publiées.

(a) qu'il s'enſuivoit des nombres, qui ſont dans St. *Clement*, que la premiére *Epoque* du Régne de *Tibére* ſe devoit mettre au 28. d'Aout de l'an X. de Jeſus-Chriſt. Mais dépuis, croyant avoir d'autres raiſons de fixer cette *Epoque* un an plus tard, il s'eſt aviſé dans ſa *Critique* des Annales de *Baronius*, citée par Mr. *Le Clerc*, de corriger le paſſage de St. *Clement*, & d'y mettre 25. ans, au lieu de 26.

Mr. *Le Clerc* ne s'eſt pas aperçû de cette correction, ou l'a au moins negligée, & n'a pas laiſſé de tirer du paſſage, ce qui n'y peut pourtant être ſans la correction, ſavoir, que les Anciens avoient compté les années de *Tibére* du 28. Aout de l'an XI. de Jeſus-Chriſt.

REPONSE de Mr. *Le Clerc*. „ Quoique j'aye rapporté le paſſage de „ *Clement*, tel qu'il eſt dans *Clement*, „ ſans y rien changer; le Calcul, qui „ ſuit, fait voir, que je ſuppoſois la „ correction du P. *Pagi*, puiſque je „ ſuivois ſon Calcul.

REPLIQUE. C'eſt beaucoup que Mr. *Le Clerc* veüille bien avoüer d'abord le principal point de mon Objection contre lui, *qu'il n'avoit rien changé*

(a) *Diſſert. Hypat.*

*changé dans le paſſage de Clement.* Car il avance auſſi-tôt trois fauſſetez, qui montrent l'artifice d'un homme peu ſincére, & réſolu de défendre ſes erreurs à quelque prix que ce ſoit.

La premiére fauſſeté, c'eſt qu'il ait *ſuppoſé* la correction du P. *Pagi*; la 2. que *ſon Calcul* faſſe voir cette ſuppoſition; & la 3. qu'il ait *ſuivi le Calcul du P. Pagi.*

Pour démontrer cet trois fauſſetez, & pour confondre là-deſſus Mr. *Le Clerc*, il ne faut que rapporter ſon Calcul & celui du P. *Pagi.*

Mr. *Le Clerc* ayant cité les termes de *Clement*, qui diſent, qu'après Auguſte, *Tibére* régna XXVI. *ans*, VI. *mois* & XIX. *jours*, il en tire immédiatement ce Calcul: (a) *Tibére mourut*

(a) Voici les propres termes de Mr. *Le Clerc*, Diſſ. I. de Annis Vitæ Chriſti, ad Calc. Harmon. Evang. p. 509. *Poſtquam dixit* [Clemens] *ex vulgari ſententia Tiberium regnaſſe XXII. annos, eandem habet Chronologiam*, [Impp. Romanor.] *ex aliorum ſententia, atque hæc de Tiberio:* ἔπειτα ΤΙΒΕΡΙΟΣ ἔτη κϛ', μῆνας δ', ἡμέρας ιθ': deinde Tiberius annos XXVI. menſes VI. dies XIX. *Ex quibus verbis hic Calculus initur. Deceſſit ex vita Tiberius XVII. Calendas Apriles anni Æræ Vulg. XXXVII. à cujus anni die V. Calendas Septembres, ad eundem diem anni Æra Vulg. XI. ſunt* VIGINTI SEX INTEGRI ANNI. *Ab eo die ad V. Calend. Martias ſunt* SEX MENSES; *à V. verò*

*rut le 16. de Mars de l'an XXXVII. de l'Ere Vulgaire; depuis le 28. Aout de cette année juſqu'au même jour de l'an XI. de cette Ere, il y a XXVI. ans entiers; depuis ce même jour, juſqu'au 25. Fevrier, il y a ſix mois; & depuis le 25. de Fevrier, juſqu'au 16. de Mars, qui eſt le jour de la mort de Tibére, il y a XIX. jours. D'où il eſt clair, que le commencement de la I. année de Tibére a été mis, par quelques Ecrivains, à l'an XI. de l'Ere Vulgaire, & que par conſéquent, ſelon leur ſentiment, le commencement de la XV. année de Tibére doit ſe rapporter à l'an XXV. de l'Ere Vulgaire; ce qui s'accorde avec nôtre ſupputation.*

Voilà ce qui dans ma Lettre porte ſeulement le titre radouci de *Calcul un peu embroüillé*. La verité eſt, pour parler avec la franchiſe duë à Mr. *Le Clerc*, qu'un enfant, qui ſait les operations les plus communes de l'Arithmétique, s'il avoit fait un ſi ridicule Calcul, s'iroit cacher de peur du foüet, qu'il avoüroit de bonne foi avoir bien merité. Il n'y a que Mr. *Le*

*vero Calend. Martias ad Diem XVII. Calend. Apriles, quo obiit Tiberius, ſunt XIX. dies. Unde liquet initium primi anni Tiberii à nonnullis ſcriptoribus relatum ſuiſſe ad XI. Æra Vulgaris, &c.*

*Le Clerc*, qui dans un âge assez avancé soit capable, sans honte & sans pudeur, de soûtenir un tel Calcul, & d'écrire publiquement, qu'il y *suppose la correction*, faite au passage de *Clement*, par le P. *Pagi*, en y changeant XXVI. ans en XXV.

N'y voit-on pas au contraire, quand on sait seulement lire, que Mr. *Le Clerc* prend-là deux fois, sans hésiter, les XXVI. ans, VI. mois, & XIX. jours, qui sont dans *Clement*, & qu'il tâche, par son *Calcul*, d'en trouver le commencement, qu'il rapporte à l'année XI. de nôtre *Ere Vulgaire*, contre les régles du bon sens, & de l'Arithmétique ? Faisons l'analyse de ce beau *Calcul*, auquel Mr. *Le Clerc* a eu la hardiesse de renvoyer ses Lecteurs, s'imaginant que personne n'auroit la patience de l'examiner.

1. Mr. *Le Clerc* voulant compter ces XXVI. *ans*, &c. en retrogradant, de la fin du Régne de *Tibére*, pour en trouver le commencement, il les compte du 28. d'*Aout* de l'an XXXVII. de l'*Ere Vulgaire*; c'est à dire, que, par une absurdité sans égale, Mr. *Le Clerc* commence son *Calcul* plus de *cinq mois* après le XVI. de *Mars*, jour de la mort de *Tibére*;

*re*; au lieu que c'eſt uniquément de ce dernier jour, le dernier terme du Régne & de la vie de cet Empereur, que ce grand Chronologiſte devoit commencer ſa ſupputation.

2. On voit encore clairement, que Mr. *Le Clerc* ayant fait finir ces XXVI. *ans* au 28. d'*Aout* de l'an XI. & les VI. *mois* au 25. de *Fevrier*, enſuite, pour trouver les XIX. *jours*, qui reſtent dans *Clement*, au lieu de continuer ſon Calcul en retrogradant toûjours, & de faire ainſi finir ces XIX. *jours* au 7. de *Fevrier*, il retourne au contraire ſur ſes pas, & prend ces XIX. *jours* du 25. *Fevrier*, pour les faire finir au XVI. de *Mars*, où ſon Calcul s'arrête. De ſorte que, par un ébloüiſſement inconcevable, Mr. *Le Clerc* compte deux fois les XIX. *jours*, qui ſont entre le 25. de *Fevrier*, & le XVI. de *Mars*, de l'an XI. de nôtre *Ere Vulgaire*.

3. Cette abſurdité lui en fait commettre une troiſiéme, en mettant Mr. *Le Clerc* en contradiction avec lui-même. Car puiſque ſon *Calcul* le méne au XVI. de *Mars* de l'an XI. comme au dernier terme des années, que *Clement* donne au Régne de *Tibére*, en les ſupputant de *reculon*, il faut

faut visiblement, que suivant le *Calcul* de Mr. *Le Clerc*, la prétenduë *Association* de *Tibére* à l'Empire, & par conséquent la premiére *Epoque* de son Régne, se fixe au XVI. de *Mars* de cette XI. année de l'*Ere Vulgaire*. Or c'est-ce qui est contraire à ce que Mr. *Le Clerc* avoit posé, quelques lignes auparavant; savoir, que *Tibére* avoit été associé à l'Empire le XXVIII. d'*Aout* de cette même année XI. & que c'est de là, qu'on doit compter les XV. ans de *Tibére* dans St. Luc. *Renuntiatus est autem*, dit Mr. Le Clerc, *Tiberius Collega Imperii anno Æræ Vulg.* XI. *& quidem V. Calendas Septembres; unde sequitur anno ejusdem Æræ XXV. eodem die, seu XXVIII. Augusti, cœpisse XV. Tiberii annum, quo tempore munus suum iniisse videtur Joannes Baptista.*

4. De plus, pour quatriéme absurdité, à compter depuis ce XVI. de *Mars* de l'an XI. jusqu'à la mort de *Tibére*, arrivée le XVI. de *Mars* de l'an XXXVII. il se trouvera, que *Tibere* aura régné XXVI. ans tout complets. Par conséquent il s'ensuit du *Calcul* de Mr. *Le Clerc*, qu'il faut seulement retrancher, des nombres de St. *Clement*, les VI. *mois* & XIX. *jours*,

jours, qui ſont au deſſus des XXVI. ans, ſans en ôter une année entiére, comme le prétend le *P. Pagi*, & comme Mr. *Le Clerc* aſſûre l'avoir *ſuppoſé* dans ſon Calcul ; quoiqu'il ſoit évidemment faux, par tout ce qui vient d'être démontré, qu'il ait jamais rien *ſuppoſé* de ſemblable.

Il n'eſt pas moins faux, d'un autre côté, que Mr. *Le Clerc* ait *ſuivi*, dans ſon *Calcul*, celui du *P. Pagi*, bien qu'il l'affirme ſi poſitivement. Entre ces deux Calculs il y a trois différences eſſentielles, qui empêchent qu'ils ne ſe reſſemblent preſque en rien.

1. Le Calcul du *P. Pagi* eſt fait pour montrer que des nombres de *Clement*, tels qu'ils ſont aujourd'hui, il *s'enſuivroit* que *Tibere* fut aſſocié au Souverain Pouvoir l'an X. de l'Ere vulgaire ; au lieu que le Calcul de Mr. *Le Clerc* tend à prouver, que cette Aſſociation ſe fit l'An XI.

2. Le Calcul du *P. Pagi*, dans ſon détail principal, ne ſe fait point de reculon, comme celui de Mr. *Le Clerc*; mais directement, du XXVIII. d'Août de l'An X. juſqu'au XVI. de *Mars*, de l'An XXXVII. terme de la mort de Tibere. Et la ſupputation du *P. Pagi* eſt dans toutes les formes, au

lieu

lieu que celle de Mr. *Le Clerc* péche contre toutes les régles du bon ſens & de l'Arithmetique.

3. Le *P. Pagi*, dans ſon Calcul, ſuit les nombres de *Clement*, tels qu'ils ſont aujourd'hui dans les Imprimez, ſans en corriger aucun. C'eſt ſeulement dans la ſuite, pluſieurs lignes après, qu'il inſinuë, que le nombre des *années* eſt corrompu; & il n'eſt bien exprès ſur la correction, qu'à l'année XXXVII. où il dit formellement, qu'il faut lire XXV. *ans* dans *Clement*.

Ainſi, quand même on accorderoit à Mr. *Le Clerc*, qu'il a ſuivi en partie le Calcul du *P. Pagi*, toûjours ſeroit-il faux de dire ce que Mr. *Le Clerc* avance là-deſſus; *que ſon Calcul fait voir, qu'il ſuppoſoit la correction du* P. Pagi, *puis qu'il ſuivoit ſon Calcul.*

Les propres termes de ce Pere convaincront le Lecteur de la vérité de ces remarques, & de la ſincérité de Mr. *Le Clerc.*

„ Major, ait (a), difficultas eſt
„ de anno, quo ii tituli Tiberio con-
„ ceſſi. Clemens Alexand. Lib. I.
„ Strom. ſcribit Tiberium regnaſſe
„ *annis* 26. *menſibus ſex*, *diebus* XIX.
„ Qui-

(a) Critica in Annal Baron. ad An. Ch. XI. §. IX.

„ Quibus ex verbis SEQUERETUR Ti-
„ berium V. Kal. Septemb. præce-
„ dentis anni [X. *Ær. vul.*] die nem-
„ pe 28. menſis Auguſti Collegam Im-
„ perii dictum eſſe. Obiit enim Ti-
„ berius XVII. Kal. Apriles, anni
„ Chriſti XXXVII. ideoque à die V.
„ Kal. Sept. anni Chriſti X. ad V. Kal.
„ Septemb. anni Chriſti XXXVI. an-
„ ni ſunt VIGINTI SEX completi;
„ ab eo die ad V. Kal. Martias anni
„ Chriſti XXXVII. ſex illi menſes
„ interjiciuntur; tandemque à V. Kal.
„ Mart. ejuſdem Chr. anni XXXVII.
„ ad XVII. Kal. Apr. quo die Tiberius
„ obiit, ultimo termino excluſo, dies
„ ſunt XIX. &c. Et à la fin de cet
„ article il tire cette concluſion: *Qua-*
„ *re Clemens Alex. rei geſtæ diem no-*
„ *bis conſervavit, ſed numeri annorum*
„ *corrupti, quod in eo Auctore non in-*
„ *frequens.*

REP. de Mr. *Le Clerc.* " Je n'ai rien
„ changé dans le paſſage de Clement,
„ parce que le principal deſſein, pour
„ lequel je l'apportois, étoit de mon-
„ trer le double commencement de
„ Tibere; & parce que je ne voulois
„ entrer en aucune diſcuſſion ſur cette
„ citation, renvoyant le Lecteur au
„ *P. Pagi.*

RE-

REPLIQUE. Cela n'eſt pas plus ſincére que ce qui précéde, & n'eſt inventé qu'après coup, pour excuſer une groſſe bévûë.

1. Mr. *Le Clerc* auroit-il moins *montré* ce qu'il apelle ſon *principal deſſein*, ſi avec le *P. Pagi* il avoit changé XXVI. en XXV. ans ? D'ailleurs ſon *deſſein* n'étoit pas auſſi de montrer, par ce paſſage de *Clement*, qu'une des Epoques du Régne de *Tibere*, & celle qu'il prétend être ſuivie par S. LUC, commence l'an XI. de l'Ere vulgaire ? N'eſt-ce pas même là préciſément la conſequence, que Mr. *Le Clerc* tire du calcul qu'il avoit fondé ſur ce paſſage de CLEMENT ? *Unde liquet*, dit-il, *initium primi anni Tiberii à nonnullis Scriptoribus relatum fuiſſe ad* XI. *Æræ vulgaris*, &c. Cependant il eſt évident, que cette conſéquence ne ſe peut jamais tirer des nombres de *Clement*, & qu'il faut pour cela y changer XXVI. en XXV. comme a fait le *P. Pagi* : Donc Mr. *Le Clerc* étoit obligé de faire ce changement, par la même raiſon préciſément qu'il allégue pour excuſer l'omiſſion de ce changement.

2. L'autre raiſon de Mr. *Le Clerc* n'eſt pas moins fauſſe. Car elle ſuppoſe

ſe, ce qui ne peut être vrai ; ſavoir que Mr. *Le Clerc* auroit été obligé d'entrer en quelque *diſcuſſion* ſur ce changement, s'il l'avoit fait après le *P. Pagi*. En ce cas, Mr. *Le Clerc* n'auroit certainement eu autre choſe à faire, qu'à renvoyer au *P. Pagi*, l'inventeur de la correction, comme il aſſûre y avoir renvoyé, ſans avoir fait cette correction.

3. Mais cette affirmation contient une nouvelle fauſſeté ; car, outre que Mr. *Le Clerc* ne pouvoit pas renvoyer ſon Lecteur au *P. Pagi* ſur un changement, que lui Mr. *Le Clerc* n'a ni marqué ni inſinué ; il eſt certain qu'il n'a du tout point fait ce renvoi, ni à l'occaſion du paſſage de *Clement*, ni par raport au reſte. Tout au contraire, après avoir dit qu'il *pourroit renvoyer le Lecteur à ce Pere*, Mr. *Le Clerc* rapporte preſque tous les paſſages, dont le *P. Pagi* s'étoit ſervi pour appuyer la double Epoque du Regne de Tibere. POSSEM, dit-il, *Lectorem* AMANDARE *ad Virum eruditum, qui Annales* Baronii *emendare aggreſſus eſt, & qui ad annum Chriſti* XI. *multis oſtendit eo anno Tiberium factum eſſe Collegam Imperii..... Attamen paucis indicabimus rationem, quâ hoc tem-*

*tempus Proconſularis Imperii eruatur.* Eſt-ce là, de grace, un renvoi au *P Pagi*, tel que Mr. *Le Clerc* dit avoir fait, & qui dût l'empêcher de faire le changement que ce Moine avoit fait dans le paſſage de *Clement* ?

4. Enfin, ſi ces raiſons de Mr. *Le Clerc* valoient quelque choſe, pour excuſer ſon omiſſion de la correction du *P. Pagi*, pourquoi s'aviſa-t-il en 1702. d'avertir (a) le Public, que dans l'endroit de ſon *Harmonie*, ci-deſſus rapporté, l'on devoit inſérer cette correction-là ? Voici ſes termes: „ *Pag.* (de l'Harmon.) 509. *col.* 2. L. „ 16. *après* XIX. *ajoutez:* Legit vir doctiſſimus (*Pagi*) ἔτη κέ, non κϛ', hoc eſt XXV. non XXVI. Mais il falloit encore réformer tout le Calcul qui ſuit dans cet endroit-là; puis qu'il eſt fondé ſur le nombre XXVI. qui y eſt repeté, & que d'ailleurs il ne vaut abſolument rien, comme je l'ai démontré.

N'en voilà que trop pour juſtifier le I. Art. de ma Lettre. Ce qui ſuit tend à détruire cette correction même, que le *P. Pagi* fait dans les nombres de *Clement*.

2. LETTRE. On n'a qu'à lire ce que Mr. de *Flottemanville* & Mr. de



(a) Mem. de *Trevoux* 1702. p. 162. Edit. d'Amſt.

*Tillemont* ont remarqué ſur cet endroit de *S. Clement*, contre l'hypothéſe du *P. Pagi*. Si Mr. *Le Clerc* s'étoit donné la peine de réfléchir ſur cet endroit-là, il y auroit trouvé d'autres raiſons, qui lui auroient fait voir qu'il faut abſolument lire dans *Clement*, XXII. *ans*, VI. *mois* & XXIX. *jours*, qui ſont préciſément le tems que Tibere a regné, depuis la mort d'Auguſte, ou le 19. d'*Août* de l'An XIV. de Jeſus-Chriſt, juſqu'au 16. de *Mars* de l'an XXXVII. auquel Tibere eſt mort, ſelon *Tacite* & *Suetone*.

REP. de Mr. L. C. " Je ne vois
„ pas pourquoi le *P. Pagi* ne peut pas
„ corriger *Clement*, en changeant *κε'* en
„ *κέ*, [c'eſt à dire, XXVI. en XXV.]
„ auſſi bien que l'Auteur ; qui n'a pas
„ pris garde, que *Clement* ne peut pas,
„ dans les deux endroits, où il parle
„ de la Chronologie des Empereurs
„ Romains, donner XXII. ans de ré-
„ gne à Tibere ; puis qu'il déclare,
„ dans le ſecond, qu'il rapporte une
„ autre Chronologie, que celle qui
„ avoit précedé, & dans laquelle on
„ donne XXII. ans à cet Empereur.

REPLIQUE. Si Mr. *Le Clerc*, auſſi habile Chronologiſte, que Critique, n'a pas pû *voir pourquoi* le *P. Pagi*

*Pagi* ne pouvoit pas corriger Saint *Clement*, comme il a fait ; j'oſerai pourtant lui dire, qu'il n'y a rien de ſi aiſé, que de *voir ce pourquoi*, pourvû qu'on ait des yeux tant ſoit peu Critiques. Le voici *ce pourquoi* : C'eſt parce qu'en corrigeant un paſſage, il faut avoir quelque principe établi d'ailleurs, pour y fonder ſa correction ; & que le *P. Pagi* n'en avoit point dans cette occaſion. Car il eſt très-certain, qu'il n'y a point d'Auteur, ni de Monument ancien, qui donne XXV. *ans*, VI. *mois* & XIX. *jours*, ou plus de XXII. *ans*, &c. au Régne de Tibere. L'on ne ſauroit non plus prouver ſolidement que Tibere fut *aſſocié* à l'Empire le 28. d'Août de l'an XI. de Jeſus-Chriſt ; & par conſéquent, l'on ne peut prendre cette hypothéſe, qui eſt diſputée, pour un principe de la correction du *P. Pagi*, ſans commettre ce ſophiſme, que l'on appelle *petition de principe*.

La raiſon que Mr. *Le Clerc* ajoûte enſuite contre ma correction, ne fait pas trop d'honneur à ſa Logique. Pour la refuter en deux mots, j'aſſûrerai ce fin Raiſonneur, que j'ai fort bien *pris garde*, & il l'auroit dû faire comme moi, que la *ſeconde Chronologie*

des Empereurs dans *Clement* ſera très-différente de la *premiére*, ſi dans celle-là on ne donne à *Tibere* que XXII. *ans*, VI. *mois* & XXIX. *jours*; puiſque dans l'autre il n'y a que XXII. *ans* tout ronds, ſans fraction de *mois* ni de *jours*. Il faut lire avec bien de la prévention ces *deux endroits* de *Clement*, que Mr. *Le Clerc* met ici en oppoſition, pour ne pas voir, que la ſeule différence, qui eſt entr'eux, vient ſimplement de ce que dans le premier la Chronologie du Régne des Empereurs eſt faite d'une maniére peu exacte, à la legere, ſe contentant de nombres ronds d'années, ſans entrer dans le détail des mois & des jours : au lieu que la Chronologie du ſecond endroit prétend être exacte, & donner à chaque Empereur le tems précis qu'il a regné, entrant dans ce détail des mois & des jours, qui ſont au delà des années.

Rendons la choſe encore plus ſenſible par un autre exemple. *Clement* donne à *Domitien* XV. ans tout ronds dans la premiére Chronologie, & dans la ſeconde XV. *ans*, VIII. *mois* & V. *jours*. M. *Le Clerc* dira-t-il, qu'il y a faute dans le nombre des *années* de cette ſeconde Chronologie ; parce qu'au-

qu'autrement la différence entre cette ſupputation & la premiére ne ſeroit pas aſſez grande, par la ſeule addition des *mois* & des *jours*, qui manquent dans la premiére ?

J'eſpére plutôt, qu'ènfin la bonne foi prévaudra, & que Mr. *Le Clerc* reconnoîtra publiquement, que rien n'empêche qu'on ne change, comme j'ai fait, dans *Clement*, les XXVI. *ans*, VI. *mois* & XIX. *jours*, donnez à *Tibere*, par la faute des Copiſtes, en XXII. *ans*, VI. *mois*, & XXIX. *jours*; puis que c'eſt le tems que cet Empereur a régné, ſelon *Tacite* & *Suetone*. J'eſpére auſſi, que, par conſéquent, mon Antagoniſte avouëra ſincérement que le prétendu double commencement du Régne de *Tibere* ne trouve point de fondement dans ce paſſage corrompu de *Clement*. Pour l'y aider encore, qu'il remarque ſeulement, que *Clement* y ayant auparavant rapporté les années du Régne d'*Auguſte*, juſqu'à ſa mort, & ajoûtant immédiatement, qu'*enſuite*, ἔπειτα, *Tibere regna*, &c. cela ne ſe peut abſolument entendre que de ſon *Régne* depuis la mort de ſon Prédéceſſeur. 2. Ajoûtez que *Clement*, dans cet endroit, voulant montrer exactement combien d'années

s'étoient écoulées depuis *Jules-Céſar*, juſqu'à la mort de *Commode*, il n'avoit nullement beſoin de marquer les années que *Tibere* auroit régné avec *Auguſte*; & même, ce qui fait une troiſiéme raiſon, par là *Clement* auroit impertinement compté deux fois deux ou trois ans du Régne d'*Auguſte*. 4. La ſomme totale de cette ſeconde Chronologie de *Clement* demande néceſſairement que l'on corrige XXVI. *ans* en XXII. &c. 5. Enfin, pourquoi *Clement* comptoit-il les années de *Tibere* depuis ſon *Aſſociation* à l'Empire, puis qu'il ne le fait point à l'égard de *Tite* & de *Commode*, que le *P. Pagi* croit pourtant avoir été *Collegues* de *Veſpaſien* & de Mr. *Aurele*, ce qui eſt très-vrai de *Commode*, mais faux de *Tite*?

3. LETTRE. En général il me ſemble certain, qu'il n'y a rien de plus mal fondé que la double maniére de compter les années de *Tibere*, ſuivie par Mr. *Le Clerc*, après tant d'autres. Je pourrois vous le démontrer par pluſieurs raiſons, & refuter aiſément toutes celles qu'on a alleguées pour la ſoûtenir. Je me contenterai de vous en rapporter une ſeule, que j'oſe bien appeller inconteſtable; quoique

que je ne voye pas qu'elle ſoit venuë dans l'eſprit d'aucun des Savans, qui tiennent pour l'affirmative, ni des autres qui ſont pour la négative. Voici comme je raiſonne.

Il eſt conſtant, par S. *Luc*, chap. III. que la XV. *année de Tibere*, dans laquelle S. *Jean Baptiſte* commença ſon Miniſtére, doit concourir avec une des années de l'*Intendance de Pilate* ſur la Judée. Il eſt auſſi certain par *Joſephe* (*Antiq.* XVIII. 5.) que Pilate, *ayant paſſé dix ans dans cette Province*, fut obligé de s'en retourner à Rome, pour s'y juſtifier *devant Tibere*, contre les accuſations des Juifs, & *qu'il n'y arriva qu'après la mort* de cet Empereur, qui mourut le 16. ou ſelon *Dion*, le 26. de *Mars* de l'an XXXVII. de Jeſus-Chriſt.

Ainſi, poſant, 1. que *Pilate* a gouverné la Judée *dix ans*, même *complets*, ce qui eſt le plus qu'on puiſſe tirer de *Joſephe* : 2. Que ces *dix ans* finiſſent vers le commencement ou la fin de *Mars* de cette année XXXVII. ce qui eſt le plus tard que l'on puiſſe mettre le départ de *Pilate* ; il s'enſuivra que l'Intendance de *Pilate* aura commencé environ le mois de *Mars* de l'an XXVII. de Jeſus-Chriſt. Or c'étoit

alors la XVI. année de *Tibere*, à compter depuis le 28. d'*Août* de l'an XI. de Jeſus-Chriſt ; & St. *Jean*, ſelon Mr. *Le Clerc*, étoit déja entré dans les fonctions de ſa Charge, dès la fin de l'an XXV. de Jeſus Chriſt, auquel commence la XV. année de *Tibere*, comptée ſuivant cette Epoque. Et par conſéquent ce Précurſeur du Meſſie aura fait les premiers actes de ſon Miniſtére, avant que *Pilate* eût obtenu le Gouvernement de Judée, contre ce que dit expreſſément St. *Luc*. Donc, ſi l'on ne veut pas contredire cet Evangeliſte, il ne faut point compter les années de *Tibere* depuis le 28. d'*Août* de l'an XI. de Jeſus-Chriſt, mais ſeulement depuis la mort d'*Auguſte*. Donc auſſi, St. *Jean* ne commença l'exercice de ſa Charge, pour le plus tard, que vers la fin de l'an XXVIII. de Jeſus-Chriſt ; auquel tems commence la XV. année de *Tibere*, ſuivant cette derniére Epoque de ſon Régne, la ſeule véritable. Donc enfin, *Jeſus-Chriſt*, qui, du conſentement de Mr. *Le Clerc*, a célébré quatre Pâques après ſon Baptême, ne peut être mort l'an XXIX. de l'Ere vulgaire, comme le prétend ce ſavant homme, avec ceux qu'il ſuit.

Tou-

Toutes ces conſéquences ne ſeront pas moins fortes, ſi je lui accorde, contre néanmoins ce que porte le texte de *Joſephe*, que *Pilate* gouverna la Judée *dix ans* & quelques *mois*, & qu'il vint dans cette Province vers le milieu de l'an XXVI. de Jeſus-Chriſt. C'eſt ce qui ſe tire aiſément de ce que j'ai établi, ſans qu'il ſoit beſoin que je m'y arrête ici davantage.

REP. de Mr. *Le Clerc*. " Tout le „ reſte du raiſonnement de l'Auteur, „ pour prouver que Jeſus-Chriſt n'eſt „ pas mort le 29. de l'Ere commune, „ (a) eſt fondé ſur un ſeul endroit de „ *Joſeph*, touchant le tems que *Pilate* a été Intendant de Judée.

„ Il ſe trompe de *croire* que cette „ difficulté *n'eſt venuë dans l'eſprit „ d'aucun des Savans, qui tiennent „ pour l'affirmative, ou des autres qui „ ſont pour la negative*. Il la peut voir „ à la fin de l'article 12. du chap. „ XVI. de la ſeconde Diſſertation du „ Cardinal *Noris*, ſur les *Cenotaphes „ de Piſe*.



(a) Ce n'eſt là que la troiſiéme conſéquence tirée de mon *raiſonnement*, fait exprès pour ruiner principalement & directement la ſeconde Epoque du Régne de Tibere, adoptée par Mr. *Le Clerc*. Voilà un échantillon de la bonne foi, avec laquelle il raporte & refute les raiſons de ſes Antagoniſtes.

REPL. Mr. *Le Clerc* ſe *trompe* bien plus que moi, quand il aſſûre que je CROIS que cette difficulté n'eſt venuë dans l'eſprit d'aucun des Savans, &c. Qui lui a revelé que je CROIS cela ? Je n'ai rien dit de ſemblable ; mais ſeulement, que je ne le VOYOIS pas. Ce qui veut dire uniquement, que je n'avois point rencontré cette *difficulté* dans les Auteurs que j'avois conſulté ſur cette matiére. Je n'ai pas coûtume de CROIRE, ou de NE PAS CROIRE, une choſe auſſi legérement, que ſe l'imagine Mr. *Le Clerc*, qui juge peut-être des diſpoſitions de ſon prochain par les ſiennes propres. Je *croirois* de belles choſes de lui, ſi je *croïois* tout ce que ſemblent ſignifier ſes actions & ſes Ecrits.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le célébre *Noris* (a) s'étoit déja fait cette *difficulté-là*, & que pour la réſoudre, il s'y prend bien mieux que Monſieur *Le Clerc*, en n'admettant que *trois Pâques* après le Baptême de Jeſus-Chriſt, au-lieu que Mr. *Le Clerc* en poſe *quatre* ; ce qui empêche qu'il ne puiſſe attribuer à ſon ſentiment la ſo-

(a) Je l'ai auſſi vûë depuis dans une *Lettre* du P. *Poſſin* au P. *Papebroch* ; vid. *Propyl.* ad *Acta SS. Maji*, in App arat. ad Chron. Pontiff. p. 14.

ſolution de ce ſavant Italien, qui n'étoit que *Moine*, lors qu'il compoſa ce grand Ouvrage. Les Lecteurs ſeront ſans doute bien aiſes de voir ici ſon raiſonnement. Mais il eſt bon d'obſerver auparavant, que cet illuſtre Auteur avoit mis l'*Aſſociation* de *Tibere* ſur l'année de Rome 765. & de l'Ere vulgaire XII. un an plus tard que le *P. Pagi*, & ſon Diſciple Mr. *Le Clerc*; quoiqu'il fixe, comme eux, la *naiſſance* de Jeſus-Chriſt à l'an 749. de Rome, & ſa *mort* à l'an 782. de R. ou XXIX. de nôtre Ere. Après cela il s'exprime de cette maniére (a):

*In hac verò ſententia* TRIA *tantum* PASCHATA, *Chriſto poſt Baptiſmum prædicante, admitti poſſunt, ne dicatur* Joannes *Baptiſmum indixiſſe, antequàm* Pilatus *in Judæam adveniret; cùm* S. Lucas *c.* 2. [3.] *ſcribat id contigiſſe*, procurante Pontio Pilato Judæam. *Etenim* Joſephus lib. XVIII. Ant. c. 5. *narrat, ob cædem Samaritarum à Primatibus ejus Gentis* Pilatum *apud Vitellium Præſidem Syriæ accuſatum, à quo juſſus fuit Romam proficiſci, reſponſurus coram Tiberio ad crimina à Judæis objecta.* Ita, *inquit ille*, decem annis exactis in Judæa, quum



(a) *Cenotaph. Piſ. p.* 326.

neceſſe haberet parere Vitellio, ad Urbem iter ſuſcepit; quò priusquàm perveniret, vita exceſſit Tiberius. *At Tiberius obiit die* XVI. *Martii A. U.* 790. *à Parilibus*, *Epochæ Dionyſianæ* XXXVII. *Hinc Pilatus A. U.* 789. *puta circa Novembrem*, annum decimum *in Provincia exegerat*; *ut in Judæam adveniſſe dicendus ſit A. U.* 779. *Epochæ vulg.* XXVI. *quo anno Joannes Baptiſta*, *labente Octobri*, *ut probabili conjectura deducit Uſſerius*, p. 566. *criminum expiationem populo indicere occœpit. Chriſtus verò anno inſequenti ſextâ Januarii ab eodem Joanne baptiſatus fuit*, *ac proinde tria tantùm Paſchata celebravit*, *antequàm mortem duobus Geminis Conſulibus ſubiret.*

Pour refuter cette ſolution du Cardinal *Noris*, je ne m'arrêterai pas ici à montrer que Jeſus-Chriſt après ſon Baptême a célébré du moins *quatre* Pâques, & qu'il n'y a pas d'apparence que *Pilate* ait été envoyé à Rome par *Vitellius*, dès le mois de *Novembre* de l'an XXXVI. de nôtre Ere, puis qu'il n'arriva dans cette ville qu'après la mort de *Tibere*, & après le XVI. de *Mars* de l'an XXXVII. Il s'agit préſentement de Mr. *Le Clerc*, & c'eſt ſa ſolution qu'il reſte à examiner.

REPL.

REPL. de Mr. *Le Clerc.* " Pour „ moi, je croi, ou que *Joſeph* s'eſt „ trompé, ou qu'il y a une faute de „ Copiſte dans cet endroit, comme „ en pluſieurs autres; ou que *Pilate* „ demeura plus d'un an en chemin, „ ſous prétexte de maladie, ou autre„ ment, avant que d'aller à Rome, ne s'é„ tant pas hâté d'y aller rendre compte.

DUPLIQUE. Voilà trois *conjectures* également dénuées d'appui & de vraiſemblance. Il faut être, avoüons-le, réduit à de terribles extremitez, pour hazarder de tels dénouments, qui ne ſont d'ailleurs néceſſaires, que parce qu'on veut à tout prix ſoûtenir une hypothéſe autant deſtituée de preuves, que l'eſt le prétendu double commencement des années du Régne de Tibere. Il faudroit avoir d'autres motifs, pour accuſer d'erreur ou d'infidelité un Auteur comme *Joſephe*, ſur le témoignage duquel Mr. *Le Clerc* s'appuye lui-même, pour établir des faits arrivez pluſieurs années avant la naiſſance de cet Hiſtorien; au lieu que le retour de *Pilate* à Rome ſe fit la même année que *Joſephe* nâquit, ou peu de mois auparavant.

Pour ſoupçonner encore les *Copiſtes* d'avoir fait quelque erreur dans le

nombre des années de l'Intendance de *Pilate*, il faudroit avoir d'autres raiſons, que celles des beſoins de Mr. *Le Clerc*. Il eſt d'ailleurs certain, que l'ancien Traducteur Latin de *Joſeph* & *Euſebe* ont lû tout comme nous liſons aujourd'hui dans cet endroit-là.

Enfin, la derniére alternative de Mr. *Le Clerc* eſt bien plus inſoûtenable que tout le reſte. Car ſi les Gouverneurs des Provinces étoient obligez, par une Loi expreſſe, *quand leurs Succeſſeurs arrivoient dans la Province, d'en partir auſſi-tôt, & de ſe rendre dans trois mois* à Rome (a): *Pilate* accuſé de malverſation, & qui avoit reçu du Gouverneur de Syrie, dont il dépendoit, un ordre formel d'aller répondre de ſa conduite devant l'Empereur, auroit-il oſé, auroit-il même pû, ſous quelque prétexte que ce ſoit, demeurer *plus d'un an* dans ſon voyage, qui ſe pouvoit facilement faire dans un mois? D'ailleurs, *Joſephe* dit expreſſément, que *Pilate hâta* ſon voyage; εἰς ῥώμην ἐπείγετο.

REPONSE. de Monſieur *Le Clerc*.

„ Pourquoi, me direz-vous, avoir
„ recours à ces *conjectures*? Pour
„ ne pas donner le démenti à toute
„ l'An-

(a) *Dion.* Lib. LIII. p. 506.

„ l'Antiquité Chrétienne, ſur l'année
„ de la mort de Jeſus-Chriſt ; ce qui
„ me paroit trop dur. Car enfin, quoi-
„ que les Peres ne fuſſent pas habi-
„ les Chronologiſtes, ils pouvoient
„ fort bien avoir retenu l'année de
„ la mort de Jeſus-Chriſt, ſous le
„ Conſulat des deux *Geminus*, com-
„ me je l'a dit dans ma Diſſertation.
„ J'aimerois mieux donner le démen-
„ ti tout plat à *Joſeph*, s'il le falloit,
„ que de les traiter de la ſorte, pour
„ ne pas contredire un Hiſtorien auſſi
„ infidelle, que celui-là. Je ne me
„ ſouciérois pas trop de le contredire,
„ mais je ſerois bien fâché de contre-
„ dire St. Luc ; comme l'Auteur l'in-
„ ſinuë, (a) en conſéquence de ſon
„ raiſonnement.

REPLIQUE. Je ne ſuis point ſurpris, que le poli Mr. *Le Clerc* ſoit ſi diſpoſé à donner un *démenti tout plat* à un mort comme *Joſephe*, puiſqu'il en donne ſi facilement aux vivans, quoiqu'il ne puiſſe ſavoir s'ils *mentent* effectivement, à moins qu'il ne fût animé de quelque Eſprit ſurnaturel. Je

(a) Qu'eſt-ce que j'ai inſinuë ? Que Mr. *Le Clerc ſeroit bien faché de contredire St. Luc* ? C'eſt aumoins ce que ſignifie ſa phraſe. Mais il veut dire, que j'inſinuë qu'il contredit St. *Luc*. Sans s'arrêter à ce *galimathias*, on peut voir ci deſſus mes expreſſions.

Je ſerois bien plus ſurpris de ce que M. *Le Clerc* témoigne ici tant de tendreſſe pour les Peres, qu'il maltraite par-tout ailleurs; ſi je ne ſavois, qu'il n'a poit de principes, & qu'il approuve, ou blâme, ſeulement ſuivant les différens beſoins de ſon imagination, ou de la paſſion qui l'agite, quand il écrit ſur un ſujet.

Après tout, quoiqu'il ſoit fâcheux, pour des gens auſſi Orthodoxes que Mr. *Le Clerc*, de réjetter des choſes généralement approuvées de *tous les Peres*; il faut pourtant remarquer, ſur la matiére en queſtion, deux ou trois choſes, qui diminueront l'horreur, que Mr. *Le Clerc* voudroit faire croire aux Conſciences timorées, qu'il y a de *contredire* deux ou trois prétendus Peres, citez, après tant d'autres, par Mr. *Le Clerc*, & honorés ici ſous le tître artificieux de *toute l'Antiquité Chrétienne.*

1. Il eſt certain, & Mr. *Le Clerc* en convient, que les Peres en général, & encore moins ceux qu'il allegue, n'étoient point d'*habiles Chronologiſtes.*

2. Il eſt conſtant, malgré l'artifice de Mr. *Le Clerc*, que *toute l'Antiquité Chrétienne* n'a point dit que Jeſus-Chriſt

Chriſt fût mort le XV. de *Tibére*, ſous le Conſulat des deux *Geminus*. St. *Irenée*, par exemple, inſtruit par les Diſciples des Apôtres, & beaucoup plus ancien qu'aucun des autres Peres, quotez par Mr. *Le Clerc*, n'a point été de ce ſentiment. Ce Pere, dès environ le milieu du ſecond ſiécle, prouve, que Jeſus-Chriſt, après avoir reçû le Baptême à l'âge de *trente ans*, prêcha pendant pluſieurs années; & il dit même, qu'il mourut âgé d'environ *cinquante ans*, *comme*, ajoûte-t-il, *le témoignent l'Evangile* & TOUS LES ANCIENS, *qui ont fréquenté St. Jean dans l'Aſie.* (a) St. *Irenée*, comme l'on voit, appuye ſon témoignage d'un conſentement univerſel, ſans excepter perſonne. Mais ſans m'amuſer ici à rapporter tous les Peres, qui different de ceux que Mr. *Le Clerc* allegue, qu'il prenne la peine de conſulter le P. *Seneſchall*, (b) qui a rangé lés Auteurs ſuivant leurs différens ſentimens ſur cet article, & il verra, qu'il y a beaucoup plus d'Anciens Ecrivains pour les années ſuivantes, que pour l'an XXIX. de nôtre Ere, lequel Mr. *Le Clerc* a choiſi.

3. Des

(a) IREN. *Lib.* II. C. 38 - 40.
(b) *Trias Evangel.* Qu. III. cap. 3 - 6.

3. Des ſix Peres, produits par Mr. *Le Clerc*, il faut, ne lui en déplaiſe, en retrancher deux, du moins, St. *Irenée*, & *Jules Africain*. Celui-ci eſt certainement pour la XVI. (a) année de *Tibére*, & la XXX. ou la XXXI. de nôtre Ere; comme on le peut démontrer par toutes les preuves, qu'a données le P. *Seneſchall*; leſquelles je croi pourtant marquer l'an XXX. ſi l'on examine plus exactement les Calculs de *Jules Africain*. A l'égard de cet ancien Ecrivain, le premier Chronologiſte Chrétien que nous connoiſſions, Mr. *Le Clerc* ne devoit pas s'en fier au P. *Pagi*, dont les faux raiſonnemens ſont faciles à renverſer, quand on ſait un peu plus de Chronologie, que Mr. *Le Clerc*.

4. Il faut particuliérement obſerver, que le témoignage des principaux Peres, alleguez pour l'an XXIX. ne peut être regardé comme un témoignage *Hiſtorique*, fondé ſur quelque ancienne tradition. Car, outre qu'ils ne citent rien de ſemblable, il eſt viſible, que leur ſentiment eſt une pure production d'un raiſonnement, qui a pour

(a) Quoiqu'il y ait XV. dans le fragment cité par St. *Jerome*, on trouve pourtant XVI. dans le même fragment allegué en Grec par *Euſebe*, & ſur-tout dans un MS. de la Bibl. de l'Emp.

pour tout appui une fauſſe explication d'un paſſage d'*Eſaïe*, d'où ils inferoient, que Jeſus-Chriſt n'avoit *prêché qu'un an*. Joignant à cela l'autre hypothéſe, tirée de St. Luc, ſavoir, que Jeſus-Chriſt exerça ſon Miniſtére l'an XV. de *Tibére*; ils en concluoient, que Jeſus-Chriſt devoit être mort cette même année, ſous le Conſulat des deux *Geminus*. Enſuite, pour trouver le tems de la naiſſance de Jeſus-Chriſt, ſuppoſant qu'il n'avoit vêcu que les *trente ans* mentionnez dans St. Luc, les Peres joignoient ces XV. de *Tibére* à XV. autres du Regne d'*Auguſte*, & tomboient ainſi ſur l'an 41. ou 42. d'*Auguſte*, où ils fixoient cette naiſſance.

Pour être convaincu, que c'eſt-là certainement la maniére, dont ces Peres raiſonnoient, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur le paſſage de *Clement*, le premier témoin de Mr. *Le Clerc*. Après avoir dit, que Jeſus-Chriſt étoit né l'an XXVIII. d'Auguſte; (a) pour le prouver voici comme il raiſonne: *Que cela ſoit véritable, on le voit par l'Evangile de St. Luc, où il eſt écrit:* La

(a) Comptant à la maniére des Egyptiens, depuis la priſe d'*Alexandrie*, arrivée au mois d'Aout de l'an 724. de Rome.

La XV. année de l'Empereur *Tibére* la parole du Seigneur fut adreſſée à Jean fils de Zacharie ; & *enſuite* : Jeſus, quand il vint pour être baptiſé, avoit environ trente ans. *Et qu'il n'ait dû prêcher que pendant un an ſeulement, cela eſt auſſi écrit* : Il m'a envoyé pour prêcher l'an acceptable de l'Eternel. *C'eſt-ce que le Prophete & l'Evangile ont dit. Joignant donc* XV. *ans de Tibére, & XV. ans d'Auguſte*, (a) *on en fait les trente ans de Jeſus-Chriſt juſqu'à ſa Paſſion.*

C'eſt encore par le même faux raiſonnement, que *Tertullien fixe* le tems de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Mr. *Le Clerc* n'en diſconvient pas dans ſa *Diſſertation*, & cependant il prétend en même tems, qu'encore que *Tertullien* n'ait pas bien compris ce tems-là, il a ſû, par la Tradition des Anciens, ce qu'il dit ſur le tems de la mort de Jeſus-Chriſt. Mais je doute, que d'autres s'accommodent de ſemblables défaites, s'ils cherchent ſincé-

(a) Les Copiſtes ignorans ont mis, πεντεκαιδεκάτῳ ἔτει, au lieu des Lettres numerales ιέ, qu'il falloit exprimer par πεντεκαιδέκατον τῆ Τιβερίῳ, καὶ πεντεκαιδέκατον Αυγούστῳ. Notez en même tems, qu'il paroit de là viſiblement, que *Clement* compte les années de *Tibére* ſeulement depuis la mort d'Auguſte.

ſincérement la verité. Pour moi, je l'avouë, je ne puis regarder le témoignage de ces Peres ſur le pié d'une *Tradition Hiſtorique*, y ayant de ſi fortes raiſons, qui prouvent le contraire.

On peut donc rejetter leurs raiſonnemens ſur ce ſujet, ſans pour cela leur dire, qu'ils ont avancé des *menſonges*. Il ſuffit de ſoûtenir, qu'ils ont mal raiſonné, comme Mr. *Le Clerc* l'avouë, (a) touchant la *ſeule année* de Miniſtére, qu'ils attribuent à Jeſus-Chriſt après ſon Baptême. Par-là nous ne ſerons point obligez, ni de donner un *démenti* à *Joſephe*, comme le voudroit Mr. *Le Clerc*, ni de contredire St. *Luc*, qui s'accorde fort bien avec cet *Hiſtorien*, & qui n'a jamais ſemblé aux Peres, citez par mon Antagoniſte, compter les années de *Tibére*, autrement que dépuis la mort d'*Auguſte*. Si *Clement* avoit connu l'autre prétendu commencement du Regne de *Tibére*, il l'auroit inſinué du moins

(a) Tout tendre & reſpectueux qu'il eſt, dans ſa *Réponſe* à ma *Lettre*, pour les Peres, il ne laiſſe pas de dire dans ſa *Diſſertation*, que *Clement* a raiſonné d'une maniére *abſurde*, & que *Tertullien* a peché de même : *Nemo dubitet quin* ABSURDE *contraxerit* Clemens *tempus prædicationis & mortis Chriſti in unum annum Tiberii XV.* Diſſ. p. 513.

moins dans l'endroit, que je viens d'examiner, qui étoit ſi propre pour en parler.

Rep. de Mr. *Le Clerc.* „ Au „ reſte je n'ai aucune envie de diſpu- „ ter ſur ces matiéres; où l'on ne „ peut apporter que des probabilitez, „ & ſouvent très-légéres. Je ſouffre „ facilement, que l'on ſoit dans des „ ſentimens différens des miens, là- „ deſſus; & il eſt juſte auſſi „qu'on me „ permette de ſuivre celui qui me „ paroît le plus probable, ſans s'en „ prendre à moi, plûtôt qu'à ceux „ qui l'ont établi les premiers.

Replique. Si Mr. *Le Clerc* n'avoit point eu *envie de diſputer*, il n'auroit jamais écrit cette *Réponſe* à ma *Lettre*; il auroit de bonne-foi reconnû ſes bévûës; & il m'auroit remercié de les lui avoir fait connoître. Par cette conduite il ſe ſeroit épargné la honte des nouvelles fautes, que ſon opiniâtreté à défendre les premiéres lui a fait commettre: & il auroit montré, que ſincére dans la recherche de la verité, il la préfére aux flateuſes & vaines idées d'un vaſte ſavoir, d'un diſcernement toûjours juſte, & d'un jugement infaillible.

C'eſt certainement l'opinion, que Mr.

Mr. *Le Clerc* a trop légérement embraſſée, qui eſt uniquement fondée ſur de ſimples *probabilitez*, toutes *très-légéres*, comme il paroît aſſez par ce que j'en ai dit, ſans qu'il ſoit néceſſaire de m'y arrêter davantage. Au coutraire le ſentiment oppoſé a pour lui, 1. le témoignage exprès de St. *Luc*; 2. l'explication conſtante & uniforme qu'en ont donnée tous les Peres, qui n'ont jamais compté les XV. ans de *Tibére* autrement, que du tems de ſa ſucceſſion à l'Empire après la mort d'*Auguſte*; 3. la coutume, la pratique générale de tous les Hiſtoriens, & de tous les Monumens anciens; où l'on ne voit jamais le Regne de *Tibére* avoir d'autre *Epoque*; 4. la concurrence des autres caractéres, marquez par l'Hiſtorien ſacré, tel qu'eſt celui de l'*Intendance* de *Pilate*, dans la *Judée*, qui ne peut s'accorder avec l'*Epoque* défenduë par Mr. *Le Clerc*, qu'à l'aide d'un bon nombre de frivoles conjectures, comme le ſont celles de ſa *Réponſe*, examinées ci-deſſus, &c.

Que veut dire Mr. *Le Clerc* dans ſa derniére periode? Eſt-ce que j'ai montré *ſouffrir* fort impatiemment, qu'il ſuivît le ſyſtême du P. *Pagi*? Me ſuis-je mis en colere contre lui pour cela?

la? Ai-je voulu le *forcer* à rejetter ce ſyſtême, autrement que par des raiſons? N'en fait-il pas de même dans ſa *Diſſertation*, en diſputant contre l'autre parti? Lui ſembleroit-il fort raiſonnable, que ceux du ſentiment contraire vinſſent trouver mauvais qu'il eût écrit ſur cette matiére, & qu'ils lui diſſent en colere, *il eſt juſte qu'on nous permette de ſuivre le ſentiment qui nous paroît le plus probable*, &c.? Enfin *m'en ſuis-je pris* à Mr. *Le Clerc*, pour le fonds du ſyſtême, *plûtôt qu'à ceux qui l'ont voulu établir les premiers*? Ce que j'ai relevé plus particuliérement, ne ſont-ce pas des bévûës énormes, qui ne viennent que de lui, & non de ſes Guides, qu'il n'a pas ſû ſuivre ſans s'égarer, en voulant mêler ſes fauſſes luëurs avec leurs lumiéres?

Mr. *Le Clerc* voudroit-il nier, qu'il n'ait prétendu ajoûter de ſon crû quelques nouvelles découvertes? Sur la fin de ſa *Diſſertation*, il le dit expreſſement, & il s'en félicite. Il y en a principalement une, qu'il s'étonne d'avoir échapé à la ſagacité des Savans, qui ont traité cette matiére. Il eſt bon de l'examiner ici, pour tâcher de faire rentrer Mr. *Le Clerc* dans la véritable connoiſſance de ſa capacité,

&

& par conſéquent dans les voyes de l'humilité, qu'il a tant beſoin de pratiquer.

V. NOUVEAUX *exemples des bévûës commiſes, ſur cette matiére, par Mr.* LE CLERC.

Il aſſûre, (a) que ſuivant le *Cycle* Paſchal des Juifs, dans la *Table*, que le P. *Petau* en a donnée, (b) *la Nouvelle Lune de Niſan*, l'an XXIX. de l'Ere Vulgaire, tombe ſur le XI. *de Mars, qui étoit le V. de la ſémaine*, ou un Jeudi, & *que par conſéquent le XV. de la Lune fut le XXV. de ce même mois* de Mars, *& le V. de la ſémaine, auquel Jeſus-Chriſt célébra la Paque.* Voici les propres termes de Mr. *Le Clerc:*

„ Cùm verò hæc expendiſſemus, „ conjiceremuſque oculos in Cy- „ clum illum (c) LXXXIV. anno- „ rum, ex eo deſumſimus deſigna- „ tionem Paſchalium dierum per IV. „ annos Miniſterii Chriſti; & inve- „ nimus quidem Neomeniam Niſan „ ejus anni, quo mortuum diximus „ Chriſtum, incidiſſe in XI. Martii,



(a) *Harmon. Diſſertatio.* I. p. 514. 515.
(b) *In Epiphan. Hær.* LI. p. m. 158. T. 2.
(c) *Judæorum*, de quo antè locutus erat.

„ feriamque V. unde ſequebatur XV.
„ Lunam eſſe XXV. diem ejuſdem
„ Menſis, & quidem feriam V. quâ
„ Paſcha à Chriſto eſt celebratum, &c.

Mais en affirmant cela, Mr. *Le Clerc* fait pluſieurs lourdes fautes. 1. Il a mal pris l'année dans cette *Table* de *Petau*, dans laquelle le I. de *Niſan* tombe ſur le XI. de *Mars* l'an du *Cycle* Juif LXXIX. qui répond à l'année de la Periode Julienne 4741. Or cette année eſt l'an de nôtre Ere Vulgaire XXVIII. & non pas XXIX. comme Mr. *Le Clerc* le dit, par un de ces ébloüiſſemens, qui lui ſont ſi ordinaires dans les matiéres qu'il n'entend pas.

2. Il a pris les *Dominicales* de cette année XXVIII. pour trouver le jour de la ſémaine, qu'il a marqué; c'eſt à dire, qu'il a pris DC. au lieu de B. qui eſt la Lettre Dominicale de l'an XXIX. par laquelle Mr. *Le Clerc* lui même, dans la même page, (a) avoit dit, que le *ſecond d'Avril*, l'an XXIX. tomba ſur le VII. jour de la ſémaine. Ce qui eſt très-vrai, mais détruit ce ſecond paſſage, par une contradiction palpable, qui fait la 3. bévûë de Mr. *Le Clerc*.

3. Si

(a) *Harm.* 514. Col. I.

3. Si en effet l'an XXIX. le 2. d'*Avril* étoit le VII. *de la ſémaine*, il ne ſe peut pas que le XI. de *Mars* ait été le V. *de la ſémaine*, comme il l'ajoûte. Car le 1. d'*Avril*, ſuivant le premier paſſage de Mr. *Le Clerc*, étant le VI. de la ſémaine, il faut que le 31. & dernier jour de *Mars* précédent fût le V. de la ſémaine; que par conſéquent le 1. de *Mars* fût le III. de la ſémaine; & qu'ainſi le XI. ſoit le VI. de la ſémaine, & non le V. comme il l'aſſûre fauſſement.

Cependant Mr. *Le Clerc*, après toutes ces belles bévûës, s'applaudit modeſtement, des découvertes qui lui ſont particuliéres, & qu'il n'a point copiées d'après le P. *Pagi*: Ecoutons-le parler: (a) *Verùm ex antea dictis ſelegi ea tantùm, quæ inſtituto meo intelligendo ac confirmando planè neceſſaria viſa ſunt, eaque quantâ maximâ potui brevitate ac perſpicuitate expoſui*, & NONNULLIS ETIAM ANTEHAC, niſi fallor, INAUDITIS *illuſtravi ratiocinationibus. . . . . Igitur neque omnia, neque nihil* (NB.) *ex meis ſcriniis propoſui; at ſatis* LAUDIS *retuliſſe mihi videbor, ſi à vero minimè aberrarim; ſeu viâ tritâ, ſeu tramite*



(a) Pag. 515.

*mite minùs calcato ad id pervenero.*

Appliquons ici la réfléxion, que Mr. *Le Clerc* lui-même s'eſt aviſé de faire tout nouvellement, (a) au ſujet de Mr. *Noodt*, & que nôtre homme n'avoit pas aſſez bien étudiée auparavant. „ Il ne reſſemble pas en „ cela à certains Savans, [*tels que Mr.* „ *Le Clerc*] qui ne manquent pas de „ dire par-tout, où ils croyent avoir „ fait quelque découverte, que *perſonne n'avoit dit cela avant eux, ou* „ *qu'ils ſont les premiers qui s'en ſont* „ *apperçus*; quoique ce ſoient ſouvent de TRES GRANDES BAGATELLES, pour ne pas dire des „ BEVUES. Il vaut infiniment mieux, „ que les Lecteurs eux-mêmes s'apperçoivent de ce qu'il y a de nouveau, & en faſſent l'honneur à l'Auteur, que s'il avoit ſoin d'en avertir.

Ce qu'il y a de fâcheux pour le ſavant Mr. *Le Clerc*, c'eſt que, pour l'ordinaire, ce qui ſe trouve de *nouveau* dans ſes Livres ſont de groſſiéres erreurs, ſoit qu'il *avertiſſe* de ſes découvertes, ou que ſes Lecteurs les apperçoivent d'eux-mêmes. J'en ai déja donné pluſieurs preuves; & j'en don-

(a) *Bibl. An. & Mod.* T. V. P. I. p. 184.

donnerai bon nombre d'autres, ſi Dieu me conſerve la vie. Je ſuis de beaucoup plus jeune que Mr. *Le Clerc*, & ſuivant le cours de la nature, je puis, avant ou après ſa mort, m'aquiter de ma promeſſe, pour le démaſquer à ceux qui ne le connoiſſent qu'à demi. Je le dois à la vérité, au Public, & à la correction de Mr. *Le Clerc* lui-même, que j'aime aſſez chrêtiennement, pour tâcher de l'amener à la reſipiſcence, s'il eſt poſſible. En attendant, je prie Dieu de bon cœur, qu'il lui pardonne les injures qu'il m'a dites.

## ARTICLE V.

* *Réponſe de Monſieur de* ROSEL BAUMON *à quelques Objections d'un* ANONYME, *contenues dans le* VII. *Article du* TOME IX. *de cette* HISTOIRE CRITIQUE, *&c.*

# MONSIEUR,

Je trouve dans le *Neuviéme* Tome de vôtre *Hiſtoire Critique*, qu'un Auteur Anonyme attaque trois ou quatre obſervations, qui ſont partie d'une de mes Diſſértations, inſerée dans le *Septiéme* Tome de la même *Hiſtoire Critique*. Il combat avec aſſez de chaleur ces remarques, qui dans le fonds ne ſont pas d'une grande conſéquence.

I. L'Anonyme refute d'abord l'explication de cet endroit d'*Horace*, Od. 6. liv. 1.

Sectis

* Les loix de l'équité veulent que nous publiïons la *Défenſe* de Mr. de *Roſel Baumon*, & l'Agreſſeur ne ſauroit, raiſonnablement, s'en formaliſer. Du reſte, nous en demeurons là ; car ce *Journal* n'eſt pas deſtiné à perpetuer les Diſputes.

Sectis *injuvenes unguibus* acrium,

que j'ai propoſée. Mais avant que de ſe déclarer pour la correction du Dr. *Bentley*, qu'il appelle *certiſſimam*, il auroit dû, ce ſemble, établir, que le texte d'*Horace* eſt corrompu, & qu'il eſt impoſſible de lui trouver un ſens raiſonnable. Je ne puis plus douter, que mon explication n'ait eu l'aprobation de pluſieurs ſavans Critiques. Si malheureuſement celle de l'Anonyme lui manque, on n'en ſauroit pourtant conclure que le texte d'*Horace* ſoit alteré. Ainſi, je ſerois en droit de m'en tenir là. Mais je ne puis m'empêcher de dire ici, que *ſtrictis* du D. *Bentley*, & *acrium*, ſe trouvant dans le même vers, l'un de ces deux mots y ſeroit de trop. S'il s'y agiſſoit des effets de la jalouſie de deux rivales, alors *ſtrictis* & *acres* pourroient aller enſemble. *Horace*, Od. 20. liv. 3. dépeint cette ſorte de jalouſie comme une véritable fureur. Mais lors qu'il eſt ſeulement queſtion de repouſſer les attaques d'un amant, il donne une tout autre idée du couroux & des efforts du beau ſexe. J'en prens à témoin le *digito malè pertinaci*, Od. 9. liv. 1. & le *facili ſævitia*, Od. 12. liv. 2.

*Sectis*, que l'on voudroit ôter du paſſage d'*Horace*, en fait toute la *fineſſe* & tout le *ſel*. Il marque que ces filles qui ſe montrent ſi animées à repouſſer les attaques de leurs amants, employent contr'eux des armes qui ne ſauroient leur faire beaucoup de mal. L'Anonyme ſemble n'être pas entré dans ma penſée, qui pourtant eſt exprimée d'une maniére aſſez claire; mais les préjugez font ſouvent trouver, dans les expreſſions de celui qu'on s'eſt propoſé de critiquer, ce qu'il n'a ni dit ni penſé.

II. L'Anonyme attaque en ſuite ma remarque ſur ce paſſage, Od. 8. du même livre;

——— *cur apricum*
*Oderit campum*, patiens *pulveris*, *atque ſolis*?

Il dit, que la démangeaiſon de corriger m'a porté à ſoûtenir fortement, qu'au lieu de *patiens*, *Horace* avoit écrit *impatiens*. " *Prurigo emendandi, etiam* „ *quæ recta & ſana ſunt, videtur im-* „ *puliſſe nuper Roſellum, ut impatiens* „ *hic ſcriptum fuiſſe ab Horatio conten-* „ *dat.* Ce ſont là les termes de l'Anonyme, & voici comment je m'étois exprimé. ' *Horace n'auroit-il point*

„ *écrit*

„ *écrit* impatiens, *pour* non patiens
„ pulveris, *puis que la meſure du vers*
„ *eſt la même? Ce n'eſt pourtant là qu'une conjecture, mais elle n'eſt pas ſans fondement.* Peut-on appeller cela *contendere* ?

L'Anonyme veut auſſi, que je donne au mot *patiens* une explication differente de celle que les Commentateurs lui donnent. Mais, c'eſt à quoi je n'ai aſſûrément jamais penſé; je n'ai même rien dit qui dût m'en faire attribuer la penſée. *Si enim*, ajoute-t-il, *impatiens ſit pulveris & ſolis, quæ cauſa, quæro, cur non oderit campum* ? Mais ai-je encore rien avancé, qui pût fournir le moindre prétexte à une queſtion de cette nature ? au contraire, ſelon moi, *impatiens*, & *oderit campum*, *pari paſſu ambulant.*

Je n'ai ſoupçonné qu'*Horace* avoit écrit *impatiens*, que parce que la leçon de *patiens* engage à ſupléer au texte ces mots, *cùm ſit*, ou *cùm fuerit*, ou bien *cùm poſſit*, paroles qu'il faut auſſi ſousentendre en d'autres endroits de l'Ode, où l'*Ellipſe* ne ſemble pourtant pas convenir. A cette raiſon j'ai ajouté que *Sybaris* eſt dépeint ſi amoli, qu'il ne devoit plus,

ce ſemble, être regardé comme *patiens pulveris*. Enfin, l'erreur du Copiſte ayant pû facilement arriver à cauſe de l'*éliſion*, j'ai ſoupçonné qu'*Horace* avoit employé un terme qui ne laiſſoit rien à ſuppléer, & qui me paroiſſoit plus naturel que celui qui eſt dans le texte.

Ce qui me ſurprend le plus, c'eſt que l'Anonyme, qui me blâme ſi fort d'avoir oſé propoſer un ſimple doute, & qui traite ma conjecture d'imagination, contraire au bon ſens, aquieſce ſans peine à tous les changemens que le Dr. *Bentley* croit devoir être faits au texte de la même Ode. Changemens pourtant, dont on ne ſauroit diſconvenir qu'on ne puiſſe fort bien ſe paſſer.

III. La troiſiéme de mes remarques, refutée par l'Anonyme, regarde l'explication que je donne au *gelu acuto* de l'Ode qui ſuit. J'avois dit dans ma remarque, que les Commentateurs avoient été fort embarraſſez à trouver la raiſon de l'épithete *acuto*. *Horace* eſt, peut-être, auſſi le ſeul Auteur qui ait dit *gelu acutum*. A l'égard de *frigus acutum* ou *acre*, & de même, de *ſole*, les exemples n'en ſont point rares; on pouvoit ſe diſpen-

penſer de les rapporter, perſonne ne les ignore, ni ne les conteſte. J'ai conſulté le Treſor de la Langue Latine, où, ſur *frigus*, & ſur d'autres mots, les authoritez que l'Anonyme raporte ſe ſont d'abord préſentées; mais je n'ai trouvé d'autre *gelu acutum* que celui d'*Horace*.

Ce *gelu acutum* ne peut être entendu ni du froid, ni *de gelicidio*, pour me ſervir du terme de COLUMELLE. *Gelu* eſt mis là, *pro glacie, qua flumina conſtiterint.* Or on ſait, que rien n'eſt moins *pointu* que la glace, ſur laquelle il eſt aſſez ordinaire de voir gliſſer. Perſonne encore n'ignore que lors qu'on manie la glace, elle engourdit plûtôt les mains, qu'elle ne leur fait ſentir des piqueures. C'eſt en refléchiſſant ſur tout cela, que je n'ai pû comprendre que *acutum*, joint à *gelu*, pût ſignifier *pointu*, *piquant*. Je lui ai donc donné la ſignification que l'ancien Commentateur *Torrentius* & M. *Dacier* ont, en d'autres paſſages, donné au même mot.

J'avouë que la penſée de *Baxter*, qui dit, qu'*Horace* a écrit *acutum gelu, quia glaciei fruſta ſtabant erecta*, m'a depuis frapé, & que j'abandon-

nerois ſans peine mon explication, pour me ranger à celle de ce Commentateur. J'ai ſouvent vû les riviéres un peu rapides ſe glacer, comme *Baxter* le dit ; la glace eſt unie aux bords de la riviére, mais dans l'endroit du courant de l'eau, on ne voit qu'inégalitez, & inégalitez pointuës. C'eſt là ce qu'*Horace* a fort bien pû nommer *acutum gelu*, qui s'eſt formé du courant de l'eau, & *quo flumina conſtiterint.* En ſuivant l'explication de *Baxter*, je ne me raprocherai point de l'interprétation commune, que l'Anonyme tâche de défendre, mais que la nature de la glace, à qui *Horace* Od. 9. liv. 2. donne l'épithete d'*iners*, rend, à mon avis, inſoutenable.

IV. L'Anonyme, enfin, ſe récrie, ſur ce que Od. 16. de ce premier liv. j'ai ſoûtenu, que par *tremendo Jupiter ipſe ruens tumultu*, il falloit entendre la *tempête*, & non pas le *tonnerre*. On ne me conteſte pourtant pas, que *tumultus* ne ſoit ſouvent mis pour déſigner les *tempêtes*. On ſait que les Poëtes les exprimoient auſſi par les *vents*, par les *pluyes*, & par le *mauvais tems* : le terme χειμὼν ſignifie également l'*hiver* & la *tempête*.

Il

Il n'eſt pas moins certain, que *Jupiter* eſt de même ſouvent mis pour l'*air*. Quant à *tremere*, on voit dans ce paſſage, Od. 27. liv. 3.

——— & trementes
*verbere ripas*,

qu'il eſt auſſi employé pour marquer les effets de la tempête.

*His poſitis*, j'ai pû interpréter avec plus de fondement toutes ces expreſſions de la tempête, que l'Anonyme n'a pû entendre le *ſævus ignis* du même paſſage d'*Horace* de la foudre. Comme il a vû que, dans ce paſſage, le tonnerre ſeul ne voudroit rien dire, puis que les Anciens n'ont jamais apliqué au tonnerre ſans foudre, *ruere*, au lieu qu'*Horace*, Od. 17. liv. 3. a dit, *demiſſa tempeſtas*, il a cru que par *ſævus ignis*, il devoit entendre la foudre. Mais quoique l'épithete *ſævum* convienne à *fulmen*, on n'en ſauroit pourtant conclure, que *ſævus ignis*, ſeul, deſigne la foudre. Auſſi dans les paſſages que l'Anonyme produit, *ſævus* ſe trouve joint avec *Jovis ignibus*, ou avec *fulmen*.

L'Anonyme s'eſt ſi bien trompé ſur cet article, que dans deux deſcri-

ſcriptions d'*Horace*, preſque ſemblables à celle du paſſage en queſtion, les mots *ignis* & *ignes* ſont mis ſeuls. Dans ces deſcriptions, ces mots n'ont rien de commun avec la foudre, comme on le verra lors que je les raporterai. Comment en effet s'imaginer, qu'un *Payen* fût détourné du deſir de ſatisfaire une paſſion, par la crainte qu'il ne vînt à tonner dans le tems qu'il chercheroit à la ſatisfaire? Ce Payen pourroit bien, par ſurpriſe, être épouvanté au ſeul bruit du tonnerre; mais la crainte d'entendre tonner n'avoit garde de lui venir dans l'eſprit, comme un peril qui devoit l'empêcher de ſatisfaire ſa paſſion.

L'Anonyme veut qu'*Horace*, dans l'Ode dont il s'agit, ne parle que de la colére des amants; mais à la premiére lecture de l'Ode on ſera convaincu qu'il parle des effets de la colére en général. J'ai relevé la difference que les Anciens, & *Horace* ſur-tout, faiſoient du tonnerre d'avec la foudre. L'Anonyme n'a pas voulu entrer là-dedans; il s'eſt contenté de dire, en parlant de moi: „ *Quædam præterea de fulminibus*, „ *quæ nemo ignorat, interſerit, nec*

„ *quæ*

„ *quæ quid hic faciant video.* Je dirai la même choſe des authoritez qu'il raporte ; elles ne m'aprennent rien de nouveau, & ne m'en font pas mieux entendre *Horace.* Expliquons donc *Horace* par *Horace* lui-même. S. 1. liv. 1. verſ. 38. & 39. il dit à l'*avare* :

——— *cùm te neque fervidus æſtus*
*Demoveat lucro, neque hiems*, ignis, mare, ferrum.

Ep. I. liv. 1. verſ. 45. & 46. il dit de même au marchand trop âpre au gain :

*Impiger extremos curris, mercator, ad Indos,*
*Per mare pauperiem fugiens, per ſaxa, per* ignes.

Si après avoir raporté ces paſſages paralleles d'*Horace*, où il n'eſt fait aucune mention du tonnerre ni de la foudre ; je cite encore l'endroit ſuivant de la premiére Elegie de *Tibulle*,

——— *ſit dives jure furorem*
*Qui maris, &* triſtes *ferre poteſt pluvias* ;

ce n'eſt pas que j'aye beſoin, contre l'Anonyme, de l'authorité de *Tibulle* ; mais j'ai quelque choſe à dire ſur le *diſtique* que je viens d'en raporter. *Nico-*

*Nicolas Heinſius*, célébre Critique, a crû que dans ce diſtique, au lieu de *pluvias*, qui ſe trouve dans tous les Mſſ. il falloit lire *hyadas*. M. *De Broekhuyſe* a ſi fort aprouvé ce changement d'*Heinſius*, qu'il a fait paſſer l'*hyadas* dans le texte de *Tibulle*. J'en ſuis ſurpris : *hyadas* eſt à la vérité plus beau & plus poëtique que *pluvias*. C'eſt-ce qui fait auſſi qu'il n'eſt nullement vraiſemblable qu'on ait tiré du texte de *Tibulle*, *hyadas*, pour y mettre *pluvias*. Il y a plus que tout cela. Par la même raiſon, qu'on ne dit point *triſtes pluvias*, en parlant des orages qui arrivent ſur mer, on ne dit pas non plus *triſtes hyadas*, lors qu'il s'agit des orages qu'on eſſuye ſur terre. Or ſi l'on fait bien attention au diſtique de *Tibulle*, & à ce qui précéde, on trouvera, que par *triſtes pluvias*, mis immédiatement après *furorem qui maris*, le Poëte a voulu marquer les injures de l'air, auxquelles ceux qui courent le monde pour s'enrichir ſont expoſez ſur terre. La beauté de l'expreſſion, & ſur-tout les *triſtes hyadas* d'*Horace*, Od. 3. liv. 1. ont fait trop d'impreſſion ſur les deux habiles Critiques déja nommez. C'eſt par là, ſans doute, qu'ils

qu'ils ne ſe ſont pas aſſez attachez à examiner le ſens des paroles de *Tibulle*, où je crois que *pluvias* doit être remis.

Au reſte, l'Anonyme reproche à Mr. *Dacier* ſa remarque ſur le mot *ferire*, Od. 3. liv. 3. Mais le *quidam Roſellus*, le *novus Cenſor*, (comme il parle, après avoir, ſans détour, traitté Mr. *Dacier* d'*ineptus*,) avoit déja, dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, défendu l'expreſſion de *ferire* contre Mr. *Dacier*, ce fut en l'année 1710. ou 1711. Je paſſe à d'autres obſervations.

V. *Theodore Goral* a crû, avec beaucoup de raiſon, que dans cet endroit de l'*Ætna* de *Cornelius Severus*,

*Noſſe quid impediat ventos, quid nutriat ignes:*
*Unde repentè quies*, & multo *fœdere pax ſit*,

il y avoit une faute au mot *multo* du ſecond vers; & au lieu de *multo*, il a dit, qu'il ſeroit mieux de lire *inito*.

Le P. *Oudin* Jeſuite, dans une Diſſertation qu'on trouve dans le Mois de Mars 1714. des *Mémoires de Trevoux*, pag. 485. a relevé, que la ſeconde ſyllabe de *inito* étoit breve, & a ſubſtitué à *multo*, *inulto*. Il fonde

*inulto*

*inulto* ſur ce que les Etres inanimez ne pouvoient pas, comme les *Humains*, remettre aux Dieux la vengeance de l'infraction des traitez. A dire le vrai, *inulto* ne me ſatisfait point, & j'aime mieux croire que le Poëte avoit écrit *multo*. A l'égard des cauſes naturelles, comme les vents, les feux, *fœdus* & *pax* n'eſt autre choſe qu'une ceſſation de bruit, de déſordre, de fracas. C'eſt-ce qu'*Horace* a fort bien exprimé, lors qu'en marquant de quelle maniére le calme ſuccéde à la tempête, Od. 12. liv. 1. il a dit,

*Defluit ſaxis agitatus humor,*
*Et minax (quod ſic voluere) ponto*
*Unda* recumbit.

La ſuſpenſion de choc & de combat entre les vents & les feux ne ſauroit arriver ſans un grand ſilence. L'interruption donc de bruit, cet accord des cauſes naturelles, qui ne ceſſent d'être en guerre que par le ſilence, eſt veritablement *multum fœdus*.

L'illuſtre Mad. *Dacier* a remarqué, ſur l'Ode 56. d'*Anacreon*, que les Anciens ont loüé la voix des Cygnes, *parce qu'elle paſſe par un cou fort long & tortu; ce qui la rend capable de diver-*

*diverſes flexions.* PLINE avoit avancé la même choſe. *Servius*, ſur cet endroit de l'Æn. liv. 7. verſ. 699.

*Cum ſe è paſtu referunt*, & longa *canoros*
*Dant per* colla *modos*.....

raporte le paſſage de *Pline*. Mais cette penſée des Anciens n'avoit aucun fondement dans la nature; témoin les *Gruës*, dont le cou n'eſt pas fort different de celui des *Cygnes*, & dont on ne s'aviſe pourtant pas de vanter le chant. On aſſûre même, qu'en fait d'orgues, les tuyaux les plus courts forment le ſon le plus mélodieux. *Gregoire de Nazianze*, dans la 34. Oraiſon, attribuë le chant des *Cygnes* au battement de leurs aîles dans les airs; *Zephyris inter pennarum calamos ſibilantibus*. Imagination ridicule, s'il en fut jamais. Les *Cygnes* ne chantent point; & les Poëtes ne leur ont aparemment attribué la douceur du chant, & ne ſe ſont donnez le nom de *Cygnes*, que parce que les *Cygnes* étoient conſacrez à *Apollon*, le Dieu de la Poëſie & du Chant.

VI. Les plus petits fronts, chez les Anciens, étoient eſtimez les plus beaux. *Ce goût*, dit M. de *Longepierre*,

*pierre*, dans ſes ſavantes Notes ſur *Anacreon*, *peut-être leur venoit-il de ce qu'ils regardoient les cheveux comme un grand ornement, & qu'un grand front en paroît moins garni qu'un petit, & a quelque raport à un front chauve.* Il fonde ſa conjecture, principalement, ſur ce paſſage d'*Horace*, Ep. 7. liv. 1.

——— ——— *reddes*
*Forte latus, nigros* anguſta fronte *capillos.*

Mais à l'égard de ce paſſage d'*Horace*, il eſt certain, que le Poëte y rapelle moins ſes cheveux noirs, pour marquer qu'il avoit le front agréable, que pour dire qu'il n'étoit plus jeune, qu'il avoit griſonné ou blanchi. La conjecture de M. de *Longepierre*, toute ingénieuſe qu'elle eſt, ne peut donc nous aprendre la raiſon du goût des Anciens, à l'égard des petits fronts; d'autant plus que celles qui ne manquoient pas de cheveux, *frontem tamen nimbis imminuebant.* Il en a été de ce goût-là, comme de certains goûts modernes, dont il ſeroit bien difficile de pouvoir rendre raiſon.

Mais à propos de *frons anguſta*, pour un *beau front*; cette expreſſion me confirme dans la penſée où j'étois

tois déja, que dans cet endroit des Triſtes d'*Ovide*, liv. 3. Eleg. 7.

*Iſta* decens facies *longis vitiabitur annis*,
*Rugaque in* antiqua *fronte ſenilis erit*,

il s'eſt gliſſé une erreur de Copiſte. Ce n'eſt point ſur l'aſſemblage d'*antiqua* avec *ſenilis* dans le même vers, que j'ai crû qu'il y avoit là une faute, puis qu'*Horace* Epo. 5. pour marquer un âge de crepitude, a dit, *vetus ſenectus*. Mais on a obſervé que les Auteurs Latins n'employoient pas le mot *antiqua*, pour marquer l'âge avancé du beau ſexe. M. *De Broekhuyſe* en a fait une note, ſur ce vers de *Properce*, liv. 2. Eleg. 19.

*Et ſi ſæcla forent*, antiquis grata *puellis*.

Où par *antiquis puellis*, il faut entendre les Héroïnes *des tems jadis*, & non pas les *vieilles filles*, comme a traduit l'Abbé *De Marolles*. D'ailleurs, comme *Ovide* a joint dans le premier Vers l'épithete *decens* à *facies*, il eſt fort vraiſemblable que dans le ſecond il avoit joint celle d'*anguſta* à *fronte*. La plûpart des Interprêtes veulent que *Perilla*, à qui l'Elegie eſt adreſſée, fût fille d'*Ovide*; mais feu Mr. *Le Fevre* a rejetté cette penſée, conſide-

ſiderant *Perille* ſeulement comme l'éleve d'*Ovide* ; & je croi que ce ſentiment-là auroit aujourd'hui beaucoup de partiſans.

VII. Dans le diſtique ſuivant de *Properce* de l'Elegie que j'ai déja citée ,

*Certus eras eheu! quamvis nec ſanguine aviti*
*Nobilis, & quamvis non ita dives* eras,

il y a auſſi, ce ſemble, une faute, quoique perſonne n'y ait encore pris garde. En effet, qu'auroit pû dire la Maîtreſſe de *Properce* de plus ridicule, que ce que ce diſtique lui fait exprimer? Eſt-ce une choſe fort extraordinaire, qu'un amant, qui n'eſt ni d'une naiſſance fort illuſtre, ni fort riche, ſoit pourtant fidelle à ſa Maîtreſſe? A-t-on jamais dit, que la nobleſſe & les grands biens fuſſent de ſûrs garands de la fidélité d'un amant? *Properce*, dans la même Elegie, dit tout le contraire.

Il eſt d'ailleurs remarquable, qu'on ne convient nullement que *Properce* fût né roturier. Divers Auteurs ont dit que ſon pere étoit Chevalier : à l'égard des biens, il eſt vrai que ſon pere lui en avoit peu laiſſé ; mais étant bel

bel eſprit, homme qui ſavoit fort bien le monde, & l'un des favoris de *Mæcenas*, il pouvoit en avoir aquis, auſſi-bien qu'*Horace*.

Il eſt donc clair que c'eſt d'elle-même que *Properce* fait parler ſa Maîtreſſe, qu'il lui fait dire, que quoiqu'elle n'eût ni naiſſance ni beaucoup de bien, *Properce* lui avoit pourtant été fidelle. Ainſi, au lieu d'*eras*, mis à la fin du ſecond vers, il faut, à mon avis, lire *eram*. C'eſt l'*eras* du premier vers qui a donné lieu à l'altération d'*eram* dans le ſecond. Cette Maîtreſſe de *Properce*, chantée dans ſes Ouvrages, ſous le nom feint de *Cynthia*, & dont le véritable nom étoit celui d'*Hoſtia*, étoit aparemment une perſonne peu conſidérable par ſon rang & par ſa fortune. Je finis ma Lettre, qui n'eſt déja que trop longue, en vous renouvellant les aſſûrances du parfait attachement avec lequel je ſuis,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très obéïſſant ſerviteur,
DE ROSEL BAUMON.

*A Berlin le* 30. *Août* 1715.

Mon-

Monſieur *Deſvignoles* vient de m'envoyer le billet obligeant que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & dont je vous remercie du meilleur de mon cœur. Ma Replique au *Batave* étoit déja copiée.

---

## ARTICLE VI.

‡ OBSERVATIONS *Critiques d'un* ANONYME, *ſur quelques endroits d'*HORACE, *où l'on refute* Mrs. DACIER, DE ROSEL BAUMON, & LE CLERC, *&c.*

I. HORATIUS, Lib. I. Od. 20.

*Vile potabis modicis Sabinum Cantharis.*

Dacierius *vile vinum* vertit *méchant vin.* Perperam certè; neque enim tam malum vinum Sabinum erat, neque Poetæ conveniret vocare Mæcenatem ad vinum non bonum. Sed *Sabinum* non æque probabatur luxurioſis

‡ C'eſt là la ſuite des *Remarques* qui font le VII. *Article* du IX. Tome de ce *Journal*. Quoiqu'il y ait déja pluſieurs mois, que l'*Inconnu*, qui en eſt l'Auteur, nous les a envoyées, nous n'avons pourtant pû les publier qu'à préſent.

rioſis & delicatis gulis, ac Cœcubum & Calenum. Rectius ergo Acro vile exponit *minoris pretii*, quod ſcilicet tanti vendi non ſolebat, propter obviam ejus copiam & abundantiam, cùm Cœcubum ac Calenum majori pretii venirent. Ita & Servius ad Virgil. 1. Georg. 227. *vile eſſe* ait *omne quod abundat.* Quod tamen nihil prohibet, quominùs bonum quid ſit. Ita *cibus vilis* Horatio 11. Satyr. 11. 15. *viles conchæ* II. Sat. IV. 28. Propert. IV. 1. 21.

*Ducebant macræ* VILIA SACRA *boves.*

Id eſt inſtrumenta ſacra ex materia non pretioſa facta. Et Columella lib. III. cap. 2. *Si ſordidus aut vilis eſt, feraciſſimam quamque ſerere conducit, ut multiplicatione frugum reditus augeatur.* Sed hæc notiſſima & obvia. Extenuat ergo per modeſtiam Poëta vinum ſuum, quod revera bonum ſatis erat, & quo ſe irrigare ſolitus erat Horatius, Lib. I. Od. IX. 7. Sed quod, quia minoris vendebatur, & vulgare magis erat, præ Cœcubo, Caleno, Falerno & Formiano, à lautioribus ſpernebatur. Neque credendum eſt auſterum etiam fuiſſe; nam Lib. III. Od. 29. invitans etiam Mæcenatem, *lene merum* apud ſe eſſe jactat. Et ita, quia

gratæ ſæpe divitibus vices, & faſtidioſam libenter deſerunt copiam, audet nunc Mæcenatem, aſſuetum rariſ & pretioſiſſimis vinis, ad *vile vinum* vocare, quia ipſius vires non ferebant Cæcuba & Falerna vina præbere: contento enim ſuis Sabinis, non *Læſtrigonia Bacchus in amphora langueſcebat.* Addit deinde, *modicis cantharis*; quos rectè Porphyrio pro *parvis* eſſe poſitos obſervat, quamquam id culpent plurimi, inter quos Vossius, lib. I. de *vitio ſermonis*, cap. 33. Sed tuetur rectè *Vorſtius* ad Præfationem Valerii Maximi. Cujus exemplis hic locus addi poterit, ut & *modica patella* ex Lib. I. Ep. v. 2. & *modica pocula* II. Sat. vi. 70. Præterea, ut vinum ſuum *vile* commendaret, dicit illud non eſſe temerè coëmtum, ſed quod ipſe *teſtâ conditum leverat*, eo anno quo applauſum fuerat Mæcenati. Ad vetuſtum jam ergo, & mólle ætate factum, (nam recens Sabinum fuiſſe peſſimæ notæ ex *Martiali* Lib. X. Epigr. 49. apparet) vocat, ita ut ipſe quadrimum ſibi depromi jubet, Lib. I. Od. 9.

In eadem *Ode* rectè, meo judicio, Cl. Bentlejus præfert *clare Mæcenas eques.* Cujus epitheti ea vis & ratio

eſt

eſt, ut, cùm propriè *clariſſimus* Ordo eſſet Senatorius, Mæcenas tamen, qui intra Equeſtrem judicio ſuo & voluntate conſtiterat, eum ſplendorem erat conſecutus, quem alii ex Senatoris Ordine ſummis honoribus uſi. Ita ut huic Equiti tantùm, ſed illuſtri & claro, idem ille plauſus in Theatro eſſet datus, qui non niſi Conſulibus & Principibus in Republ. viris, ubi Theatrum ingrederentur, dari ſoleret. *Dacierius* autem totum epitheton neglexit, non aſſequens cur *clarus* dici poſſet, & familiare nimis putans, ſi vertiſſet *mon cher Mecenas*, quia ſcilicet ita Pariſiis Regis amicos compellare nefas foret.

II. Ode ſequenti XXI. *Roſellus*, non ſola modò emendandi loca, quæ nullo modo ſunt contaminata, prurigine, ſed fortè etiam ex gentis & vitæ ſuæ more, fingit ſibi Auguſtum eodem numero & loco Romanis fuiſſe, quo Ludovicus Magnus Gallis, aut alii hodie Reges ſubjectis ſuis habentur, qui perſtricti fulgore Regiæ Majeſtatis, tantam illis reverentiam deberi credunt, ut ſi quis eorum nomen, ſimul cum populo, uno verſu includeret, protinus reus imminutæ Majeſtatis poſſet agi. Hoc men-

te ſua volvens *Roſellus*, non ferre poteſt Horatiana illa :

*Hic bellum lacrimoſum, hic miſeram famem,*
*Peſtemque à populo & Principe Cæſare, in*
*Perſas atque Britannos*
*Veſtra motus aget prece.*

Et legendum eſſe contendit,

PESTEMQUE A POPULO, PRINCIPE
CÆSARE, IN
PERSAS, &c.

Hàc autem præcipuè ratione nititur, quia ita Auguſtus cùm populo in ordinem redigeretur ; quod ipſe intolerandum videtur ; æque ac ſi quis hodie à Deo precibus contenderet, ut mala illa à *Populo Gallico & Ludovico averteret.* Cùm ſufficere deberet precari, ut à Ludovico averruncaret; cùm certum & fixum ſtare debeat, ſalvo Rege, populum quoque ſalvum fore, nec bellum, nec famem, nec peſtem ſenſurum. Sed nihil vidi magis abſurdum ; ſciunt enim Eruditi, Auguſtum nihil Regii, certè quod ſpeciem præberet, affectaſſe, ſed nomine *Principis* contentum, ſe non exemtum populo voluiſſe videri, ſed ejus partem, verùm primam & principem, haberi. Quare ineptè

ineptè quoque *Principe Augusto* vertit, *sous le Regne d'Auguste.* Hinc jam in omnibus formulis, tam laudum, quàm precum & votorum, nullam novi, nisi quæ Principem cum suo populo conjungeret. Vultne exemplum *Rosellus*? ex ipso Horatio capiat, qui Lib. I. Ep. 16. ad Quinctium ita scribit:

*Si quis bella tibi terrâ pugnata marique*
*Dicat, & his verbis vacuas permulceat aures,*
*Tene magis salvum populus velit, an populum tu,*
*Servet in ambiguo, qui consulit & tibi & urbi*
*Juppiter.*

Ubi egregiè describit & tangit adulatores viles, qui si talia occinerent Quinctio, ille minime, Horatio judice, tam fœdam adulationem admittere deberet. Quare verò? quia hæc soli Augusto conveniunt. Addit enim:

——— *Augusti laudes agnoscere possis.*

An non hinc quoque illud Horatii votum, Lib. I. Od. 2.

*Lætus interis Populo Quirini,*

ita conceptum credi potest; &

*Hic ames dici Pater atque Princeps?*

Præterea, ſi jam tanta fuiſſet majeſtas Principis eo tempore, videri poſſet Poëta, etiam ſi ex Roſelli ſententia locutus eſſet, eam imminuiſſe, quòd vel mentionem populi feciſſet, cùm debuiſſet preces ita concipere, ut peſtem, &c. à ſolo Principe ageret in Perſas, &c. quia ſalute Principis, ſalus populi continetur, ut adulandi arte præclarus Meſſala apud *Sueton.* Aug. 38. cùm nomen *Patris Patriæ* ex Senatuſconſulto illi deferret; quod imitatur Plinius, Lib. X. Epiſt. 44. Altera ratio adhuc infirmior, quia mali ominis. Nam ſi hoc procederet, numquam liceret Deos precari, ut quæcumque mala à Principe averterent: quod abſurdum. Et quod in Carmine Seculari nihil tale occurrere ait, qui meus eſt ſtupor, non capio, cùm ibi apertè vota Poëta ſuſcipiat, & pro populo & Cæſare. Nam illa,

*Romula gentis date remque prolemque,*
*Et decus omne,*

ſpectant populum certè: ſequentia autem ad Auguſtum attinent,

*Quique vos bobus veneratur albis*, &c.

Qui ut hic per copulam & rectè populo conjungitur, ita ibi per particu-

lam

lam *que.* Verum quidem eſt, ibi nullam peſtis aut famis mentionem fieri. Sed bella tamen deprecatur, cùm dicit,

*Imperet bellante prior.*

Id eſt, in pace & quiete teneat imperium diu. Et ita quidem ex vulgata lectione, quam *Roſellus* ſequitur, poſſet explicari. Sed ſi *Torrentii* & *Bentleji* emendatio recipiatur, inde conſtabit ipſum Auguſtum pro populo ſuo vota concepiſſe; & ita nihil huc faceret.

Notari verò ad hunc locum mereretur, Poëtam quaſi ex communi formulâ tria hic mala deprecari, bellum, famem & peſtilentiam, ut itidem horum trium Deus optionem *Davidi* olim dabat II. *Samuel.* cap. ult. Ita verò contra in votis, à Diis optabant ſalubritatem, fertilitatem & pacem; ut hic rectè Parthenius & ad Carmen Seculare notavit, & multis aliis exemplis, ſi id ageretur, oſtendi poſſet.

III. Ode XXV.

*Flebis in ſolo levis angiportu.*

Interpretes ferè *levis* reddunt per *vilis*, *contempta*, *nullius pretii.* Dacierius plus ſibi ſapere viſus, Scaligeri tamen ſcrinia tacito nomine compilans, exponit *en deshabillé*, quia ſcilicet ut Corinna illa Ovidiana, ratâ tu-

nicâ, quæ non multùm nocet, tecta tantum eſſet. Sed talis tunica conveniret certè lecto aptius, quàm angiportui; juveni potius, quàm anui. Quid enim? an hoc cultu anus illa magis illiceret amantes? an non cum Horatio, viſa in hoc habitu anu, clamaret juventus,

*Sed incitat me pectus, & mammæ putres*
*Equina quales ubera*, &c?

Sed præterea, quis umquam Latinorum hoc ſenſu voce illa *levis* uſus eſt? Cur non ex Theſauris ſuis locum ſimilem profert Interpres Gallicus, qui fruſtra omnes Interpretes ſe fatigaſſe in eruenda vera hujus vocis ſignificatione jactat. Certè nihil facilius hoc modo commentandi, & pro dictatoriâ auctoritate jubendi, ſic faceſſere Interpretes & plorare. Atqui non deſtituuntur illi ratione, aut exemplis. Ita enim apud Propert. Lib. I. El. IV. 9.

*Nedum ſi* LEVIBUS *fuerit collata* FIGURIS.

Et Donatus illa Terentii, Eunuch. II. III. 6. *tædet quotidianarum formarum*, exponit *levium* & uſitatarum. Non tamen illis accedo, ſed communi & obvia notione *levis* expono *inconſtans*, *muta-*

*mutata jam ſententia.* Tu, quæ antea, cùm forma & ætatis flore nitebas, ſolebas ſuperba & arrogans quos ſpernere, nunc invicem anus, ſupplex & humilis, cum lacrimis arrogantes juvenes vocas, quod te libidine ardentem, & in angiportu conditiones quærentem, deſpiciant. Ita noſter, Lib. I. Od. 6.

*Cantamus vacui, ſive quid urimur,*
*Non præter ſolitum* LEVES.

Ubi rectè Interpretes. Ita *Terentius* Hecyr. III. I. dixit, *mulieres levi eſſe ſententiâ*, & Act. V. I. *nolo leviorem vobis videri*; ubi aliam expoſitionem Donatus habet, quaſi eſſet *minus charus*. Quod ſi verum ſit, ut tamen dubito, hic quoque anus illa *levis*, id eſt *minus chara juventuti* dici poſſet: ſed non puto.

## IV. ODE XXVI.

*O! quæ fontibus integris*
*Gaudes, apricos nectle flores.*

Dacierius hic acutum & acrem cenſorem agere ſibi videtur, cùm Horatium contra decorum peccare putat, quia fontibus nihil cum floribus ſit commune, & ideò meliùs facturum fuiſſe, ſi ſcripſiſſet, *O! quæ pratis inte-*

*integris gaudes.* Quæ verò hæc intemperies? neſcitne Dacierius, qui Poëtæ tam eleganti, tam curioſæ felicitatis manum admovit, minime requiri, ut illæ deſcriptiones, ſive periphraſes, referantur ad actum illum, quem celebrat Poëta, ſed ſufficere, ut numini nihil affingatur, quod ejus naturæ aut officiis, quibus præeſſe creditur, repugnat. Sic illa deſcriptio Apollinis, Lib. IV. Od. VI.

*Phœbe, qui Xantho lavis amne crinem,*
*Dauniæ defende decus Camenæ,*

nihil certè facit ad tutelam Poëtæ, quaſi lautis crinibus eum defendere deberet. Ut nec alia Lib. III. Od. IV.

*Qui rore puro Caſtaliæ lavit*
*Crines ſolutos,*

nihil ad bellum, in quo contra Gigantas Jovi auxilium ferebat. Sic & in illa Lib. III. Od. 22.

*Montium cuſtos, nemorumque virgo,*
*Quæ laborantes utero puellas*
*Ter vocata audis,*

ſimilis quidam Dacierio Criticus reprehenderet, quòd Dianam ſive Lucinam, quæ puerperiis præeſt, deſcriberet,

beret, tanquam venatricem, & vagantem per ſilvas ac montes, cùm his titulis ornari modò deberet, ubi de venatu, non de puerperio agitur. Infinita talia apud Poëtas occurrunt, in quibus illi jure ſuo luxuriant, & quæ illi, qui omnia ad Philoſophica acumina exigere ſolent, ignorare videntur, & ſe hoſpites in Poëtarum lectione oſtendunt, neque tamen ab illis interpretandis manus abſtinere poſſunt. Similes quoque veri Dei deſcriptiones apud *Davidem* & ſacros Poëtas & Prophetas paſſim occurrunt; in quibus Dei nomina varia & attributa cumulantur, quæ, per me licet, rei, de qua in hymnis & precibus iſtis agitur, convenientiſſima eſſe oſtendant Theologi. Sed ineptè tamen in publicis hodie precibus præfationes inde precium ad vanitatem potius, quàm ſupplicis animi teſtificationem, inſtrui puto. Cùm non putem illos, qui preces populo præeunt, decere Poëtas agere, & Deum his fere formulis invocare, *qui thronum poſuiſti ſupra nubes*; *qui habitas inter Zeraphim*; *qui nubibus amictus es*: &c. Sed potius imitari ſimplicitatem Jeſu Chriſti, qui nos docuit dicere, *Pater noſter qui es in cœlis.* Alia enim ratio eſt ubi humanè,

manè, alia ubi Poëticè loquimur.

In gravem quoque hujus Poëtici moris ignorationem lapſus videtur vir, qui omnia ſtudiorum genera ex æquo tractat & intelligit, clariſſimus *Clericus*. Cùm enim Horatium à Bentlejo editum ad cenſuram vocaret, Tom. XXVI. Biblioth. ſelectæ, Part. 2. concoquere non potuit illa Lib. I. Od. 24.

Præcipe *lugubres*
*Cantus, Melpomene, cui liquidam Pater*
*Vocem cum citharâ dedit.*

Et ut deſcriptio illa Muſæ cùm re, quam Poëta petit, concineret, legendum cenſet, *præcine*. Sed quis tam parum verſatus in Poëtarum lectione, qui non millies legit Muſas & Apollinem invocatos, ut *docerent*, *dictarent*, *ederent*, *præciperent* &c. carmina, quibus Poëtæ uterentur? ubi vero lectum eſt umquam invitatos ut *præcinerent*? Cujus verbi cùm ambigua admodum ſit ſignificatio, magas quis, vel certè vatidicas virgines has fingere poſſet, ſi *præcinere* juberentur, id eſt *futurum præcinere*. Hæc enim præcipua eſt ejus verbi notio, ut egregiè docuit melior Poëtarum interpres ad Tibull. I. V. & IX. 4. Sed ad Præficarum,

ficarum, viliſſimarum mulierum, humilitatem detrudere *Clericus* Jovis filias videtur, cùm eas næniam præcinere Horatio jubeat. Apage has nugas. Ut tamen hoc novum & ſubtile commentum aliis probet, unicum ex *Papinio Statio* locum producit, quem etſi Stephanus in Theſauro ſuo habeat, nolo tamen cum illis facere, qui ex eo ſolo libro virum, multa lectione ſubactum pectus habentem, corradere veterum auctoritates, in vulgus ſpargunt. Sed potius credo, virum in majoribus doctrinis occupatiſſimum, ut ipſe fatetur, non ſatis attendiſſe ad verum *Statii* ſenſum.

Notum autem in pleriſque ſacris choreas fuiſſe inſtitutas, quæ à Sacerdotibus ducebantur; & inter eorum munera fuiſſe, ut ante ſacrificia tibiis præcinerent. Unde inter ea, quæ ſacerdotii ſunt, CICERO *de Haruſp.* reſp. cap. 13. *præcentionem* numerat. Et eò apertè alludit *Statius*: dicit enim,

*Ipſe madens oculis, umbrarum animæque*
SACERDOS
PRÆCINEREM *gemitum.*

Scilicet & in ſacris inferis tibia præcinebatur. Quo & referre illum *præcentorem bajulorum*, apud Amm. XIV.

c. 7. poſſes, quem veſpillonibus, cum funera efferebantur, tibiâ præcinuiſſe, vel bajulos tibiâ ad opus ſtrenuè faciendum excitaſſe, *Valeſius* oſtendit. Sic & Apulejus de mundo : *At enim ut in choris cùm dux carminis hymno præcinit, concinentium vulgus virorum & fæminarum mixtis & acutis clamoribus unam harmoniam reſonant.* Et paulò pòſt : *poſtremo quod eſt in triremi gubernator, in curru rector, præcentor in choro*, &c. *hoc eſt in mundo Deus.* Ex hoc verbi uſu debuit ergo hic prius chorus aliquis fingi, cui *præcineret* Melpomene, ſed ſolus Horatius deflere parans Quinctilii mortem, cum præ dolore vix ſufficere videretur, Melpomenen invocat, ut illa lugubres cantus ipſi præciperet & dictaret. Nihil ergo hæc *præcentio* ad Horatium.

Si præterea *Clericus* per labores ſuos immenſos vacare potuiſſet, ut totum *Statii* carmen ab initio legiſſet, vidiſſet ibi Poëtam à patre ſuo idem petere, quod hic Horatius à Melpomene, & alii ſæpe ab Apolline. Ita enim canit :

*Ipſe malas vires &* LAMENTABILE CARMEN
*Elyſio de fonte mihi, pulſumque ſiniſtræ*

DA,

DA, *genitor perdocte, lyræ, neque enim antra moveri*
*Delia, nec ſolitam fas eſt impellere Cyrrhain.*

Ubi *da carmen lamentabile* idem eſt, quod hic *præcipe lugubres cantus.* DA enim eſt *dic*, vel *dicta* mihi, ut, te ſuggerente, canam. Sic & *Ovidius* ſibi carmina ab Amore dictari ſcribit, II. *Amor.* I. 38. & ita noſter Lib. III. Od. 4. ad Calliopen:

*Deſcende cœlo, & dic, age, tibia*
*Regina longum, Calliope, melos*: &c.

Quo loco potuiſſet ſpecie aliqua *Clericus* uti, quaſi ibi *præcinere* juberetur Calliope. Sed nihil aliud vult Poëta, niſi ut ſibi carmina præciperet, quæ dum Poëta canit, ipſa Muſa dicere & canere videretur. Nam ideò Poëtæ ſæpe fingunt non ſua eſſe carmina, ſed ipſarum Muſarum, quæ cantant, ut eo venerabiliora & auguſtiora audientibus apparerent. Sic Lib. I. Od. XII.

*Quem virum aut Heroa lyra, vel acri*
*Tibia nimis celebrare Clio?*

Id eſt, quem ego ſumo celebrare, auctore, præcipiente & inſpirante Clio?

Et

Et infinita hujus generis occurrunt apud omnes Poëtas, qui *magiſtras* ſuas Muſas, ut & Apollinem ſæpe faciunt, ſed numquam *præcentrices*.

Occurrit tamen vir raræ in his literis eruditionis, & contendit, *præcipere cantum* Latinè non poſſe dici, niſi pro *præcinere*. Producendum nimirum rigido huic cenſori exemplum, quod duo illa verba *præcipere cantum* exhibeat. Hoc enim modo eruditos exercere amat. Sic & olim Cl. *Perizonium* fatigavit, ut *virtutem virium* ſimili loco illuſtraret. Sed ſi nullam literatoribus in ſimilibus gratiam facere velit, quot, quæſo, locutiones extra Latium proſcribendæ eſſent? Ego, ut ingenuè fatear, nec in Stephani Theſauro, nec in alio quopiam lexico hanc phraſim poſt virum ſummum reperire potui. Sed rogare libet, an Horatio non æque licuerit dicere, *præcipere cantus*, ut indicaret non ſuos eſſe, ſed Melpomenes cantus, ac dixit *Lib.* II. Sat. 11. 2. *præcipere ſermonem*?

*Non meus hic ſermo eſt, ſed quem præcepit Oſellus.*

Ubi Philoſophum agens, ex dictatis ſapientis loquitur, ut hic Poëtæ partes agens,

agens, ex Muſæ præcepto cantat. Quæ hæc ſeveritas & rigor? Scimus quidem *præcipere*, ubi pro docere vel inſtituere de pædagogis dicitur, ſæpe abſolute poni, ſed ſæpè caſum quartum addi pulchrè etiam novimus. Sic TERENT. Heaut. III. 3. *Clitipho, hoc ego præcipio tibi.* Adel. v. 9. *Docui, monui, benè præcepi, quæ potui, omnia.* OVID. II. Triſt. 486.

*Hic artem nandi præcipit, ille trochi.*

QUINTIL. III. 1. *Poſtmeridianis ſcholis Ariſtoteles præcipere artem oratoriam cœpit.* Et quæ plura ὅρα κοινά. Unicum modo addam, unde apparet Horatium rectè & ordine Melpomenen rogare, ut ipſi *præciperet cantus*; Ovidii nempe locum, ubi ille eodem verbo uſus Thaliam quoque, ut magiſtram carminum ſuorum, laudat, Lib. I. Art. am. 263.

*Hactenus unde legas, quod ames, ubi retia ponas,*
PRÆCIPIT *imparibus vecta Thalia rotis.*

Sed ſimul ex illis verſibus nodum indiſſolubilem acerrimo Critico ponam, quem ut mihi ſolvat, enixè rogabo. Qua nimirum ratione hic OVIDIUS *Thaliæ præcipienti* acceptos verſus ſuos, &

& artis amatoriæ præcepta ferre poſſit, cùm in initio Artis vaniſſima jactatione neget, ſe ab Apolline aut Muſâ edoctum artem illam promere, ſed uſu peritum canere?

*Non ego, Phœbe, datas à te mihi mentiar artes,*
*Nec nos aëriæ voce monemur avis.*
*Nec mihi ſunt viſæ Clio, Cliuſque ſorores*
*Servanti pecudes vallibus, Aſcra, tuis.*
USUS OPUS MOVET HOC; &c.

Nonne hic locus materiem *Parrhaſiana*, quibus ita in ineptos Poëtas jure debacchatur acutiſſimus Philoſophus, amplificandi ſubminiſtrare poſſet?

Manum de tabulâ tollerem, niſi bonus noſter Horatius adhuc à cenſura Dacierii in ſimili fere re liberandus eſſet.

VI. ODE ejuſdem Libri XXX.

*O Venus, regina Cnidi, Paphique,*
*Sperne dilectam Cypron, & vocantis*
*Thure te multo Glyceræ decoram*
*Transfer in ædem.*

Non videtur potuiſſe Dacierius concoquere hanc Veneris deſcriptionem, qua *regina Cnidi*, urbis Cariæ, rogaretur, ut deſereret *Cypron*. Et ideo maluit novam condere urbem, *Cnidum*

*dum* etiam dictam, in *Cypro* sitam. Sed utinam nobis ejus situm paulò accuratius demonstrasset, & à quo veterum esset memorata, ostendisset! Sed in errorem hunc virum à duce non fido satis deductum puto. Ille enim, sive ipse Dacierius, deceptus fuit, ut puto, vitiosa versione loci *Tzetzæ Chiliad.* I. initio, * ubi legitur:

ὁ δὲ κτήσιας ἰατρὸς, υἱὸς τῦ κτησιόχυ,
ἐξωρμημένος πόλεων ἐκ κνίδυ τῆς κυπρίας.

Hunc adducit MEURSIUS *in Cypro*, lib. I. c. 10. & ibi invenit, ut puto, Dacierius. Sed ne laudem inventionis perderet, ejus nomen reticuit. Vertit vero Meursius ita:

*Ctesias verò Medicus, filius Ctesiochi,*
*Profectus Cnido, urbe Cypriâ.*

Cum verti debeat *urbe Cypriæ*, † id est Veneris, ut rectè in editione Tzetzæ Basilienſi legitur. Nam ex Cnido Cariæ oriundum fuisse Ctesiam omnes uno ore tradunt. Vide *Strabon.* lib. XIV.

* Est *vs.* 83.

† Sic jam dudum versus fuit locus, in *Corpore* Poëtar. Græcor. Edit. *Aurelia Allobrogum*, An. 1614. Ad quam Editionem recurrere magnum DACIERIUM oportuit, cùm Græca per se haud satis rectò intelligere valeat.

XIV. pag. 656. Potuiſſet eodem jure novam etiam urbem, & nemini mortalium viſam, vel auditam, Cnidum in *Macedoniâ*, cum celeberrimo Geographo Academiæ Leidenſis fingere, & obtrudere Livio, lib. XXI. cap. 27.

*Sed regina Cnidi* nihil aliud eſt, niſi periphraſis Veneris. Ut & Lib. III. Od. 28.

*Summo carmine quæ* CNIDON
*Fulgenteſque tenet Cycladas, & Paphon*
*Junctis viſit oloribus.*

VII. Sed ſi Horatius non potuit placere his Criticis, ita miſcens urbes diverſarum regionum, quomodo *Ovidius* ſtare poterit, qui Cnidon, Cariæ urbem, mediam inter duas Cypri ponit?

*Non alto repetit Paphon æquore cinctam,*
*Piſcoſamque Cnidon, gravidamque Amathunta metalli.*

An non ille etiam cenſendus eſt *Cnidon* Cypri urbem facere, vel an ita ordinem turbare Poëtis licebit? Imò verò licebit, ſpero; non enim id agunt Poëtæ, ut ſitum terrarum ordine doceant, ſed pro impetu ſuo arripiunt urbes ſine ullo ordine menti obvias, eaſque verſibus conſignant. Legenda modò PROPERTII *Lib.* III. *Elegia* 13;

ubi

ubi ille à *Propontide* iter incipiens, inde abit in *Africam*, hinc in *Pontum* usque ad *Phasida* redit, & istinc iterum in Asiam minorem; mirifico sanè, & Philosophis, qui ordinem amant, minimè placituro itinere. Sed hæc hactenus.

In eâdem Ode *Rosellus* laborat transpositione apertiorem sensum facere, in quo certè falli puto. Nam prætèrquàm quod non attendisse videatur, se hoc modo duriores numeros Poëtæ dare, nihil efficit illa transpositione, cùm si τὸ TE conjungat cùm TRANSFER, jam *vocantis* absolutè debeat poni, & carere suo TE. Quare rectius est, τὸ TE, semel positum, bis intelligere; quod si repeteretur, deformaret elegantiam sermonis. Hujus autem rationis loquendi jam, quia dissertatio nimis excrevit, exempla aliàs dabo. Leve quoque est, quod Dacierii negligentiam probat: ille enim initio Odes eos refutat, qui sacrificium hoc in *sacrario* Veneris paratum à Glycera putant, cùm ille potius credat in DOMO Glyceræ (*dans la maison*) factum, & tamen mox vocem *ædem* explicans, pro *sacrario* capit, (pour une *chapelle.*) Hæc huc usque.

ARTI-

# ARTICLE VII.

* *Reflexions Critiques ſur les Travaux de l'Académie Françoiſe, par Mr.* L'ABBE' *de* SAINT-PIERRE.

## PREMIER DISCOURS *de Mr.* L'ABBE' *de* SAINT-PIERRE, *ſur les Travaux de l'Académie Françoiſe.*

LA reviſion du Dictionnaire occupe nos Conférences depuis dix-ſept ou dix-huit ans : nous la finiſſons, & nous ne devons pas, ce me ſem-

* Quoique Monſieur l'Abbé de *Saint Pierre* ait fait imprimer deux fois la premiére partie de cet Ecrit, & une fois la ſeconde; cependant, comme on n'en a tiré chaque fois que quarante Exemplaires, pour diſtribuer aux Membres de l'Académie Françoiſe, il étoit auſſi rare, & avoit été auſſi peu lû hors de l'enceinte de l'Académie, & particuliérement dans ces Provinces, que s'il n'étoit jamais parvenu juſqu'à l'impreſſion. Nous eſperons donc, que le Public nous ſaura gré de lui avoir procuré ici un Ouvrage, qui contient des Réflexions Critiques trés-délicates & très judicieuſes ſur nôtre Langue, & diverſes particularitez curieuſes & inſtructives ſur les occupations de l'Académie Françoiſe. Cette publication pourra même donner lieu à des perſonnes déſintéreſſées de nous communiquer ſur cet Ecrit des Remarques, que Meſſieurs de l'Académie Françoiſe ne ſeront pas fâchez

ſemble, attendre plus long-temps à déliberer ſur le ſujet des Conférences futures ; parce que pour faire travailler l'Aſſemblée, il faut des Canevas tout préparez, & que ces Canevas ne peuvent pas être préts d'un jour à l'autre. Ceux qui voudront bien ſe charger d'en faire, doivent avoir quelque tems devant eux, pour les mettre en état d'être préſentez à l'Aſſemblée. Or comme il eſt permis à chacun de nous de propoſer ſon ſentiment, je vas par avance propoſer le mien, & le donner par écrit, afin que mes Confréres ayent plus de loiſir & de facilité pour former le leur, & puiſſent le former avec plus de connoiſſance de cauſe.

Je ne parle point ici des Ouvrages particuliers, où peuvent s'occuper les Académiciens, chacun ſelon ſon goût & ſes talens. Ces Ouvrages ne ſauroient jamais faire le ſujet de nos Conférences ; les Auteurs ne voudroient

fâchez de voir. Comme ils n'ont en vûë que l'utilité du Public, il ne faut point douter qu'ils n'aprenent avec plaiſir ce qu'on penſe ſur les divers plans que quelques uns de leurs Membres ont propoſez, pour ſervir de régle à leurs Travaux. Nous nous flatons de pouvoir donner, dans la ſuite, les Obſervations de l'illuſtre Mr. *De Valincour*, & celles de quelques autres Académiciens ſur la même matiere.

droient pas toûjours déferer à la pluralité des voix des Académiciens preſens; & la Compagnie, de ſon côté, ne voudroit pas les adopter, & les faire imprimer avec ſon aprobation, ſi les Auteurs ne vouloient pas ſuivre les avis de la pluralité de ceux qui aſſiſtent le plus ſouvent aux Conférences. Ainſi autres ſont les Ouvrages des Académiciens en leur particulier, autres les Ouvrages de l'Académie dans ſes Aſſemblées.

Il n'eſt pas aiſé, je l'avouë, peut-être même n'eſt-il pas poſſible de trouver pour nos Conférences un ſujet auſſi commode qu'eſt la réviſion du Dictionnaire. Le Canevas, ſur lequel on travaille, eſt tout fait; chacun en peut avoir un Exemplaire de l'Edition précédente; il n'y a point à déliberer ſur le choix de la matiére, l'ordre en eſt preſcrit par l'Alphabet; on peut par conſéquent ſavoir par la derniére Séance, quel doit être le ſujet de la Séance ſuivante; ainſi chacun peut y venir préparé; & l'on ſait combien cette préparation peut être utile pour la perfection d'un Ouvrage qui doit ſe perfectionner dans des Conférences.

D'ailleurs, il ne s'agit à chaque article

ticle que de queſtions toutes ſimples, toutes diſtinctes les unes des autres, & qui, par conſéquent, n'ont point l'inconvenient de jetter les eſprits dans les conteſtations que produiſent les queſtions compliquées. Il ne s'agit à chaque article que d'un mot ; & dans ce mot même, on n'y conſidére qu'une choſe à la fois, & l'une après l'autre ; on évite ainſi la confuſion dans les délibérations, & les équivoques dans les déciſions.

Non ſeulement les queſtions ſont ſimples, mais le principe, ſur lequel on ſe regle pour en décider la plus grande partie, eſt lui-même fort ſimple ; tout ſe reduit à une queſtion de fait : *Ce terme eſt-il du bon uſage, n'en eſt-il pas? a-t il telle ſignification? a-t-il une ſignification auſſi étenduë, ne l'a-t-il pas?* Et les Académiciens, loin de ſe regarder comme juges de l'uſage, ne s'en regardent que comme ſimples témoins ; leur témoignage à la pluralité fait ſeul la déciſion. Nous regardons quelquefois l'uſage comme un tyran, qui fait ſouvent des loix ſans raiſon, & même contre la raiſon ; c'eſt-à-dire, contre l'analogie de la Langue ; mais cette tyranie de l'uſage preſent ne laiſſe pas

d'avoir elle-même ſa commodité ; c'eſt qu'elle nous prépare des excuſes légitimes envers la poſtérité contre l'uſage à venir.

Telles ſont les commoditez de la reviſion du Dictionaire pour nos Conferences : mais il faut avoüer que ſi ce travail étoit fort commode pour les Académiciens, il n'aporte ni autant de gloire à l'Académie, ni autant d'utilité & d'agrément au Public, que l'on en auroit pû attendre. Et comme on avoit vû un Eſſai dès 1637. de ce que les Aſſemblées des Académiciens pouvoient produire en cinq ou ſix mois, le Public ſemble nous réprocher depuis ce tems-là de n'avoir vû naître de nos Conferences preſque rien de ſemblable.

Cet Eſſai, dont je veux parler, & que je regarde comme un Chef-d'œuvre, ce ſont les *Obſervations Critiques de la fameuſe Tragédie du Cid* du grand Corneille nôtre Confrére. Ces Obſervations furent imprimées il y a ſoixante & quinze ans ; on en voit l'occaſion & les cauſes ſecrettes dans l'Hiſtoire de l'Académie, compoſée par feu M. Peliſſon : on entrevoit que le Cardinal de Richelieu, Fondateur de l'Académie, déſaprouvoit

voit fort, l'aprobation générale que cette Piéce avoit euë dans le Public. Pour moi, je ne conſidére dans ces Obſervations que ce qu'elles ſont en elles-mêmes, & je ne les propoſe qu'autant qu'elles nous peuvent ſervir de modéle dans nôtre travail futur.

Qu'importe que le hazard ait fait naître cet Ouvrage, il eſt toûjours heureux que l'on y puiſſe voir le but du Fondateur, & ce qu'ont pû produire au profit du Public les premiéres Conferences des premiers Académiciens; combien les Lecteurs ont tiré d'utilité & d'agrément de ce premier petit Eſſai d'*Obſervations*; & combien l'on en pourroit tirer des Ouvrages de même eſpéce, ſoit pour bien penſer, ſoit pour bien écrire ce que l'on a bien penſé.

On regarde dans le monde les Académiciens comme des perſonnes propres à perfectionner la Langue par leurs Obſervations; mais ne leur demander que cette ſorte de travail, tandis qu'ils peuvent, par d'autres eſpéces d'Obſervations, contribuër à perfectionner l'eſprit & le goût, en vérité c'eſt tomber dans une lourde mépriſe; & s'il falloit opter, il n'y

auroit pas à balancer. Mais heureuſement il ne faut point opter, & l'Académie peut tout embraſſer *en même tems* ; on peut dans la même Séance, en examinant de beaux Ouvrages, obſerver, dans une même page du même Auteur, ce qu'il y a de beau, de ſublime, de délicat dans les penſées, ce qu'il s'y trouve de hardi, de noble, de juſte, de gracieux dans les expreſſions. On peut de même obſerver les fautes contre la véritable ſignification des mots, marquer tantôt les négligences, tantôt les beautez du ſtile, & faire en même tems des remarques ſur l'ordre & le deſſein de l'Ouvrage, ſur la force des preuves, ſur la juſteſſe des conſequences, ſur la délicateſſe des penſées, ſur la nobleſſe des ſentimens, ſur la bienſéance, ſur la vraiſemblance des actions, ſur l'uniformité des caractéres, ſur la meilleure methode de traiter le ſujet ; enfin ſur tout ce qui peut faire regle en cas pareil, ſoit pour être *imité*, ſoit pour être *évité*, tant par raport au Dictionaire & à la Grammaire, que par raport à la Poëtique & à la Rhétorique. Cette varieté même n'auroit que de l'agrément pour les Académiciens dans leurs

Con-

Conferences ; & les Recueils de leurs Obſervations, que l'on imprimeroit tous les ans, auroient ce même agrément de la varieté pour les Lecteurs.

Quand je ſonge que les Conferences Académiques pouvoient produire au moins chaque année, depuis ſoixante & quinze ans, un Recueil d'Obſervations de la valeur de *la Critique du Cid* ; quand je ſonge combien ces Recueils auroient perfectionné la Langue, le goût & l'eſprit ; quand je penſe que ces ſoixante & quinze Recueils auroient ſervi eux-mêmes de Grammaire, de Poëtique, de Rhétorique ; peu s'en faut que je ne regrette le tems employé au Dictionnaire ; qui eſt à la verité un excellent Ouvrage en ſon genre, mais qui ne vaut pas, au jugement de la plûpart du monde, tous ceux que nous aurions de l'eſpéce dont je parle. Enfin l'Ouvrage eſt fait ; il étoit même abſolument néceſſaire, & il falloit qu'il marchât le premier ; mais nous pouvons déſormais commencer à faire, ce que ceux qui n'ont pas d'égard aux devoirs les plus preſſez nous réprochent tant de n'avoir pas encore fait.

Ne nous éloignons point du veri-

table but que ſe doit propoſer l'Académie ; c'eſt à dire, de l'utilité que le Public s'en doit promettre. Les Académiciens ſont des connoiſſeurs habiles & délicats ſur tout ce qui s'apelle *Ouvrages d'eſprit.* Que doit-on attendre de ces bons Critiques, ſi ce n'eſt de bonnes Obſervations, propres non ſeulement à former dans les gens du monde un diſcernement juſte & délicat, mais propres encore à faire éviter aux Ecrivains les fautes les plus cachées contre la pureté du langage & la néteté du ſtile, & particuliérement contre la délicateſſe du goût & la juſteſſe du raiſonnement? Et en verité peut-on croire que les gens d'eſprit du monde aiment mieux aprendre les régles ſéches & abſtraites de la Grammaire, que les régles de bien juger des Ouvrages d'eſprit ; & que n'ayant, pour s'inſtruire de ces deux choſes, que les mêmes Maîtres, ils les interrogent plus volontiers ſur ce qui eſt de moins curieux & de moins utile, que ſur ce qui eſt de plus intéreſſant & de plus important? Mais encore une fois, l'Académie dans ſes Conférences peut embraſſer toutes les choſes que le Public attend d'elle, les moins utiles, comme

me les plus utiles, celles qui ſont les moins curieuſes, comme celles qui ſont les plus intéreſſantes.

Que ſi l'Académie vouloit donner au Public une Grammaire compléte en un volume ſéparé, ce deſſein ſeroit peut-être impoſſible dans l'éxecution, parce qu'il faut convenir du plan d'un édifice avant que de ſonger à en élever de concert les differentes piéces; il faut convenir de principes généraux, de régles generales, avant que de pouvoir entreprendre de concert un pareil Ouvrage. Or ceux qui connoiſſent & la matiére & les Académiciens, croyent qu'on n'en conviendra jamais. Mais ſupoſé qu'on pût en convenir, l'Ouvrage ne ſeroit pas achevé de vingt ans; ce ſeroit un gros volume ſec & ennuyeux pour la plûpart des gens du monde qui aiment à lire; il ne ſeroit lû que par les Ecrivains de profeſſion, & encore en petit nombre, & très-rarement. Tel ſeroit le fruit de quinze ou vingt ans de travail d'une nombreuſe Aſſemblée des plus beaux eſprits de France. J'en dis autant d'une Poëtique & d'une Rhétorique, quand l'Académie voudra en faire des Ouvrages complets, dans des Volu-

mes ſéparez. Supoſé même que l'on pût s'aſſûrer que les Académiciens conviendront des divers arangemens & des divers principes de ces Ouvrages ; ce qui eſt encore fort douteux parmi les plus habiles ; ce ſeroient de trop grands Ouvrages ; bons à la verité dans leur genre, mais qui ne ſeroient guéres lûs, & qui par conſéquent, malgré leur bonté interieure, ſeroient preſque inutiles au Public.

La Grammaire que Monſieur l'Abé Regnier, nôtre Confrére, nous a donné depuis peu d'années, eſt un Chef-d'œuvre, en comparaiſon de toutes les autres Grammaires Françoiſes qui ont précedé ; ce n'eſt pas pourtant qu'il n'y ait quelques défauts, au jugement de ceux qui ont, comme lui, étudié cette matiére à fonds ; mais telle qu'elle eſt, ne ſuffit-elle pas d'ici à long-tems, & ſur-tout pour les Etrangers, à qui nous devons & Dictionaire & Grammaire ? Ne pourra-t-elle pas ſervir un jour dans nos Conferences de matiere à de bonnes Obſervations ? La Compagnie en a fait de fort utiles ſur les belles Remarques de M. de Vaugelas : elles ont été recueillies par feu

feu M. Corneille le Cadet, nôtre Confrere, & pourquoi nos Succeſſeurs ne trouveroient-ils pas l'Ouvrage de M. l'Abbé Regnier auſſi digne d'être perfectionné par des Obſervations ſemblables, que l'Ouvrage de M. de Vaugelas ? Le Recueil de déciſions ſur la Grammaire de M. l'Abbé Regnier ſeroit un jour une grande avance pour former un nouveau Corps de Grammaire, qui auroit dans le monde une autorité ſuffiſante pour être ſuivie de tout le monde.

Au reſte, une Grammaire Françoiſe, quelque belle qu'elle ſoit dans ſon genre, ſi elle eſt compléte, ne ſera preſque point lûë en France; ce ſeroit un trop gros volume ; & il eſt impoſſible qu'il n'y ait trop de ces choſes que l'on ſait déja par pratique, & que l'on ne ſe ſoucie pas de ſavoir par régles. Donnez au Public de petits Livres, où les matieres ſoient variées, où le ſtile ſoit diverſifié, où l'on critique les raiſonnemens, les tours, les arrangemens, auſſi-bien que les mots & les fraſes, ils ſeront lûs, & les Lecteurs en profiteront : donnez-leur les mêmes choſes de ſuite ſans diverſité, d'une même main, & *in Folio*, ils ne les entameront ſeu-

lement pas, & l'Ouvrage, quoiqu'excellent, leur deviendra ainſi preſque inutile.

L'Académie ne voudroit pas, dans ſa Grammaire, non plus qu'elle a fait dans ſon Dictionaire, omettre rien de ce qui peut la rendre compléte, ni laiſſer aucun doute ſans le reſoudre, ſi l'uſage ou la raiſon en ont donné la reſolution : Elle ne voudroit laiſſer aucun précepte ſans exemple; elle voudroit donner, autant qu'elle pourroit, des raiſons de toutes les analogies, & de toutes les anomalies, en un mot, de toutes les regles, & de toutes les exceptions; ainſi cet Ouvrage ne pourroit jamais parvenir à être complet, qu'il ne fût parvenu à être un gros *in Folio*. La Rhétorique, la Poëtique formeroient encore de plus gros volumes ; cependant n'eſt-il pas vrai que nous avons deux ſortes de créanciers à contenter; ceux qui ſe deſtinent à écrire, & ceux qui ne ſongent point à devenir Ecrivains, mais qui aiment à lire, & qui veulent ſe perfectionner l'eſprit & le goût ? Ceux-ci ſont en grand nombre en France, & ocupent, ou ſont deſtinez à ocuper les premiers Emplois de l'Etat; nous pouvons, à la verité, avec nos

nos *in Folio*, contenter les Auteurs, mais nous ne ferons rien à l'uſage des autres : or ſi nous ne pouvions payer qu'une de ces dettes, ſi nous ne pouvions ſatisfaire aux uns, qu'en négligeant les autres, ne ſeroit-il pas juſte de préferer le plus grand nombre, & les perſonnes les plus conſiderables ? Mais heureuſement nous ne ſommes point forcez d'opter, nous ne ſommes point obligez de donner la préference aux uns, au préjudice des autres ; nous pouvons nous aquiter envers tous, & avec le tribut annuel des *Journaux*, nous ſatisferons également & les Auteurs de profeſſion, & tous les gens d'eſprit du Royaume. Or la conſideration de ces deux ſortes de dettes, de ces deux ſortes de devoirs, me fait penſer, que quand même une Grammaire compléte, une Poëtique, une Rhétorique, ſeroient de ces travaux commodes, & propres pour ocuper nos Conferences Académiques, nous ne devrions pas cependant nous y borner, & que nous devrions faire ſortir tous les ans de nos Conferences quelque Ouvrage qui pût inſtruire les gens du monde, qui veulent ſe rendre l'eſprit plus juſte, le goût plus délicat, & plus ſûr.

## *PREMIER ARTICLE*

### *à propoſer pour déliberer.*

OBSERVATIONS SUR LES AUTEURS.

*Mais que voudriez-vous faire* ? me dira-t-on. Je voudrois, non un grand volume d'une Grammaire, non une Poëtique, non une Rhétorique dans les formes, mais de ſimples *Obſervations Critiques* de Grammaire, de Poëtique, de Rhétorique, faites par difetens Académiciens, toutes mêlées les unes avec les autres, & faites à l'ocaſion des plus beaux endroits, des plus belles Piéces de nos meilleurs Auteurs en chaque genre, parmi ceux qui ſont morts; je voudrois qu'on les fît imprimer dès qu'il y en auroit aſſez d'amaſſées pour en former un Recueil de trois ou quatre heures de lecture. Voilà ce qui ſe liroit par les gens du monde, qui veulent s'inſtruire, ou qui ſe piquent d'eſprit, & par ceux qui ſe deſtinent à écrire; voilà ce qui feroit honneur à l'Académie; voilà ce qui formeroit peu à peu dans le monde le goût juſte & délicat, & ce qui rendroit les Ouvrages, qui ſe feront dans 50. ans, beaucoup plus par-

parfaits à proportion que ne ſont les nôtres par comparaiſon à ceux d'il y a 50. ans.

Il y a pluſieurs perſonnes qui, ſans avoir bien examiné ſi le Public demandoit une Grammaire, une Poëtique, une Rhétorique bien complete, voudroient que l'on ne perdît point cet objet de vûë; je dirai donc en leur faveur que quelque jour, lorſqu'il y aura aſſez de bonnes *Obſervations* de l'Académie ſur la Grammaire de Mr. l'Abbé Regnier, quelque Académicien pourra en former une Grammaire; mais toûjours eſt il certain qu'avant que de ſonger à former un Corps complet, il faut avoir un ample Recueil de pareilles *Obſervations*. Ce ſeront des materiaux tous taillez, qu'il ne ſera plus queſtion que d'arranger partie à partie; de ſorte que le ſeul arrangement de ces diverſes parties puiſſe ſervir comme de demonſtration ſenſible des differentes regles que l'on propoſera: mais il en reſulte toûjours que rien n'eſt plus neceſſaire pour y réüſſir que de commencer à aſſembler à loiſir quantité d'*Obſervations* juſtes & délicates, pour en être comme les fondemens.

J'ai dit que quelque Académicien

pourroit entreprendre de faire le Syſtême d'une Poëtique, d'une Rhétorique, d'une Grammaire; c'eſt que je voi que les Ouvrages Syſtêmatiques doivent être conduits non par une Compagnie, qui peut varier dans les principes, parce que le Membres qui font l'Aſſemblée d'aujourd'hui ſont differens de ceux qui feront l'Aſſemblée de demain ; mais qu'ils doivent être conduits par un ſeul eſprit, qui par le ſecours de l'habitude eſt bien moins ſujet à varier, & à ſe contredire lui-même, que les Membres d'une Compagnie ne ſont ſujets à ſe contredire les uns les autres, & ſur tout le Succeſſeurs à contredire leurs Prédéceſſeurs.

*Le Caractere de ces Ouvrages Syſtêmatiques* (dit Mr. de Sacy) *demande que le corps en ſoit ſi bien formé dans le même eſprit, que l'une de ſes parties ſoit faite en vûë de l'autre, qu'elles ſe répondent l'une à l'autre, & que toutes enſemble elles ſe ſoûtiennent, ſans que rien s'y démente : or cette unité d'objet & ce parfait rapport de parties ne peuvent jamais naître du concours d'une Aſſemblée, qui n'eſt preſque jamais la même, & qui eſt toûjours compoſée d'eſprits qui penſent très-ſouvent ſur le même*

*même ſujet d'une maniére très-differente.*

Il en faut donc revenir à quelque autre travail, tel que ſont les *Obſervations* que je propoſe. La difficulté ne conſiſte que dans l'execution. Mais cette difficulté ſe rencontrera dans tout autre travail, & beaucoup plus grande que dans celui-ci. Enfin elle n'eſt pas inſurmontable. Il ſuffit que ſix des travailleurs les plus aſſidus s'engagent de lire à l'Aſſemblée, chacun pendant ſa ſemaine, aſſez d'*Obſervations* pour faire la matiere des trois Conferences d'une même ſemaine. Il n'y a aucun d'eux qui dans ſix jours ne puiſſe faire un cahier de Canevas d'*Obſervations* ſur la même piece, ou ſur pluſieurs pieces du même Auteur, pour ocuper la Compagnie pendant ſix heures d'examen, c'eſt-à-dire, pendant une ſemaine ; & il ſera ſix ſemaines ſans avoir beſoin de travailler à un ſecond cahier. Il eſt vrai qu'il aura pendant ces ſix ſemaines à mettre en ordre les ſentimens de l'Aſſemblée ſur les *Obſervations* du premier cahier, mais les ſix autres jours lui peuvent ſuffire pour mettre ce cahier en état d'être donné au Secretaire quelques mois après; ainſi le même tra-

travailleur pourroit en donner quatre ſemblables à la fin de chaque Semeſtre : ce ſeroit huit par an.

Je comprens bien que ce ſera une vraie tâche, & que ceux qui s'y engageront, s'engageront à une peine, mais outre la raiſon de nôtre devoir envers l'Académie, y a-t-il aucun de nous qui ne voie clairement qu'il tirera beaucoup plus d'utilité de ſon travail qu'il ne lui en coutera de peine ? c'eſt que l'on ne ſauroit méditer ſouvent ſur ce qui regarde la maniere de penſer juſte, & d'écrire avec nêteté & avec élegance, ſans perfectioner ſon eſprit, & ſans devenir tous les jours plus capable de mieux écrire.

Je ne prétens par borner à ſix le nombre des travailleurs ; à la bonne heure qu'il s'en trouve douze, qui veüillent bien prendre un pareil engagement ; chacun en ſera plus ſoulagé, & aura plus de loiſir pour mieux remplir ſa tâche : mais je prétens que quand il n'y en auroit que ſix, ils ſuffiroient pour fournir aſſez de matiére aux Conferences, & que nous en trouverons au moins ſix de quarante, qui pour ſoutenir l'Académie voudront bien prendre cet engagement.

Il peut arriver que celui qui aura fait

un

un cahier d'*Obſervations* ne pourra aſſiſter aux Conferences où l'on examinera ſon cahier; ſouvent même quand il le pourroit, il arrivera que par une ſorte de délicateſſe & de modeſtie, qui ſied bien aux gens de mérite, il ne voudra pas entendre lire publiquement ſon Ouvrage; il priera alors ou Mr. le Secretaire, ou tel autre Académicien qu'il jugera à propos, de lire ſon cahier dans l'Aſſemblée, & de recueillir ſur chaque queſtion la réponſe des Académiciens. Cela laiſſeroit plus de liberté aux preſens de dire ſimplement leurs ſentimens ſur les Ouvrages des abſens. Je dois cette vûë à Mr. l'Abbé d'Etrées.

## *SECOND ARTICLE*
### *de déliberation.*

Afin que l'Aſſemblée ne ſoit point en danger de chommer; il ſeroit ce me ſemble à propos que chacun des ſix écrivît ſur la feüille des engagemens quelles ſemaines de l'année courante il veut prendre pour ſon partage, afin que ſi dans la ſuite il ſe trouvoit dans l'impoſſibilité de tenir ſa promeſſe, il ſe trouvât au moins chargé

gé d'engager un ou pluſieurs de ſes amis de l'aquiter de ſon engagement.

Je croi bien que hors ſix, il ne s'en trouvera point qui vouluſſent s'engager pour huit ſemaines par an tous les ans ; mais tel de ceux qui réſident à Paris, qui ne s'engagent ni pour huit, ni pour ſix, s'engagera ſans peine pour quatre ; & tel qui pour ne pouvoir pas toûjours réſider à Paris, ou pour être fort occupé d'ailleurs, ne pourroit pas s'engager pour quatre, s'engagera volontiers pour une ; & de ceux-là on en trouvera un plus grand nombre ; ainſi on peut compter que les ſix qui auront pris un engagement perpetuel, ſeront le long de chaque année fort ſoûlagez pas tous les volontaires qui n'auront pris aucun engagement.

Je ſai que le plus difficile ſera de trouver d'abord ces ſix qui veüillent bien partager entre eux toute la peine, & ſuporter tout le faix du travail. Mais 1. il eſt convenable, il eſt même, je croi, indiſpenſable de propoſer au Roi, nôtre Protecteur, le projet de nôtre travail futur : ce ſera ſuivre l'exemple de nos anciens, qui propoſerent le leur, c'eſt-à dire, le projet d'un Dictionaire François au Cardinal de Riche-

Richelieu, nôtre premier Protecteur. Or ſi le Roi agrée nôtre projet, n'eſt-il pas vrai-ſemblable, que s'il ſe détermine un jour à faire du bien à l'Académie, ſes bienfaits tomberont plûtôt ſur ceux qui travaillent plus, que ſur ceux qui travaillent moins? 2. Le Roi donne plus de trente mille livres de penſions aux Membres de l'Académie des Sciences, il en donne autant à ceux de l'Académie des Inſcriptions, il diſtribuë ſes liberalitez avec diſcernement, & avec juſtice, ainſi pourquoi ne pourrions-nous pas eſperer que ſes graces parviendront un jour juſqu'à ceux qui ſe diſtingueront dans le Travail commun de la Compagnie? C'eſt la plus ancienne de toutes les Académies, elle eſt comme la mere des autres, elle eſt du moins auſſi celebré qu'aucune des autres, & ſi ce que je propoſe s'exécute, ſes travaux ne ſeront ni moins utiles, ni moins agreables au Public, que les travaux des deux autres. 3. Je connois plus de ſix de nos Confreres qui par zéle pour l'Académie, ſans aucune vûë d'interêt, s'engageront volontiers pour toûjours: ainſi ce qu'il y a de plus difficile peut devenir facile à ſurmonter.

En-

Enfin on peut faire un Statut, par lequel chaque Académicien s'engagera de donner ou de faire donner par quelqu'un de ſes Confreres un cahier d'Obſervations, pour être lû pendant une ſemaine à tour de rôle ſuivant l'ordre du tableau ; & il n'y a perſonne qui ne s'engage ſans peine à tenir quelque choſe de prêt pour le donner ſix ſemaines devant à Mr. le Secretaire. Voilà donc ſur cet Article toutes les difficultez levées.

## *TROISEME ARTICLE.*

A l'égard du Tître de l'Ouvrage que l'on imprimeroit tous les ans, on pourroit l'appeller *Journal de l'Académie Françoiſe de l'année*, *&c.* Et effectivement ce ne ſera qu'un Journal, ce ne ſera qu'une Relation de ce qui ſe ſera paſſé dans chaque Aſſemblée. On pourroit encore l'appeller *Obſervations des Académiciens.* Je voudrois éviter les termes de *Jugemens*, de *Déciſions* ; parce qu'il me ſemble qu'il n'y a que la raiſon qui doive décider dans ces matieres, & que l'on ne doit jamais prétendre d'autorité ſur les Lecteurs qu'à meſure qu'on leur découvre la raiſon.

Je

Je ne voudrois pas non plus du Tître de *Sentimens de l'Académie*, lorſque toute l'Académie n'a pas été conſultée, nous ne ſommes ſouvent que neuf ou dix, & quelquefois encore moins : or ſeroit-il juſte d'imputer à trente Académiciens abſens le ſentiment des preſens, ſur tout lorſque les preſens ne ſont pas d'un avis uniforme? & ces abſens qui ſe trouveroient d'un avis contraire, n'auroient-ils pas raiſon de ſe plaindre qu'on les fait parler contre leurs ſentimens?

C'eſt pour cela que je ſerois d'avis qu'au commencement de la Relation des Déciſions de chaque Séance, on nommât toûjours les Académiciens preſens; & que quand il y auroit deux avis opoſez, on en fît mention. Nous avons déja fait l'experience des inconveniens que nous ont cauſé ces Tîtres trop généraux, de *Remarques de l'Académie*, *d'Obſervations de l'Académie*, dans ce qui a été imprimé, par Mr. Corneille le Cadet, & par Mr. l'Abbé Talleman. Nous trouvons déja beaucoup de ces Déciſions fauſſes & indignes de l'Académie; d'où vient cela? Eſt-ce que les mêmes Académiciens ont changé de ſentimens? Non: mais c'eſt que les Académi-

démiciens de l'avis de la Déciſion étoient dans l'Aſſemblée, où elle a été faite, en plus grand nombre que les Académiciens de l'avis opoſé ; les voix y furent comptées, elles n'y furent pas peſées, & les abſens ne furent pas écoutez.

Ces fautes dans ces Déciſions nous obligeront un jour à en rendre compte au Public, de peur que l'autorité de l'Académie n'induiſe en erreur, & que l'on n'attribuë à tout le Corps, ce qui ne doit être imputé qu'à quelques Membres. Or ſi dans la ſuite nous nommons les Académiciens preſens, & que l'on faſſe mention de ceux qui auront été d'un avis contraire à l'avis du plus grand nombre; on ne dira plus que l'Académie ſe contredit ſouvent elle-même ; ce qui ne ſeroit pas honorable pour le Corps; mais ſeulement que les Académiciens ne ſont pas toûjours de même avis ; ce qui eſt très-naturel ; & ainſi les raiſons des Membres ſerviront toûjours à éclaircir la verité, la réputation du Corps ne ſera point commiſe, & l'autorité de l'Académie ne pourra jamais favoriſer l'erreur.

QUA-

## *QUATRIE'ME ARTICLE.*

Il me ſemble donc qu'il ſeroit bon que l'Obſervateur eût le ſoin de mettre les noms de ceux qui formoient l'Aſſemblée ; lorſqu'ils ont donné leur avis. 2. Qu'il mît bien au net le ſujet de chaque Obſervation, & qu'il portât à l'Aſſemblée une copie ou un extrait de l'endroit de l'Auteur qu'il prétend critiquer avec les raiſons de ſa Critique. 3. Si tous les Académiciens ſe trouvoient d'un avis uniforme ſur un article, qu'il en fît mention. 4. Si ſur un autre article, quelqu'un ou quelques-uns ſe trouvoient d'un ſentiment opoſé au plus grand nombre, qu'il leur fût permis de donner leurs raiſons par écrit au Secretaire, pour être inſerées dans le Journal, & il auroit ſoin de citer le nom de ceux qui ſeroient de cet avis. 5. Il arrive quelquefois qu'un Académicien étant à peu près également frapé des raiſons alleguées pour les deux avis oppoſez, demeure en balance; il ſeroit bon encore que l'on fît mention de ce doute : car cela même eſt un avis, & ſouvent c'eſt l'avis le plus ſage, par rapport

port à l'état où eſt alors la queſtion. Quand on craint de ſe tromper, on attend l'évidence, & il y a telle évidence qui n'arrive qu'un ſiécle après la queſtion, & cela ce ſemble pour recompenſer les travaux de quelques bons eſprits, qui ont pris ſoin à la ſuite les uns des autres de mieux éclaircir la matiere.

Si je demande que l'on cite les Académiciens; c'eſt qu'il eſt certain que les Lecteurs ont de l'attention pour les preuves & pour les objections, à meſure qu'ils ont d'eſtime pour ceux qui les employent.

Il y a pluſieurs raiſons pour faire mention des avis contraires. 1. Il arrive quelquefois, comme nous avons dit, que les avis du plus petit nombre des preſens eſt non-ſeulement le meilleur; mais encore le ſeul bon, le ſeul vrai: or ſeroit-il à propos pour l'utilité du Public, que la verité fût alors acablée par un reſpect mal fondé, & que le goût fut étouffé par le nombre? 2. Il n'y a aucun de nous qui, lors qu'il s'eſt trouvé de l'avis du plus petit nombre, n'eût trouvé équitable qu'on lui eût permis d'expoſer ſes raiſons, & d'en faire juge le Lecteur: or ce que nous avons trouvé équi-

équitable pour nous, pourquoi ne le trouverions-nous pas équitable pour les autres, lorſqu'ils ſe trouveront en pareil cas ? 3. Il y a ſouvent dans les Compagnies des Membres qui, ſoit par humeur, ſoit par jalouſie, contrediſent avec plus d'aigreur que de raiſon; cela nuit fort à l'agrément des Conferences : or il eſt ſeur qu'il s'en trouveroit beaucoup moins de cette eſpece dans nos Aſſemblées, lorſque le contradicteur pourra craindre que l'on ne le défie de donner à Mr. le Secretaire ſes raiſons par écrit ; c'eſt qu'il n'y a perſonne qui ne ſoit ſur ſes gardes, pour n'avoir point de tort ſur tout en public. 4. On ſera plus porté à propoſer quelque choſe d'utile lorſqu'on n'aura plus à craindre ces ſortes de contradictions, qui ſont d'autant plus choquantes, qu'elles ſont moins raiſonnables. D'ailleurs celui qui propoſera un avis, ne craindra plus d'être contredit, quand il ſera ſeur que ſes raiſons le vangeront ſuffiſamment du contradicteur. 5. Jamais le Lecteur ne fait plus d'attention à un avis que lorſqu'il peut examiner tout ce qui s'eſt écrit de meilleur *pour* & *contre*. 6. Il ne faut pas qu'en aucun tems on puiſſe preſcrire

contre la verité : Or tant que les raiſons de part & d'autre ſeront expoſées au public, ne pourra-t-il pas arriver qu'un Lecteur, heureux & habile, trouvera en faveur du bon parti quelque nouvelle raiſon, quelque nouvelle preuve, qui ſera claire, déciſive, & qui réünira enfin tous les avis ?

## *CINQUIEME ARTICLE.*

Il eſt certain que les Obſervations ſeroient bien mieux examinées par les Académiciens dans l'Aſſemblée, ſi quelques-uns d'entr'eux en avoient eu communication, avant qu'elles y fuſſent lûës. On remarque beaucoup de choſes, quand on lit un Ouvrage à tête repoſée dans ſon particulier, que l'on ne remarqueroit jamais en l'entendant lire dans une Aſſemblée; on s'arête où l'on veut quand on lit, & on s'y arête auſſi long-tems qu'on le veut ; en reliſant cet endroit, on remedie à une diſtraction qui en avoit dérobé le ſens ; au lieu que l'on n'arête pas ainſi celui qui lit en public ; c'eſt que l'on craint, & avec raiſon, de l'interrompre mal à propos, & de déplaire aux autres Auditeurs, & au Lecteur lui-même. Or pour rendre

dre cette communication praticable, il ſuffiroit de ſtatuer que celui qui ſeroit chargé du Canevas d'une certaine ſemaine, mettroit quatre Copies de ſon cahier d'Obſervations, ſix ſemaines auparavant, entre les mains du Sécrétaire, afin que chaque Académicien pût à ſon tour avoir une des Copies, & la raporter trois ou quatre jours après. Ce premier examen rendroit ſûrement l'Ouvrage bien plus parfait; les Critiques en ſeroient mieux fondées; l'Obſervateur en tireroit par conſéquent beaucoup plus d'honneur & de profit; & ce qui eſt plus important, il en reſulteroit une plus grande utilité pour le Public.

J'ai ſouvent remarqué de certaines omiſſions & de certaines negligences dans nôtre Dictionaire, qui venoient de ce qu'aucun de ceux qui y travaillent ne regardent cet Ouvrage comme ſien. L'amour propre ne preſſe pas de prendre certains petits ſoins néceſſaires pour la perfection d'un Ouvrage qui eſt plus aux autres qu'à nous, & dont nous ne contons tirer aucune gloire de ce qu'il y a d'exact & d'eſtimable, ni ſouffrir aucune honte de ce qu'il y a de défectueux & de negligé. Or, heureuſement pour le

Public, il n'en ſeroit pas ainſi du Journal de l'Académie: chaque morceau, c'eſt à dire, la Rélation des Conferences de chaque ſemaine, ſeroit l'Ouvrage d'un ſeul, & porteroit ſon nom; ainſi d'un côté il aporteroit tous les ſoins que l'on peut attendre d'une émulation loüable, pour bien compoſer ſon cahier, & de l'autre, il auroit tout le ſecours qu'il peut eſperer des lumiéres & de la Critique d'une Compagnie très-éclairée, & dont les Membres ſeroient d'autant plus attentifs à prendre le bon parti ſur chaque article, qu'ils ſauroient que leur avis pourroit devenir public.

## *SIXIE'ME ARTICLE.*

Avant que de donner ces Journaux à l'Imprimeur, il ſeroit à propos que Mr. le Secretaire eût le ſoin de mettre à la tête du Journal de chaque ſemaine le nom de l'Académicien qui l'auroit compoſé. Cette régle bien obſervée obligeroit chacun des Travailleurs à aporter plus d'exactitude à ſon travail; il me ſemble même que pour rendre la premiere Edition plus parfaite, l'Imprimeur de l'Académie pourroit en tirer huit ou dix

dix épreuves de chaque feüille, qui ſeroient diſtribuées aux Académiciens préſens, pour faire leurs remarques, & pour propoſer leurs doutes à l'Aſſemblée ſuivante.

Ces Journaux pourront former aiſément deux volumes in douze par an, & ſervir, dix ans après, de matiére à de nouvelles Obſervations. L'attention, que la Compagnie doit aporter à donner regulierement ces ſortes de Journaux au Public, me fait faire un reflexion. C'eſt que nous avons reçû depuis quelque tems beaucoup de Membres d'un grand merite & d'une grande diſtinction; mais qui n'aſſiſtant que rarement à nos Conferences, ſervent de peu à nôtre travail; ainſi il me paroît que pour l'intérêt du travail commun, il nous importe fort de nous aſſocier dorénavant un plus grand nombre de Travailleurs aſſidus.

Si nous regardons notre Corps comme un Corps immortel, rien n'eſt plus convenable que de nous propoſer une ſorte d'ocupation immortelle: Or qui ne voit que les Membres de l'Académie les plus éloquens & les plus exacts laiſſeront toûjours échaper quelques fautes dans

leurs Ouvrages, au moins de celles qui ne s'aperçoivent pas de tout le monde, & que nos Succeſſeurs, à l'infini, ſemeront toûjours dans les leurs de nouvelles beautés, de nouveaux agrémens ? Pourquoi l'art de la Critique ne pourroit-il pas, de même que l'eſprit, ſe perfectionner ſans fin ? Il y aura ſûrément toûjours dans les Ouvrages de nos Succeſſeurs matiére à reprendre, matiére à loüer ; il y aura toûjours dans l'Académie aſſez d'eſprits propres à faire des remarques fines & juſtes, & dans le monde aſſez de Lecteurs, qui ſeront fort aiſes d'être inſtruits, & de lire ces remarques.

Les matiéres du Journal ſeront toutes differentes, les Obſervations nouvelles, de mains differentes, ſur des Ouvrages intereſſans, d'Auteurs connus & eſtimez. Et comme la Critique ira toûjours en ſe perfectionnant, il n'y a pas à craindre que les gens d'eſprit recherchent avec moins d'empreſſement chaque année *le Journal de l'Académie Françoiſe*, que les Savans recherchent *les Mémoires annuels de l'Académie des Sciences* : avec cette difference, que le Journal de notre Académie coûtera la moitié moins

aux

aux acheteurs, & qu'il y a quarante fois plus de Lecteurs qui liſent des Hiſtoires, des Relations, des Romans, de petites Poëſies, des Comedies, des Factums, des Plaidoyers, des Reflexions, des Lettres, des Sermons, des Memoires Politiques, & d'autres Ouvrages d'eſprit, qu'il n'y en a qui aiment à lire des Ouvrages de Phyſique, d'Aſtronomie, de Botanique, de Mecanique, de Chymie, de Geometrie, & d'Anatomie, qui font les ſujets des Conferences de l'Académie des Sciences.

Si nous bornions nos occupations Académiques à une Grammaire, à une Poëtique, à une Rhétorique, comme ce ſont des Ouvrages qui finiroient avant la fin du Siécle, ce ne ſeroit pas une occupation proportionnée à la durée de l'Académie. Je ſai bien que l'on peut dire, que l'on pourroit travailler à les revoir, comme nous avons travaillé à revoir le Dictionaire; mais en bonne foi, ne devons-nous rien à l'attente d'un certain Public? & ſeroit-ce y ſatisfaire, que de lui donner au bout de quinze ou vingt ans un in Folio, qui n'eſt point à ſon uſage, & qu'il ne ſauroit lire *de ſuite*, juſqu'à la moitié, ni

même juſqu'au quart, ſans tomber dans le dégoût & dans l'ennui?

## *SEPTIE'ME ARTICLE.*

On voit aſſez qu'il ne ſeroit pas convenable que *les Obſervations* fuſſent toutes faites dans la vûë de faire remarquer les défauts de quelque bel endroit d'un bel Ouvrage; il me ſemble qu'il n'eſt pas moins du devoir d'un bon Critique, de faire faire attention à ce qu'il y a de beau; & le Lecteur a ſouvent plus beſoin d'avoir l'idée juſte du beau, du gracieux, & de ſavoir préciſément en quoi il conſiſte, pour l'imiter, s'il veut écrire, que d'être averti de ce qu'il y a de défectueux, pour l'éviter. Le but de celui qui écrit, eſt de faire paſſer ſes opinions, ſes ſentimens, dans l'eſprit du Lecteur, ainſi il doit y avoir dans une bonne Poëtique, dans une bonne Rhétorique, non ſeulement des préceptes *negatifs*, pour éviter certains défauts qui éloignent du but; mais il doit y avoir auſſi des préceptes *poſitifs*, pour en faire aprocher, & pour montrer en quoi conſiſte l'art de la perſuaſion: ainſi l'Obſervateur doit faire autant d'attention aux exemples

ples des uns, qu'aux exemples des autres.

Si je ne propoſe que les Ouvrages des Académiciens morts, pour être le ſujet des Obſervations de l'Académe, ce n'eſt pas qu'il n'y en ait pluſieurs autres qui ſont très-beaux, & très-bien écrits en notre Langue; il y en aura toûjours ſûrement de tels; mais c'eſt que d'un côté on pourroit penſer, que nous les choiſirions par jalouſie, pour avoir ocaſion d'en reprendre les défauts; au lieu que notre deſſein n'eſt que de faire honneur à l'excellent, en le faiſant ſervir de modele; & ſur ce pié-là, ne ſongeant qu'à donner une pareille diſtinction aux bons Auteurs, n'eſt-il pas juſte que nous préferions ceux qui ont été nos Confréres, à ceux qui ne l'ont pas été? Et comme les Obſervateurs n'auront pas moins de ſoin dans leur Critique de faire obſerver les beautés & les graces de l'Ouvrage, que les negligences de l'Auteur, ſa réputation, loin d'en ſouffrir, n'en ſera que plus éclatante & plus afermie.

## *HUITIE'ME ARTICLE.*

L'Obſervateur laiſſera aux Philoſophes, aux Théologiens, aux Hiſtoriens, à déſabuſer le Public des erreurs qui regardent leur profeſſion ; il s'attachera bien moins au fond des choſes qu'ils traitent, qu'à la maniére dont ils les traitent, par rapport à la perſuaſion, qui eſt le but de chaque Auteur. Après avoir dit ce que l'Auteur veut perſuader, l'Obſervateur examinera s'il employe les moyens les plus propres pour arriver à ſon but ; il conſiderera les ſituations dans les Comedies, dans les Romans, moins par raport aux mœurs, que que par raport à l'éfet que s'en promet le Poëte, ſoit pour divertir, ſoit pour inſtruire. L'Obſervateur ramenera donc toûjours, autant qu'il pourra, ſes réflexions à l'art de bien écrire en toutes ſortes de genres, & ſur toutes ſortes de ſujets : ainſi il ne mettra point, comme on dit, ſa faux dans la moiſſon des autres eſpéces de Savans.

Souvent l'opinion d'un Orateur ſera vraie, & la preuve en ſera fauſſe. Alors l'Obſervateur s'atachera à critiquer

quer non l'opinion, mais remarquera la fauſſeté du raiſonnement, & la foibleſſe de la preuve. Souvent la propoſition, qui ſert de concluſion, ſera vraie en elle-même; mais comme les preuves ne ſeront pas bonnes, la conſéquence en ſera mauvaiſe; ce ne ſera pas alors la propoſition qu'il attaquera, mais la maniére de la prouver. De même, dans une Comedie, un ſentiment ſera raiſonnable; mais il ſera déplacé, & nuira au principal but de la Piece, au lieu d'y ſervir; ce ſera ce déplacement, cette diſconvenance, qui ſera l'objet de la Critique de l'Obſervateur. Enfin l'Académie ſe renfermera uniquement dans ce qui regarde non les Sciences, mais dans ce qui regarde l'art de perſuader, & de perſuader la verité & la vertu. Telle eſt la Critique, qui doit être, ce me ſemble, le ſujet des Conferences de l'Académie.

Cet Art renferme la connoiſſance du bon uſage, & de la veritable ſignification des termes, qui eſt le but d'un bon *Dictionaire*. Il renferme la connoiſſance de la conſtruction des fraſes, ſoit ſelon l'uſage contre l'analogie, ſoit ſelon l'analogie & l'uſage, qui eſt le but de la *Grammai-*

*re* ; il comprend les régles de la Poëſie pour bien écrire en Vers, ou pour bien compoſer un Poëme même en Proſe ; c'eſt le but de la *Poëtique* ; enfin il comprend la connoiſſance de tout ce qui peut ſervir à la clarté, à la breveté, à la beauté, à la force, à la naïveté, & aux graces du ſtile ; il comprend de même la connoiſſance de la méthode, ou de l'arrangement des matiéres & des penſées, qui doivent ſervir à perſuader : Or n'eſt-ce pas le but de la *Rhétorique*, & n'eſt-ce pas l'aſſemblage de toutes ces choſes, qui doit faire la matiére de notre Journal ?

On vient de voir que la réputation des Académiciens morts, loin de ſouffrir réellement aucune diminution de ces *Obſervations Académiques*, n'en ſera que plus brillante & plus durable ; mais quand elle en devroit ſouffrir, cette perte pour un particulier mort ne ſeroit pas comparable à l'utilité que le Public vivant en doit retirer. Quelqu'un m'a dit cependant, que *ſi l'on ſe contentoit de citer les paſſages que l'on veut critiquer, ſans citer ni l'Auteur, ni l'endroit, on éviteroit ainſi de cauſer aucune diminution à la réputation de l'Auteur mort.*

Mais

Mais premiérement, cela ne ſe pourroit guéres obſerver que ſur ce qui regarde ou le *Dictionnaire* pour la ſignification & le bon uſage d'un mot, ou la *Grammaire* pour la bonne conſtruction d'une fraſe : Or les Obſervations de l'Académie ne ſe bornent pas aux fautes contre le Dictionnaire & contre la Grammaire, elles doivent embraſſer encore tout ce qui regarde la *Rhétorique* & la *Poëtique*, la juſteſſe des conſéquences dans les raiſonnemens, la convenance des ſentimens dans les caractéres, & l'arangement des matiéres dans les diſcours. Or le moyen de prendre pour cela des exemples ſans les prendre aſſés amples, & le moyen de les raporter avec une étenduë ſuffiſante ſans faire connoître & les Ouvrages & les Auteurs ?

Je vas plus loin, c'eſt que quand il ſeroit poſſible, quand il ſeroit facile de cacher le nom de l'Auteur, il me ſemble que l'utilité publique demanderoit qu'on le nommât, ſurtout s'il eſt célebre ; & qui ne ſait que les Lecteurs ont de l'attention ou aux modéles qu'on leur préſente, ou aux fautes dont on les avertit, à proportion de la réputation de l'Au-

teur qu'on leur cite ; qu'ainſi ces *Obſervations* ſe graveront d'autant plus profondément dans leur eſprit, qu'ils auront d'eſtime pour l'Auteur qui en aura fourni le ſujet ? Mais heureuſement le profit des vivans ne ſe fera point aux dépens des morts, & s'ils pouvoient encore être ſenſibles à la réputation de leurs Ouvrages, il y auroit preſſe entr'eux, à qui ſeroit regardé comme digne de fournir la matiére *des Obſervations Académiques*, & des inſtructions du Public. Cette penſée eſt ſi veritable, que je ſuis ſûr que pluſieurs Académiciens ſouhaiteroient de voir eux-mêmes de leur vivant une pareille Critique de leurs Ouvrages, afin de pouvoir les laiſſer en mourant dans un état plus propre à les rendre plus utiles à leur Patrie ; mais ſur cela même, & ſur des choſes ſemblables, on pourra dans la ſuite, ſelon les occaſions, prendre dans la Compagnie de nouvelles reſolutions.

Il y aura, m'a-t-on dit, des Critiques Anonymes du Journal : mais 1. l'Académie ne ſauroit rien donner au Public qu'elle ne s'expoſe à la Critique des particuliers ; il y a eu des Critiques dans tous les tems, il y en

y en aura toûjours; cela doit-il l'empêcher de travailler pour le Public ? 2°. Il n'y a pas beaucoup à craindre de Critiques offenſantes, parce que les bons Ecrivains, ou ſont de l'Académie, ou doivent eſperer d'y entrer. 3°. Je ſuis ſûr que lors que le Critique Anonyme aura raiſon, l'Académie ſe fera honneur d'en faire profiter le Public dans l'Edition ſuivante. 4° Quand le Critique du Journal de l'Académie aura tort, ce tort ne fera que retomber ſur lui. 5° Il ſe trouvera, je ſuis ſûr, aſſez d'Anonymes qui ne demanderont pas mieux que d'avoir à défendre le Journal dans les endroits où il aura été mal critiqué, ſans que l'Académie ſoit obligée de ſe commetre avec un particulier. 6°. Loin que l'Académie doive redouter ces Critiques, comme elles ne peuvent jamais tourner qn'à l'utilité du Public, & que cette utilité eſt ſon but principal, la Compagnie ſera toûjours beaucoup plus portée à les deſirer, que diſpoſée à les craindre.

## *NEUVIE'ME ARTICLE.*

### *Obſervations ſur le Dictionnaire.*

Il y a pluſieurs mots, pluſieurs façons de parler dans notre Langue, qui vieilliſſent inſenſiblement, & qui ſortent ainſi peu à peu hors du bon uſage ; comme il y en a quelques-uns qui en étoient ſortis qui y rentrent, & que d'autres en plus grand nombre s'y établiſſent ; ſoit que nous les empruntions des Langues vivantes, ſoit que nous les tirions des Langues mortes, ou des figures de certains Arts, qui nous deviennent plus familiers. Il me ſemble qu'il ſeroit plus à propos qu'un des Académiciens fût chargé de les remarquer, & d'en compoſer des Canevas de ſes Obſervations, pour corriger & enrichir le Dictionnaire à l'Edition ſuivante ; & cet emploi conviendroit, ce me ſemble, à M. le Secretaire.

Il eſt impoſſible qu'il n'y ait dans notre Dictionnaire pluſieurs omiſſions, & pluſieurs negligences ; & n'eſt il pas de notre devoir de faire en ſorte qu'il paſſe à toutes les Editions d'un état déja bon à un état encore

re meilleur ? Or il eſt viſible, qu'au bout de dix ans, celui qui ſera chargé de l'Edition peut beaucoup la perfectionner par les Obſervations qu'il aura faites, & qui auront été aprouvées, ou à la pluralité, ou, ſi l'on juge à propos, aux deux tiers des voix des Académiciens.

Je voudrois que ces Obſervations fuſſent inſerées tous les ans dans les Journaux, afin que le Public pût en profiter, en attendant la nouvelle Edition du Dictionnaire. Je croi de même, qu'il ſeroit à propos, que l'Edition portât le nom de l'Editeur; & que comme l'Abbé Regnier a beaucoup plus travaillé à l'Edition que nous alons donner, que tous nous autres Académiciens enſemble, il fût ordonné à notre Libraire de mettre dans le tître ces termes: *Seconde Edition, faite par les ſoins de Mr. l'Abbé Regnier, Secretaire de l'Académie.* Il ne faut pas même ſur cela attendre ſon conſentement : c'eſt à nous à payer nos dettes, & à encourager, par notre reconnoiſſance publique, ceux qui, à ſon exemple, voudront bien travailler à l'avenir de leur mieux, pour rendre l'Ouvrage plus parfait. *Il ſeroit à propos de joindre auſſi le nom*

*de*

*de M. Dacier, qui a ſuccedé à M. l'Abbé Regnier dans l'emploi de Secretaire, & qui donne ſes ſoins pour une nouvelle Edition & pour l'impreſſion.*

## *DIXIE'ME ARTICLE.*

Qu'il me ſoit permis de faire encore une réflexion à l'égard du Dictionaire ; c'eſt qu'il eſt certain, que les Etrangers, & nos Compatriotes mêmes, ſeroient bien aiſes de n'avoir pas à conſulter deux ſortes de Dictionaires, pour aprendre la ſignification des mots d'art, ou de ſcience, qu'ils rencontrent dans leurs lectures. Je ſai bien que nous n'avons pas voulu d'abord embraſſer les arts & les ſciences ; cela eût demandé un trop grand tems pour nous éclaircir des Ouvriers, des Marchands, des Artiſans, & des autres perſonnes habiles en chaque métier, en chaque profeſſion, en chaque art, & des Savans diſtinguez en chaque ſcience, de la veritable ſignification des termes de leur art, des termes de leurs ſciences, & de la maniére d'employer ces termes. Mais cependant qui peut mieux éclaircir ces ſignifications, & les exprimer avec plus de préciſion, & avec plus

de

de clarté, que ceux qui ont aporté cette préciſion & cette clarté à exprimer le ſens & la valeur des termes du langage ordinaire? Ainſi je ne croi pas qu'il nous ſiée bien de renvoyer cette eſpéce de travail à des particuliers, qui n'ont pas tant de capacité que la Compagnie pour bien faire un Dictionaire.

Mais, me dira-t-on, comment faire? Mettra-t-on ſous le nom de l'Académie des termes dont elle n'aura pas aprouvé la ſignification? Je répons, que l'on peut facilement remedier à cet inconvénient. On peut mettre en plus petit caractere les mots des arts & des ſciences que l'Editeur aura pris des autres Dictionaires, ſans autre information plus exacte; & comme peu à peu il s'inſtruira à fonds de la véritable ſignification de certains mots, & que la plûpart des Académiciens auront peu à peu le loiſir & la commodité de s'en inſtruire de leur côté, il arrivera qu'à chaque Edition l'Académie en aura aprouvé un grand nombre dans ſes Conferences, qui paſſeront du petit caractere dans le caractere du corps de l'Ouvrage, & qui aquierront ainſi le témoignage & l'*autorité* de la Compagnie,

pagnie, qu'ils n'avoient pas.

De cette ſorte tous les mots de la Langue ſeront faits peu à peu par la Compagnie, en moins de quarante ans; & je ſuis perſuadé qu'elle mettroit ainſi moins de tems à rendre le Dictionaire complet, qu'elle n'en a mis à en bien faire la principale partie. Mais le point eſt de commencer, & de commencer par très-peu. Si faciles que ſoient ces petits commencemens de l'Académie préſente, ils ſont abſolument néceſſaires pour procurer un jour à l'Académie future l'honneur d'un Ouvrage complet, & à la République des Lettres un très-grand avantage.

Mr. l'Abbé Regnier voudroit qu'à chaque mot François on ajoutât le mot Latin, le mot Eſpagnol, & le mot Italien. Cette vûë me paroît très-utile; mais je ne ſai s'il ne ſeroit pas auſſi à propos d'y ajoûter encore le mot Anglois, le mot Allemand, & peut-être le mot Polonois; mais tout cela ſur l'autorité ſeule de ceux qui prétendent ſavoir bien ces Langues, & non ſur l'autorité de l'Académie Françoiſe, qui ne doit répondre que du François. Si tous les Académiciens ſavoient toutes ces diverſes

verſes Langues, ils pourroient opiner ſur la ſignification des mots de ces Langues; mais comme cela n'eſt pas, il ſemble que ces additions ne peuvent pas être l'Ouvrage du Corps, mais ſeulement l'Ouvrage de quelques particuliers.

## *ONZIE'ME ARTICLE.*

### *Dictionaire Etymologique.*

Il y a une ſorte d'Ouvrage qui regarde notre Langue, qui pourroit encore faire quelquefois le ſujet de nos Conférences; ce ſeroit un Recueil des origines des mots François, & peut-être même des noms propres, ſoit des lieux, ſoit des perſonnes; l'origine de certains proverbes, & de certaines manieres de parler, qui paroiſſent n'avoir aucun raport à ce qu'elles ſignifient, & dont les termes preſentent des idées qui n'ont effectivement aucun raport enſemble. Il eſt certain que les François verroient avec plaiſir ce qu'ils tiennent des Langues étrangeres, ſoit mortes, ſoit vivantes, & ce qu'il leur reſte, par conſequent, de l'ancien Gaulois. Les mots ſont les plus anciens monu-

monumens des Nations : ainſi les mots Gaulois ſont ce qu'il nous reſte de plus ancien dans notre Païs, comme les mots Egyptiens ſont des monumens plus anciens que les fameuſes Pyramides d'Egypte, qui ſont elles-mêmes, après les Langues, les plus anciens monumens des hommes.

Il ſeroit libre à chacun de propoſer ſes doutes & ſes conjectures ſur les origines ; mais il me ſemble qu'outre cela il ſeroit à propos qu'un des ſix Travailleurs fût chargé particuliérement de faire & de recueillir ces ſortes d'Obſervations étymologiques. Elles auroient l'avantage de plaire par leur diverſité ; le travail en ſeroit facile, parce qu'il ſeroit diviſé par des articles aſſez courts ; & comme il y a à l'Académie pluſieurs ſavans hommes dans les Langues mortes & vivantes, la Critique de ces origines en ſeroit beaucoup plus ſûre. Or ces Obſervations, inſerées avec le nom des Auteurs dans le Recueil de chaque année, y produiroient un effet agréable, & peut-être qu'à la longue il s'en trouveroit de quoi former un Dictionaire étymologique, beaucoup meilleur que celui de feu Mr. Menage,

nage, qui, quoique rempli de remarques curieuſes & ſavantes, ne laiſſe pas d'avoir encore beaucoup de défauts eſſentiels; mais tel qu'il eſt, il peut ſervir de Canevas à celui qui ſera chargé de cette partie de notre travail.

*Il paroit que peu à peu nous nous acoutumons à retrancher dans notre Ortografe les lettres qui ne ſe prononcent point, quoique ſouvent néceſſaires pour marquer l'origine & l'étymologie du mot. Or le Dictionaire Etymologique, qui feroit mention de ces differens changemens dans l'Ortografe, nous donneroit encore plus de liberté de nous éloigner de l'Ortografe ancienne, incommode & vicieuſe, pour ſuivre l'Ortografe nouvelle, commode & reguliére.*

*En reliſant cet article, il m'a paru que le Dictionaire Etymologique étoit encore plus de la competence de l'Académie des Inſcriptions, que de l'Académie Françoiſe : Ainſi je reviens à laiſſer cette eſpéce de travail à ceux qui ſont plus ocupés à nous inſtruire de ce qui s'eſt fait autrefois, qu'à nous montrer ce qui ſe devroit faire anjourd'hui.*

## *DOUZIE'ME ARTICLE.*

### *Hiſtoire de l'Académie.*

Il ne faut pas oublier un article conſiderable, c'eſt *la continuation de l'Hiſtoire de l'Académie*, commencée par feu Mr. Peliſſon, qui finit en 1652. Il eſt vrai qu'elle ne pourroit pas être inſerée dans nos Journaux, ni faire la matiere de nos Couferences ordinaires; mais ce ſeroit un Ouvrage ſéparé, dont on pourroit donner un volume tous les vingt ans; qui ſeroit, ce me ſemble, très agréable au Public, & très-important pour l'honneur de la Compagnie, ſi nous pouvons juger des ſuccès futurs, par les ſuccès paſſez. Il ſeroit donc à ſouhaiter que quelqu'un s'en chargeât; il ſeroit invité de lire quelque choſe de ſon travail aux Aſſemblées publiques, à la diſtribution des prix, ou à la reception des nouveaux Membres, pour remplir un certain eſpace, que les Académiciens rempliſſent rarement par la lecture de leurs Ouvrages, & qui cependant demanderoit, ce me ſemble, à être rempli. Les éloges hiſtoriques des Académiciens y réüſſiroient

roient fort bien, ſoit pour la réputation des morts, ſoit pour la ſatisfaction des Auditeurs.

Si après la premiére Edition de l'Hiſtoire de l'Académie, qui fit un ſi grand plaiſir au public, la Compagnie eût eu le ſoin & la précaution d'engager Mr. Peliſſon, ou quelqu'autre de ſes Membres, de continuer l'Ouvrage, nous n'aurions pas perdu une infinité de faits curieux & importans pour la République Literaire, qui ſe ſont enſevelis malheureuſement, & qui s'enſeveliſſent encore tous les jours avec les ſeuls témoins qui euſſent pû nous en inſtruire.

Je comprens bien que celui qui entreprendra de travailler à cette continuation, verra avec chagrin combien il lui manque de materiaux, & que s'il en avoit en abondance, il pourroit choiſir ceux qui ſeroient les plus propres à donner de l'agrément à ſon Ouvrage; au lieu que dans la diſette des faits, il ſera contraint d'employer ceux qu'il trouvera, & de la maniere dont il les trouvera, ſans pouvoir y ajoûter aucun embéliſſement; parce qu'ils ſeront deſtituez de certaines circonſtances précieuſes, dont il ne reſtera plus au-

cune trace : perte irréparable, ſoit pour l'Hiſtorien, ſoit pour le Lecteur. Mais que faire après tout ? Laiſſerons-nous encore périr quantité de faits importans, de circonſtances curieuſes, dont les témoins ſont encore vivans ? Negligerons-nous toûjours la continuation d'un Ouvrage agréable pour le public, & honorable pour l'Académie ; parce que nos Prédeceſſeurs l'ont negligé depuis ſoixante ans ? Et la connoiſſance que nous avons preſentement de l'importance de leur faute, ne doit-elle pas nous déterminer à en éviter une pareille?

Il eſt vrai que celui qui voudra bien ſe charger de ce travail, ſera éfrayé du peu de materiaux qu'on lui pourra preſenter. Mr. l'Abbé de Dangeau & Mr. l'Abbé de Choiſi m'ont fourni un expedient, qui pourroit en quelque ſorte y ſupléer ; ce ſeroit d'engager chaque Académicien à faire la recherche des faits propres à entrer dans l'éloge hiſtorique des Académiciens, à la place deſquels il a ſuccedé comme de pere en fils, juſqu'à ceux dont Mr. Peliſſon a fait l'éloge. Cette recherche ſe pourroit faire dans les familles, ou chez les amis des morts. Il y auroit même, je m'aſſûre

m'aſſûre, pluſieurs Académiciens qui donneroient volontiers des éloges hiſtoriques tous faits de quelques-uns de leurs prédéceſſeurs ; ce qui ſoulageroit fort l'Hiſtorien, qui n'auroit ſouvent en ce cas qu'à ajoûter au tître le nom de l'Auteur de l'éloge.

Il pourra bien arriver que pluſieurs Membres ne voudront ſur cela prendre aucun engagement, ou que ceux qui en prendront negligeront d'y ſatisfaire, & qu'il faudra que l'Hiſtorien ſoit obligé d'y ſupléer par ſa diligence ; mais je ſuis ſûr que pluſieurs s'engageront volontiers, & qu'ils executeront reguliérement ce à quoi ils ſe ſeront engagez ; & ce ſera toûjours autant de beſogne épargnée pour lui. Et à propos d'éloges hiſtoriques, nous en avons d'excellens modeles, ce ſont ceux qu'a fait Mr. de Fontenelle : Il ſeroit, ce me ſemble, à ſouhaiter qu'il voulût bien s'engager à faire, en faveur de l'Académie Françoiſe, comme ſon Hiſtorien, la même choſe qu'il a faite pour l'Académie des Sciences, comme ſon Secretaire.

## *TREIZIE'ME ARTICLE.*

Ces vûës diverſes m'ont conduit à penſer qu'il ſeroit à propos de faire un Statut, qui ordonnât qu'à l'avenir il y auroit toûjours un Hiſtorien de l'Académie, choiſi à la pluralité des voix; & de recueillir tout ce qui regarde l'Hiſtoire du Corps & des Membres, de tirer des Regiſtres les Extraits qui ſeroient neceſſaires, & d'obtenir de chaque nouvel Académicien, trois mois après ſa reception, un Memoire des faits propres à faire entrer dans l'éloge hiſtorique de celui auquel il auroit ſuccedé. Avec un pareil Reglement, nous ne tomberions plus dans l'embarras où nous nous trouvons aujourd'hui; & c'eſt toûjours profiter de nos Prédeceſſeurs, que de profiter de leurs fautes.

## *QUATORZIE'ME ARTICLE.*

### *Diſcours ſéparez.*

Il y a des Académiciens qui ont déja fait, ou qui peuvent faire pluſieurs excellens Diſcours ſeparez ſur certains points de Grammaire, de Poëtique, de Rhétorique. Mr. l'Abbé Geneſt en

en a fait ſur la nature & le caractere de l'Eglogue. Mr. l'Abbé de Dangeau en a fait pluſieurs, qui ſont pleins de reflexions nouvelles, & très-propres à donnner à la Grammaire beaucoup plus de clarté, d'ordre, de certitude & de methode, que l'on n'y en trouve d'ordinaire: & combien eux & nos autres Confreres ont-ils de materiaux de cette eſpece ſur des ſujets Académiques tous prêts à mettre en œuvre?

Nous devons, ce me ſemble, les prier de communiquer ces ſortes de Diſcours à l'Aſſemblée: nous les ferions inſerer dans nos Journaux, non tant comme des principes ou comme des regles que nous adopterions ſans aucune reſtriction, que comme des Theſes curieuſes, & des vûës utiles, que nous trouvons dignes d'être examinées à loiſir, & diſcutées avec ſoin. Et pour cet effet ceux de nos Confreres, qui ſe trouveroient dans des ſentimens differens, ſeroient invitez de nous communiquer, à leur tour, leurs obſervations, pour ſervir de Canevas à nos Conferences: alors les Membres de l'Aſſemblée donneroient leurs avis ſur chacune de ces obſervations: le public ſeroit de cette maniére inſtruit avec beaucoup plus d'exactitu-

de, & mettroit ainſi à profit les lumiéres de pluſieurs illuſtres Rivaux, qui ſans ces petits debats demeureroient ſouvent cachées & enſevelies ſous le boiſſeau.

Ces ſortes de Diſcours auront pluſieurs avantages. 1. La Compagnie les obtiendra d'autant plus facilement des Académiciens, qu'il ne leur faudra ſouvent qu'un jour ou au plus quelques jours de travail pour les compoſer. 2. Moins ces Ouvrages ſeront longs, plus on y trouvera d'ordre, de juſteſſe & de correction. 3. Tel Académicien ne veut pas s'engager à faire un long Ouvrage, qui s'engage ſans peine à écrire quelques pages. 4. C'eſt un moyen de rendre publiques des vûës très-utiles, & très-belles, qui ſeroient toûjours demeurées enſevelies dans le porte-feüille des Académiciens: or qui ne ſait que telle de ces vûës peut être ſi feconde & ſi générale, qu'elle peut ſervir à d'autres eſprits comme de flambeau, pour faire de nouvelles découvertes, qu'ils n'auroient jamais faites ſans cela? 5. Il arrivera très-ſouvent qu'un Académicien, en compoſant ſon petit Diſcours avec attention, fera quelque nouvelle reflexion très-utile, qui lui

ſer-

ſervira de matiére pour un autre Diſcours ; & de Diſcours en Diſcours, de reflexions en reflexions, il ſe trouvera qu'au bout de quelques années il aura inſenſiblement examiné à fond ce qu'il y a de plus important ſur un même ſujet ; travail qu'il n'auroit jamais entrepris, s'il eût imaginé que cela le devoit mener auſſi loin. Le plaiſir qu'on trouve à ſuivre certaines vûës nouvelles eſt ſeduiſant, & le public profitera ainſi de cette eſpece de ſeduction. 6. J'oſe même dire que ces ſortes de morceaux détachez ſe liront par les connoiſſeurs avec beaucoup plus de plaiſir & d'utilité, qu'un Ouvrage complet : c'eſt que dans un Ouvrage complet, l'Auteur eſt obligé de mettre bien des choſes communes pour ſervir de liaiſon à ſes chapitres, il eſt obligé de dire beaucoup de choſes peu intereſſantes pour ne rien omettre de ce qui eſt néceſſaire aux commençans ; au lieu que l'Auteur ne parlant dans ces petits Diſcours qu'aux connoiſſeurs, ils n'y trouveront rien d'inutile, rien ne les laſſera, rien ne les détournera du but principal du Diſcours ; ils pourront bien plus facilement entrer dans les vûës de l'Auteur, & ſe les rendre ainſi

entierement propres. 7. Moins ces Diſcours ſont longs, plus les Académiciens, qui ne ſe trouveront pas du ſentiment de l'Auteur, trouveront de facilité à reduire leurs Critiques ; cette facilité les engagera donc davantage à les faire & à les donner, & c'eſt particuliérement de ces Critiques & des réponſes des Auteurs que le public doit le plus profiter.

Il eſt vrai que la lecture que l'on fera de ces Diſcours n'occupera que peu les Aſſemblées ; parce qu'on n'y déliberera pas alors ſur les Critiques; & c'eſt pour cela que les Canevas de queſtions ſur les Ouvrages des Auteurs morts ſont abſolument néceſſaires, pour occuper ſelon le beſoin le reſte du tems de chaque Conference.

Si nos Conferences ſe tournoient ſur de ſemblables ſujets, il viendroit ſûrement à nos Aſſemblées beaucoup plus d'Académiciens, lors même qu'ils ne pourroient y aſſiſter qu'une partie de la Séance ; l'émulation ſe fortifieroit tous les jours entre les travailleurs, les matiéres en ſeroient plus approfondies, & mieux éclaircies, & l'Académie en recevroit d'autant plus d'honneur, que le public en retireroit plus d'utilité.

Tel-

Telles ſont les idées qui me ſont venuës à l'eſprit, pour rendre notre *travail commun* le plus facile, le plus durable, le plus diverſifié qu'il puiſſe être, également utile, & aux gens d'eſprit du monde, & aux Ecrivains de profeſſion ; tel enfin qu'il puiſſe remplir tous nos devoirs, & ſatisfaire en même-tems à tout ce que l'on peut raiſonnablement attendre de nos Conferences. C'eſt preſentement à mes Confreres à propoſer leurs vûës ſur le ſujet de ce travail commun, ou à rectifier celles-ci.

## *CONCLUSION.*

Je ne repeterai rien de ce que j'ai dit de l'obligation où nous ſommes envers le public, de viſer à rendre le Dictionaire de nôtre Langue entierement complet, en y ajoûtant les termes des Arts, des Sciences, & les mots nouvellement établis. Je ne repeterai rien de ce que j'ai dit de l'obligation où nous ſommes de faire continuer l'Hiſtoire de l'Académie, ni de l'avantage qui reviendroit au public, ſi les Académiciens donnoient de tems en tems quelques Diſſertations ſur les matiéres de notre reſſort, Grammai-

re, Poëtique, & Rhétorique. Toutes ces choſes peuvent à la verité faire partie de la matiére de nos Conferences, mais elles ne ſuffiroient pas pour les remplir. La Queſtion ſe réduit donc à deux points: y compoſerons-nous une *Grammaire*? y examinerons-nous les *Obſervations* des Académiciens, ſur le plan dont je viens de donner un Eſſai? Voilà où ſe réduit le ſujet de la déliberation: car ceux d'entre nous, qui juſqu'ici ſemblent demander que dans nos Conferences nous formions une Grammaire complete, une Poëtique complete, une Rhétorique complete, conviennent tous qu'il eſt à propos de commencer par une Grammaire. Or je ſoûtiens, 1. que dans l'execution d'une Grammaire, on y trouvera plus de difficulté du côté de celui qui voudra ſe charger d'en faire le Canevas: car enfin, qui de nous voudra ſe charger d'un travail ſi pénible, qui durera plus de deux ans, & ſans avoir aucune certitude que la Compagnie à la pluralité des voix aprouvera ſon plan? au lieu que chaque Académicien pourra faire en moins d'une ſemaine un Canevas d'Obſervations & de Queſtions. Or qui ne voit que lorſque le travail ſe partage entre

pluſieurs

plusieurs ; il en devient bien moins difficile. Je soûtiens en second lieu, que cette sorte de travail sera plus agréable aux Académiciens : & cela n'aura pas besoin de preuve quand on fera reflexion d'un côté sur la secheresse de la matiére d'une Grammaire, & de l'autre sur la varieté des matiéres & des Observations propres à rendre le stile plus pur & plus clair, le goût plus délicat & plus sûr, l'esprit plus juste & plus étendu. Je soûtiens en troisiéme lieu, que les Journaux de ces Observations seront plus agréables & plus utiles au Public qu'une Grammaire *in folio*, qu'on ne lira point ; & que l'Académie s'aquitera mieux envers ce même Public, par ces Journaux, de ce qu'il attend d'elle, que si elle se contentoit de lui promettre dans vingt-cinq ou trente ans quelque grand *in folio* de Grammaire. Nos Journaux d'Observations feroient autant d'honneur à l'Académie Françoise, que les Journaux de Physique en font à l'Académie des Sciences.

Je conclus donc pour préferer des *Observations*, que les uns feroient & que les autres liroient avec plaisir & avec profit, à une *Grammaire*, qui ne sera prête de long-temps, & qui en-

nuira fort à faire, & qui, parce qu'elle ne ſera preſque point lûë, deviendra de très-petite utilité.

## *AVERTISSEMENT.*

J'Ai encore une vûë ſur le travail de nos Conferences; elle ſeroit beaucoup plus utile à l'Etat, & beaucoup plus honorable pour la Compagnie, que toutes celles que je viens de propoſer; elle n'en excluroit pourtant aucune des autres; & elle eſt telle, que les bons Ecrivains peuvent ſeuls la bien executer. Mais pour en faire ſentir toute l'utilité, pour en donner une idée juſte, & pour indiquer les moyens de la rendre praticable, il me faudroit un loiſir que je n'ai pas preſentement: ce que j'en ai, je le deſtine à perfectioner un autre Ouvrage, dont le premier Plan eſt dû à Henri le Grand, & qui eſt de la derniére importance pour la gloire du Roi, pour la ſûreté de la Maiſon Royale, pour le bonheur de la France, & pour l'avantage de tous les autres Etats de l'Europe.

*Mais au moins*, me dira-t-on, *marquez-nous en deux mots quelle eſt cette vûë ſur les Travaux Académiques.* A cela je répons, que je ne ſaurois la mon-

montrer telle en deux mots, qu'elle puiſſe être aprouvée. Or quand faute d'éclairciſſemens néceſſaires, on prévoit que l'on ne ſauroit faire aprouver un projet ſalutaire, il n'eſt pas, ce me ſemble, à propos alors de le propoſer; c'eſt le décrier que de le mal éclaircir; & j'aime bien mieux n'en rien dire du tout, que de n'en dire pas aſſez.

*Ce Diſcours fut communiqué en Manuſcrit au mois d'Octobre* 1712. *On en tira quarante Copies pour les quarante Académiciens ſur la fin de* 1713. *Il a été revû depuis par l'Auteur; il y a fait quelques additions, qui ſont la plûpart en italique.*

## SECOND DISCOURS *de Mr.* L'ABBE' *de* SAINT-PIERRE, *donné le* 26. *Mai* 1714. *Sur les Travaux de l'Académie.*

J'Ai le premier donné mon avis par écrit: j'en ai donné des Copies imprimées à mes Confreres, & l'Aſſemblée du 5. de ce mois a jugé que l'impreſſion, qui communique à tous les Académiciens les vûës de ceux qui veulent bien ſe donner la peine de

mettre leurs avis par écrit, étoit un moyen très-propre pour faire délibérer l'Académie avec plus de maturité, & pour lui faire prendre ſon parti avec plus de diſcernement & de ſageſſe.

Je ſai bien que les affaires ordinaires des Compagnies ne permettent pas toûjours un pareil retardement; mais celle-ci eſt d'une nature toute differente: nous avons tout loiſir d'y penſer; & heureuſement pour nous le Public, à qui nous devons compte du travail de nos Conferences, puis que c'eſt pour le Public que nous travaillons, ce Public, dis-je, nous demande bien moins notre promtitude dans nos deliberations, qu'il ne deſire ſon utilité de nos reſolutions.

Depuis que j'ai communiqué mes vûës, j'ai lû avec plaiſir l'avis de Mr. de Valincour imprimé: j'ai entendu lire avec utilité celui de Mr. l'Abbé Geneſt manuſcrit. Le premier ſemble demander que l'on examine dans nos Conferences des *Obſervations* ſur les meilleurs Auteurs, à l'excluſion d'une *Grammaire*, & c'étoit mon premier avis. Mr. l'Abbé Geneſt ſouhaiteroit que nous priſſions la reſolution de compoſer une *Grammaire Françoiſe* dans toutes les formes, à l'excluſion des *Obſervations*. Il

Il ne peut gueres y avoir que ces deux avis, ſi ce n'eſt un troiſiéme, compoſé des deux précédens, qui eſt d'employer deux jours la ſemaine de nos Conferences à faire une *Grammaire*, par exemple le Lundi & le Samedi, mais d'employer le Jeudi à examiner les Cahiers d'*Obſervations*; afin que l'Académie en puiſſe faire imprimer tous les ans un Recuëil, où l'on ne metroit que celles qui ſeroient les mieux écrites, & ſurtout les plus importantes & les plus délicates, ſoit par raport au *Dictionaire* & à la *Grammaire*, ſoit par raport à la *Poëtique* & à la *Rhétorique*; & c'eſt à ce troiſiéme avis que je me range preſentement.

Si depuis vingt ou trente ans, ſans diſcontinuer la reviſion de nôtre Dictionaire, nous avions mis un jour par ſemaine à l'examen des *Obſervations* que l'on auroit aporté dans nos Conferences, & que nous en euſſions imprimé chaque année un petit volume, nous aurions évité les reproches & les murmures du Public, qui ſe plaignoit, & avec quelque aparence de raiſon, ſurtout depuis douze ou quinze ans, de ne voir point naître tous les ans de nos Aſſemblées quelque

que petit volume d'*Obſervations Critiques*, comme on voit naître tous les ans des Aſſemblées de l'Académie des Sciences un volume excellent d'*Obſervations Phyſiques*; nous aurions beaucoup plus profité nous-mêmes, & nous aurions eu beaucoup plus de plaiſir dans nos Conferences. Or qui nous empêche de faire à l'avenir ce que l'on nous reproche, & ce que nous regretons de n'avoir pas fait par le paſſé? Mais j'ai, ce me ſemble, aſſez dit de raiſons dans mon premier Diſcours, pour prouver l'utilité & la facilité de cette eſpece de travail.

Je n'ai plus qu'à apuyer l'avis de ceux qui demandent une *Grammaire*, en me juſtifiant moi-même de mon changement, ſur ce que je croi preſentement que de nos trois Séances de chaque ſemaine nous pouvons & que nous devons même en employer deux au travail de cette *Grammaire*. Il eſt plus glorieux, je l'avouë, de prendre d'abord ou le ſeul bon parti, ou le meilleur qui ſoit à prendre dans une affaire: il faut pour cela ou un grand bonheur, ou une grande ſuperiorité d'eſprit: je n'ai ni l'un, ni l'autre; mais je me trouve encore fort heureux d'avoir aſſez de docilité pour me

me corriger ſouvent moi-même, ou par de ſecondes reflexions, ou par les lumiéres des autres.

Il paroit que notre Fondateur, & ceux de nos Prédeceſſeurs qui lui ont aidé à former nos Statuts, ne nous ont impoſé de compoſer un *Dictionaire*, une *Grammaire*, une *Poëtique* & une *Rhétorique* dans nos Conferences, que parce qu'ils ont crû ces ouvrages d'un côté les plus utiles que nous puiſſions faire *en commun* pour le Public, & de l'autre parce qu'ils les ont regardez comme poſſibles dans l'execution. Auſſi deux raiſons m'avoient éloigné du parti de la *Grammaire*; la premiére fondée ſur le *peu d'utilité*, la ſeconde fondée ſur le *peu de poſſibilité*.

## *Utilité de la Grammaire.*

Une *Grammaire* complete, diſois-je, ſera un gros *in folio*, qui ne ſera lû ni des François, ni des Etrangers; les François ſe ſoucieront peu d'aprendre par regles, avec beaucoup d'attention, ce qu'ils ont déja apris ſans peine & ſans attention par le ſeul uſage; & à l'égard des Etrangers, la plûpart renonçant à ſavoir les delicateſſes

ſes de notre Langue, n'ont beſoin que d'Abregez de *Grammaire*, pour commencer à l'entendre. Or de quelle *utilité* peut être un grand Ouvrage, ſi bon qu'il ſoit, s'il n'eſt lû de perſonne, ni parmi les François, ni parmi les Etrangers? Voilà l'objection qui regarde l'*utilité de la Grammaire*, & voici la reponſe que j'y fais preſentement.

1. Je conviens qu'une Grammaire *in folio*, quelque bien faite qu'elle ſoit, ne ſera point luë *de ſuite*; mais elle ſera toûjours *conſultée* dans les doutes & dans les conteſtations, ſurtout s'il y a de bonnes Tables, comme il y en aura. Qui eſt-ce des Etrangers, qui eſt ce des François, qui lira *de ſuite* les deux gros volumes *in folio* de notre Dictionaire? cependant peut on dire que c'eſt un Ouvrage inutile, & qu'il n'eſt pas digne des ſoins de la Compagnie qui l'a formé? c'eſt qu'on les *conſultera* toûjours dans ſes doutes & dans les diſputes: d'ailleurs nôtre Dictionaire & nôtre Grammaire ſerviront encore à mieux faire les Abregez des Dictionaires & des Grammaires que l'on deſtinera aux Etrangers.

Combien peu de gens liſent *de ſuite* les

les autres eſpeces de Dictionaires, ſoit Hiſtoriques, ſoit Geografiques, ſoit des Sciences particuliéres? on ſe contente ordinairement de les *conſulter* dans les occaſions : cependant y a-t-il quelqu'un qui ne convienne qu'ils ſont tous d'une très-grande utilité, & qu'ils le ſeroient infiniment davantage, ſi, comme le notre, ils étoient faits par des Compagnies, dont l'*autorité* fût auſſi reſpectable ſur la matiére dont ils traittent, que celle de l'Académie l'eſt à l'égard des choſes qui regardent nôtre Langue?

2. Il y a beaucoup d'*arbitraire* dans les Langues; j'en conviens; mais il y a plus de regles fondées ſur la raiſon que l'on ne penſe; & il eſt à propos que les regles ſoient bien éclaircies par une bonne Grammaire, & que les irregularitez ſoient elles-mêmes juſtifiées par des raiſons ſuperieures aux regles ordinaires.

3. Tout le monde convient que les Langues vivantes changent conſidérablement durant chaque ſiécle. Je ſai bien qu'elles mettent en uſage de nouveaux termes, de nouvelles conſtructions, de nouvelles figures pour ſignifier de nouvelles idées, ou plûtôt pour ſignifier avec plus de préci-

ſion

ſion des idées ordinaires. Ce n'eſt pas cette augmentation que l'on doit regarder comme un inconvenient, c'eſt la perte des mots anciens, des figures & des expreſſions anciennes que l'on doit regreter, & qui, conſervez, euſſent ſervi à exprimer non préciſement les mêmes choſes, mais quelque choſe, ou de plus, ou de moins, que les expreſſions nouvelles: nôtre Langue s'enrichiroit bien davantage, ſi, ſans rien perdre de ce qu'elle a aquis, elle faiſoit toûjours de nouvelles aquiſitions.

4. Il arrive de ce grand changement que nous ne pouvons plus lire ſans peine les ouvrages anciens; ils s'enſeveliſſent dans l'oubli; & cette inconſtance, qui fait inſenſiblement perir pour nôtre ſiécle nos vieux originaux, fera ainſi perir nos meilleurs Ouvrages pour les ſiécles ſuivans: ce qui peut, ce me ſemble, être regardé comme une grande perte pour les Lettres en général, & pour la reputation de nos excellens Auteurs en particulier.

Je croi bien qu'il eſt difficile d'empêcher entierement cette grande inconſtance; mais il eſt poſſible de la diminuer conſiderablement par l'*autorité* d'un *Dictionaire* & d'une *Grammaire*,

*maire*, qui ſeront eux-mêmes fort autoriſez par l'eſtime du Public; chacun les *conſultera* dans ſes doutes; & perſonne n'ayant de ſcrupule de ſe ſervir des mots, des expreſſions, des figures qui y ſeront aprouvées, les Provinciaux, les Etrangers, les Auteurs mêmes attachez à la regle, & le commun des gens d'eſprit en conſerveront l'uſage, malgré la fauſſe délicateſſe de ceux qui par leurs ſcrupules exceſſifs ne font qu'apauvrir la Langue, au lieu de tendre par de loüables hardieſſes à l'enrichir.

5. Si la Grammaire & le Dictionaire ne ſont pas des ouvrages dont toute l'utilité ſe preſente d'abord à l'eſprit, ils ſont d'autant plus neceſſaires, qu'il eſt neceſſaire de donner de l'attention à perfectioner une Langue qui devient inſenſiblement la Langue commune de l'Europe. La ſituation de la France fait que les Eſpagnols & les Allemans, les Anglois & les Italiens, en un mot que preſque toutes les Nations d'Europe ont beſoin de paſſer chez nous pour avoir un commerce plus facile entr'elles. Il arrive de-là que les François tiennent du caractere de toutes ces Nations, & qu'ils peuvent plus facilement emprunter des

des Langues étrangeres de quoi enrichir la leur. D'ailleurs nôtre peuple eſt plus nombreux & plus uni dans ſes differentes parties : nous avons une très-grande Capitale : on y vit avec plus de politeſſe, & cependant avec plus de liberté qu'ailleurs : il y a diverſes Académies d'une grande reputation : les Arts & les Sciences y font plus de progrès qu'en nul autre Païs; c'eſt que l'émulation eſt plus grande dans le plus grand nombre, & que les premiers dans chaque Art, dans chaque Science, y ſont plus diſtinguez & même recompenſez: tout cela fait que les Etrangers ſont plus attirez chez nous pour aprendre nôtre Langue, que nous ne ſommes attirez chez eux pour aprendre la leur.

6. L'Ortografe eſt une partie eſſentielle de la Grammaire, nous avons grand interêt de rendre nôtre Langue plus *facile* à lire, & à écrire le plus exactement qu'il eſt poſſible, ſoit par les enfans, ſoit par les femmes, ſoit par les Etrangers, & preſentement dans les Provinces les plus éloignées de la Capitale, & dans les ſiécles futurs par toutes les eſpéces de Lecteurs. Il n'y a que deux regles à ſuivre pour la bonne Ortografe d'une

Langue

langue. La premiére, qu'*il y ait préciſement autant de voyelles écrites que de voyelles prononcées*, & *préciſement autant de conſones écrites que de conſones prononcées.* La deuxiéme, que l'*on n'employât jamais un caractere pour un autre.* Alors l'écriture exprimeroit toûjours préciſement la prononciation, ce qui eſt *ſon principal but*; nous n'aurions plus beſoin d'une eſpéce de *tradition*, pour prononcer exactement & les mots communs & les noms propres. Ces deux regles une fois poſées, comme un but auquel il faut viſer de bonne heure, on s'en aprocheroit peu à peu dans l'uſage; & ce qui eſt impoſſible à faire en dix ans, ſeroit poſſible en un ou deux ſiécles. Mais qui poſera ces regles avec aſſez d'*autorité* pour les faire ſuivre & pour les faire obſerver du Public par degrez preſqu'inſenſibles, ſi ce n'eſt l'Académie?

Je ſai bien qu'un Académicien peut traiter cette matiére; qu'il peut aporter des raiſons convaincantes de ſon opinion, & indiquer des moyens propres pour ſupléer à ce qui nous manque de caracteres. Mais ce qui eſt déciſif en cette matiére, c'eſt que l'Ouvrage de l'Académie aura à l'égard du Public

Public une *autorité* que l'Ouvrage du Particulier ne pourroit jamais avoir ; *autorité* cependant qui dans un pareil cas eſt plus neceſſaire pour perſuader le Public, que les meilleurs remedes, que les meilleurs expediens, que les meilleures preuves ; parce que les bonnes preuves ne ſont gueres perſuaſives que pour un petit nombre de perſonnes, & que pour engager le Public à changer peu à peu ſa maniére d'écrire vicieuſe, il faut une forte autorité publique. Et cette conſideration me paroît ſi importante, que quand la Compagnie ne ſe détermineroit pas à faire dans ſes Conferences toutes les autres parties de la Grammaire, elle devroit du moins ſe déterminer à faire l'Ortografe.

Telles ſont les raiſons qui m'ont perſuadé de l'*utilité* d'une bonne Grammaire, & qui m'ont fait penſer qu'elle ſeroit du moins auſſi neceſſaire au Public, qu'un bon Dictionaire. Mais eſt-il poſſible d'en venir à bout dans nos Conferences ? C'eſt cette *poſſibilité* qu'il me reſte à prouver.

## *Poſſibilité de la Grammaire.*

La grande raiſon qui m'avoit conduit

duit à juger la choſe impraticable, c'eſt que je ne voyois pas comment un Ouvrage ſyſtematique, tel que celui d'une Grammaire, qui doit être fait tout entier ſur un même plan, c'eſt-à-dire, ſur des principes conſtans, uniformes, & qui conviennent parfaitement entr'eux, comment, dis-je, un pareil Ouvrage pourroit ſe faire dans des Aſſemblées, dont les Membres ſont très-ſouvent partagez dans leurs ſentimens, & qui changent à chaque Séance, en ſorte que preſque jamais deux Aſſemblées ne ſont ni égales en nombre, ni les mêmes pour les perſonnes.

Car enfin, diſois-je, à quoi bon faire des Aſſemblées pour y faire des deciſions, ſi les choſes qui y tombent en queſtion ne s'y decident toûjours par la pluralité des voix ? & d'un autre côté, ſi elles s'y decident toûjours par la *pluralité*, comment éviter dans la compoſition d'un long Ouvrage, où les mêmes queſtions ſe preſentent de nouveau très-frequemment ſous des termes differens, qu'il n'arrive aſſez ſouvent que la *pluralité* ne ſoit pour l'affirmative dans une Séance, & qu'une autre *pluralité*

ne ſoit pour la negative dans la Séance ſuivante ? ainſi, comment empêcher que cet Ouvrage ne ſoit plein de choſes qui ſe contrediront les unes les autres ?

Cette raiſon, qui ſervoit de preuve à mon premier avis, tandis que je cherchois inutilement un *expedient* pour remedier au grand inconvenient de la *contradiction*, eſt devenuë pour moi une ſimple objection contre mon ſecond avis, depuis que j'ai trouvé cet *expedient* : voici en quoi il conſiſte.

Eſt-il impoſſible de convenir à la pluralité des voix dans une *Aſſemblée convoquée*, 1. que nous lirons dans nos Aſſemblées ordinaires la Grammaire de feu Mr. l'Abbé Regnier comme *Canevas*, pour faire d'abord des Obſervations ſur ſa methode, ſur ſes principes &c ? 2. Que lorſque dans les Aſſemblées ordinaires quelqu'un propoſera quelque choſe de contraire à cet Ouvrage, on commencera par decider à la pluralité des voix ſi le ſujet doit être regardé comme *ſuffiſamment important*, c'eſt-à-dire, comme une ſuite néceſſaire de quelque article fondamental du plan que nous avons reſolu de ſuivre ; s'il paſſe à la pluralité

lité, qu'il ne doit pas être regardé comme tel, en un mot comme *assez important* pour consulter une *Assemblée convoquée*, on le decidera sur le champ à la pluralité ; mais s'il passe à la pluralité, qu'il est *suffisamment important*, alors il sera reuni à decider à une *Assemblée convoquée*, avec plusieurs autres articles de cette nature: & pour avancer, l'on pourra faire en une semaine plusieurs de ces Assemblées generales. 3. Ne peut-on pas de même convenir à la pluralité, que pour mettre les Membres des *Assemblées convoquées* en état de juger avec pleine connoissance de cause des articles contestés à l'occasion de la Grammaire de feu Mr. l'Abbé Regnier, les Contestans metront par écrit l'état de la question, leurs preuves, & la réponse aux objections, c'est à dire, aux preuves de leurs Adversaires ; que les Partisans de Monsieur l'Abbé Regnier écriront leurs réponses & leurs nouvelles preuves, & que ces écrits seront imprimez en quarante copies, pour être distribuées aux quarante Académiciens, quinze jours avant l'*Assemblée convoquée* ? Or est-il impossible que ces articles, *sufisamment impor-*

*tans* conteſtez, ne ſoient decidez dans ces *Aſſemblées* aſſez promtement, & cependant en pleine connoiſſance de cauſe, & que ces deciſions étant miſes dans le Regiſtre, ne ſervent de regle dans le cours de la compoſition de la Grammaire ? Cet expédient eſt-il abſolument impraticable ?

De cette ſorte, quand il arrivera que les Membres, qui compoſeront les Aſſemblées ordinaires, ſeront, à la pluralité des voix, contraires à une deciſion reçûë dans quelqu'une des *Aſſemblées convoquées*, on ne laiſſera pas de decider les cas particuliers en conformité de la Loi que nous nous ſerons impoſée. Où eſt donc l'*impoſſibilité*, qu'un Ouvrage ſyſtematique, tel qu'une Grammaire, ne ſe continuë & ne s'acheve ſur un même plan, avec le ſecours de pluſieurs de ceux mêmes qui ne regarderont pas ce plan comme le meilleur ? La choſe eſt dificile, j'en conviens ; mais vû la grande *utilité* de l'Ouvrage, & l'*autorité* de nos anciens Statuts qui nous demandent une *Grammaire*, ne ſufit-il pas, pour nous la faire entrepren-

dre,

dre, qu'elle ne ſoit pas abſolument impoſſible?

Nous avons déja fait deux épreuves ſemblables dans la compoſition de notre Dictionaire. La premiére fut lors qu'on réſolut dans une *Aſſemblée convoquée*, de le faire par *racines*, & on le fit, quoique les trois quarts des Académiciens, qui ont contribué depuis à le finir par *racines*, déſaprouvaſſent fort ce plan. La ſeconde épreuve a été ſur l'Ortografe; car après qu'il eut été reſolu dans une *Aſſemblée convoquée*, de revoir le Dictionaire, & de le refaire par ordre Alfabetique, il fut queſtion de ſavoir ſi en le compoſant l'on ſuivroit exactement l'Ortografe du dernier Dictionaire, ou celle qui s'établiſſoit tous les jours; & cette queſtion étoit eſſentielle à la forme du Dictionaire, pour ranger chaque mot ſelon l'ordre Alphabetique. Il fut reſolu, à la pluralité des voix, que l'on ſuivroit l'Ortografe du dernier Dictionaire fait par racines, & nous l'y avons obſervée, quoique la plûpart de nous autres, qui y avons travaillé, nous nous éloignions ſouvent de cette même Ortografe. Et ſi l'on trouve que dans

quelques endroits du Dictionaire l'Ortografe n'eſt pas entierement uniforme, ce n'eſt que par l'inatention de ceux qui ont tenu la plume, ou plûtôt par la faute des Copiſtes ; & cela ne doit pas être imputé à aucune déliberation contraire qui ait été priſe dans des Aſſemblées ordinaires ; nous avons conſtamment ſuivi nos regles juſqu'à la fin, quoiqu'étant devenus plus nombreux pour l'Ortografe moderne, nous euſſions pû en divers tems changer ces mêmes regles, à la pluralité des voix, dans des Aſſemblées generales & convoquées.

## *CONCLUSION.*

On voit qu'en propoſant que de trois jours de la ſemaine on en prene deux pour la Grammaire, je fais les deux tiers du chemin pour me raprocher de l'avis de ceux qui veulent une *Grammaire.* Ne puis-je pas eſperer qu'en acordant de leur côté un jour pour les *Obſervations Critiques*, ils feront l'autre tiers du chemin pour ſe raprocher de l'avis opoſé ; & qu'après quelques diſputes, ſi neceſſaires

pour

pour découvrir la verité, nous nous trouverons tous enfin d'un avis parfaitement uniforme ? Et cette uniformité ne ſeroit-elle pas pour nous une preuve, qu'entre les diferens partis que nous pouvions prendre, nous avons choiſi celui qui étoit en même temps le plus avantageux pour le Public, le plus utile pour l'inſtruction de chaque Académicien, le plus agréable pour nos Conferences, & le plus glorieux pour l'Académie ?

## *AVERTISSEMENT.*

DEpuis que j'ai mis ce Mémoire entre les mains de Mr. le Secretaire, pour le donner à l'Imprimeur, j'ai entendu lire dans l'Aſſemblée le Diſcours de feu Mr. l'Archevêque de Cambrai, ſur le même ſujet. Nous y avons trouvé d'excellentes Obſervations ſur les *Moyens* de bien faire une Grammaire, une Poëtique, une Rhétorique, & même pour perfectioner notre Dictionaire; il y a des reflexions ſublimes, délicates, ſenſées, exprimées d'un tour élegant, gracieux, & très-capable de plaire aux Lecteurs, en les inſtruiſant. Mais

nous en ſommes encore dans l'Académie à reſoudre quel Ouvrage nous entreprendrons, & il ne s'agit pas preſentement de déliberer ſur les *moyens* de le bien executer ; d'ailleurs nous ne mettons pas en déliberation ſi nous entreprendrons trois Ouvrages à la fois. Pour peu que Mr. de Cambrai eût été dans le train & dans l'uſage de nos Aſſemblées, il eût vu, comme nous, que tous ces Ouvrages ne peuvent s'executer en même tems ; il eût vu de même, que ſi l'on ſe détermine à en faire un des trois, il faut neceſſairement commencer par la Grammaire : Ainſi ce beau Diſcours, que j'ai entendu avec tant de plaiſir, ne me fait rien changer à mon dernier avis.

# ARTICLE VIII.

## ‡ EXPLICATION CRITIQUE *du Verſet* IX. DU PSEAUME CXXXIX. *Où l'on éclaircit en même tems quelques Paſſages des* AUTEURS PAIENS.

## OBSERVATIO *ad locum* Pſ. CXXXIX. *Verſ.* 9.

### SUMMARIUM.

QUid ſint כנפי שחר champei Schahhar. An *alæ Auroræ*? *Soli* & *Auroræ* tribuuntur *alæ*, §. 1. 2. Non ita interpretandas eſſe probatur ex ſcopo totius orationis, §. 3. nexu cum ſequentibus, §. 4. ipſo contextu, §. 5. vera ſignificatione vocis שחר, §. 6. *Nigræ alæ* tribuuntur nocti. Tentatur Fulgentius, §. 7. & *ſomno*, §. 8. & *ventis*, Noto, Boreæ, Coro, Vulturno. Emendatur Ovidius, §. 9. Verus phraſeos Pſalmographi ſenſus, § 10.

‡ Cette petite *Diſſertation* eſt dûë au ſçavant Mr. *Theodore de Haſe*, Miniſtre à *Brême*, du quel il a déja été parlé dans ce *Journal*, Tom. X. pag. 414. ſeqq. Elle doit être ſuivie de quelques autres, qui feront voir que la reputation qu'il s'eſt aquiſe eſt très bien fondée.

§. Cùm nuper in examine præclari loci apud *Eſa.* VIII. 20. ad genuinam ſignificationem vocis *ſchahhar*, שחר animum adverterem, inter alia occurrit elegans phraſis, qua divinus *Pſaltes* utitur Hymno CXXXIX verſ. 9. quando diverſos modos, quibus homo oculos omnia intuentis dirigentiſque Dei ut fallat, ne quidquam uti poſſet, deſcripturus, mentionem facit בנפי שחר, *chanpei ſchahhar*, *quas quis ſumens ad extremitates maris habitatum ibi confugeret.* Omnes pœnè Interpretes, quos conſulere datum fuit, illas voces explicant de *alis Auroræ.* Putantque ſummam velocitatem indicari, qualis eſt radiorum orientis Solis, brevi temporis ſpatio vertices diſſitorum montium, immò ipſum cœlum ab uno Hemiſphærio ad aliud celerrimè illuſtrantium.

§. 2. Fateor, ſi ipſam phraſim ſpectes, nihil in eâ abſurdi. Soli enim alas tribui ex *Mal.* IV. 1. conſtat. Idque τοῖς ἔξω Scriptoribus pervulgatum eſſe paſſim alii notarunt. Vide Eruditorum noſtræ ætatis Principem Illuſt. CUPERUM in *Harp.* p. 33. & 34. & clariſſimi nominis Theologum Joh. D. *Outreinium* in Spec. Symbol. p. 229. ſeq. Pariter *Auroræ* alæ adſcribuntur

buntur etiam prophanis Auctoribus, ut in illo LYCOPHRON. in *Alex.* verſ. 16. 17.

Ἠὼς μὲν αἰπὺν ἄρτι φηγίᾳ πάγον
Κραιπνοῖς ὑπερπολᾶτο Πηγάσου πτεροῖς.

AURORA *quidem altum Fagii jugum celeribus jam ſupervolabat Pegaſi* ALIS. Ubi vide prolixa *Tretzis* Scholia.

Ita Auroram alatam occurrere in nummo quodam Gentis *Plantiæ* docet ANT. AUGUSTINUS in Dial. V. de Num. Ita Jonem Bium διθυραμβῶν καὶ τραγῳδίας καὶ μελῶν ποιητὴν, dictum eſſe ἄοιον ἀστέρα, quòd Odam quandam ita inochoarit. Ἄοιον ἀεροφοίταν ἀστέρα μείναμεν, ἀελίου λευκὴ πτέρυξ πρόδρομον docet *Ariſtophanes* in εἰρήνῃ verſ. 135. ſeqq. & ad eum Scholiaſtes. Ubi vides *Stellam matutinam* vocari prodromum Solis *ala candida* inſtructam.

§. 3. Sunt tamen rationes, quæ faciunt ut apud noſtrum Hymnographum non tam de *Aurorâ*, quàm de *nocte* & *caligine*, ſermonem eſſe ſuſpicer. Nam *primò* ſcopus illius eſt, non deſcribere hominem in *luce* publicâ poſitum, qualis eſſet, qui alis *Auroræ* cinctus tectuſque eſſet, ſed talem, qui id agit modis omnibus, ut

ſe occultet coram facie omnia videntis Dei, cui propterea alæ potius *caliginis* & *migredinis*, quàm lucis atque Auroræ, adaptandæ ſunt.

§. 4. *Porro* id clariſſimè patet ex collatione verſuum ſequentium, quibus hoc comma illuſtratur egregiè. Cùm enim mirum cuiquam videri poſſet, quod Pſaltes innuerat, hominem ipſis tenebris circumſeptum, & ad extremas Oceani oras fugientem, non tamen obſcurum eſſe poſſe Deo, præclarè reſpondet, nullum apud Deum diſcrimen & lucis & tenebrarum eſſe. *Si dixero*; *tamen caligo me occultabit* (vel potius, quæ vis vocis eſt, non à שוף, *ſchouph*, quod *conterere*, *comminuere* notat, ſed à נשף neſcheph, quod *crepuſculum* ſignificat) *me velut crepuſculo obvolvet*, (quid hoc aliud eſt, quàm explicatio phraſeos, *ſi ſumſero pennas caliginis*; ſive, ſi vel *alis tenebrarum tegar*, ut vertendum eſſe mox oſtendetur?) *etiam erit lux circa me. Etiam tenebræ non tenebris tegent coram te*; *nox ut dies lucebit*; *perinde ſunt tenebræ*, *ſicut lux*. Quæ verba ita apprimè prioribus convenire, eorumque ἀιτιολογίαν admodum elegantem exhibere, unuſquisque facilè videt.

§. 4.

§. 4. Sed ipſum hunc verſum ſi conſideres, deprehendes eum non tam aptè inter ſe cohærere, ſi illud *ſchahhar* שחר malis de Aurora, quàm de nocte & caligine intelligere. Cùm enim *mare* frequenter admodum *occidentales plagas* in Sacris denotet; quòd mare Judææ proximum, hoc eſt Mediterraneum, illi ad Occaſum ſitum ſit; vide *Gen.* XII. 8. XV. 6. *Ex.* X. 19. *Num.* II. 18. *Deut.* XXXIII. 33. *Pſ.* LXXV. 7. *Eſa.* XLIX. 12. *Hoſ.* XI. 10. putem etiam hic, per אחרית ים, *ahharith jam*, extremos terræ angulos, ad *Occidentem* ſitos, intelligendos eſſe. Id quod etiam *Kinchio*, *Abeneſræ*, *Campenſi* & *Seb. Sohmidio* ſuboluit. Ad Occidentem autem properantibus non tam *alæ* Orientis ſeu Auroræ, quàm *noctis* & *tenebrarum*, conveniunt.

§. 5. Accedit, quod magis propria & genuina vocis *ſchahhar*, שחר, ſignificatio ſit *nigredo* vel *tenebræ*, quàm qua *Auroram* indicat, ut citatâ *diſſertatione* abundè à nobis oſtenſum eſt. Ab illa autem ad minus notam ſine gravi causâ non eſt diſcedendum; præſertim, ſi phraſis inde deducta non ſit inſolens, ſenſumque commodum & perſpicuum exhibeat. Id autem

hîc fieri, nunc à nobis pluribus eſt oſtendendum.

§. 6. Eum in finem notandum eſt, noctì tribui alas, & quidem nigras: quod patet ex noto illo FULGENT. L. 1. *Myth.* p. m. 24. Edit. 1681.

*Tum* NOX *ſtellato mundum circumlita peplo,*
*Cœrula rorigeris pigreſcere juſſerat* ALIS.

Ubi parùm abeſt, quin legam *nigreſcere*, ſenſu plano aliiſque etiam haud inſueto. Ita explicat rectè laudatus modò Illuſt. *Cuperus* ſimulacrum mulieris alatum, ſerpentum gyris circumvolutum, & innixum haſtæ in picturâ hieroglyphicâ Camerarii, de *nocte*, in Apoth. Homeri p. 179. ejusque rei hanc rationem addit; quia *nox celerrimè fluit*, & vix *homines dormientes eam præteriiſſe ſciant.* Alæ autem illæ noctis erant *furvi* vel *nigri* coloris. Notum eſt illud VIRGILII L. VIII. *Æn.* verſ. 369.

NOX *ruit*, & FUSCIS *tellurem amplectitur* ALIS.

Eodem modo ac idem *Alectoni*, quæ noctis filia eſt, eaſdem tribuit, L. VII. *Æn.* verſ. 408. *Proti-*

*Protinus hinc* fuſcis *triſtis Dea tollitur* alis.

Hinc ARISTOPH. in *Avibus* verſ. 696. eleganter νὺξ dicitur μελανόπτερος, id eſt *nigris alis* inſtructa.

§. 7. Ut autem *nocti*, ita & noctis comiti, ſorori ac filiæ, *ſomno* idem accidit. Alas enim illi tribui notum eſt. Vide *Bernartium* ad Stat. Theb. L. X. verſ. 134. Illuſt. *Spanh.* ad Callim. H. in Del. N. 234. *Paſſer.* ad L. I. El. *Proper.* CUPERUM in Apoth. Homeri p. 178. *Broeckhus.* ad Tib. verſ. 90. L. II. El. 1. Et quidem *nigras*; ita enim TIBULLUS verſ. citato.

*Poſtque venit tacitus* fuſcis *circumdatus* alis
*Somnus.* ——

Inde EURIPIDES in *Hecubâ* meminit μελανοπτερύγων (id eſt geſtantium *champei ſchabhar*, כנפי שחר) ὀνείρων. Et huc facit effigies ſomni, quam ex ſchedis Pighianis ex Bibl. Regia Berolinenſi produxit Illuſt. *Spanhemius*, & elegantiſſimus *Broekhuſius* deinceps exhibuit, uterque citato loco. Ubi ſomnum (docet enim inſcriptio SOMNO

OKES-

OKESTILIA FILIA ejus ibi iconem eſſe) vides nudum pingi, ſed duabus nigricantibus inſtructum alis. Sicut & ſomni germana ſoror ita deſcribitur Horatio L. II. Sat. 1. verſ. 58.

—*ſeu mors* atris *circumvolat* alis;

niſi ibi malis legere *nox*, cum *N. Heinſio*, qui ita legiſſe videtur in notis ad *Claud.* in Ruff. L. II. verſ. 25.

§. 8. Pariter venti pinguntur finguntur*que alati.* Non lubet id pluribus demonſtrare, cùm id notius ſit, quàm ut demonſtratione indigeat. In ipſis ſacris Paginis id fit, *Pſal.* LXVIII. 11. & CIV. 3. Quin potius notamus alas ventorum deſcribi *nigras*, caliganteſque. Fit illud ob nubem atratam, & procelloſam caliginem, quam aëri, cùm imbribus mixti ruunt, ſolent inducere venti. Ita cùm Pſalmo XVIII. v. 11. *alarum venti* fit mentio, commate ſuperiori *Deus deſcendiſſe cum* CALIGINE *ſub pedibus*, & ſequenti, dicitur *ponere* TENEBRAS *latibulum ſuum*, & *aquarum* CALIGINEM *in nubibus cœlorum.* Ita *Notum* deſcribit *Val. Flaccus*, L. I. verſ. 609.

*Zephyruſque* & NOCTI CONCOLOR ALAS
*Nimborum cum mole* NOTUS, *crinemque procellis*,
*Hiſpi-*

*Hiſpidus, & multâ flavum caput Eurus barenâ*
*Induxere hiemem.*

Idem L. VI. verſ. 494.

— FUSCIS *& jam* NOTUS *imminet* ALIS.

Et *Africum* Sil. Italicus L. XII. verſ. 617.

*Hinc Notus & Boreas, hinc* FUSCIS AFRICUS ALIS
*Bella movent.*

In primis *Boreas* ut μελανόπτερος deſcribitur frequenter. Ita SILIUS L. XVII.

*Inſequitur ſublime ferens* NIGRANTIBUS ALIS
*Abruptum Boreas ponti latus*, intonat ATER
*Diſcordi flatu.*

Et hinc putem corrigendum OVIDIUM, L. VI. *Metam.* verſ. 702.

*Hæc Boreas, aut his non inferiora locutus*
*Excuſſit* PENNAS.

Et ſtatim verſ. 706.

*Pavidamque metu* CALIGINE *tectus*
*Orythyian amans* FURVIS *amplectitur* ALIS.

Ita enim omnino legendum exiſtimo, non *fulvis*, ut lectum eſt hactenus. Neque enim *fulvæ*, ſed *furvæ*, vel *fuſcæ*

*fuſcæ* Boreæ alæ tribuuntur ; & hæ caliginem, quâ eundem tectum dixerat Poëta , exprimunt aptius. Vulturnus ita deſcribitur Silio L. IX.

*Ipſe caput ſtrvum* CALIGINE conditus ATRA
*Vulturnus, multaque comam perfuſus arenâ,*
*Nunc verſos agitat tergo ſtridentibus* ALIS.

Idem de *Coro.*

*Adverſo glomeratas turbine* CORUS
*In media ora nives* FUSCIS *agit horridus* ALIS.

§. 9. Quibus notatis patet verba hæc, *aſcha chanpeiſchabbar*, אשא כנפי - שחר commodè triplicem poſſe ſenſum fundere ; vel , ſi cinctus undique, atque tectus *noctis tenebris*, ut avis ſolet tegi alis; vel , placido *ſomno* obrutus , ſecurus quieſcerem ; vel, rapidis *ventis* ex omnium conſpectu longiſſimè ſublatus ad extremas maris oras confugiſſem ; hoc eſt, ſi phraſes, quibus CLAUDIANUS utitur in *Ruffin.* L. II. verſ. 524. imitari velim;

——— *quod ſi me abſcondere coner,*
*Trans Styga, trans Erebum, & vacuo mandare baratbro*
*Infra Titanum,* TENEBRAS, *infraque receſſus*
*Tartareos, noſtrumque Chaos, quâ* NOCTIS *opacæ*
*Fundamenta latent, penituſque immerſus anhelem,*

Non

*Non tamen effugerem Divinæ fulmina dextræ.*

## REMARQUE DU JOURNALISTE.

Quoique les Poëtes donnent des *aîles* au SOMMEIL & aux VENTS, Mr. *Theodore de Hase* me permettra bien de dire, que de-là il ne s'enſuit pas, qu'on en puiſſe faire l'aplication aux paroles du Pſalmiſte. Le ſens du Texte ſacré depend uniquement de la notion que l'on doit attacher au terme de שחר, *ſchahhar*, qui ne peut ſignifier ici que la *nuit*, (& non le *ſommeil* ni le *vent*) comme le ſavant Auteur vient de le prouver très-ſolidement. Ainſi, il faut traduire l'Original de cette maniere-ci, en Latin : *Etſi tectus undique eſſem noctis tenebris*, aut *alis*, & *ad extremas maris oras confugiſſem*, &c. Et en François : *Quand même je prendrois* les aîles de la nuit, (& non de l'*aurore*) & *que je me logerois derriére la mer*, &c.

ARTI-

## ARTICLE IX.

*Lettre écrite de* BERLIN, *où l'on trouve un* EXAMEN CRITIQUE *de la prevention du P.* Bouhours *en faveur de deux Auteurs* Modernes ; *avec quelques* ECLAIRCISSEMENS *ſur trois ou quatre Paſſages d'*HORACE.

MONSIEUR,

La derniére Lettre que je me ſuis donné l'honneur de vous écrire, & qu'il vous a plû d'inſerer dans l'onziéme Tome de votre *Hiſtoire Critique*, renferme un petit nombre de preuves de la prevention qu'ont fait paroître pour les Anciens quelques-uns de leurs plus zélez partiſans. Aujourd'hui, MONSIEUR, je m'aviſe de vous propoſer des exemples de prevention d'un de ces Admirateurs des Anciens, en faveur de deux celebres Auteurs Modernes. Cette diverſité d'objets de leur prevention montrera, peut-être, qu'elle part d'ordinaire du même principe ; que ſouvent, par raport aux connoiſſeurs, de même qu'à l'égard des ignorans, il

il ne faut, pour en reſſentir les effets, que s'être aquis un grand nom parmi les beaux eſprits.

1. Perſonne n'ignore le rang diſtingué que, du côté du bel eſprit, feu Mr. *Peliſſon* ocupa en France. Sa Paraphraſe des deux premiers Livres des *Inſtitutes* donna de lui d'abord au Public une idée fort avantageuſe. Son Hiſtoire de l'*Académie Françoiſe* inſpira de la jalouſie aux plus fameux Ecrivains de ſon tems. Enfin, ſes Vers, de toutes les ſortes, eurent ſi fort la vogue, que tout le monde les ſavoit par cœur. Dans le tems de cette grande reputation de bel eſprit, il compoſa, en l'honneur de LOUIS XIV. ſon *Dialogue d'Acanthe & de Pegaſe*; piece aſſez courte, mais à laquelle on ne manqua pas de beaucoup aplaudir.

Le Pere *Bouhours*, dans ſon Recueil de *Penſées ingenieuſes*, pag. 207. de l'Edition d'*Amſterdam*, raporte ce petit Ouvrage, comme une fiction ſi curieuſement imaginée, qu'il ne fait pas dificulté de dire, qu'elle vaut un Panegyrique dans les formes. J'oſerai pourtant ſoutenir ici, que cette Piece n'étoit nullement digne de ſon Auteur. Elle péche depuis le commen-

mencement juſqu'à la fin, contre les regles établies par le P. *Bouhours* lui-même, dans ſes Dialogues ſur *la maniere de bien penſer dans les Ouvrages d'eſprit.*

*Rien n'eſt beau que le* vrai. *Le* vrai *ſeul eſt aimable.*
*Il doit regner par-tout, & même dans la* Fable,

dit, avec raiſon, Mr. *Dépreaux* Ep. 9. Si le faux établi dans la *Fable* ne paſſe pas pour faux, il faut dumoins le laiſſer tel qu'il eſt, & ne point l'étendre au-delà du ſyſteme des Auteurs de la *Fable.* Or il eſt certain, que la fiction du cheval *Pegaſe*, établie dans la *Fable* comme une verité, n'a été en aucune maniére ſuivie dans le Dialogue de Mr. *Peliſſon.*

Déja, la *Fable* donne des aîles à *Pegaſe*; ALES PEGASUS, dit *Horace*; & Mr. *Dépreaux* s'exprime ainſi, dans ſon Diſcours au Roi,

*Et* Pegaſe, *pour lui*, *refuſe de* voler.

Il eſt vrai qu'il ſemble ne s'être pas ſouvenu que *Pegaſe* étoit aîlé, lors qu'au commencement de l'*Art Poëtique* il a dit,

*Pour*

*Pour lui Phœbus eſt ſourd*, & Pegaſe *eſt* retif.

La qualité de *retif* ne convient point à un animal aîlé. La *Fable* ajoute, que *Pegaſe* fut élevé dans les Cieux, & qu'il y forma une Conſtellation. D'où vient donc que Mr. *Peliſſon*, ayant beſoin d'un cheval, pour ſuivre à l'armée ſon Heros, s'aviſa de déranger le Firmament, voulant ſe ſervir d'un cheval qui n'étoit plus cheval ?

Mais lors que cet Auteur fait dire à *Pegaſe*, qu'il ne ſauroit ſuivre le Roi de France, il ne regarde plus *Pegaſe* comme un cheval aîlé ; en quoi il viole la *Fable*. Que s'il lui reconnoit encore des aîles, & qu'il entende que *Pegaſe*, avec ſes aîles, ſera pourtant devancé par le Heros, tant ſes conquêtes ſont rapides, Mr. *Peliſſon* aura donné dans la *merveille abſurde*, que Mr. *Dépreaux* recommande ſi fort aux Poëtes d'éviter, lors que dans le Chant troiſiéme de ſon *Art Poëtique*, il dit :

Une merveille abſurde *eſt pour moi ſans apâs.*
*L'eſprit n'eſt point émû de ce qu'il ne croit pas.*

Dans

Dans la ſuite, quand Mr. *Peliſſon* dit à *Pegaſe*, que puis qu'il avoit ſuivi *Céſar*, *Alexandre*, il pouvoit bien l'aider à ſuivre à l'armée le Roi de France, il continuë à violer la *Fable*, qui très-aſſûrement n'en dit rien. D'ailleurs, *Pegaſe* étoit, à mon avis, trop important, pour n'être pas monté par les Heros dont parle l'Auteur du Dialogue, plûtôt que par les gens de leur ſuite.

Mr. *Peliſſon* aura-t-il crû pouvoir, en qualité de Poëte, diſpoſer à ſa fantaiſie de *Pegaſe*? *Ovide* & *Properce* ont, à la verité, apellé les Muſes *Pegaſides*; & le premier de ces Poëtes, *Enone*, *Pegaſis*; mais on peut dire auſſi, que ces épithetes ſont tirées par les cheveux. Les Anciens n'ont nullement regardé *Pegaſe* comme étant du *Parnaſſe*, ou bien du *Sacré Vallon*. Mr. *Dépreaux* l'a, de ſa ſeule autorité, aproprié aux bons Poëtes.

Il eſt donc clair, que ce fut uniquement la reputation de bel eſprit, que Mr. *Peliſſon* s'étoit déja juſtement aquiſe par d'autres Ouvrages, qui fut cauſe que le *Dialogue* en queſtion, au lieu de ſubir la Critique du Pere *Bouhours*, en reçut au contraire ces grands aplaudiſſemens. 11.

II. Voici le ſecond exemple de prevention du même Pere *Bouhours*. En pluſieurs endroits de l'Ouvrage déja cité, ce Jeſuite donne au Comte de *Buſſi Rabutin* plus d'eſprit & de fineſſe, qu'à celui que ce Comte a ſouvent copié ou imité; je veux dire *Ovide* : à quoi pourtant je ſuis ſûr que bien des gens refuſeront de ſouſcrire. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt que, poſſedant parfaitement bien la Langue Françoiſe, il ne laiſſe pas de remarquer, comme un endroit où ce Comte s'eſt heureuſement exprimé, les paroles ſuivantes, tirées d'une de ſes Lettres au Comte de *Grammont*, & raportées pag. 68. du Recueil des *Penſées Ingenieuſes* : *De tous les complimens qu'on vous fera, il n'y en aura pas un moins intereſſé; car en l'état où ſont les affaires de ma fortune, je ne m'attens pas trop à la repreſaille.*

Ce ſeul mot de *repreſaille* renferme deux fautes contre la Langue Françoiſe. L'une, en ce qu'on ne dit point *repreſaille* au ſingulier, mais *repreſailles* au pluriel. L'autre, en ce que *repreſailles* ſe prenant en mauvaiſe part, il n'auroit pû être emploié pour *retour*.

Revenant au Anciens & aux Modernes, on comprend aiſement, qu'*Homere* va bien décheoir de la haute reputation où il a été pendant pluſieurs ſiécles. On ne s'en tiendra aparemment pas à ce que Mr. Dépreaux dit. Les vers où il décrit les beautez des ouvrages d'*Homere* ſont admirables. J'en excepte celui-ci;

*Son livre eſt* d'agrémens *un* fertile tréſor.

On ne dit point *fertile tréſor*, encore moins *fertile d'agrémens*. Toute autre épithete que celle de *fertile* auroit été plus juſte. Quoi qu'il en ſoit, par raport aux ouvrages d'eſprit, divers *Anciens* tiendront toûjours parmi les Auteurs un rang fort conſiderable. Peut-être ne pourra-t-on point tout à fait dire d'eux avec *Lafontaine*,

*Art & guides, tout eſt dans les Champs Elizées.*

Mais ſi l'on veut leur rendre juſtice, il faudra du moins convenir, que les Modernes leur doivent beaucoup, & qu'après avoir profité de leurs écrits, ils ont encore aſſez de peine à les égaler.

III. Dans mes derniéres Remarques ſur *Horace* l'Article de l'Ode XIV. Liv.

(a) Art. Poët. Chan, Tome III.

Liv. 1. étoit déja ſi long, que je n'oſai rien dire ſur l'explication que donnent à cette *Ode* ceux qui ne s'accommodent pas de l'allegorie de *Quintilien.* Un mot ſuffira pour renverſer cette explication.

On dit qu'*Horace*, dans l'*Ode* en queſtion, n'a oſé parler du prétendu rembarquement de ſes amis. Mais Ode VIII. Liv. 2. où il fait mention de *Brutus*, il auroit bien dû en inſinuer quelque choſe ; cependant il ne dit pas même dans cette Ode, qu'il fût retourné en *Italie*, avec *Pomp. Varus.* L'Ode IV. Liv. 3. où *Horace* raconte le danger où il s'étoit vû de faire naufrage ſur les côtes de *Sicile*, ne marque pas non plus que ce fut à ſon retour après la bataille de *Philippes.* Ainſi, & le voyage d'*Horace*, avec certains amis, ſur un vaiſſeau qui avoit été maltraitté de la tempête, & le prétendu rembarquement de ces amis ſur le même vaiſſeau, dès qu'il eut abordé en *Italie*, eſt un pur Roman. Il n'a aucun fondement, ni dans les Ouvrages d'*Horace*, ni dans l'*Hiſtoire* ; encore moins dans la Tradition, puiſqu'on avoüe, que pendant quinze ſiécles l'Ode d'*Horace* avoit été entenduë dans le ſens Allegorique de *Quintilien.*

Mais que répondre à ces paroles du commencement de l'Ode XIV. Liv. 1. *O navis, quid agis.. fortiter occupa portum; non ne vides..?* Si les prétendus amis *Horace* ne pouvoient ſe derober au reſſentiment d'*Anguſte*, qu'en ſe rembarquant promptement ſur le vaiſſeau endommagé, *Horace* auroit il été fâché que pour ſauver leur vie ils s'expoſaſſent aux perils de la navigation? Auroit-il voulu, en diſant au vaiſſeau de rentrer dans le port, envoier au ſuplice ces prétendus amis? N'auroit-il pas plûtôt pris le parti de témoigner être en peine & en inquiétude pour eux, à cauſe du deſordre où étoit le vaiſſeau, & de les accompagner de vœux ſemblables à ceux qu'il fait Ode III. du même Livre pour *Virgile*? Qu'on ſubtiliſe tant qu'on voudra, on ne trouvera jamais à ce debut de l'Ode un ſens raiſonnable, à moins qu'on n'ait recours à l'*Allegorie*.

IV. Je n'ai pû non plus, dans ces derniéres Remarques, mettre dans tout ſon jour le ſens que je donne à l'Ode XXXIV. du même Livre. C'eſt ce qui m'engage à ajoûter ici les paroles qui ſuivent.

Dans l'eſprit du peuple, & dans celui

celui des *Stoiciens*, l'impieté de l'*Epicureiſme*, à l'égard du tonnerre, conſiſtoit uniquement, en ce que ſuivant le ſyſtême des *Epicuriens*, les Dieux, qu'ils plaçoient dans les *intermondes*, y demeuroient dans une entiere inaction. Ils croioient que le tonnerre étoit cauſé par le choc fortuit des nuées; comme on peut le voir dans *Lucrece* & ailleurs. Les autres au contraire diſoient que c'étoit *Jupiter* qui tonnoit & qui lançoit la foudre. L'apparition d'un phenomene extraordinaire, tel que l'éclat du tonnerre, *tempore ſereno*, n'auroit nullement été capable de faire admettre aux *Epicuriens* la *Providence*. Ils auroient dit que ce qui paroiſſoit venir des Dieux, étoit une production de la *Nature*. *Horace*, Sat. V. Liv. 1. à la fin, le déclare en termes bien exprès:

——— *Deos didici ſecurum agere ævum:*
*Nec ſi quid miri faciat Natura, Deos id*
*Triſtes ex alto cœli dimittere tecto.*

*Lucrece* encore ſe moque de l'effroi où étoient les mortels à l'aſpect de ces phenomenes extraordinaires.

Il y a quelque apparence, qu'*Horace* compoſa cette *Ode* XXXIV. après un grand orage, dont, ſans doute, il fut

frapé, & qui lui fit comprendre, que le ſyſtême des *Stoiciens*, qu'il avoit mépriſé, étoit preferable à celui d'*Epicure*. Ce que le Poëte dit du tonnerre eſt ſi peu ironique, comme l'a crû Mr. *Dacier*, que pour établir la Providence, le Poëte ajoûte à la preuve du tonnerre celle des viciſſitudes qui paroiſſent ſur la terre. *Valet ima ſummis*... Si à la fin de l'Ode il parle de la *Fortune*, c'eſt qu'il la conſidere comme Miniſtre de *Jupiter*. Il eſt, à mon avis, plus ſeur, de s'en tenir à cette remarque de *Torrentius*, que de ſupléer, comme fait Mr. Dacier, un *ſed* au texte d'*Horace*.

V. Comme les *ſecundæ curæ* ſont toûjours bien reçûës, je croi devoir expoſer ici une nouvelle obſervation ſur cet endroit d'*Horace* Ep. XVIII. v. 91. & 92.

Potores bibuli *media de nocte* Falerni
*Oderunt porrecta negantem pocula*. . . .

Qu'on mette une virgule après *potores*, une autre après Falerni, *Horace* dira *que les beuveurs, en général, mais ſurtout ces beuveurs de profeſſion, qui paſſent les nuits entieres à boire du vin de Falerne, oderunt*... Ce ſens-là me paroît fort naturel. Les Anciens faiſoient leurs

leurs debauches la nuit ; ce qui fait dire à St. *Paul*, que ceux *qui s'enyvrent, s'enyvrent de nuit*. C'étoit auſſi une marque d'excez que de boire ſi avant dans la nuit du vin de *Falerne*, qui étoit un vin des plus violents. Ces conſiderations me déterminent à preferer cette derniére interpretation à la précédente, raportée dans le neuviéme Tome de l'*Hiſtoire Critique*, p. 114. Etant hiſtorique, elle eſt auſſi moins ſeure.

Au reſte, c'eſt de ce que les vipéres étoient entortillées avec les cheveux des *Bacchantes*, que j'ai crû pouvoir conclurre que les *Bacchantes* n'en avoient rien à craindre. Leur état de ſouffrance, exprimé Ode XIII. Liv. 2. marquant auſſi, qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de nuire aux *Bacchantes*, il m'a paru n'être pas inutile d'en faire mention. Je ſuis avec une parfait attachement,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très obéïſſant ſerviteur,

DE ROSEL BAUMON.

*A Berlin le* 8. *Juillet* 1716.

ARTI-

## ARTICLE X.

‡ DISSERTATION CRITIQUE *ſur la ſepulture des* MAGES, *& ſur la maniére d'enſevelir de quelques Peuples de* L'ORIENT ; *où l'on éclaircit, en même tems, les principaux Dogmes des* MAGES, *& quelques-uns de ceux de* PYTHAGORE, *&c.*

DE tout tems les opinions des hommes ſur un même ſujet ont été fort diverſes ; jamais de regle certaine pour les jugemens, ni pour les actions. Ce n'eſt pas à la raiſon, c'eſt au caprice, que les mœurs & les coûtumes de preſque tous les peuples ont dû leur établiſſement. De là la diverſité ſurprenante de ces mœurs & de ces coûtumes. Ne jugez pas des maniéres de ceux-ci par celles de leurs voiſins ; elles ſont toutes opoſées. Ce qu'on venere en un lieu, on le mépriſe, on va même

‡ L'Auteur de cette Piéce, autant curieuſe, qu'elle eſt ſavante & bien tournée, ſouhaite abſolument de demeurer inconnu juſqu'ici. Tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que c'eſt une perſonne d'un merite diſtingué, à ce qu'on nous aſſure.

me juſqu'à le déteſter ailleurs. Voici ce qui m'a donné l'occaſion de faire ces reflexions.

ON SAIT ce que les Grecs & les Romains penſoient de l'état de ceux, dont les corps, privez de ſepulture, devenoient la proye des chiens, des corbeaux, &c. *Ciceron* raporte quelque choſe de tout à fait oppoſé à cette croyance. Je tombai il y a quelques jours ſur cet endroit; il me frapa; & j'entrepris d'aprofondir un peu ce nouveau point de Critique, qu'il me fourniſſoit.

CET Auteur, *Liv.* I. de ſes *Queſtions Tuſculanes*, voulant prouver à *Brutus*, à qui il adreſſe ce Livre, *qu'on ne doit point regarder la mort comme un mal*, lui cite pluſieurs exemples du genereux mépris que de grands hommes en ont témoigné. Il ajoûte à cela les ſentimens & les pratiques oppoſées des differens peuples, à l'égard des funerailles. Le paſſage, que j'ai en vûë, ſe trouve au chap. 44. * *Magorum mos eſt, non humare corpora ſuorum, niſi à feris ſint antea laniata. In Hyrcania plebs publicos alit canes, optimates domeſticos. Nobile*



* Vid. *pag.* 244. Edit. nitidiſſ. *Wechel.* ann. 1590.

*autem genus canum illud ſcimus eſſe. Sed pro ſua quiſque facultate parat à quibus lanietur, eamque optimam illi eſſe cenſent ſepulturam.*

Quelques Savans, à cauſe de ce paſſage, ſe ſont imaginez, je ne ſai comment, que c'eſt à l'uſage dont il y eſt fait mention qu'HOMERE fait alluſion au commencement de l'*Iliade*, quand il dit de la colere d'*Achille*, *L.* 1. *verſ.* 4. ἀυτοὺς δ' ἐλώρια τεῦχε κύνεσσιν, *Et ipſos prædam diſcerpendam fecit canibus*; comme ſi cela devoit ſignifier ſimplement, que cette colere fut cauſe de la mort de pluſieurs Heros. On cite, pour juſtifier cette explication, ELIEN, *L.* 12. *V.* H. *c.* 47. qui ne dit pourtant rien de ſemblable. Elle me paroit d'ailleurs fort froide, & fort mal fondée; tout le reſte de l'*Iliade* la dément, comme je l'ai fait voir aſſez au long dans un autre Diſcours. Mais revenons à *Ciceron*; il cite, pour ſon garand, *Chryſippe*, homme, ſelon lui, extremement verſé dans l'Hiſtoire ancienne. Mais il faut remonter plus haut, & voir d'où *Chryſippe* lui-même a tiré une remarque ſi ſingulière.

HERODOTE s'offre à ma mémoire fort

fort à propos. Voici ſes paroles là-deſſus, *Clio*, 140. ὃ πρότερον θάπτεται ἀνδρὸς Πέρσεω ὁ νέκυς, πρὶν ἄν ὑπ' ὄρνιθος ἢ κυνὸς ἑλκυσθῇ. Μάγους μεν γὰρ ὦιδα ἀτρεκέως τᾶυτα ποιέοντας. Id eſt, *Cadaver defuncti Perſæ non prius humatur, quàm aut ab alite aut cane tractum ſit. Magos enim quidem certè ſcio hæc factitare.* Il dit des Perſes, ce que *Ciceron* attribue ſeulement aux *Mages*; mais il ne le dit pas comme abſolument certain. Car un peu au deſſus; τά δε μὴν τοι, dit-il, ὡς κρυπτόμενα λέγεται, καὶ ὃ σαφηνέως περὶ τᾦ ἀποθανόντος ὡς ὃ πρότερον. *&c. Nihilominus iſta, tamquam abſcondita, referuntur, neque perinde certo, nempe de mortuo.* [ Secundùm verſionem CL. GRONOVII. ]

Pour les *Mages*, il en parle affirmativement, & comme témoin oculaire, par la raiſon qu'il en ajoûte, ἐμφανέως γὰρ δὴ ποιεῦσι. *Quippe in aperto faciunt*: Par où il inſinuë, que ſi le reſte des Perſes ſe conformoit en cela aux *Mages*, ce n'étoit pas au moins ouvertement. Après en avoir parlé ſur la foi des autres, il ſemble ſe déterminer à un autre ſentiment, par raport au commun des Perſes; car il ajoûte, καταχηρώσαντες δὴ ὦν τὸν νέκυν Πέρσαι γῇ κρύπτουσι: id eſt, *Perſæ*

*igitur cadaver, poſtquam cerâ oblevérunt, terra condunt.* C'eſt ce qu'exprime ainſi *Ciceron*, un peu au deſſus du paſſage que j'ai allegué: *Perſæ etiam cerâ circumlitos condiunt* * ; *mortuos*, ſcil.

STRABON, *Geogr. L.* 15. p. m. 1068. Edit. *Almelov.* ſuit auſſi en cela *Herodote*, en diſant des Perſes ; Θάπτουσι δὲ κηρῷ περιπλάσσοντες τὰ σώματα. Id eſt, *Corpora mortuorum humant prius cerâ oblinentes.* Mais il s'en éloigne, ou n'exprime pas bien ſa penſée ſur le chapitre des *Mages*, dont il dit immédiatement après, qu'ils n'enſeveliſſent point leurs morts ; mais qu'ils les laiſſent en proye aux oiſeaux: τοὺς δὲ μάγους οὐ θάπτουσιν, ἀλλ' οἰωνοβρώτους ἐῶσι. Id eſt, *Magos inſepultos avibus edendos dimittunt.* [ Sic iterum vertit CL. GRONOVIUS. ] Au lieu qu'*Herodote*, & *Ciceron* après lui, diſtinguent expreſſement l'acte de faire déchirer les corps aux bêtes feroces, d'avec celui de les enſevelir. *Non humant corpora ſuorum, niſi* (NB) *à feris*

* Liſez *condunt*. C'eſt-là une faute de Copiſte, qu'il eſt aiſé de corriger, par les paroles mêmes de *Ciceron*.

Le paſſage d'*Herodote*, qu'on a lû ci-deſſus, fait voir encore qu'il faut lire *condunt* ; quoi qu'en diſent les Editions de *Ciceron*, que j'ai vûës.

*feris sint antea laniata.* Je ne sai si le mot, *fera*, peut en quelque sorte comprendre, dans sa veritable signification, les oiseaux carnaciers, & s'il n'y faudroit point joindre l'οἰωνοβρώτους, *avibus diripiendos*, de STRABON, pour exprimer parfaitement la verité de la chose, telle qu'*Herodote* la raporte. Je me rapelle un endroit de *Justin*, touchant les Parthes, qui est tout à fait semblable à celui-ci, & qui vient apparamment de la même source. C'est au L. 41. c. 3. *Sepultura* (Parthorum, scil.) *aut avium, aut canum laniatus est. Nuda demum ossa terra obruunt.* Ces derniers mots éclairciſſent très bien la distinction de la sepulture d'avec la *laceration* (s'il m'est permis de parler ainsi) des corps, qui la précedoit.

TACHONS de concilier tous ces differens passages que nous venons de citer, & démêlons, s'il se peut, le vrai, ou du moins le probable, d'avec le faux & l'incertain. Nous rechercherons en suite, quelle est l'origine & la cause de ces bizarres coûtumes.

Je pose d'abord, comme incontestable, sur l'autorité de trois Auteurs de poids, *Herodote*, *Ciceron* & *Strabon*,

*bon*, que ce n'eſt point proprement aux Perſes, en general, qu'on doit attribuer cet uſage funébre, dont il eſt queſtion; mais que celui d'*embaumer*, & d'*enduire de cire les corps morts*, étoit generalement établi parmi eux.

*Ciceron* va plus loin qu'*Herodote*; & ce qu'il dit des *Hyrcaniens* eſt plus ſingulier que tout le reſte. Ces peuples, de la maniére dont il parle, ne ſuivent pas exactement, à l'égard des morts, la même coûtume des *Mages*, qui eſt d'enſevelir; pour eux, ils ſe contentent de laiſſer devorer les corps morts par des chiens, nourris exprès pour cet office; c'eſt là la meilleure ſepulture qu'ils connoiſſent. Peuple, grands Seigneurs, tous ſont également traitez à cet égard. La ſeule difference qui s'y trouve, c'eſt que les plus riches & les plus conſiderables du païs ont un plus grand nombre de chiens à leurs gages, pour en être mangez après leur mort; *eamque optimam illi eſſe cenſent ſepulturam.*

Je ne ſai ſur quelle autorité ſe fonde *Ciceron*, quand il raporte ce trait curieux, mais je ſai bien que *Silius Italicus* a dit, après lui, *Liv.* 13. de ſon Poëme; *Re-*

*Regia cùm lucem posuerunt membra, probatum est*
HYRCANIS *adhibere* CANES. ———

Où il semble que ce n'est qu'au Roi seul que l'on rend cet honneur funebre. Cependant *Ciceron* n'en exclut pas même le commun du peuple. Pour ce qui est des oiseaux carnassiers, ce ne sont pas seulement les *Parthes* qui leur donnent le bel emploi dont parle *Justin*, l. c. Ecoutons encore le même Poëte :

*Tellure, ut perhibent, is mos antiquus Ibera,*
EXANIMA *obscœnus* CONSUMIT CORPORA VULTUR.

Mais les *Scythes* font pis que tout cela. Voici ce qu'il en dit ;

*At gente in Scythica suffixa cadavera truncis,* (A)
*Lenta dies sepelit putri liquentia tabo.*

Vers

(A) Cependant LUCIEN en parle autrement ; *de luctu.* p. 436. Edit. *Salmur.* διελόμενοι κατὰ ἔθνη τὰς ταφὰς, ὁ μὲν ἔλλην ἔκαυσεν. ὁ δὲ πέρσης ἔθαψεν. ὁ δὲ ἰνδὸς ὑάλῳ περιχεῖ. ὁ δὲ σκύθης κατατίθ. ταριχεύει δὲ ὁ αἰγύπτιος. Id est, *Sepultura rationem in varios dividunt modos. Nam Græcus*

Vers preſque paralleles à ceux-ci, qu'*Ennius* met dans la bouche de *Thyeſte*, faiſant mille imprecations contre *Atrée* :

*Ipſe ſummis ſaxis fixus aſperis,*
*Eviſceratus, latere pendens, ſaxa ſpargens tabo,*
*Sanie & ſanguine atro.*

Admirons ici le caprice des hommes ; ce qui chez les uns eſt un uſage ordinaire, paſſe dans l'eſprit des autres pour le dernier des malheurs, & fait le ſujet de leurs plus violentes imprecations. Etre mangé par les poiſſons, c'étoit le ſort le plus déplorable parmi les Grecs & les Latins ; l'Heroïſme du *pieux Enée* ne pouvoit tenir contre ce malheur ; il eût mieux aimé avoir le ſort des autres Heros tuez autour de Troye, ſort qu'HOMERE déplore tant, dès l'entrée de ſon *Iliade*, que de ſe voir *mangé des ſoles*.

OVIDE dit, d'un ton plaintif, ſur ſa future deſtinée, *in Ibin.* verſ. 150.

*Sive*

*Gracus exuit. Perſa defodit. Indus adipe ſuillo oblinit. Scytha devorat. Muriâ, aut ſale condit Ægyptius.* Vide omnino Edit. *Henrici Petri*, an. 1602. ac ibi *notas* in h. l. Notez que ce qu'il dit des *Perſes*, s'acorde avec ce que j'ai remarqué.

*Sive per immenſas jactabor naufragus undas,*
*Noſtraque longinquus viſcera piſcis edet.*

Cependant *Diodore* de *Sicile* nous aprend, qu'il y avoit de certains *Ichthyophages*, dont la coûtume étoit de jetter les corps morts dans la mer au tems du reflux, afin qu'ils devinſſent la pature des poiſſons. Voyez le ſavant Commentaire de Mr. *Boëſſieu* ſur l'endroit de l'*Ibis* que j'ai cité, p. 82. & *Silius* d. l. qui fait élegamment l'enumeration des diverſes manieres de traiter les morts, dans les differens païs : aparemment qu'il a profité des beaux Recueils Hiſtoriques du Philoſophe *Chryſippe*. Je renvoye à ce Poëte le Lecteur, curieux d'une ſi importante matiere, & je reviens à mon ſujet.

Il eſt indubitable, que les *Mages* ont été originaires de Perſe & de Medie. *Zoroaſtre* ‡ auteur de la Magie, & chef de leur Secte, ou plûtôt de leur *Ordre*, étoit Perſan. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils lui doivent l'inſtitution de cet uſage dont nous parlons, & que ce precepte touchant les

(‡) Adi Bochart. *Phaleg.* L. 4 c. 1. toto.

les funerailles fait partie du ſyſtéme de Philoſophie ou de Religion, dont il eſt l'inventeur. Dés-là il eſt aiſé de comprendre, que les Grecs, peu inſtruits de ce qui ſe paſſoit chez les nations étrangéres, auront confondu les choſes, en attribuant à tous les Perſes, en general, ce qui ne convenoit qu'aux *Mages*. Jugement auſſi peu juſte, que celui qu'auroit pû faire un Perſan, des mœurs & des manieres des Grecs, ſur celles des Cyniques, ou des Diſciples de Pythagore.

Les *Mages* doivent être regardez, non ſeulement comme une Secte particuliere de Philoſophes, ou de Prêtres, mais comme une faction, ou un Ordre dans l'Etat. Ainſi ils étoient entierement diſtinguez du reſte des Perſes. Cependant ils avoient beaucoup de credit & d'empire ſur l'eſprit du peuple; & pouvoient par là leur inſinuer ſans peine leurs propres ſentimens, & y repandre peu à peu leurs pratiques; quoiqu'elles ne fuſſent pas univerſellement reçûës, & qu'elles ne pûſſent paſſer pour *les coûtumes du païs*.

Cela fait voir qu'*Herodote* a raiſon de ne point admettre, comme abſolument vrai, que les Perſes fiſſent ainſi

ainſi leurs funerailles, & de le raporter neanmoins ſur un bruit commun, qui ne laiſſoit pas d'être fondé. Ce que je me perſuade d'autant plus, que *Procope*, L. 1. *Perſic.* & *Agathias*, L. 2. aſſurent que cette coûtume duroit encore de leur tems parmi les *Perſes*. Venons à *Juſtin*, qui raporte aux *Parthes* la même coûtume. On peut conjecturer aiſement avec *Berneggerus*, qu'elle paſſa des Perſes aux Parthes.

D'ailleurs, le raport de nom, de genie, de climat, de mœurs, qui ſe trouve entre ces deux nations, & leur union preſque continuelle ſous un même Empire, ce qui fait qu'on les confond très-ſouvent, rend cette conformité toute naturelle. *Horace* joint & confond en mille endroits de ſes ‡ *Odes* les noms de *Parthes* & de *Perſes*; on n'a qu'à les lire. Sous le Régne des Arſacides principalement, ce qu'on apelloit l'Empire des Parthes

‡ Vid L. I *Od.* 2. conf. *Epod.* 7. L. 4. *Od.* 15. v. 23. collat. cum L 2. *Ep.* 1 v. 112. Du temps d'Horace les *Parthes* avoient l'Empire d'Orient, qui renfermoit la *Perſe*, la *Medie*, la *Parthe*, &c. & qui étoit ennemi de l'Empire Romain. Ces deux Empires avoient pour bornes l'*Euphrate*. Vid. *Not.* illuſtriſſim. Ez. Spanhem. in *Callimach.* p. 113. ſeq Ut & Joan Massonis *Horatii Vit.* p. 308. ſeq. où la choſe eſt démontrée.

thes renfermoit la Perſe. *Solin* c. 59. dit, *que le païs des Parthes étoit borné au Nord par la mer Caſpiene*; & il y conte juſqu'à 22. Royaumes; ce qui fait voir, qu'il comprend ſous ce nom l'Hyrcanie, la Medie, la Perſe, &c. *Ammiam Marcellin* L. 31. dit, *Perſæ qui ſunt originitùs Scythæ*, &c. quoique cela ne convienne qu'aux Parthes. V. *Juſtin.* L. 41. *Curt.* L. 6.

PAR où l'on voit, qu'au ſiecle de *Juſtin*, & même au delà, l'on diſoit indifféremment les *Perſes* ou les *Parthes*. Pour les Hyrcaniens, on peut juger de la conformité de leurs mœurs avec celles des Perſes, par ce que je viens de dire. Les *Mages* & leurs zélateurs étoient ſans doute repandus parmi ceux-là, auſſi-bien que parmi ceux-ci. *Voſſius* croit que la coûtume, dont il s'agit, vient originairement des Hyrcaniens. Selon la ſuppoſition que j'ai déja faite, ils l'auront reçuë des premiers.

*Zoroaſtre*, premier Mage, ſelon *Pline*, L. 30. *c.* 1. fut Roi de *Bactriane*; de là, la coûtume, dont je le ſupoſe le fondateur, aura paſſé d'abord en Hyrcanie, qui termine la Bactriane à l'Occident; d'où elle ſe ſera repandue chez les Parthes vers le Midi;

&

& des Parthes ſera parvenuë enfin juſqu'aux Perſes, ſitués à l'Occident Meridional des Parthes.

STRABON raconte des *Caſpiens* la même choſe à peu près, que *Ciceron* des *Hyrcaniens*. Souvenons-nous que ces deux peuples étoient voiſins, & qu'ils ont tous deux également donné leur nom à la mer dont ils habitoient les bords ; nous ne ſerons pas en peine de chercher les raiſons de cette reſſemblance. Voici les paroles de *Strabon*, L. XI. Κάσπιοι δὲ τοὺς ὑπερ ἑβδομήκοντα ἔτη λιμοκτονήσαντες εἰς τὴν ἐρημίαν ἐκτιθέασι. ἄποθεν δὲ σκοπεύοντες, ἐὰν μὲν ὑπ' ὀρνίθων καταστρωμένους ἀπὸ τῆς κλίνης ἴδωσι, εὐδαιμονίζουσι. ἐὰν δὲ ἀπὸ θηρίων, ἢ κυνῶν, ἧττον. ἐὰν δ' ἀπὸ μηδενὸς, κακοδαιμονίζουσι. *Caſpii eos, qui* LXX. *amplius annos vixerunt, fame enectos in ſolitudinem ejiciunt; eminusque ſpectantes, ſi à feretro detrahi eos ab avibus videant, prædicant beatos: ſin à feris aut canibus, non item: infelices, ſi omninò non detrahantur.* Je remarque cette difference, que chez les *Caſpiens* le bonheur d'être dévoré par les oiſeaux eſt plus grand que celui d'être mangé par les chiens, au lieu que parmi les *Hyrcaniens* les chiens ſont preferez.

Notez

Notez que chez les *Caſpiens*, ces chiens ſont de terribles animaux, qui ſervent à combattre l'ennemi. *Val. Flacc.* L. 6. *Arg. verſ.* 106.

——— *clauſtrisque profuſi*
*Caſpiadæ : quîs turba canum non ſegnius acres*
*Exſilit ad lituos pugnasque capeſſit heriles.*

Mais comment acorder *Strabon* avec ce Poëte, qui dit immediatement après, *verſ.* 109.

*Inde etiam par mortis honos, tumulisque recepti*
*Inter avos poſitusque virûm?* ———

Voilà inſenſiblement des tombeaux où les *Caſpiens* ſont enterrez avec leurs chiens ; voilà la ſepulture regardée comme un honneur parmi ces peuples. Le paſſage de *Strabon* me fait ſouvenir d'un autre aſſez aprochant de *Pomp. Mela*, L. 3. *c.* 7. qui regarde les INDIENS. *Quidam*, dit-il, *proximos parentesque, prinſquam annis & ægritudine in maciem eant, velut hoſtias cædunt ; cæſorumque viſceribus epulari fas & maximè pium eſt. At ubi ſenectus aut morbus inceſſit, procul à conſpectu abeunt, mortemque in ſolitu-*

*ſolitudine nihil anxii exſpectant.* Semblables en cela à ceux que *Val. Flacc.* d. l. apelle *expertes canentis Iazyges ævi.* Voyez verſ. 122 128. Voyez auſſi *Mela*, L. 2. c. 1. touchant les *Eſſedons*, qui copie preſque mot à mot *Herodote*, L. 4. c. 26. conf. *Herod.* L. 1. c. *ult.* (1)

Mais je m'aperçoi que je tombe inſenſiblement dans des digreſſions, entrainé, ſans doute, par la ſingularité de la matiere. Revenons aux *Mages*; & après avoir vû que c'eſt d'eux que vient originairement la belle coûtume de n'enſevelir jamais les morts, qu'ils n'ayent été devorez par les chiens, &c. voyons quel raport cette coûtume peut avoir avec leur doctrine.

Il eſt certain que les *Mages* ont crû cette celebre ἀναχύκλησις, ou *renouvellement de toutes choſes.* Pythagore, qui après avoir voyagé en Ægypte, alla chez les Chaldéens & chez les Mages, *Laert.* 8. 3. où il a puiſé une bonne partie de ſa Philoſophie, leur eſt redevable, ſans doute, de ce dogme, que *Diogene Laerte* nous raporte,

(1) Ce ſont, ſans doute, ces derniers exemples que CICERON a en vûë, quand il dit, l. c. *Sed ita terra ſunt quædam, ut ea fugiat & reformidet oratio.*

porte, *Proœm. Segm.* 4. d'aprés Theopompe. ἀναβιώσεσθαι κατὰ μάγους τὰς ἀνθρώπους, καὶ ἔσεσθαι ἀθανάτους.

PYTHAGORE joignit ce dogme à celui de la *Métempſychoſe*, qu'il tenoit des Egyptiens; & c'eſt de ces deux opinions reünies, qu'il forma celle dont parle le même *Laerte*, L 8. *Segm.* 14. (a) après un autre Auteur. Πρῶτον δὲ φασὶ, τοῦτον (Πυθάγοραν ſcil.) ἀποφῆναι τὴν ψυχὴν κύκλον ἀνάγκης ἀμείβουσαν ἄλλοτε ἄλλοις ἐνδεῖσθαι ζῳοῖς. *Primumque hunc ſenſiſſe ajunt animam, circulum neceſſitatis immutantem, aliâs aliis obligari animantibus.* Ce que je dis touchant l'opinion des *Mages*, eſt encore fondé ſur les Oracles de (b) *Zoroaſtre*, qui contiennent le plus fin de leur doctrine. Nous y aprenons, que les ames ſont des *écoulements de la Divinité*, *envoyées du Ciel ſur la terre*, *pour animer les corps.*

Ἦ μάλα δὴ κεῖναι δὲ μακάρταται ἔξοχα πασέων
Ψυχάων πολὶ γαῖαν ἀπ' οὐρανόθεν προχέονται....

Ὅσσαι

(a) Vid. p. m. 576. Edit. H. *Stephani* 1593.

(b) C'eſt ZOROASTRE le jeune, different de celui dont j'ai déja fait mention. v. BOCHART. d. l. & STANLEI L. 4. *Phil. Orient. Proœm.*

Ὅσσαι ἀπ' αἰγλήεντος, ἄναξ, σέθεν ἠδὲ καὶ αὐτῆς
Ἐκ Διὸς ἐξεγένοντο. ———

Après leur ſeparation d'avec le corps, elles retournent à leur ſource;

Χρὴ σε σπεύδειν πρὸς τὸ φάος καὶ πατρὸς αὐγὰς
Ἔνθεν ἐπέμφθη σοὶ ψυχὴ, πολὺν ἐσσαμένη νῶν;

pendant que d'autres deſcendent ſur la terre pour remplacer celles-là; car le nombre de celles qui animent les corps eſt fixé & déterminé.

Ἀλλ' ἄλλην ἐνίησι πατὴρ ἐναρίθμιον εἶναι.

De ſorte, qu'il y a toûjours une grande affluence d'ames, qui vont & viennent; & châque ame, au bout d'un certain période, revient animer le corps qu'elle avoit quitté; ———

——— ἐπὶ τάξιν ἀφ' ἧς ἐρρύη
Αὖθις ἀναστήσει. ——— ———

C'EST en ce ſens que les *Mages* donnent l'immortalité aux hommes, & qu'ils entendent la Reſurrection. ἀναβιώσεσθαι ἀνθρώπους καὶ ἔσεσθαι ἀθανάτους. Qui *& revicturos homines, immortalesque futuros*, dicit *juxta Magorum ſententiam* *. Les paroles, qui ſuivent



* Ita LAERT. in Procem. p. m. 6. ſecundùm verſionem CASAUBONI, Edit. *H. Steph.* an. 1593.

immediatement celles-ci dans *Diogene Laërte*, embaraſſent beaucoup les interprêtes; *καὶ τὰ ὄντα ταῖς αὐτῶν ἐπικλήσεσι διαμένειν.* Les uns traduiſent, comme fait *Caſaubon* le Pere, *univerſa eorum precibus conſiſtere*; en les raportant aux Mages. Ce qui ne produit aucun ſens lié avec ce qui précéde, de l'immortalité des hommes. *Meric Caſaubon*, qui ſoûtient cette explication, allégue en ſa faveur un paſſage de *Cedrenus*, qui dit que la Magie eſt *ἐπίκλησις δαιμόνων ἀγαθοποιῶν πρὸς ἀγάθ τινὸς σύσασιν.* Rien ne s'accorde mieux, dit-il, avec ce que les Poëtes nous diſent des Magiciens, & avec cet empire qu'ils ſe vantent d'avoir ſur toute la nature. Mais, *οὐδὲν πρὸς τὰ Διονύσια.*

Ces Meſſieurs-là prétendoient bien que l'Univers entier étoit aſſujetti au pouvoir de leurs charmes magiques, & qu'ils y pouvoient faire tel changement qu'il leur plairoit; mais autre choſe eſt bouleverſer tout, autre choſe, *faire ſubſiſter*, *conſerver le monde par leurs priéres.* Car voilà ce que porte le terme *διαμένειν.* Or je ne croi pas, qu'ils ſe ſoient jamais attribuez ce dernier emploi. D'autres Savans, au lieu d'*ἐπικλήσεσι*, liſent *ἐπικυκλήσεσι*; ayant

ayant en vûë ces revolutions périodiques de l'Univers, qu'enſeignoient les Mages; mais avec διαμένειν le ſens ſeroit toûjours fort obſcur. Il vaut donc mieux s'en tenir au texte, & changer ſeulement, avec le judicieux *Iſ. Caſaubon*, ἀυτῶν en ἀυτᾶν, pour ἑαυτᾶν; en traduiſant ainſi, *omnia ſuas appellationes retentura.*

Ceux qui ignorent de quelle efficace ſont les *noms* des choſes dans la Magie, n'ont qu'à conſulter *Iamblique*, περὶ ἀπορίας ψυχῶν. Et *Origene* même contre *Celſe*. Ils verront que c'étoit l'eſſentiel & preſque le tout de cette ſcience tenebreuſe. Mais ce qui eſt le principal, & qui repand le plus de jour ſur le paſſage de l'Hiſtorien Grec, ce ſont les Oracles de *Zoroaſtre*. Ecoutons ce qu'il dit, *Sect. ult. v.* 316.

Ὀνόματα βάρβαρα μὴ ποτ' ἀλλάξῃς,
Ἔστι γὰρ ὀνόματα παρ' ἑκάστοις θεόσδοτα,
Δύναμιν ἐν τελεταῖς ἄῤῥητον ἔχοντα.

*Nomina barbara nunquam mutaveris,*
*Sunt enim nomina apud ſingulos à Deo data,*
*Vim in ſacris arcanam habentia.*

Il défend de changer les noms, quelques barbares qu'ils ſoient, parce qu'ils

ont été donnez à châque choſe par Dieu lui même, qui y a attaché une vertu toute particuliére & ſecrete, qui ſe fait ſentir dans les myſteres de la *Magie*. Eſt-il étonnnant, après cela, qu'on mette entre les dogmes capitaux de la doctrine des *Mages*, celui qui fait les noms de châque choſe immuables & éternels; & qu'on le place à la ſuite d'un autre, qui traite de la renaiſſance des hommes & de leur immortalité? C'eſt comme s'ils diſoient, *la même neceſſité, qui fixe le retour de toutes choſes dans le même état où elles étoient pluſieurs ſiécles auparavant, & qui aſſujettit tous leurs changements à de certains périodes, éterniſe les noms de chacune avec toute l'efficace qui leur eſt annexée.* Il n'en falloit pas moins pour aſſûrer l'éternité & l'infaillibilité de la *Magie*, ou de la doctrine des *Mages*...

Mais venons au fait. Le lecteur eſt ſans doute dans l'impatience de voir, comment je me tirerai de cette explication *myſtagogique* de la coûtume des Mages: m'y voici.

Tout, ſelon eux, repetons-le encore ici, doit ſe retrouver au bout d'une certaine revolution de ſiécles, préciſement dans l'état où il avoit été

avant

avant ce tems-là ; par conſéquent les hommes doivent revivre, & il faut que châque ame ſe trouve réünie après quelques milliers d'années au même corps qu'elle avoit quité. Pour cela il faut que l'homme ſoit immortel, c'eſt à dire, châque partie de l'homme; & que comme l'ame après la mort ſe rejoint à la ſource de lumiére, d'où elle étoit ſortie, & y ſubſiſte juſqu'à ce qu'elle ſoit renvoyée ſur la terre, de même le corps continuë à vivre, non plus ſeparément, mais dans les autres animaux, en faiſant partie de leur ſubſtance, & paſſe ſucceſſivement des uns dans les autres, afin qu'il y ait au moins quelque portion de ſa matiére qui vive * toûjours. C'eſt ce qu'on pourroit apeller μετενσωμάτωσις; & c'eſt à quoi les *Mages* vouloient contribuer, en faiſant manger leurs corps morts aux chiens & aux oiſeaux.

Vous me dirés que cela eſt trop ſubtil, & ſujet à mille difficultez inſurmontables. Je réponds, que ces difficultez ne doivent nullement être miſes ſur mon compte, mais ſur celui du ſyſtême de ces Philoſophes Perſans,



* On peut conferer ce qui a été dit ci-devant de l'*Inextinction des Animaux*, *Tome* XI. *Artic.* II. III. IV. & XIII.

ſans, dont l'abſurdité & le ridicule ſautent aux yeux. Je ne ſuis pas obligé d'expliquer une opinion inexplicable, il ſuffit que je prouve qu'ils agiſſoient en conſéquence de cette opinion.

Il ne me reſte plus qu'à rendre raiſon d'une choſe. C'eſt, pourquoi les *Mages* n'employoient que les deux eſpéces d'animaux que je viens de nommer. *Plutarque* (a) nous éclaircira là deſſus; les *Mages* reconoiſſent, dit il, (b) deux Principes; l'un auteur du mal, & l'autre du bien. Zoroaſtre les apelle *Horomazes* & *Arimanius*. Chacun d'eux a des eſpéces de plantes & d'animaux qui lui ſont conſacrez; les animaux qui apartienent au bon Principe, ſont les chiens, les oiſeaux & les herissons terreſtres; les aquatiques de même eſpéce ſont l'appanage du mauvais.

De-là vient, que chez les *Mages* il y a beaucoup de bonheur & de gloire à déconfire un grand nombre de ces derniers animaux. Conférons avec ceci les paroles d'*Herodote*, Liv. I. chap. 140. Καὶ ἀγώνισμα τῦτο μεγα-

πολευν-

(a) Haud aliter Diog. Laert. *proœm.* c. 8. qui principia illa etiam vocat ζεὺς & Ἀΐδης. Tout ce que Plut. raporte enſuite de ces deux *génies*, fait voir, qu'ils ne différent guéres des deux Principes de *Manes*.

(b) *Tract. de Iſide & Oſiride.*

ποιεῦνται, κτείνοντες ὁμοίως μύρμηκάς τε καὶ ὄφεις καὶ τ' ἄλλα ἑρπετὰ καὶ πετεινά. *Immò hoc palmarii loco ducunt, ſi pari modo formicas ſerpenteſque, & alia reptilia atque volatilia necaverint.* (a) Cet auteur n'étoit pas, apparemment, ſi bien inſtruit que *Plutarque* : puis qu'il affirme des oiſeaux en général, ce qui ne convient qu'aux aquatiques. Les paroles qui précédent celles-ci confirment merveilleuſement mon opinion. μάγοι, dit-il, αὐτοχειρίᾳ πάντα, πλὴν κυνὸς καὶ ἀνθρώπου, κτείνουσι. i. e. *Magi ſuis ipſorum manibus, excepto cane atque homine, quidvis occidunt.* Où, à cauſe de l'erreur que je viens de remarquer, il oublie d'excepter auſſi les *oiſeaux*.

Je conclus de tout cela, que puiſque les *Mages* regardoient les *chiens* & les *oiſeaux*, comme des animaux ſacrez, & qui étoient ſous la protection du bon Principe; ils ne pouvoient mieux faire, dans l'opinion où ils étoient, que de les choiſir préferablement à tous les autres, pour ſe faire une ſepulture vivante de leur

 corps,

(a) Les *Argiens* pratiquent tout le contraire car ils ne tuent jamais les *ſerpens*, & tuent les *chiens* dans de certaines occaſions. AELIAN. *Hiſt. Anim.* Lib. 12. c. 34. ex *Clearcho* Peripatetico.

corps, & pour s'*incorporer* à leur ſubſtance. C'eſt par cette double raiſon, & de ce que les chiens appartenoient d'une maniére toute particuliére au bon Principe, & de ce qu'ils ſervoient à l'uſage funébre dont nous venons de parler, que les *Mages* n'euſſent eu garde de les détruire, & qu'il n'y avoit que les hommes & les chiens qu'ils ne tuaſſent point.

Il me ſeroit aiſé de trouver encore d'autres myſtéres dans ce choix. On ſait que les chiens ſont conſacrez à *Hecate*; c'eſt ſa ſuite ordinaire, elle ne marche jamais ſans ce cortége bruïant:

—— *Quanto ſonat horrida Ditis*
*Janua, vel ſuperas* HECATES COMITATUS *ad auras*,

dit VAL. FLAC. Liv. 6. *Argon.* 4. 112.

On n'ignore pas auſſi que les *Mages* content HECATE, ou la Lune, au nombre de leurs Divinitez; & qu'ils ont pour elle une devotion toute particuliére. (a) Les chiens d'autre côté ont bonne part aux cérémonies magiques. HORACE *Epode* 5. 18. Voyez y *Lambin*. Mais tout cela ne vient pas ſi bien à mon but, que le paſſage

(a) V. STANLEI. *Philoſ. Orient.* Lib. 2. c. ult. & *Orac. Zoroaſt.* in fine.

ſage de *Plutarque*.. A propos d'HECATE ; j'ajoûterai, qu'au raport de *Clement Alexandrin*, Liv. 5. de ſes *Strom.* les Pythagoriciens apelloient les Planétes, *chiens de Proſerpine*. Belle, noble, admirable comparaiſon du ſyſtême de Planétes à une meûte ! c'eſt auſſi par là que je finis.

N. B Le Compoſiteur a oublié de mettre la Verſion Latine des paroles de *Laërte*, qui ſe trouvent ci-deſſus à la page 264. ligne 2. & 3. La voici. *Revicturos homines, juxta Magorum ſententiam*, (dicit Theopompus, nempe) *immortaleſque futuros.*

---

## ARTICLE XI.

DISSERTATION CRITIQUE *ſur le* CRATER *des Anciens, tant Grecs qu'Orientaux, & ſur leur maniére de ſervir le* VIN; *où l'on éclaircit quelques Paſſages de* l'ECRITURE SAINTE, *& pluſieurs endroits des* AUTEURS PAYENS.

IL faudroit n'avoir guéres lû l'Ecriture, ou l'avoir lûë avec peu d'attention, pour ne pas ſavoir, que c'étoit anciennement la coûtume des *Orientaux* de mêler l'eau avec le vin, ſur-tout dans leurs feſtins, dans leurs repas de divertiſſement. Com-

me ils avoient à boire largement dans ces ſortes d'occaſions, ils n'auroient pû le faire ſans ce mêlange, (a) parce que leurs vins, qui étoient extrémement forts & violents, les auroient bien-vite privez de ce plaiſir-là, en les jettant par terre.

Cet uſage, comme tant d'autres, paſſa des Peuples de l'Orient à ceux de la Gréce. C'eſt ce que nous allons démontrer, en faiſant quelques obſervations ſur le Κρατὴρ, où Κρητὴρ (b) des anciens Grecs, & ſur leur maniére de ſervir le vin à table.

Ce terme, dans la ſignification la plus ordinaire (c) chez les Auteurs Grecs, déſigne un vaiſſeau large & profond, dans lequel les Anciens mêloient l'eau avec le vin, & d'où ils tiroient le vin ainſi mêlé pour le verſer dans les coupes à boire. Pour bien établir cette notion du mot *Crater*, j'eſtime qu'il eſt neceſſaire de faire

(a) Sans cela ils n'auroient pû faire longtems ce que dit THEOGNIDE, dans ce Vers-ci, qui eſt le 761. de ſes *Sentences*:

Πίωμεν, χαίροντα μετ' ἀλλήλοισι λέγοντες.
*Bibamus, jucunda inter nos loquentes.*

(b) Dans la Dialecte *Ionique*, comme on le voit dans HOMERE, qui l'écrit toûjours ainſi.

(c) Il en a une moins ordinaire, à laquelle nous toucherons une autre fois.

faire attention aux Articles ſuivans.

I. PREMIEREMENT il eſt bon d'obſerver ici l'*origine* du terme. Il vient inconteſtablement du verbe κεράω, ou κεράομαι, je mêle, *miſceo*, *diluo*, *tempero*, & non pas *vinum infundo*, comme diſent très-mal à propos les faiſeurs de Dictionaires. J'ai pour cette Etymologie le témoignage exprès d'un Litterateur Ancien d'une très-grande érudition, je veux dire *Athenée*, qui (*Dipnoſoph.* Lib. XI. c. 7. p. m. 476.) nous aſſûre que Τοὺς πρώτους λέγεται τοῖς κέρασι τῶν βοῶν πίνειν. . . . . ὅτι δὲ τοῖς κέρασιν ἔπινον, δῆλον ἐκ τοῦ καὶ μέχρι νῦν λέγεσθαι ὅταν συμμίσγωσι τῷ οἴνῳ τὸ ὕδωρ, κεράσαι φάσκοντες. καὶ τὸ ἀγγεῖον ᾧ ἐν ᾧ κιρνᾶται ὁ οἶνος, κρατῆρ, ἀπὸ τοῦ συγκιρνᾶσθαι ἐν αὐτῷ τὸ ὕδωρ, ἀπὸ τοῦ κέρατος, οἷον κερατῆρ, ἀπὸ τοῦ εἰς τὸ κέρας ἐγχεῖσθαι τὸ πόμα. i. e. *Priſcos fama eſt boum cornibus bibiſſe. . . . . Liquet hoc ex eo, quod adhuc dum aquæ vinum permiſcent, κεράσαι dicunt: & vas, in quo vinum miſcetur, craterem apellant,* ἀπὸ τοῦ κέρατος, *quaſi* κερατῆρα, *quoniam in cornua potio fundatur.*

Pour ce qui regarde la coûtume de *boire dans des cornes de beuf*, en uſage dans la premiére Antiquité, *Athenée* a raiſon; elle eſt appuyée ſur les

paſſages formels de tant d'Auteurs, (a) qu'on n'en ſauroit douter. Mais il ſe trompe certainement, en déduiſant le mot de κρατὴρ de celui de κέρας. C'eſt-là la grande erreur, l'erreur commune à tous les Auteurs Grecs, de vouloir donner une origine Grecque à tous les termes de leur Langue; au-lieu qu'il eſt conſtant, que, pour l'ordinaire, il en faut chercher la ſource dans la Langue des Phéniciens, desquels les premiers habitans de la Gréce étoient deſcendus. Suivant ce principe, qui eſt inconteſtable, je crois pouvoir tirer, ſans héſiter, le verbe κεράω (duquel κρατὴρ eſt indubitablement formé) du Phénicien גרה, *gerah*, qui ſignifie auſſi *miſceo*, *immiſceo*, &c. On ſait que le ג *gimel* des Hebreux, ou des Phéniciens, s'eſt ſouvent changé dans le κ *cappa* des Grecs: comme, par exemple, de גמל *gamal* s'eſt fait κάμηλος, un *chameau*. Ajoutez de plus à גרה *gerah*, ou xera, l'ω, *omega*, qui eſt la terminaiſon des verbes Grecs; de cette maniére vous aurez d'abord

κεράω.

(a) Voyez l'Illuſtre Mr. Cuper, Obſervat. Lib II c. 1. Claud Mino. in Emblem. Alciat. 25. p. m. 163—165. Dieterich. *Antiq. Bibl.* T. I. L v. c. 30 & une infinité d'autres Auteurs. Il y a même des gens encore en *Suiſſe*, &c. qui ſe ſervent de *cornes de bœuf* à boire.

κεράω. A l'égard du ſubſtantif κέρας, ceux qui ont la moindre teinture des Langues anciennes ſavent, qu'il vient du Phénicien קרן KEREN, *Cornu.*

II. Après ces recherches ſur l'origine du *Crater*, il faut voir à préſent comment il étoit fait. C'étoit un aſſez grand baſſin, ou vaiſſeau rond, large, profond, qui avoit un couvercle, qui de plus étoit appuyé ſur un pied, ou ſur une baſe, ainſi que l'aſſûrent *Homére* & d'autres Auteurs anciens, & qui quelques fois étoit fait d'un précieux métal.

1. Je dis premiérement, qu'il étoit *rond.* La preuve en eſt dans cet Epithalame ſi célébre, dans le *Cantique* des *Cantiques*, au *chap.* VII. vſ. 2. Où Salomon compare le *nombril*, (a) de ſon Epouſe à un *Crater*; אגן שררך הסחר אל-יחסר המזג, *Schareké aggan haſſahar al jahhſar hammazeg*; c'eſt-à dire, *Umbilicus tuus* ut *Crater* ROTUNDUS, *non indigebit* vino *mixto*, vel *aquâ diluto.*

 (a)

(a) Quelques-uns traduiſent *ventre.* Voyez OLEASTER, Portugais aſſez docte & aſſez ſenſé, ſur *Exod* XXIV. 6. *Significat*, dit il, *dictio Hebraica agan, vas magnum ſpeciem* ventris *habens, & utcunque rotundum, ut patet Canticor.* 7. *ubi dicitur*, Umbilicus aut venter tuus AGAN; i. e. *crater* tornatibilis: i. e. *rotundus. Noſtri Iſa.* 22. *vertunt* PHIALAS.

(a) Que par אגן *aggan* il faille entendre le *Crater*, cela eſt viſible non ſeulement par les Septante, qui traduiſent ce mot Hebreu par celui de κρατὴρ, mais encore par le *mezeg*, ou l'*hammazeg* qui ſuit; terme qui ſignifie du *vin mêlé avec de l'eau*, qui eſt la même choſe que le meſek du Pſ. LXXV. 9. & que les mêmes Interprêtes ont fort bien rendu par κράμα. De ſorte qu'on pourroit bien rendre les paroles de Salomon de cette maniére-ci, *Ton nombril eſt comme un Crater rond, tout plein de breuvage*, ſavoir, de *vin mêlé avec de l'eau.*

De ce paſſage de Salomon, conferé avec celui d'*Eſaie* chap. XXII. vſ. 24. où les mêmes termes ſe trouvent, tant dans l'Original que dans le Grec, j'infére que le *Crater* s'appelloit en Hebreu אגן *aggan*. Mot qui pourroit bien être venu de la racine אגם *agam*, STAGNUM, pour le dire en paſſant. De-là je conclus encore, que la (b) VULGATE, les Verſions *Angloiſe* (c), *Françoiſe*,

(a) Voy. les *Grands Critiques* ſur ce paſſage des *Cantiq.* & AINSWORTH.

(b) Elle a, *Umbilicus tuus crater tornatilis, nunquam indigens poculis.*

(c) Qui a, *Thy navel is like a round goblet.* Le terme de l'original, *aggan*, ne ſauroit être bien raduit par *goblet.*

*ſoiſe* (d), & *Flamande* (e), ont ici très-mal rencontré. Il n'y a que les *Septante* qui ayent été aſſez heureux, en rendant l'Hebreu par, ὀμφαλός σου κρατὴρ τορευτὸς, μὴ ὑστερούμενος κράμα. Ils auroient pourtant été encore plus heureux, à mon avis, ſi, au-lieu de τορευτὸς, ils avoient mis στρογγύλος. Car le mot סהר *ſahar*, qui eſt dans le Texte, ſignifie proprement *rotundus*, & non pas *tornatus*.

2. Le *Crater* étoit non ſeulement un baſſin, un vaiſſeau *rond*, mais encore *large* & *profond*; tantôt plus, tantôt moins, à la verité. *Homére* au XXIII. Livre de ſon *Iliade*, vſ. 741. nous parle d'un *Crater* qui contenoit *ſix meſures*;

Ἀργύρεον κρητῆρα τετυγμένον. Ἓξ δ' ἄρα μέτρα
ΧΑΝΔΑΝΕΝ. * — — —

*Argenteum Cratera fabrè factum.* Sex *autem* MENSURAS
CAPIEBAT. — — — La

(d) Où l'on voit, *Ton nombril eſt comme une taſſe ronde, toute comble de breuvage.*

(e) Qui a tourné, *uwen navel is als een ronde beker, die geenen drank en ontbreekt.*

* Je ferai ſur ce paſſage d'*Homere* deux petites remarques. La 1. c'eſt que Madame *Dacier* a ici très-mal traduit le κρητῆρα par une *Urne*; Tome 3. p. 335. Cette polie & ſavante Dame fait

La difficulté eſt de ſavoir ce que le Poëte entend par le terme general de μέτρον, qui doit avoir ici une ſignification particuliére. Je ne connois que les Anciennes *Scholies*, qui puiſſent nous donner là-deſſus le ſecours néceſſaire. Sur le μέθυ χίλια μέτρα, *Vini mille menſuras*, du vers 471. du VII Livre de l'*Iliade*, elles nous diſent poſitivement, que par-là il faut entendre, οἶνα χίλια κεράμια, ἢ χιλίους χοέας, id eſt, *Vini mille ceramia, vel mille congios.* Par-là il paroit que μέτρον, dans ce paſſage d'*Homere*, ſignifie tout au moins, un χοεὺς, ‡ un *congius* en Latin; meſure qui contenoit environ quatre pintes de *Paris*, ou quatre cannes de *Hollande*. Ainſi le Crater de *ſix meſures*, dont le Poëte vient de parler, aura contenu environ 24. *pintes* de Paris.

Il

fait la même faute ailleurs: Voy. Ιλ. γ. 247. 269. &c. *Tom.* 1 p. 113. 114 de ſon Iliade.

La 2. Obſervation, c'eſt qu'il paroit par cet endroit du Poëte, que les *Craters* étoient en uſage dans l'Orient, chez les *Phéniciens*, puis que celui-là dont il parle etoit venu de Phénicie, & l'ouvrage des *Sidoniens*, ces admirables ouvriers. Conferez les *vers* 743. 744.

‡ Vid. Budæ, *de Aſſe, Lib.* V. p. m 576. ſeqq. & 614. ut & Doctiſſ. Georg. Agricolam, *de Menſur. Græcor.* Lib. II. p. m. 81. ſeqq.

Il y en avoit d'une beaucoup plus grande † capacité; ainſi que nous l'aprend *Euripide*, qui nous parle (*In Cyclop. verſ.* 387.) d'un Crater qui contenoit *dix Amphores*;

Κρατῆρα δ' ἐξέπλησεν ὡς ΔΕΚΑ'ΜΟΡΟΝ.

*Craterem verò implevit, circiter* DECEM AMPHORARUM.

Or une Amphore *Attique*, de laquelle Euripide parle, ſans doute, contenoit 12. *Conges*, ou bien 48. pintes de *Paris*. (Voyez *Dioſcorid.* L. XV. & *Budæ*, de Aſſe, L. V. p. m. 576.)

Il paroît clairement par *Exod.* XXIV. 6. que le *Crater* étoit auſſi un baſſin ou vaiſſeau d'une aſſez grande capacité chez les *Orientaux*, puis que Moïſe ſe ſervoit d'un *ſemblable* vaiſſeau, pour y recevoir le ſang des grandes victimes, des beufs. Je dis *ſemblable*, parce que le Prophéte employe-là le terme de מזרק, *aggan*, que nous avons prouvé ci-deſſus ſignifier un *Crater*.

3. De-

† Vid. THEOCRIT. *Idyll.* V. verſ. 53.

Στασῶ δὲ κρητῆρα ΜΕΓΑΝ λευκοῖο γάλακτος
Ταῖς νύμφαις. ——— ——— ———

*Statuam verò Cratera magnum albi Lactis Nymphis.* ——— ——— ———

3. Deplus, ce vaiſſeau avoit un *couvercle*, que les Grecs apelloient κρήδεμνον, ſuivant le temoignage exprès d'*Homére*, qui s'exprime de la ſorte au III. Livre de l'*Odyſſée*, vers 391-393.

Τοῖς δ' ὁ γέρων ἐλθοῦσιν ἀνὰ κρητῆρα κέρασσεν
Οἴνου ἡδυπότοιο τὸν ἐνδεκάτῳ ἐνιαυτῷ
Ὤϊξε ταμίη, καὶ ἀπὸ ΚΡΗΔΕΜΝΟΝ ἕλυσε.

*His verò ſenex venientibus craterem miſcuit*
*Vini dulcis, quod undecimo anno*
*Apperuit proma, & OPERCULUM removit.*

κρήδεμνον] τὸ πῶμα μεταφορικῶς τοῦ πίθου, dit ici le faux *Didyme*; id eſt *metaphoricè operculum dolii*. Remarque qui eſt une aſſez bonne preuve de ſon ignorace. (Conferez les *Scholies*, ſur ἰλιαδ. π. vèrſ. 100. προίης κρήδεμνα.)

4. Le Crater, en quatriéme lieu, avoit une *baſe*, un *appui*, ou un *pié*, ſur lequel il repoſoit. C'eſt ce que nous apprend un Fragment du Poëte *Alexis*, (*In Cycno*) que nous a conſervé *Athenée*, (Lib. XI. p. m. 472.) en parlant du *Crater de Thericlés*. Καλεῖται

λεῖται, dit Athenée, δὲ τις Θηρίκλειος κρατὴρ, οὗ μνημονεύει Ἄλεξις ἐν κύκνῳ,

Φαιδρὸς ὁ κρατὴρ Θηρίκλειος ἐν μέσῳ
Ἔστηκε, λευκοῦ νέκταρος παλαιγενοῦς
Πλήρης, ἀφείζων, ὃν λαβὼν ἐγὼ κενὸν
Τείψας, ‡ ποιήσας λαμπρὸν, ἀσφαλῆ
BAΣIN
Στήσας, συνάψας καρπίμοις κισσοῦ κλάδοις
Ἔστεψα. ——— ———

Id eſt, *Crater etiam quidam* THERICLEUS *vocatur; cujus meminit* ALEXIS, *in Cycno:*

*Lætus verò in medio Thericleus Crater*
*Conſtitit, candido nectare annoſo*
*Plenus, ſpumans, quem cùm vacuum*
*offendiſſem,*
*Deterſi, ut ſplenderet effeci, tuto à la-*
*pſu* BASIN
*Statui, & adnexis hederæ ramis, fru-*
*ctu gravibus,*
*Coronavi.* ——— ———

Où il faut bien remarquer l'ἀσφαλῆ βάσιν ἑήσας; id eſt, *Ut tutum à lapſu rederem*, BASIN, vel pedem, *ſuppoſui*; & le καρπίμοις κισσοῦ κλάδοις ἔστεψα, qui ſuit. Par ces derniéres paroles il paroit

‡ Conferez *Homer.* Odyſſ. XX. vers 152. qui confirme ce que dit *Alexis.*

roit clairement, que l'on couronnoit quelquefois le *Crater* de branches de *lierre* ; quoi qu'en diſent quelques Litterateurs, fondez ſur *Homere*, Iliad. A. vers 470. &c.

A en juger par un paſſage d'*Herodote*, il ſemble que le nom propre de cette *baſe*, ou de ce *pié*, étoit ὑποκρητηρίδιον. Terme fort naturel, & fort convenable à la choſe qu'on vouloit exprimer par-là ; car il repreſente parfaitement ce qui ſoutenoit le *Crater*, ou ce ſur quoi ce vaiſſeau repoſoit ; & qu'on pourroit, à mon ſens, aſſez bien exprimer en nôtre Langue, par le *ſoubaſſement* ‡ *du Crater*. L'endroit, où cet Hiſtorien employe ce mot, eſt dans le *chap.* 25. de ſon I. *Livre*: Il y eſt queſtion d'*Alyattes*, Roi de Lydie, qui après être relevé d'une grande maladie, envoya par reconnoiſſance un grand *Crater* d'argent à Apollon de Delphes, avec ſon

‡ Je crois qu'on pourroit fort bien conjecturer de *Exod.* XXX. 28. & XXXI. 9. que, chez les Orientaux, le *pié*, ou la *baſe* du CRATER s'apelloit *chen*, ou *chan*, כן. Quoiqu'il s'agiſſe là d'une *cuve*, qui ſervoit aux ablutions & purifications, apellées *hachijor*, הכיור en Hebreu, je crois qu'on en peut conclure, qu'elle étoit faite comme le *Crater*, ou du moins à peu près. Car voilà la *cuve* & ſon *ſoubaſſement*, comme le *Crater* & ſon *pié* ou ſa *baſe*, chez les Grecs.

ſon *ſoubaſſement* curieuſement travaillé, l'ouvrage du célébre *Glaucus*, de *Chios*. Ἐς Δελφοὺς, dit-il, κρητῆρά τε ἀργύρεον μέγαν, καὶ ὑποκρητηρίδιον σιδήρεον, κολλητόν, θέης ἄξιον ἁπάντων τῶν ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων, Γλαύκου τοῦ χίου πόιημα, ὃς μόνος δὴ πάντων ἀνθρώπων σιδήρου κόλλησιν ἐξεῦρε. Ce qui veut dire, dans la Verſion du ſavant Mr. *Gronovius*, la derniere, & la meilleure de toutes; *Apud Delphos dedicavit grandem ex argento* CRATEREM: *itemque* CRATERIS RECEPTACULUM PARVUM, *exferro, ferruminatum, ſpectatu dignum inter omnia quæ ſunt Delphis donaria: Opus Glauci, Chii, qui ſolus omnium hominum ferruminationem excogitavit*; [*aut invenit.*]

Laurent Valle avoit là très-mal rendu le κρητῆρα, par *pateram*; & le ὑποκρητηρίδιον, par *alteram* [*pateram* nempe] *parvulam*. Le docte Caſaubon n'a gueres mieux rencontré, en tournant ce dernier terme par *craterculam parvam*, dans ſes notes ſur *Athenée*, Liv. V. c. 13. p. m. 232. Suivant peut-être en cela le Dictionnaire Grec de *Geſner*, † imprimé l'an 1543.

† Tous les Lexicographes Grecs que nous avons n'ont point entendu le mot en queſtion.

1543. qui explique ce mot Grec par *cratercula.* L'illuſtre Mr. *Gronovius*, quoiqu'un peu plus heureux, n'a pourtant pas parfaitement réüſſi * en rendant ὑποκρητηρίδιον, par *Crateris receptaculum parvum.* Ce n'étoit pas là certainement un *receptacle*, & encore moins un *petit receptacle d'un grand Crater.* La compoſition de ce mot, la ſeule particule ὑπὸ montre tout viſiblement, que c'étoit quelque choſe qui étoit *ſous* le *Crater.* Deplus, la deſcription que nous en donne *Pauſanias* (*in Phoc.*) appuie puiſſamment cette idée; car il aſſure, que cette *baſe* étoit faite en forme de tour, un peu large par en bas, & plus étroite par en haut. Tout cela joint au paſſage d'*Alexis*, cité ci-deſſus, fait voir qu'on pourroit fort bien traduire ὑποκρητηρίδιον, par *Baſin Crateri ſuppoſitam*; ou, ſi l'on veut, par *ſub-cratera*, comme a fait *Mountague* il y a long-tems. (Conf. omninò eruditiſſimi REINESII *Vari. Lection. Lib.* III. *c.* 6. *pag.* 440. *ſeqq.*)

L'obſervation que je viens de faire ſe trouve encore fondée ſur le verbe

* Ce ſavant Profeſſeur ne trouvera pas mauvais, je m'aſſure, que je faſſe cette petite remarque.

be ἱστᾶν, (*ſtatuere, collocare*, &c.) & ſes compoſez, dont les anciens Poëtes Grecs ſe ſervent pour repreſenter l'action de ceux qui mettoient le *Crater* ſur ſon appui, ou *ſoubaſſement*. C'eſt ce que nous voyons dans *Homere*, entr'autres, *Iliad.* V. *vers* 528. Κρητῆρα στῆσαιθαι, *Craterem ſtatuere*. Et *Iliad.* IX. *vers* 202. Κρητῆρα καθίσα, *Craterem colloca*. Il employe auſſi, pour exprimer la même choſe, le verbe τιθέναι; *Odyſſ. L.* XV. *vers* 121. 122. Κρητῆρα θηκε, *Cratera poſuit*, ou *collocavit*. Tout de même *Theocrite*, dans le paſſage allegué ci-deſſus, *Idyl.* V. *vers* 53. a le mot ἱστᾶν, dans la même notion; Στασῶ δὲ Κρητῆρα μέγαν, *Cratera verò magnum collocabo*. Sur quoi le Scholiaſte fait cette docte & judicieuſe remarque, ἱστᾶν δὲ τὸ ζυγοστατεῖν, † καὶ τὸ ὀρθὸν τιθέναι. C'eſt à dire, *ἱστᾶν eſt pris là pour placer ſur un appuy*, ou ſur un banc, & *pour faire tenir debout*

5. Le *Crater*, enfin, étoit fait quelquefois d'un *précieux métal*; je parle même des tems les plus anciens. *Homére*

† Les Auteurs des Dictionaires *Grecs*, que nous avons, n'ont point encore entendu ce verbe-là; du moins, ils ne nous en ont pas donné la véritable ſignification.

*Homére* nous l'apprend au III. Livre de ſon *Iliade*, vers 247.

——Φέρε δὲ ΚΡΗΤΗ͂ΡΑ ΦΑΕΙΝΟ͂Ν
Κήρυξ Ἰδαῖος, ἡ δὲ χρύτεια κύπελλα.

—— *Ferebat autem* CRATEREM LUCIDUM
*Præco Idæus, & aurea pocula.*

Que par Κρητῆρα φαεινὸν il faille entendre là un *Crater* d'ARGENT, cela ſe prouve très-évidemment par le XV. Livre de l'*Odyſſée*, où le Κρητῆρα φαεινὸν du v. 121. eſt apellé Κρητῆρα ἀργύρεον aux *vers* 104. & 123. du même Livre. Conferez *Odyſſ.* L. IX. vers 203. où il eſt fait mention d'un *Crater tout d'argent*, παναργυρον.

Le luxe alloit même juſqu'à en avoir d'*or*; tel étoit celui d'*Achille*, dont il eſt parlé au XXIII. Livre de l'*Iliade*, vers 219. tant ce Prince étoit magnifique;

—— ὁ δὲ πάννυχος ὠκὺς Ἀχιλλεὺς
ΚΡΥΣΕΊΟΥ ἐκ ΚΡΗΤΗ͂ΡΟΣ ἔχων δέπας ἀμφικύπελλον,
Οἶνον ἀφυσσόμενος. ——
—— *Tota nocte & velox Achilles*
AUREO *ex* CRATERE, *tenens poculum rotundum*,
*Vinum hauriens.* ——

Quel-

Quelques perſonnes s'imagineront peut-être, que c'eſt-là une fiction, un de ces embeliſſemens ordinaires aux Poëtes : Mais ſi l'on fait attention aux Livres de *Moïſe*, on y verra, que l'*or* & l'*argent* n'étoient pas des choſes ſi peu communes, même dans des ſiécles qui ont précedé de beaucoup celui d'*Homére*, qu'on pourroit d'abord ſe l'imaginer.

III. Il n'eſt pas hors de propos d'examiner ſi les Anciens ne ſe ſervoient dans leurs Répas de joye, que d'un *Crater*, ou bien de pluſieurs. Quelquefois on ne faiſoit uſage que d'un vaiſſeau de cette nature, ſuivant le témoignage du Poëte que je viens de citer, au I. Livre de l'*Iliade*, vers 598. au III. vers 269. & 295. & au XXIII. vers 391. &c. Quelquefois auſſi ils en employoient plus d'un, comme on le voit ιλ. A. 470. & Δ. 260. &c.

IV. Voyons préſentement à quoi le *Crater* étoit deſtiné. Les Anciens s'en ſervoient à mêler le vin avec l'eau. (οἶνος ὕδατι ψυχρῷ κεκραμμένος, *vinum frigidâ aquâ temperatum*, dit un des plus doctes Medecins de toute l'Antiquité. GALEN. *ad Glauc.*) C'eſt ce que nous aprennent pluſieurs Auteurs

Grecs, & ſur-tout *Homére*, le plus ancien de tous. Les verbes κεραίνω, κεραίρω, κιρνάω, κεραννύω, κεράννυμι, & principalement κεράω, & ſes compoſez, ſont employez à exprimer cette action. Ce célébre Pere de la Poëſie Grecque eſt exprès là-deſſus, ιλ. Δ. 259. 260.

Ἠ δ' ἐν δαιθ' ὅτε πέρ τε γερούσιον ἄνδρα ΟΙΝΟΝ.
Ἀργείων οἱ ἄριστοι ἐνὶ ΚΡΗΤΗΡΣΙ ΚΕΡΩΝΤΑ.

*Aut in convivio, quando vetuſtum nigrum* VINUM
*Argivorum optimi in* CRATERIBUS MISCEANT.

(Conferez le paſſage de *Galien*, qu'on vient de citer.)

Un Lecteur curieux, & qui aime l'erudition, pourra conſulter *Homére*, ιλ. θ. 189. Οἶνον τ' ἐγκεράσασα πιεῖν, *Vinum immiſcuit ad bibendum.* ιλ. I. 203. Ζωρότερον δὲ κέραιρε, μείζονα δὴ κρητῆρα nempè, verſ. 202. id eſt, *Majorem jam Craterem meracius miſce.* Ajoûtez οδυσ. γ', 332. κεράασθε δὲ οἶνον, *miſcete & vinum* & οδ. ε, 93. Κέρασσε δὲ νέκταρ ἐρυθρόν, *miſcuitque nectar rubrum.*

*brum.* Sur quoi le faux *Didyme* fait cette note : κέρασε ὁ νέκταρ.] νῦν ἐνέχεεν ἀπὸ τῆς ἀρχαίας συνηθείας. εἰς κέρας γὰρ ἐγχέοντες ἔπινον. Par où il paroit, que chez lui le κεφάω, *miſceo*, du Poëte eſt la même choſe que ἐγχέω, *infundo*. En quoi il ſe trompe très-groſſierement, comme on va le voir tout-à-l'heure.

Les Grecs ne ſe ſervoient pas ſeulement du verbe κεφάω, & de ſes compoſez, pour exprimer l'action de mêler l'eau avec le vin, mais auſſi du verbe μίσγω, veritablement *miſceo*, & qui vient tout viſiblement du Phénicien *maſak*. Ainſi s'en ſert *Hrmère*, ιλ. γ, 270.

— — — Κρητῆες δὲ οἶνον
Μίσγον. — —

— — — *Crateri autem vinum*
*Miſcebant.* — —

Joignez encore à cela *Homer.* οδ. ο. 470. κεράωντό τε οἶνον, *miſcebantque vinum.* Et οδ. ο. 499. κερῶντό τε αἴθοπα οἶνον, *miſcebant vinum nigrum*, & non pas *ardens vinum*, comme a encore très-mal à-propos la verſion de Mrs. *Lederlin* & *Bergler.*

Comme d'un côté, les vins des

Orientaux & des Grecs étoient extrêmement forts & violents, & que de l'autre, leurs eaux étoient fort legéres & très-ſaines, ils pouvoient aiſement faire ce mélange, ſans gâter leurs vins, & ſans les trop affoiblir. Cela leur étoit d'autant plus facile, que leurs vins étoient *rouges*, fort chargez, & d'un rouge très-enfoncé. De-là l'οἶνος ἐρυθρὸς, *vinum rubrum*, qui ſe lit ſi ſouvent dans la plûpart des Auteurs de l'ancienne Grece, & entr'autres, dans *Homére*, οδ. ε. 93. 165. ι. 208. μ. 19. 327. ν. 69. π. 444. & ιλ. τ. 38. où l'on trouve νέκταρ ἐρυθρὸν. De-là encore l'οἶνος αἰθοψ, *vinum nigrum*, du même, dans un très-grand nombre d'endroits de ſes deux Poëmes. Voy. ιλ. A. 462. Δ. 259. E. 341. Z. 266. Λ. 774. &c. De-là enfin ſon οἶνος μέλας, οδ. I. verſ. 196. Par où il faut entendre du *vin rouge*; ainſi que cela paroît par le vers 208. où le μέλας du vers 196. eſt exprimé par οἶνον ἐρυθρὸν. Cela ſert à expliquer ces paroles-ci d'*Athenée*, Lib. I. p. m. 26. ἐπαινῶν ὁ Ὅμηρος τὸν μέλανα οἶνον, πολλάκις αὐτὸν καὶ αἰθοπα καλεῖ. Δυναμικώτατος γὰρ ἐστὶ, καὶ μᾶλλον ἐν ταῖς ἕξεσι τῶν πινόντων πλεῖσον χρόνον. *Laudat autem Homerus vinum* NIGRUM, *ac ſæpiuſculè id vocat* αἰθοπα, id eſt,

id eſt, atrum. *Vim autem maximam habet, diutiſſiméque manens in corpore eorum qui hiberunt.*‡ Paſſage qui tend merveilleuſement à appuyer ce que nous venons de dire de la force des vins; & de la raiſon qu'avoient les Anciens de le mêler. Ce que le même Auteur ajoûte immédiatement après, nous fait voir pourquoi les Anciens ne ſe ſervoient pas de vins *blancs* dans leurs répas de divertiſſement. Ὁ δὲ λευκὸς οἶνος, dit-il, ἀσθενὴς καὶ λεπτός; *vinum quidem album* IMBECILLUM, *ac* TENUE.

La proportion, que les Anciens obſervoient dans ce mêlange, ſemble avoir été, parmi les plus ſages, de trois parties d'eau jointes à une de vin; à en juger au moins par ces paroles ci d'HESIODE, *Oper. & Di.* v. 596.



‡ On a prouvé ci-devant, Tom. X. de ce Journal, pag. 205. 206 que les vins des *Orientaux*, des *Phéniciens*, &c étoient *rouges* auſſi. Autre reſſemblance de ces païs avec la Grece.

Vide Iſa. XXVII. 3. *In die illa vinea meri cantabit ei.* Ubi *vinea meri*, Hebraïcè eſt חרם חכר, *cherem chemer*, id eſt *vinea vini rubri.* Conf. Geneſ. 4 12. *oculi rubicundiores vino.*

Adde *Proverb.* XXIII. 31. *Ne intuearis vinum, quando flaveſcit, cùm ſplenduerit in vitro color eius.* Τὸ *flaveſcit* in Hebræo eſt יתאדם *jitadam*, à radice אדם *Adam*, quæ *omnino rubeſcere* ſignificat. Adi *St. Menochii Reipub.* Heb. *Lib.* VI. *c.* 2. *col.* 493. *ſeq.*

Τρὶς δ' ὕδατος πλεῖν, τὸ δ' τέταρτον ἔμμεν οἶνος.

TRES PARTES AQUÆ *infunde*, QUARTAM *verò partem* VINI *admiſce.* *

Conferez STUCKIUS, *Antiq. Conv.* L. III. c. XI. p. m. 530. ſeq. où cela eſt amplement traité. Et après lui, CASAUBON, *Animadvers. in Athen.* L. X. c. 7. p. m. 454.

V. Cherchons à cette heure l'origine de cette coûtume. S'il en faut croire le même *Athenée*, que je viens de citer, elle étoit venuë d'un certain *Melampe*, au rapport de *Staphyle*. Στάφυλος, dit-il, (*Lib.* II. p. m. 45.) ὃς φησὶ τὴν τοῦ οἴνου κρᾶσιν ΜΕΛΑΜΠΟΔΑ πρῶτον εὑρεῖν. *Staphylus vini diluendi modum à* MELAMPODE *primum inventum fuiſſe memorat.* Autre erreur, ſemblable, à peu près, à celle dont j'ai parlé au commencement.

Si ce docte Litterateur avoit pû porter ſa vûë audelà de la Grece, vers l'*Aſie*, il auroit vû, que cette coûtume étoit dûë aux *Orientaux*, chez

* Voyez ANACREON, Od. 59. qui ſuivoit une autre méthode. Adde ATHENÆUM L. XI. p. m. 475. ubi eadem verba ANACR.

chez qui elle étoit en pratique, ſans contredit long-tems avant qu'elle paſsât juſqu'aux Grecs. Ces premiers avoient leurs vins *forts*, qu'ils apelloient שכר *ſchechar*, leurs vins *rouges*, & n'avoient que ceux-là, ainſi qu'il a été démontré ci-devant, Tom. X. de cette *Hiſtoire Critique*, pag. 205. ſeq. Ils avoient pareillement leurs *Craters*, comme on l'a vû ci-ceſſus, au II. Article de ces *Remarques*. C'eſt-là dedans auſſi qu'ils mêloient leurs vins avec l'eau ; ce qu'ils exprimoient par le verbe מסך, MASAK, *miſcuit*, & non pas *infudit*, comme rend *Buxtorf.*

Cela eſt évident par pluſieurs paſſages de l'Ecriture. L'Auteur ſacré du Pſ. LXXV. verſ. 9. par exemple, nous parle d'*une coupe*, *qui eſt en la main de Dieu*, *pleine de* vin MÊLÉ, מלא מסך ; malé meſek, *plenus mixto*, vino nempè. Le Lecteur prendra garde, que le *meſek* eſt là la même choſe que le κρᾶμα des Grecs, qui eſt toûjours pris pour du *vin mêlé avec de l'eau*. *Iſaïe* eſt encore très-clair ſur cette matiére, au *Chap.* V. *verſ.* 22. *Væ potentibus ad bibendum vinum*, & *hominibus robuſtis* למסך שכר, *limſok ſchechar*, AD MISCENDUM SCHECHAR. Conſultez *Eſa.* I. *verſ.* 22.

Mais rien de plus poſitif là-deſſus, que *Salomon* au IX. chap. des *Proverbes*, verſ. 2. où il nous dit de la Sapience, *Immolavit victimam ſuam*, מסכה ויגה *maſchah jienah*, id eſt, *miſcuit vinum ſuum*. La *hhachmoth*, la Sapience, dans le ſtile de Salomon, ne ſignifie rien autre choſe, que la vertu, la religion; pour le dire en paſſant. Il paroît encore par-là, que les Juifs ne faiſoient de feſtins, que des reſtes de leurs ſacrifices, comme on l'a fait voir dans le I. Tome.

Ajoutez encore *Proverb.* XXIII. 30. *Morantibus in vino: euntibus ad quærendum* MIXTURAM, ממסך *mimſak*, id eſt, *vinum aquâ temperatum*. Conferez le *verſ.* 31. du même *chapitre*.

On me demandera, peut être, à qui cet office, de *mêler l'eau avec le vin*, étoit confié, parmi les anciens Grecs. A quoi je répons, que tantôt c'étoit le Maître du Feſtin; c'eſt ainſi que nous voyons le bon-homme *Neſtor* occupé à cela, *Homére* οδ. γ. 389. ſeqq. Tantôt c'étoit un ami du Traittant, comme *Patrocle*, par exemple, dans un repas qu'*Achille* donne à ſes compagnons, à ſes amis; ιλ. ι. 201. ſeqq. Quelquefois c'étoit l'office des garçons, des laquais: Voyez

ANACR.

ANACR. Od. 38. verſ. 8. 10 &c.

Par le premier des paſſages du Livre des *Proverbes*, que je viens de produire, il paroît qu'il en étoit de même chez les *Orientaux*. Car nous y voyons la Sapience introduite regalant ſes amis, & mêlant elle-même le vin avec l'eau. *Maſchah jienah*: ELLE A MELE' elle-même SON VIN. Conferez de plus *Iſaïe*, chap. V. verſ. 22. déja cité.

VI. Après que le vin avoit été mêlé de la ſorte, on le verſoit dans des vaſes à boire, que les Grecs apelloient quelquefois φιάλαι, &c. & qu'on diſtribuoit aux conviez. Je n'en veux point de preuve plus forte, que l'eſt celle qui ſe trouve dans ce paſſage-ci de *Pindare*, tiré de ſes *Neméoniques*, Od. IX. vers 117. 123.

Θαρσαλέα δὲ περὶ
Κρατῆρι φωνὰ γίνεται.
Ἐγχειρέτω τίς μιν, γλυκὺν
Κώμῳ παρθάταν;
ΑΡΓΥΡΕΑΙΣΙ δὲ νωμάτω
ΦΙΑΛΑΙΣΙ βιατὰν
Ἀμπέλου παῖδ'. —

*Audax verò apud*
*Craterem vox eſt.*
*Temperet aliquis illum, dulcem*

*Encomii præconem*
ARGENTEISQUE *diſtri-*
*buat* PHIALIS *violentum*
*Vitis filium.* —

Où l'on voit, d'une maniere ſi claire & ſi invincible, que le Κρητὴρ étoit le baſſin ou le vaiſſeau dans lequel on mêloit le vin avec l'eau, & les *φιάλαι*, les *coupes* avec leſquelles on le buvoit. De ſorte que le docte Scholiaſte a parfaitement rencontré, en faiſant, ſur le vers 121. cette note-ci; Μετὰ τὸ κερασθῆναι τὸν κρατῆρα φησὶ, καὶ ἐπιβαπτιζέτω τις τὰς φιάλας. Id eſt, *Poſtquam vinum in Cratere eſt mixtum, inquit*, (Poëta nempè) eſt *& aliquis qui perfundit*, aut implet *Phialas.* On doit derechef prendre garde au verbe ἐγχειράτω, qui déſigne l'action de mêler le vin avec l'eau dans le *Crater*, & joindre ici le paſſage d'*Athenée*, cité au commencement.

Il n'eſt pas poſſible que je quitte cet endroit du Poëte *Bœotien*, ſans toucher un peu à la traduction Latine qu'on vient de lire, & qui ſe trouve dans la magnifique Edition d'*Oxfort*, faite en 1697. *in Folio.* Il eſt fâcheux que Mrs. *Weſt* & *Welſted*, les

les Editeurs, n'y ayent pas fait plus d'attention. κῶμος eſt là rendu par *encomii*; il eſt pourtant palpable, qu'il s'agit de *Comus*, le Dieu du divertiſſement, de la danſe &c. qui ſe faiſoit le ſoir, & avant dans la nuit; après qu'on avoit bien bû. De plus, προπάταν ne peut ici être expliqué par *Præconem*, un *Crieur*. Il eſt viſible qu'il faut tourner *Miniſtrum*; ſignification que ce terme a quelquefois dans les Auteurs Grecs. Le vin, veut dire le Poëte, eſt le Miniſtre du Dieu *Comus*, en excitant ceux qui le boivent à la joye, à la danſe, &c.

VII. Je paſſe aux termes dont les Grecs ſe ſervoient, pour déſigner l'action de puiſer le vin mêlé, dans le *Crater*, & celle de verſer le vin ainſi puiſé dans les coupes à boire.

1. Par rapport à la premiére ils ſe ſervoient du verbe ἀρύτω, *haurio*. Ce qui paroît par ces paſſages-ci d'*Homére*, ιλ, γ, 295.

Οἶνον δ' ἐκ κρητῆρος Α'ΦΥΣΣΑ'ΜΕΝΟΙ.
*Et quum vinum ex Cratere* HAUSISSENT.

Et ιλ. Α. 598. Γλυκὺ νέκταρ ἀπὸ κρητῆρος Α'ΦΥ'ΣΣΩΝ.
*Dulce nectar ex Cratere* HAURIENS.

Conferez ιλ. κ, 579. ψ, 219, 220. π, 230. ὀδυσ. δ, 359. ι, 9. &c. Et *Theocrite* Idyll. VII. vers 65. Οἶνον ἀπὸ κρητῆρος ἀφυξῶ; *hauriam.*

2. Pour ce qui concerne l'*action de verſer*, le vin mêlé, *dans les coupes*, ils employoient ces deux verbes, ἀνοχέω *vinum fundo*; & ἐγχέω *infundo*, avec les compoſez de χέω. Voyez ιλ. Α. 598. ὠνοχόει *fundit*, &c.. ιλ. Δ, 3. ἐωνοχόει, *infundebat.* ιλ. β, 127, 128. υ, 234. Od. Α, 143. Φ, 142. &c. A l'égard d'ἐγχέω &c. on peut lire *Anacreon*, Od. 59. vers 3. &c. Joignez *Theocrit.* Idyl. VII. vers 82. χέε νέκταρ, *infuderat nectar.*

VIII. Celui qui verſoit le vin dans les vaſes à boire, ſe nommoit οἰνοχόος, i. e. *Vinum infundens*, *Pincerna*, chez *Homére* ιλ. β, 128. & Od. ι, 10. σ, 395, &c. Comme auſſi chez *Xenophon.* [*Hell.* VII.]

Et le vaiſſeau dont on ſe ſervoit, pour puiſer le vin dans le *Crater*, & pour le verſer dans les coupes à boire, ſe nommoit οἰνοχοὴ, *trulla*; ou plus proprement, *vini fuſorium.* C'eſt ce que nous apprend *Heſiode*, *Oper.* & *Di.* vers 744.

Μηδὲ ποτ' οἰνοχόῳ τιθέμην κρητῆρος ὑπερθεν
Πινόντων. — —

*Neque unquam urceum, ex quo vinum infunditur, pone ſuper Craterem*
*Bibentium.* — —

Mr. *Le Clerc* fait voir par ſa note, qu'il n'entend pas trop bien ce terme, ou plûtôt qu'il n'y a pas fait attention. Au Poëte *Aſcréen* joignez *Thucydide*, Lib. VI. ὀινοχόας καὶ φυάλας, i.e. *vini-fuſoria & phyalas.*

IX. Les vaſes chez les anciens Grecs avoient différentes denominations.

Le nom général étoit ποτὴς, *potorium*, EURIPID. *Cyclop.* vers 151. & plus comunément ποτήριον, *Anacre.* Od. XVII. vers 5. &c. Les noms particuliers étoient,

1. Κύπελλον, (d'où vient nôtre mot de *coupe*,) *poculum.* Voyez *Homére* ιλ. Α, 596. δ, 345. ω, 305. οδ. β, 396. &c. Ces coupes étoient quelquesfois d'*or*, *Homer.* ιλ. γ, 248. ι, 666. *Anacreon* employe auſſi fort ſouvent ce terme; *Od.* XVIII 2. XXVI. 8. XXXI. 16. & *Od.* XLVIII. 3. 4. Où Mr. de *Longepierre* a très mal rendu le κεράσσω, par *que je rempliſſe*:

au-

au-lieu de mettre ; *Que je mêle comme il faut le vin avec l'eau.* Madame *Dacier* a encore plus mal réüſſi, en tournant, *Donnez moi les billets, que je les mêle*, &c. Le même Poëte, Od. XXXIX. vers 21. parle de χυτοῖς κυπέλλοις, c'eſt à dire, de *Coupes creuſes & profondes.* Voy. Madame *Dacier* ſur cet endroit, qui ne me ſemble pas avoir bien pris le ſens du Poëte.

2. Ἀμφικυπέλλον, *poculum utrimque anſatum*, Homer. ιλ, α, 584. ζ, 220. ι, 552. &c.

3. Φιάλη, PHIALA; *Pindar.* Olymp. Od. VII. 1. Pythion. IV. 343. *Nemeon.* IX. 121. X. 81. Iſthmion. I. 28. VI. 58. V. *Anac.* Od. LVI. verſ. 32.

4. Δέπας, *poculum*, terme fort familier à *Homére.* Voy. ιλ. α, 47. γ, 295, δ, 262. &c.

5. Σκύφος, SCYPHUS, *Homer.* Od. ξ, 112. *Euripid.* Cyclop. vers 389. où il eſt joint avec le *Crater.* On peut conſulter *Athenée*, L. X. & XI. où cette matiére eſt amplement traitée.

Les Orientaux avoient de même leurs vaſes à boire, leurs *coupes*, qui accompagnoient auſſi chez eux le *Crater*, appellées tantôt כוס *Chos*, & au plurier כסות *Choſoth*, Pſ. LXXV. 9. 10.

10. *Proverb.* XXIII. 31. *vinum rubrum* בכום *bacos*, IN POCULO ; *vinum* MIXTUM nempe, cujus facta mentio *verſ.* 30. Conferez *Geneſ.* XLIV. 12. 16. Pſ. XXIII. 5. CXVI. 13. *Jerem.* XXXV. 5. *Ezech.* XXIII. 34. &c. Tantôt גביע *gabignah*, SCYPHUS, & au plurier *gebignim*, זבעים ; *Geneſ.* XLIV. 2. *Jerem.* XXXV. 5. &c.

Quelquefois ils les nommoient מזרק *Mizrak*, Amos, VI. 6. Zachar. IX. 15. Que les *Septante* rendent par φιάλη, V. *Exod.* XXVII. 3.

Ils ſe ſervoient enfin, quelquefois, du mot de כפל, *ſephel*, SIMPULUM *genus poculii anguſtius & minus capax.* Judic. V. 25. & VI. 38.

X. Il faut encore faire attention aux perſonnes qui verſoient, & qui ſervoient le *vin.*

1. C'étoient quelquefois de jeunes filles. C'eſt ainſi qu'*Homère* introduit *Hebe*, fille de Junon, Déeſſe de la Jeuneſſe, verſant le vin dans les coupes, ιλ. Δ, 2. 3.

— — — Πότνια Ἥβη
Νέκταρ ἐωνοχόει. — — —
— — — *Veneranda Hebe*
*Nectar infundebat.*

Sur

Sur quoi le ſavant *Euſtathius* obſerva fort bien ; φασὶ δὲ οἱ παλαιοὶ, παρθενῶν ἔργον εἶναι τὸ οἰνοχοεῖν, καὶ ἀνδρῶν νέων ὑπηρετεῖν. i. e. *Dicunt veteres proprium eſſe puellarum, infundere, puerorum verò, miniſtrare.* (Vid. *Homére Iliad.* Lib. 4. priores, Edit. *Pictav.* 1632. in h. l.) Ajoutez ιλ. Λ, 1623.

Τοῖσι δ' τεῦχε κυκειῶ ἐϋπλόκαμος Ἑκαμήδη.
*His autem parabat potionem miſcellaneam pulchricoma Hecamede.* *

Cette pratique-là étoit, ſans contredit, venuë encore de l'*Orient*, où nous voyons qu'elle a été en uſage dès les tems anciens, ſuivant le témoignage formel de *Salomon*, au IX. chap. des *Proverbes*, verſ 5. La *Sapience*

* Adi omninò ATHENÆ. Lib. III. p. m. 123. Αἱ δὲ ΠΑΙΔΕΣ παρέχεον, ANCILLÆ *affundebant*, &c. Et Lib XI. p m. 496. Ubi *Jon Chius*, *in Elegiis*, loquitur, Ἡμῖν δὲ κρητῆρ' οἰνοχόαι ΘΕΡΑΠΕΣ κιρνάντων, προχύταισιν ἐν ἀργυρέοις; i. e. *Nobis verò Craterem* FAMULÆ, *quæ vinum fundunt, miſceant*, & *Prochytis* (genus vaſis, aut poculi,) *argenteis* miniſtrent. Vid. & locum *Anacreont.* apud eundem *Athenæ.* Lib. XI. p. m. 475. fin. Par où il paroit, que les *ſervantes* méloient quelquefois le vin dans le *Crater*, &c. qu'elles étoient auſſi appellées οἰνοχόαι *vinum fundentes.* Conferez ce qui a été dit ci-deſſus à l'Article VIII. de cette Diſſertation.

*pience*, la vertu, repréſentée ſous l'emblême d'une fille, eſt introduite preſentant elle même à ſes conviez le vin qu'elle avoit mêlé : *Outſchthou*, dit elle, *bejajin maſachthi*, ושתו ביין מסכתי, & *bibite vinum quod ipſe miſcui.*

2. Souvent auſſi cet emploi étoit donné à de jeunes garçons, c'eſt à dire à des laquais, &c. comme dans *Homére.* ιλ. A, 596-598. Où *Vulcain*, qui verſoit le nectar aux Dieux, eſt apellé παῖς. Tout de même dans *Anacreon*, on trouve ce mot un grand nombre de fois, en ce ſens. Joignez pourtant à cela ces paroles ci d'*Athenée*, (*Lib.* X.) qui font voir que ce n'étoit pas toûjours des laquais qui faiſoient cet office ; ἀνέχουν παρὰ τοῖς ἀρχαίοις οἱ εὐγενέστατοι παῖδες. Voyez encore *Athenée*, Lib. XI. p. m. 473. où *Xenarchus* dit, (*In Priapo*) Σὺ δ' μὴ κατέγχει παιδάριον, &c. *Ne affunde puellule.*

3. Quelquefois, enfin, c'étoient des vieillards, & des valets, qui ſervoient & donnoient à boire. C'eſt ainſi qu'*Euripide*, (In *Jon.* verſ. 1175.) dit d'un vieillard,

— — χρυσέων τ' ἐκπωμάτων
Ἦρχ' αὐτός. — —

— — *Et aureis poculis*
*Præerat ipſe.* — —

De même dans *Ciceron*; (in *Piſon.*) *Servi ſordidati miniſtrant, nonnulli etiam ſenes.* *

En voilà, je penſe, aſſez ſur cette matiére; autant qu'il en faut, ſi je ne me trompe, pour mettre les Paſſages de l'Ecriture, leſquels parlent de l'ancienne coûtume des ORIENTAUX de *mêler le vin avec de l'eau*, dans un plein jour. Ce qui a été mon principal but dans cette *Diſſertation.*

Je finirai en avoüant franchement, que le terme de *baſſin*, pour celui de κρατὴς, dont je me ſuis quelquefois ſervi, n'eſt pas fort propre. Mais nôtre Langue n'en a point qui puiſſe bien repréſenter le mot Grec, comme le remarque très bien Mr. de *Meziriac.* (Dans ſes *Notes* ſur les *Epit.* d'*Ovide*, p. m. 286.) Et certainement elle n'en a que faire, parce que la même coûtume n'eſt point en uſage chez nous. On pourroit pour-

* Voyez ATHENE'E Lib X. XI. &c. qui a pluſieurs autres remarques ſur les *vaſes à boire* des anciens Grecs. Et ſur tout STUCKIUS dans ſes *Antiquit. Conviv.* en pluſieurs endroits.

pourtant, à mon avis, traduire en nôtre Langue le terme de *Crater*, par celui de *cuvette*. Parce qu'en effet, de la maniére que l'Antiquité nous en parle, il ſemble que c'étoit une eſpéce de petite *cuve*. A moins qu'on n'aimât mieux garder en nôtre Langue le mot Grec *Crater*, comme j'ai fait; ce qui me paroît le plus ſûr, juſqu'ici.

---

## ARTICLE XII.

HISTOIRE *de Mr.* BAYLE *& de ſes Ouvrages* &c. à Amſterdam, *Chez Jaques Desbordes*, en grand in 12. pagg. 576.

ON ne remet point ici ce titre, pour donner un Extrait circonſtantié de l'Ouvrage. Dans le Volume précédent de ce Journal (a) on a ſuffiſamment ſpécifié les différentes parties qui compoſent ce *Recueil*, & les curieux ſe ſont déja très inſtruits par eux-mêmes, de ce qu'elles contiennent.

C'eſt uniquement pour avoir occaſion de dire deux mots en faveur d'une

(a) *Hiſt. Critique*, Tome XI. p. 369.

d'une perſonne, que Mr. *Le Clerc* a traitée ſi injurieuſement, en lui attribuant la ſeconde Piéce. A peine cette *Hiſtoire*-là fut elle ſortie de deſſous la preſſe, que Mr. *Le Clerc*, depuis long-tems prévenû contre l'Ouvrage, en ayant reçû un exemplaire, alla chez le Libraire vomir de gros torrens de ſa bile la plus noire contre Mr. *Jean Maſſon*, qu'il ſoutenoit, ſans la moindre raiſon, être l'Auteur de cette Piéce. Cela ne ſuffiſant pas, pour ſe purger de tout le venin qui l'avoit ſaiſi; peu de tems après il a voulu, que, par un *Avis* inſeré à la fin du *Journal des Savans*, (a) de l'Edition d'Amſterdam, tout le Public fût témoin du débordement de ſon fiel, & du deſordre affreux, où l'avoit jetté ce nouvel accès d'une paſſion, qui l'emporte ſi ſouvent au-delà des bornes du Chriſtianiſme & de la Raiſon.

L'Analyſe abrégée, qu'une perſonne généreuſe a déja donnée de cet *Avis*, (b) ſuffit pour démontrer, à ceux qui ne l'auroient pas ſenti d'eux mêmes,

(a) Mois de *Mai*, 1716. p. 595.

(b) *Supplément aux Nouvelles Litter.* du I. *Août* 1716. On en remercie l'Auteur, & celui qui l'a publiée avec toute la reconnoiſſance poſſible.

mes, que jamais Piéce ne fut plus propre pour expoſer ſon Auteur à la riſée & au mépris du Public. Si Mr. *Jean Maſſon* aimoit la vengeance, il en trouveroit une là-même toute entiere. Mais, toûjours prêt à pardonner, il n'a fait que rire des extravagans emportemens de Mr. *Le Clerc.* Tout au plus, pour ſe garantir de leur contagion, il a pû imiter la coûtume des Anciens, qui vouloient éviter le venin de l'*Epilepſie* : il a *recraché* contre les *écumes* de ce pauvre malade ; ſe ſouvenant de la maxime de *Plaute*, dans ſes *Captifs*, *Act.* 3. *ſc.* 4. vers 18. *Multos iſte morbus homines macerat, quibus* (a) *inſputari ſaluti fuit.*

En effet, un homme qui ſe proſtituë, comme fait Mr. *Le Clerc*, eſt plus digne de pitié que d'une vengeance éclatante, telle qu'il faudroit, ſi l'on vouloit le châtier d'une maniére proportionnée à la nature de l'injure, qu'il a faite à Mr *J. Maſſon.* Ainſi, ſans vouloir *répondre au fou ſuivant ſa folie*, comme cela ſouvent eſt neceſſaire, nous nous contenterons ici d'oppoſer tanquillement quelques courtes remarques, qui ſuffiront pour

(a) i. e. *in quos ſputari*, &c.

pour repouſſer la calomnie de Mr. *Le Clerc*, & pour ſatisfaire les Lecteurs équitables & deſintéreſſez.

I. Mr. *Le Clerc*, dans ſon *Avis*, prend ſi adroitement le maſque d'un ami de Mr. *de la Monnoye*, qu'il aſſure que la I. Piéce du Recueil, ſur la Vie, &c. de Mr. *Bayle*, eſt la ſeule qui ſoit de ce Savant; quoiqu'on eût ailleurs déja publié tout le contraire, & que l'Abbé du *Reveſt* en étoit le veritable Auteur. Cette particularité avoit même été répanduë fort ſoigneuſement par des Amis, que Mr. *Le Clerc* voit à tout moment. Il faut que malheureuſement il commence à n'avoir plus toute la memoire, qui ſeroit neceſſaire à un homme de ſon caractére, quand il débite ſes calomnies.

II. Avec la même bonne foi Mr. *Le Clerc* ajoute, qu'il *a appris, que le Libraire a fait mettre le titre* [du Recueil] *dans la Gazette d'Amſterdam, comme ſi la II. Piéce, intitulée*, Exacte Revuë de l'Hiſtoire de Mr. Bayle, *&c. étoit de la même main*, [de Mr. *de la Monnoye.*] Il eſt cependant d'une fauſſeté notoire, que le Libraire ait jamais rien inſinué de ſemblable; & rien n'étoit plus facile

à

à Mr. *Le Clerc*, que de s'assurer par ses propres yeux de la nature de ce fait, en relisant cette Gazette. Il semble qu'un homme tant soit peu sage, & soigneux d'une réputation de probité, quand il lui en reste, n'auroit pas manqué de chercher un éclaircissement si aisé, avant que de rien hazarder là-dessus. D'ailleurs Mr. *Le Clerc* n'avoit-il pas vû dans la *Préface* du *Recueil*, que le Libraire distingue très-expressément l'*Exacte Revuë*, d'avec l'*Histoire de Mr. Bayle*, & qu'il déclare n'avoir donné à cette Piéce le nom de Mr. *de la Monnoye*, qu'en suivant la voix publique, à laquelle cet illustre Auteur ne s'étoit point encore opposé par un desavû formel? Le Libraire, comme on l'a remarqué dans le *Supplément des Nouvelles Litteraires* de la Haye, étoit d'autant plus en droit de s'en fier à la voix publique, en cette occasion, que plus de six mois avant la publication de son *Recueil*, il avoit fait annoncer cette *Histoire*, sous ce même nom, dans les Gazettes d'Amsterdam du 26. & 30. de *Juillet*, du 2. & 30. *d'Aout* 1716. sans que Mr. *de la Monnoye* eût fait connoître, qu'il l'a desavoüoit. Après tout cela n'avoûra-t-on pas, que Mr. *Le Clerc* devoit

être

être dans un étrange deſordre, quand il écrivoit cet article ? Car il n'oſera pas dire, qu'il n'eût point lû cette *Préface*, puisqu'il a fait ce qu'il a pû pour obliger le Libraire à la changer. Il lui rouloit alors dans la tête quelque funeſte deſſein de vengeance.

III. Quand cet accuſateur dit enſuite, que l'*Exacte Revuë eſt une Piéce pleine d'injures groſſiéres, & même de* MENSONGES; & qu'auſſi-tôt il l'attribuë à Mr. *J. Maſſon* ; n'eſt-ce pas pouſſer l'injure & la calomnie juſqu'au ſouverain degré de l'atrocité ? Rien certainement ne la peut bien expier, qu'un certain châtiment, qui ſe devinera facilement. Il n'y a qu'un prétendu Théologien, qui ne craint ni Dieu, ni les hommes, capable de tenir ce langage. S'il lui reſtoit ſeulement le moindre grain de bon ſens, n'auroit-il pas vû, que quand même il ſeroit aſſuré, ce qu'il ne peut être, que Mr. *J. Maſſon* eſt l'Auteur de cette Piéce, & qu'il y a des *fauſſetez*, cependant c'eſt agir contre tous les droits de l'équité, d'oſer qualifier ces *fauſſetez* du titre de *menſonges* ? Peut-il jamais, le téméraire qu'il eſt, peut-il ſans révélation connoître certainement, que l'Auteur ſavoit dans ſa conſcience, que c'étoient

des

des *fauſſetez*; ce qu'il faut pourtant ſavoir, pour les mettre dans la claſſe des *menſonges*? Ce qu'il y a d'admirable encore, c'eſt que ce Calomniateur, après une injure auſſi énorme, a le front de ſe plaindre, qu'il y a dans la *Revuë* des *injures groſſiéres*.

IV. Mais pourquoi Mr. *Le Clerc* donne-t-il l'*Exacte Revuë* à Mr. *J. Maſſon*? ſur des raiſons, qu'on ne devineroit jamais, ſi l'on n'eſt pas dans le même deſordre, où la colere l'a mis. *Ceux*, dit-il d'abord, *qui l'ont lûe, & qui connoiſſent les gens dont il s'agit, aſſurent qu'il n'y a que Mr. J. Maſſon qui en puiſſe être l'Auteur.* C'eſt à dire: Mr. *Le Clerc*, qui a *lû* cette Piéce, & qui ſe *connoit* lui-même & Mr. *Bernard*, les principales perſonnes vivantes qui y ſont intereſſées; ce Mr. *Le Clerc*, ce grand Rabbi, avec une telle lecture & une telle connoiſſance, *aſſure* un tel fait. Qui n'en ſeroit convaincu, ayant une raiſon ſi concluante, & ſi *poignante*? Il ne faut pas pourtant trop précipiter ſon jugement, malgré l'aſſeveration de ce fin raiſonneur. Car il s'en défie lui-même auſſi-tôt. *Il eſt* au MOINS *certain, qu'il n'y a que lui*, [Mr. *J. Maſſon*, ] *qui ait* INTERET

*d'attaquer ceux qu'on y déchire.* Qu'il eſt admirable cet AU MOINS ! qu'il eſt energique ! Mais c'eſt pour prouver l'extravagance de celui, qui le produit, & l'impertinence des témoins auparavant citez. Il nous apprend auſſi, comme un fait *certain*, qu'il n'y a dans le monde que Mr. *J. Maſſon* qui ait *intérêt* d'attaquer Mr. *Le Clerc.* Que ſont donc devenus les *Jeſuites*, les *Benedictins*, les amis de Mr. *Boileau*, de Mr. *Grævius*, de Mr. *Perizonius*; en un mot qu'eſt devenuë cette foule d'Ecrivains, *Anglois*, *François*, *Allemands*, *Hollandois*, de toutes les Nations, & de toutes les Religions, avec lesquels il eſt aux priſes depuis tant d'années? Tout ſe reduit à préſent au pauvre Mr. *J. Maſſon*, qui par conſéquent ſera bien-tôt accablé; ce terrible ennemi n'épargnant rien, ni calomnie, ni injures, ni faux raiſonnemens, &c.

Mais quand il ſeroit vrai, qu'il n'y a plus dans l'Univers que Mr. *J. Maſſon* qui ait *intérêt* d'attaquer ce Geant redoutable; s'enſuit-il neceſſairement, que donc Mr. *J. Maſſon* a certainement écrit l'*Exacte Revûë*? Un ſophiſte ſeul peut tirer cette conſéquence; tout autre homme, qui

fera

fera uſage d'un bon ſens naturel, en verra la fauſſeté, du premier coup d'œil. Sans *intérêt* particulier d'*attaquer* Mr. *Le Clerc*, mille amis de M. *Bayle* ne pouvoient-ils pas défendre ce Philoſophe contre les injures & les calomnies du Théologien? Pourquoi ceux, par exemple, qui ont écrit les autres Piéces du Recueil, ne pouvoient-ils pas avoir auſſi compoſé l'*Exacte Revûë*?

Non, dit Mr. *Le Clerc*; car *il eſt certain que le caractere de* Mr. J. Maſſon *& ſa paſſion y regnent partout.* Que répondre à une raiſon ſi peremptoire? Qu'elle ne vaut pas plus que les autres; puis que Mr. *Le Clerc* ne peut pas connoître certainement le *caractere* & la *paſſion* de Mr. *Maſſon.* Il n'a pas écrit grand' choſe en *François*; & tout ce qui porte ſon nom, ou que l'on fait venir de lui, n'a pas aſſurement le même tour, ni les mêmes manieres. Par quel eſprit de diſcernement, ou de revelation, Mr. *Le Clerc* peut-il donc aſſurer ſi poſitivement, que le caractere de cet Ecrivain eſt ſi ſingulier, ſi diſtingué, ſi incommunicable, que c'eſt *certainement* celui-là même, & celui-là ſeul, qui régne par toute la *Revûë*; de ſor-

te qu'aucun autre Auteur n'auroit jamais pû y mettre rien de ſemblable?

Il eſt au contraire très-certain, que Mr. *Le Clerc* eſt un ſi méchant juge, en fait de ſtile, & de caractére des gens, qu'il n'y a perſonne qui s'y ſoit trompé ſi ſouvent. Je pourrois en alleguer cent exemples. Un ſeul, qui regarde auſſi Mr. *Jean Maſſon*, ſuffira préſentement. *Le Gazettier Menteur*, où Mr. *Le Clerc* eſt ſi joliment dépeint, n'eut pas ſitôt paru, que ce Critique, autant équitable qu'éclairé, lui en fit honneur, auſſi-bien qu'à Mr. *P. Burman*. Il n'y avoit cependant rien de plus faux, que Mr. *Maſſon* y eût la moindre part, & Mr. *Le Clerc* étoit ſans doute le ſeul, qui pût avoir une telle imagination, à moins de ne l'avoir empruntée de lui. Toûjours pouvons-nous aſſurer, que Mr. *Maſſon* n'avoit pas vû le moindre mot de ce livre, avant qu'il fût imprimé, & qu'il ne le lut qu'aſſez long-tems après.

V. Il paroît donc de tout cela, que Mr. *Le Clerc* eſt un témeraire accuſateur, ayant, ſans raiſons valables, donné l'*Exacte Révûë* à Mr. *J. Maſſon*. Ajoûtons même, qu'il ne pouvoit avoir de telles raiſons. Car quoique

que nous ne ſoyons pas commis pour ſatisfaire Mr. *Le Clerc* ſur la compoſition de cette Piece; cependant nous avons droit de déclarer, que c'eſt commettre une très grande injuſtice d'en faire Mr. *J. Maſſon* l'Auteur. Ce n'eſt pas qu'il craignît de l'avoüer, s'il le pouvoit ſans vol. Nous ſavons même, qu'il eſt ſi content de pluſieurs endroits, qu'il ſeroit bien aiſe de pouvoir ſe les attribuër. Par exemple, il regrette de n'avoir jamais lû la *Phyſique* de Mr. *Le Clerc*, ſeulement parce qu'il a manqué la découverte de l'erreur plus que puerile, qu'a commiſe ce grand Philoſophe, lors qu'en voulant expliquer comment ſe fait une *Eclipſe de Soleil*, il prend ſavamment, pour une *Conſtellation*, les deux points, où l'Orbite de la Lune coupe l'*Ecliptique*, & qui ſont appellez, par les Aſtronomes, *la tête & la queüe du Dragon*. L'ignorance & le galimathias de Mr *Le Clerc*, ſur cette matiere, ſont ſi agréablement repreſentez dans l'*Exacte Revûë* (a) qu'il n'y a perſonne qui ne ſe chargeât volontiers de cet endroit, ſi on le pouvoit, ſans faire tort au véritable Auteur.



(a) Pag. 292-295.

VII. Du reſte, comme Mr. *Le Clerc* dit, que l'*Exacte Revûë* eſt pleine de *menſonges*, nous avons encore ordre de le défier de prouver cela; & nous déclarons, que lors qu'il aura bien & dûëment montré, quels ſont les endroits *faux*, alors Mr. *J. Maſſon* ſe fera un plaiſir & un devoir de les regarder comme des *fauſſetez*. Car il ne peut les qualifier de *menſonges*, tant qu'il ne pourra être convaincu, que l'Auteur ne ſavoit pas en ſa conſcience, que ce fuſſent des *fauſſetez*, quand il les écrivoit.

Pour épargner, dans cette occaſion, à Mr. *Le Clerc*, la peine de chercher les endroits qui le regardent, nous voulions en mettre ici une liſte exacte, & bien numerotée; afin qu'il n'eût ainſi qu'à dire clairement, c'eſt tel, ou tel article qui eſt faux. Mais nous avons vû que cela nous meneroit trop loin. Nous pourrons le faire une autrefois, ſi on le ſcuhaite.

En attendant, il eſt bon d'avertir les Lecteurs, qu'en examinant ces endroits-là très-ſoigneuſement, nous avons vû, qu'ils ſont ordinairement ſoutenus de l'autorité des citations alleguées, & fidellement copiées, ou ſuivies dans le ſens naturel.

Par

Par exemple, quand on accuſe Mr. *Le Clerc* " d'avoir ouvert une Let-
„ tre de Mr. *Bayle* à Mr. *Lenfant*, &
„ d'avoir ainſi violé, par un attentat
„ des plus odieux, un dépôt que tou-
„ tes les loix de l'honneur & du com-
„ merce civil rendent ſacré, &c. (a) ce fait eſt appuyé dans la ſuite, (b) de l'aveu même de Mr. *Le Clerc* dans ſa *Bibliotheque Ancienne & Moderne.*

Tout de même, quand on dit, que Mr. *Le Clerc* eſt violent, emporté, facile à ſe fâcher, ne pardonnant rien, ſe ſignalant de jour en jour par ſa hardieſſe à imprimer des héréſies, &c. tout cela ſe trouve dans des Lettres de Mr. *Bayle*, réligieuſement extraites (c).

Quand encore on accuſe Mr. *Le Clerc* d'avoir tronqué, changé, tordu les expreſſions de Mr. *Bayle*, cela ſe juſtifie par la confrontation des Ecrits de l'un & de l'autre (d).

Quand on écrit, (e) que Mr. *Le Clerc* & Mr. *Leti* prétendirent que Mr. *Bayle* étoit l'Auteur de la Critique du Livre ſur les *Loteries*, fondez ſur des raiſons de Critique; & que Mr. *Le Clerc* ayant écrit une longue & viru-



(a) Hiſtoire de Mr. *Bayle*, pag. 120. & ſuiv. (b) pag. 141. (c) voy. p. 121. &c. (d) p. 123 - 137. 140. (e) p. 246. ſuiv.

lente *Preface*, pour ſoutenir cette fauſſe accuſation, elle fut ſuprimée, &c. tout cela eſt encore fondé ſur des Lettres de M. *Bayle*, & ſur l'Ouvrage de M. *Ricotier*, le veritable Auteur de la Critique des Loteries, qui avoit trouvé un exemplaire de cette Préface, pleine des emportemens ordinaires à Mr. *Le Clerc.*

N'en voilà que trop pour le préſent; je finis cet *Article*, en joignant ici une petite Piece en vers, écrite par un Bel-eſprit de PARIS; reſervant, pour la ſuite, une autre Piéce de même nature, avec une *Lettre*, qu'il a bien voulu nous adreſſer ſur l'*Avis*, qui l'avoit animé d'une juſte indignation contre ſon Auteur, en faveur de Mr. *Jean Maſſon*, qui lui étoit pourtant inconnu.

*L'action n'eſt pas trop polie.*
*Eh bien! le beau venez-y-voir!*
*La politeſſe & le ſavoir*
*Vont-ils toûjours de compagnie?*
BALOURDIN *lit l'Hebreu, le Grec & le Latin,*
*Il met le nez dans toutes les ſciences;*
*Vouloir qu'il ſache encor toutes les bienſéances;*
*Oh! c'eſt trop exiger du Docteur* BALOURDIN. *Son*

*Son érudition merite qu'on lui paſſe*
*Quelque peu de groſſiéreté.*
*En faveur du Grec ſeul on doit lui faire*
*grace.*
*Tel Savant eſt-il fait pour la civilité?*
*On n'eſt pas né pour tout. Le Courtiſan*
*ſait vivre,*
*Le Bel eſprit ſait faire un livre;*
*Enfin chacun a ſon talent.*
*Chercher un* BALOURDIN *poli, civil,*
*galant,*
*C'eſt chercher une femme égale,*
*Un merle blanc, des amoureux conſtans,*
*Ou la Pierre Philoſophale:*
*En un mot, c'eſt perdre ſon tems.*

## ARTICLE XIII.

*La* SCIENCE *des Perſonnes de la* COUR, *de* L'EPÉE, *& de la* ROBE, *du Sr. de* Chevigni, *dans laquelle, outre les matiéres contenües dans les Editions précedentes, on trouve une Inſtruction plus ample ſur la* RELIGION, L'ASTRONOMIE, *la* CHRONOLOGIE, *la* GEOGRAPHIE, *la* GUERRE, *les* FORTIFICATIONS, *le* BLASON, *les* FABLES : Ouvrage tout *nouveau*, augmenté, dans cette V. *Edition*, de divers Traittez d'*Hiſtoire*, tant générale que particuliére; de *Logique*; de l'*Interêt* des *Princes*; du *Droit Privé* & *Public*; du *Manége*; des *Maximes de Cour*, & de pluſieurs Tables *Chronologiques*. *Par* H. P. DE LIMIERS, *Docteur en Droit*. Tome. I. pag. 423. Tom. II. pag. 426. Tom. III. pag. 384. Tom. IV. pag. 366. avec pluſieurs *Cartes Géographiques*, &c. in 12.

LEs Sieurs *L'Honoré* & *Châtelain*, Libraires d'Amſterdam, ont tout récemment imprimé, pour la cinquiéme fois, le Livre dont on vient de li-

re

re le titre. Ce n'eſt pas ſeulement une nouvelle Edition, c'eſt un *Ouvrage tout nouveau*, par le nouvel ordre dans lequel on l'a mis, & par les nouvelles matiéres qu'on y a ajoûtées. L'Auteur de tous ces changemens, Mr. de *Limiers*, homme qui a autant de mérite que de lumiéres, en rendant juſtice au deſſein de Mr. de *Chevigni*, qui étoit bien conçû, le compare à une ébauche de quelque *grand Maître*, qui ſe contente *de deſſiner aux premiers coups les principaux traits, & les contours des figures d'un beau tableau*, qu'il donne après cela à d'autres à achever. En effet, après avoir raſſemblé diverſes choſes, répanduës çà & là dans le corps de l'Ouvrage, tendant à donner une idée generale des ſciences & des arts, l'Auteur en a fait l'*Introduction*, qui eſt à la tête du I. Volume. Il entre enſuite dans le détail des matiéres promiſes dans le tître; leſquelles il traite avec beaucoup d'ordre, & dans une juſte étenduë.

La 1. eſt la *Religion*, compriſe en trois chapitres différens; dans leſquels, ſans rien changer au ſyſtéme de Mr. de Chevigni, il ne dit pourtant rien qui ſoit contraire à ſes propres princi-

pes, quoique differens de ceux de cet Auteur. Après la Religion vient l'*Aſtronomie*, bien autrement traitée que dans les précedentes Editions, où l'on n'en avoit dit que très-peu de choſe. On y a ajoûté des Cartes pour l'intelligence des *differentes poſitions de la Sphére*, & des diverſes *ſituations des habitans de la terre, ſelon leur ombre.* Il y en a auſſi une autre, contenant quelques *principes de Géometrie*, néceſſaires pour entendre pluſieurs termes de la Sphére, & des Fortifications.

*La Chronologie* vient enſuite, traitée auſſi plus au long qu'auparavant, & diviſée en époques, dont le contenu eſt renfermé dans des *Tables Chronologiques* de la façon de l'Auteur, placées chacune au commencement de l'époque, à laquelle elle a raport. L'*Hiſtoire* la ſuit immédiatement. Elle eſt traitée d'une maniére très-méthodique. L'Auteur, ou le nouvel Editeur, commence par l'Hiſtoire *Univerſelle*, tant *Sacrée* que *Profane*, avant que d'entrer dans le détail de l'Hiſtoire *particuliére de la Religion & des Empires*, qu'il conduit juſqu'à ce tems-ci. Il a changé toute la Chronologie des Editions précédentes; en ſorte que celle du Livre & des Cartes eſt la même à préſent.

préſent. Ce changement n'eſt pas le moins utile.

On trouve enſuite un petit Traitté de *Logique*, extrait de celle de Port-Royal; pour aprendre aux jeunes gens à raiſonner ſur les *Interêts des Princes*, qui viennent après. Ils ſont ſuivis d'un Abregé du *Droit Privé & Public*; d'autant plus néceſſaire dans ce livre, qu'il n'y avoit rien qui fût particulier aux gens de Robe. Il eſt accompagné d'un *Arbre Généalogique*, pour l'intelligence des dégrez de Parenté.

De-là on entre au Manége, où l'Auteur donne des préceptes ſur l'*Art de monter à cheval.* On y a joint une figure, où tout ce qui ſe paſſe au Manége eſt repreſenté. Les anciens Traitez *de la Guerre*, des *Fortifications*, du *Blazon* & des *Fables*, ſont placez enſuite; mais tous augmentez, particuliérement le dernier, où l'Auteur s'eſt étendu ſur l'explication des Fables morales. Enfin, l'Ouvrage eſt terminé par un Recueil de *Maximes pour la Cour*, fort naturellement liées, & contenant des caracteres, qui peut-etre ne déplairont pas.

Je ne dois pas oublier d'avertir que l'Ouvrage eſt enrichi de quantité de Cartes, & d'une belle Taille-douce

au commencement du Livre. On y voit *Mentor*, qui montre à un jeune Elêve, qu'il a auprès de lui, tous les emblêmes des ſciences & des arts, repreſentez ſous diverſes figures. Comme elles ſont en grand nombre, l'Auteur les explique dans une Ode qui eſt après la Préface. Tout l'Ouvrage eſt diviſé en IV. Tomes, comme on vient de le voir dans le tître, dont il y en a au moins deux tout nouveaux.

Il faut rendre cette juſtice à Mr. de *Limiers*, que dans cet Ouvrage il a ſû répandre partout une très-grande clarté, beaucoup d'ordre & de netteté. Il en a ſoigneuſement écarté tout ce qu'on apelle *Erudition*, toutes ſortes de citations *Grecques* & *Latines*, &c. & en un mot, tout ce qui pouvoit éfaroucher les perſonnes qui n'y prennent aucun goût, pour leſquelles ce livre eſt principalement compoſé.

ARTI-

# ARTICLE XIV.

‡ PLAN *du grand Ouvrage du* R. P. *Dom* BERNARD DE MONTFAUCON, *ſur les Antiquitez des Peuples de* L'ORIENT, *des* GRECS, *des* ROMAINS, &c. *qui doit s'imprimer à* PARIS *en* V. *Volumes in Folio, par voye de ſouſcriptions.*

L'ANTIQUITE' *expliquée & repréſentée* EN FIGURES : *Ouvrage* FRANÇOIS & LATIN, *contenant près de douze cent Planches ; diviſé en* V. *Tomes. Par* Dom BERNARD DE MONTFAUCON, *Religieux Benedictin. A* PARIS, *par la Compagnie des Libraires.*

LE Livre qu'on annonce ici au Public eſt un ouvrage de pluſieurs années, dans lequel on donne la connoiſſance de tout ce qui regarde l'Antiquité. Ce ne ſont point des explications détachées, mais des diſcours ſuivis, où chaque ſujet eſt traité avec toute l'étenduë neceſſaire. Et comme

‡ Nous publions ce *Plan*, tel qu'on nous l'a envoyé de *Paris*. Il contient deux feuilles en grand *Folio*, où le Latin eſt au bas.

me une deſcription, quelque claire & quelque détaillée qu'elle puiſſe être, n'expoſe jamais les choſes auſſi ſenſiblement, que fait leur repréſentation peinte ou gravée ; l'Auteur a ramaſſé tout ce qu'il a pû trouver de Monumens anciens, tant ceux qu'on avoit déja publiez, que ceux que les Cábinets renferment, & tous les autres qui n'avoient pas encore vû le jour. Non content d'avoir dépoüillé tous les Livres d'Antiquitez Grecques, Romaines & autres, pour placer chaque figure ſelon l'ordre qu'il s'eſt preſcrit, il a cherché ſoigneuſement dans les Bibliothéques & ailleurs, & a fait des Extraits conſiderables, ſoit des Manuſcrits, ſoit de pluſieurs Livres imprimez, qui après une longue ſuite d'années étoient tombez dans l'oubli, & dont quelques uns ſont entiérement inconnus.

Par le ſecours de ſes amis & de ſes correſpondans, il a eu la communication de pluſieurs Antiquitez de l'Italie & de l'Eſpagne, ou nouvellement découvertes, ou negligées juſqu'à préſent. Les deſſeins ſe ſont enfin tellement augmentez, qu'il eſt en état de donner un beaucoup plus grand nombre de figures ſur chaque matiére, qu'on

qu'on n'en avoit encore vû. La réünion des images, qui regardent le même ſujet, eſt d'une ſi grande utilité, qu'il n'y a que l'experience qui la puiſſe faire comprendre. Tel Auteur ſe fatigue à expliquer un ancien Monument, & hazarde des conjectures en l'air, qui, s'il avoit vû le tout raſſemblé, auroit d'abord été au fait, & ne ſe ſeroit point donné la torture à imaginer des choſes, qui dans la ſuite ſe trouvent fauſſes.

Rien de plus important pour l'intelligence de l'Hiſtoire, que de connoître la forme d'un grand nombre de choſes qui entrent dans la ſuite de la narration; des armes, par exemple, quand il s'agit de guerre, des campemens, des machines à prendre les places, des differentes eſpeces de piques, épées, boucliers, & autres armes, tant offenſives que défenſives. Il eſt ſouvent neceſſaire d'avoir ſous les yeux la repréſentation de toutes ces choſes, pour entrer dans la penſée des Hiſtoriens & des autres Auteurs. Ils n'en donnent que les noms. S'ils en font quelquefois la deſcription, le Lecteur a bien de la peine à s'en former ſur leur récit une idée diſtincte; & le plus ſouvent il aime mieux paſſer lege-

legerement, & n'entendre qu'à demi, que de ſe tourmenter à chercher des choſes, dont l'intelligence lui coûte tant de peine ; au lieu que quand on a la vraie peinture des choſes, un coup d'œil fait plus que tous les Commentaires.

Il en eſt de même de tous les autres termes qui regardent les Divinitez, les ſacrifices, les temples, & les inſtrumens qui y étoient en uſage ; les appartemens des maiſons, les meubles, les habits, tant des hommes que des femmes, & generalement toutes les choſes dont les noms ſeuls ne ſauroient tracer une image parfaite.

On tâche de lever ici toutes ces difficultez, en repréſentant en figures ce qui en eſt ſuſceptible, dans les Auteurs tant Grecs que Latins, tant Eccleſiaſtiques que Profanes, & reduiſant le tout en un corps d'ouvrage, terminé par une Table generale, où tous les mots ſe trouveront avec des renvois à l'explication, & en même tems à la figure. Moyennant ce ſecours, un jeune homme, qui ſe ſera ſervi de cette methode dès l'enfance, entendra mieux les Auteurs, pour ce qui regarde ces termes, que ne font aujourd'hui les gens les plus habiles, qui

qui en étant deſtituez, ſont obligez de paſſer ſur une infinité de difficultez, qui leur coûteroient trop à développer, & les obligeroient à mettre des années entieres à lire des Auteurs, qu'ils liſent en peu de jours, en s'exemptant de ces recherches.

Le deſſein general de l'Ouvrage eſt donc, non ſeulement d'expliquer, mais auſſi de repréſenter en figures tout ce qui en eſt ſuſceptible dans les anciens Auteurs, tant Grecs que Latins, tant Eccleſiaſtiques que Profanes. On fera ſon poſſible pour ne rien donner que de ſûr; c'eſt à dire, qui ne ſoit ou copié d'après l'Antiquité, ou figuré ſur la deſcription que les Auteurs, ſoit Sacrez, ſoit Profanes, en font; il y en aura aſſez peu de cette derniere maniere. On ne manquera jamais de citer les lieux d'où l'on a tiré les figures; de même que les Auteurs, ſur le recit deſquels on aura fait le deſſein. On prevoit pourtant, qu'après avoir fait toutes les diligences poſſibles, il reſtera encore bien des noms de choſes, dont on ne connoîtra pas la figure; & tout de même, bien des figures dont on ne ſaura pas le nom. Mais ſans rien omettre de tout cela, on abandonnera

donnera à la recherche des habiles gens, ce qu'on n'aura pû découvrir. Voilà le plan de l'Ouvrage, qui ſera diviſé en cinq volumes *in folio*.

Dans le premier on y traitera de l'origine de l'Idolatrie; des idées que les anciens Payens avoient de leurs Divinitez; des Dieux des Grecs & des Romains; de toutes les maniéres que les anciens Auteurs les décrivent, & que les Monumens les repréſentent; leurs hiſtoires s'y trouveront auſſi avec toutes les figures qui nous en reſtent. On donnera raiſon dans la Preface, pourquoi on a commencé par les Divinitez Greques & Romaines.

Le ſecond Tome ſera diviſé en deux parties; la premiere contiendra les Dieux des Egyptiens, les Abraxas ou les pierres ſymboliques & magiques des Baſilidiens, & des autres Héretiques de leur tems; les Dieux des Arabes, des Syriens, des Perſes, des Scythes, des Germains, des Gaulois, dont on a ramaſſé un aſſez grand nombre; des Eſpagnols, & des Carthaginois. La ſeconde traitera des actes de Religion: on y parlera des Prêtres de toutes ces nations, de leurs habits, de leurs colléges, des temples,

ples, & de toutes leurs parties; tous les temples qui reſtent aujourd'hui, ceux dont le plan & le profil ont été levez dans ces derniers ſiécles, ceux qui ſe trouvent ſur les medailles; tous ceux-là, dis-je, y ſeront repréſentez en figures. On y verra auſſi les differentes formes des autels, les inſtrumens qui ſervoient aux ſacrifices & aux autres actes de Religion, les ſacrifices, les fêtes, les vœux, & tout ce qui avoit raport à la ſuperſtition Payenne.

Le troiſiéme Tome contiendra tout ce qui regarde la vie civile; les habits de toutes les nations, tant des hommes que des femmes & des enfans; tout ce qui ſervoit à la parure & à l'ornement, les maiſons & les apartemens, les meubles de toutes ſortes, vaiſſeaux, chaiſes, & ce qui regarde la table & la cuiſine, les jardins & les maiſons de campagne, les thermes & les bains, les mariages & leurs ceremonies; les grands jeux qui ſe faiſoient dans les theatres, amphitheatres, cirques & naumachies, les petits jeux, ce qu'on apelloit *tali*, *teſſeræ*, *latrunculi*, *capilli*. On y parlera de tous les arts, c'eſt à dire, des inſtrumens, plutôt que des ouvrages de chaque

chaque art en particulier; puis que ce ſont proprement les ouvrages des arts qui font preſque tout le ſujet de ce Recueil. Ce Tome finira par la chaſſe & la pêche des Anciens.

Le quatriéme Tome ſera pour la guerre: on y verra les habits militaires anciens de toutes les nations connuës, les armes offenſives & défenſives de toute eſpéce; la Cavalerie des Grecs, Romains, Perſes, Parthes, Scythes, Sarmates, Germains, Gaulois, Numides, Maures; les harnois des chevaux, les ſignes militaires, les combats, les campemens, les ſieges, les machines à prendre les places, (on en a les figures en grand nombre,) la maniere de fortifier les places, & de ſe retrancher; les ovations, les triomphes, trophées, couronnes, arcs de triomphe, & tous les monumens des victoires. Après viendront les grands chemins, les chars & chariots, les bêtes de ſomme, les ponts & les aqueducs. Ce Tome ſera terminé par la navigation: on y trouvera la forme des vaiſſeaux, navires & triremes; les ports, & tout ce qui regarde la Marine.

Les Funerailles feront le cinquiéme Tome. On y parlera d'abord des devoirs

devoirs qu'on rendoit aux défuns avant le convoi ; enſuite du convoi, & des ceremonies de la ſépulture, de l'uſage d'embaumer, ou de brûler les corps, de la forme des tombeaux & des mauſolées, dont on donnera toutes les eſpeces ; des urnes cineraires : de ce qu'on apelloit *obrendaria*, *oſſuaria*, *columbaria* ; des lacrimatoires, des lampes ſepulcrales, des conſecrations ou apotheoſes, des champs éliſées, & de l'enfer, ſelon les idées des Payens.

Voilà un grand détail, mais fort petit, ſi on le compare à toutes les deſcriptions particulieres, & au grand nombre de differentes figures que le livre renferme. Ces figures ſeront d'une juſte grandeur ; ni trop grandes, pour ne pas groſſir un ouvrage aſſez étendu de lui-même ; ni trop petites, afin qu'on en puiſſe diſtinguer aiſément toutes les parties. Les explications ſeront préciſes & aiſées, ſans rien omettre de ce qui eſt néceſſaire pour l'intelligence ; on évitera toute ſuperfluité, & on ſe gardera ſur-tout de trop donner à la conjecture, défaut qu'on reproche ordinairement aux Antiquaires.

L'Ouvrage ſera en François & en Latin,

Latin, non vis à vis & par colomnes, mais le Latin au bas des pages, en plus petit caractere. Bien des gens n'étoient pas d'abord de ce ſentiment : mais après avoir entendu les raiſons de l'Auteur, qu'il expoſera dans ſa Preface, tous, ſans exception, ſont convenus que c'étoit le meilleur parti : pluſieurs même le jugent abſolument neceſſaire pour aprendre à s'exprimer en l'une & l'autre Langue ſur tout ce qui regarde l'Antiquité.

Comme les deſſeins ſont prêts, & que l'Auteur eſt en état de donner ſon Ouvrage au Public, il penſe à une prompte execution. Les gravûres, qui montent à mille ou douze cent planches *in folio*, contiennent environ quarante mille figures, qui ne peuvent être expédiées diligemment, qu'en y mettant un grand nombre d'habiles Graveurs; c'eſt auſſi ce qu'on eſt reſolu de faire. Pour faciliter une entrepriſe de cette conſéquence, l'Auteur & les Libraires ont été conſeillés de ſuivre l'uſage d'Angleterre & d'Hollande, qui eſt de propoſer des ſouſcriptions. Ils prennent d'autant plus volontiers ce parti, que non ſeulement les Anglois, mais auſſi beaucoup de François, s'offrent déja pour

pour ſouſcrire, & qu'il y a lieu d'eſperer, qu'en Flandre, Hollande, Allemagne, Eſpagne & Italie, pluſieurs feront de même. Le prix pour ceux qui ſouſcrivent eſt ſi modique, que les Libraires n'y trouvent guères audelà de l'argent débourſé ; puiſque pour mille ou douze cent planches, & environ ſix cent feuilles d'impreſſion, les ſouſcripteurs ne donnent pour chaque exemplaire de petit papier en blanc, que cent quarante livres ; ſavoir ſoixante-dix livres preſentement, & autant après l'impreſſion, lors qu'ils prendront les cinq volumes ; & pour chaque exemplaire de grand papier en blanc, deux cent livres ; ſavoir cent livres d'abord, & autant après l'impreſſion. Quand l'Ouvrage ſera imprimé, on le vendra ſans aucune diminution, à ceux qui n'auront pas ſouſcrit, le petit papier en blanc 230. livres, & le grand papier en blanc 300. livres.

On avertit auſſi le Public, que l'Auteur, par ſon contract paſſé avec les Libraires, les oblige, en cas qu'on en vienne à une ſeconde ou troiſiéme édition, où il auroit ajoûté quelque choſe, de vendre à part les additions & les ſuplémens ; afin que ceux

qui auront la premiere Edition, puiſſent avoir tout, ſans acheter la nouvelle.

On ſuplie ceux qui ſouſcriront, & particulierement les Etrangers, d'écrire diſtinctement leurs noms, afin qu'il n'arrive ni confuſion, ni mépriſe, dans la diſtribution des exemplaires. Ceux qui auront quelque monument qui n'aura pas encore été publié, feront plaiſir à l'Auteur, s'ils veulent bien le lui communiquer. Il ne manquera pas de leur en faire honneur, & de leur en témoigner ſa reconnoiſſance.

Ceux qui ſouſcriront, remettront, s'il leur plaît, l'argent à D. Bernard de Montfaucon Religieux de l'Abaye Saint-Germain des Prez, ou aux Libraires nommez ci après. On donnera à chacun des ſouſcripteurs la reconnoiſſance & l'engagement ſigné des Libraires. Tout l'argent ſera remis à Dom Bernard de Montfaucon, qui le mettra ſous ſûre garde.

Le papier, * le caractere, & la forme des pages, la diſpoſition du Fran-

* On peut dire, avec verité, que le papier & les caracteres ſont ſuffiſamment beaux, à en juger par ce Projet, tel qu'il a été imprimé à *Paris*. Les caracteres du François ſont de *Texte*, & les Latins de *Médiane*.

François & du Latin ſeront les mêmes dans tout l'Ouvrage, que dans ce Projet.

*Noms des Libraires.*

FLORENTIN DELAULNE,
HILAIRE FOUCAULT,
Ruë Saint-Jacques.

MICHEL CLOUSIER,
JEAN-GEOFFROI NYON,
Sur le Quay des Auguſtins.

NICOLAS GOSSELIN, au Palais.

ETIENNE GANEAU,
PIERRE-FRANÇOIS GIFFART,
Ruë Saint-Jacques.

ANTIQUITAS EXPLANATIONE ET SCHEMATIBUS ILLUSTRATA, *Auctore* D. BERNARDO DE MONTFAUCON *Monacho Benedictino.*

ANNIS multis deſudatum eſt in hoc concinnando opere, ubi ea omnia explanantur, quæ Antiquitatem ſpectant; ac non disjunctis quidem excerptorum more explanationibus, ſed continuatâ ſerie, ut argumenti cujuſque ratio poſtulabat, ſingula tractantur. Quoniam verò quantavis accuratione & perſpicuitate rem quampiam deſcripſeris, non talem unquam ejus notitiam Lectori parias, qualem ſi ejus ſchema depictamque imaginem ei ob oculos ponas; omnia memoratus Sciptor monumenta vetera collegit; tum ea quæ jam publici juris erant; tum etiam illa quæ in variis Muſeis latebant, & alia, quæ nondum prodierant. Nec ſatis habuit omnia quæ ad Antiquitatem ſpectabant ſchemata ex editis libris decerpſiſſe, ut ſingula in loco ſuo ſecundùm præſtitutum ab ſe ordinem poneret; ſed in Bibliothecis etiam variis multa corraſit, tum ex ἀνεκδότοις, tum etiam ex editis qui-

quibuſdam libris, qui à diuturno jam tempore emiſſi, in oblivionem venerant; ita ut etiam ex iis nonnulli penitus ignoti eſſent.

Amicorum ſubſidio non pauca Italiæ Hiſpaniæque monumenta recepit, vel nuper detecta, vel hactenus neglecta. Tanta demum acceſſio facta eſt, ut multo plura in quovis genere publicare valeat, quàm hactenus viſa fuerint. Ex collectis unum in locum ſchematibus ad rem eamdem pertinentibus quanta emergat utilitas, nonniſi experimento poteſt deprehendi. Sæpe viros doctos videas monumenti cujuſpiam explicationem magno conatu aggredi, leviſſimaſque proferre conjecturas; qui ſi varias omnes ejuſdem rei depictas imagines unà vidiſſent, non tam infeliciter hariolati fuiſſent.

Ejuſmodi ſchematum uſus commodumque in hiſtoria maxime deprehenditur; exempli cauſa, cùm de bello agitur, ſi caſtrametatio, ſi bellicæ machinæ in obſidionibus uſurpatæ, ſi varia haſtarum, gladiorum, clypeorum genera, ſi alia quæque ſimilia memorentur; ſæpe hiſtoricorum aliorumque ſcriptorum mentem, non præſente rerum imagine, vix aſſequa-

re. Nomina mera leges ; imo ſi rerum hujuſmodi notitiam verbis exponere iidem ipſi ſcriptores ſatagant , non ſine labore & errandi periculo rem tibi repræſentaveris : quodque ſæpius contingit, re minus intellecta prætercurrrere males, quàm laborem ſuſcipere majorem. Contrà verò præſente imagine , uno conſpectu plus agas, quàm ſi commentaria eamdem in rem multa perlegeris.

Idipſum dicendum de aliis omnibus vocabulis , numina ſpectantibus , & ſacrificia, templa, inſtrumenta templorum , domos earumque partes , ſupellectilem , veſtimenta virorum mulierumve; cæteraque quorum nomina rerum imaginem menti offerre nequeunt.

Hujusmodi tollendis difficultatibus hoc ſuſceptum eſt opus. Rerum, quæ apud auctores græcos, latinos, eccleſiaſticos, exteroſque occurrunt, imagines ob oculos ponuntur, ſi quidem pictura ac delineatione exprimi valeant : adjuncto ad calcem operis locupletiſſimo indice, qui ad explanationem ſimul & imaginem remittat. Hoc ſubſidio ſperandum juvenes hac methodo à pueritia uſos, veterum mentem , quod ad illa ſaltem vocabula ſpectat ,

ſpectat, melius aſſequuturos eſſe, quàm hactenus intellexerint viri etiam doctiſſimi, qui hoc deſtituti auxilio, innumera difficilia loca tranſcurrunt : tædio namque difficultatis fracti, paucis ea legunt diebus, quæ ſingula excutiendo, annos forſan expeterent.

Hic ergo ſcopus operis eſt, ut non verbis exponantur modò, ſed etiam delineentur ea quæ imagine poſſunt exprimi apud ſcriptores Græcos, Latinos, ſacros profanoſque. Omni autem modo cavebitur, ut monumentorum γνησίων figuræ accurate delineentur. Ex ſcriptorum etiam veterum narratione aliquot imagines etſi rariſſime exprimentur : ſemperque indicabitur locus unde imagines deſumtæ ſunt. Neque tamen diſſimulandum eſt, poſt tantam adhibitam diligentiam, non pauca ſuperfutura eſſe rerum nomina quarum ignorabitur imago, neque fortaſſe pauciores futuras imagines, quarum neſcientur nomina. Verùm hæc item omnia repræſentabuntur ab eruditis excutienda. En tibi totum exhibuimus conſpectum operis, quod in tomos quinque diſtributum erit.

In PRIMO TOMO de idololatriæ origine agetur, deque exterorum opi-

nione circa numina ſua. De diis Græcorum Romanorumque; quorum omnia omnino ſchemata repræſentabuntur, & ſcriptorum de iis loca adferentur: eorum etiam ſingulares hiſtoriæ recenſebuntur cum imaginibus, ſi quæ ſuperſunt. Cur à numinibus Græcorum Romanorumque ſit ductum operis exordium in præfatione dicetur.

SECUNDUS TOMUS in duas dividetur partes, quarum prima complectetur numina Ægyptiorum, Abraxæas figuras magno numero; eæ ſunt gemmæ ſymbolicæ magicæque Baſilidianorum cæterorumque ejuſdem ævi hæreticorum. Numina item Arabum, Perſarum, Scytharum, Germanorum, Gallorum, quorum ſat amplam ſupellectilem nacti ſumus, Hiſpanorum etiam Carthaginenſiumque. In ſecunda de cultu numinum tractabitur. De ſacerdotibus eorumque veſtibus atque ſocietatibus, de templis, deque eorum partibus. Templa omnia quæ etiamnum ſuperſunt, eaut m[illegible]uorum vel ichnographia vel proſpectus poſtremis hiſce ſæculis delineata ſunt, vel quorum frontiſpicium in nummis exhibetur, ea, inquam, omnia aderunt delineata. Similiterque altarium variæ formæ, inſtrumenta ad cultum hujuſ-

hujuſmodi ſpectantia. Necnon ſacrificia, feſta, vota, cæteraque ad ſuperſtitionem veterum pertinentia.

TERTIUS quidquid vitam civilem ſpectat complectetur: gentium omnium notarum veſtimenta, virorum, mulierum, infantium: quidquid ad ornatum & luxum uſurpabatur: domorum formam atque conclavium, ſupellectilem variam, vaſa liquidorum, ſedes, ſellas, cathedras, ea quæ ad menſam & culinam pertinent: hortos, villaſque, thermas & balnea: conjugia rituſque illorum; ludos illos majores theatrorum, amphitheatrorum, circorum & naumachiarum; ludos minores, ut erant, verbi cauſa, *tali*, *teſſeræ*, *latrunculi*, *capilli*. Agetur item de mechanicis artibus, videlicet de inſtrumentis potius, quàm de opificiis; ſiquidem hæc opificia penè totum ſunt univerſi operis hujus argumentum. Agmen artium claudent venatoria & piſcatoria.

In QUARTO TOMO de re bellica diſſeretur. Univerſarum gentium arma minutatim deſcribentur, adjectis ſingularum ſchematibus; aderunt item equites, Græci, Romani, Perſæ, Parthi, Scythæ, Sarmatæ, Germani, Galli, Numidæ, Mauri: equorum

ſtrata, ornatuſque varii. Deinde verò ſigna militaria, prælia, caſtrametatio, obſidiones, & obſidionales machinæ, quæ magno numero ſuppetunt, caſtra & præſidia muniendi ratio. Ovationes, triumphi, tropæa, coronæ, arcus triumphales, cæteraque victoriæ monumenta. Sequentur viarum publicarum deſcriptio, res vehicularia & rhedaria, pontes & aquæductus. Demum res nautica, navium triremiumque ſtructura: portus eorumque apparatus.

Funera POSTREMUM occupabunt TOMUM. Primo narrabitur quæ juſta defuncto ſolverentur antequam efferretur cadaver: ejus poſtea efferendi ratio explicabitur, necnon ritus vel condiendi, vel circumliniendi, vel comburendi corpora. Sepulcrorum cujuſvis generis & mauſoleorum ingens numerus repræſentabitur; pariterque illa; quæ vocabant *Obrendaria*, *Oſſuaria*, *Columbaria*. Siſtentur urnæ cinerariæ, lacrymatoriæ, lucernæque ſepulcrales. Hæc excipient conſecrationes & ἀποθεώσεις: agmenque demum claudent campi elyſii & inferorum ſedes, ſecundùm Gentilium veterum opiniones.

Quantavis iſthæc videatur enumeratio,

tio, modica ſane exiſtimabitur, ſi cum ſingulis hujuſce libri deſcriptionibus, ſi cum infinitis penè illis ſchematibus comparetur. Illa verò ſchemata juſtæ magnitudinis erunt; non plus æquo majora, ut nimia vitetur moles; nec minora, ut ſingulæ figurarum partes facile perſpici valeant. Hæc potior in explicando cura erit, ne quid deſideretur, neve quid redundet. A conjecturis levibus abſtinebitur; qua in re maxime peccare putantur rei antiquariæ ſcriptores.

Opus Gallico vulgari idiomate Latineque ſimul edetur; ita ut Latina editio minori characteris forma imum paginæ occupet. Secus agendum ſtatim putabant ex amicis nonnulli, qui tamen poſtea Auctoris permoti rationibus, quæ in Præfatione primi tomi pluribus exponentur, ita factum oportere faſſi ſunt; imo quidam neceſſario ſic agendum arbitrantur; ut de re antiquaria utroque idiomate differere quiſque poſſit.

Jam præſto ſunt ingenti numero figuræ: omniaque ad editionem parata: de opere quamprimum emittendo cogitatur. Tabulæ inſculptæ pluſquam mille, quadraginta circiter ſchematum millia complectentur: quæ ut

celerius expediantur, quàm poterit maximus peritiorum ſculptorum numerus adhibebitur. Præſenti pecunia eſt opus, quæ ut facilius citiuſque comparetur, amicorum ſuaſu, Auctor & Bibliopolæ ſubſcriptiones, Anglorum Batavorumque more, orbi literario proponere decreverunt. Ad eam rem ſuſcipiendam ſtimulos addidere multi, non Angli modo, ſed etiam Galli, qui ſubſcriptionum conditionem ſe amplexaturos polliciti ſunt: ſperandumque non paucos in Flandria, Batavia, Germania, Hiſpania, Italia, eorum exemplum ſequuturos eſſe. Precio longe minore ii, qui ſubſcribent, quàm cæteri, librum comparabunt, ita ut ex ſubſcriptionibus parum lucri Bibliopolis accedat. Nam pro inſculptis pluſquam mille in folio tabulis ſchemata complectentibus, & pro ſexcentis impreſſis foliis, qui ſubſcribent, centum quadraginta libras tantum pro quolibet exemplari non compacto numerabunt; ita ut pro minori charta ſeptuaginta libræ Pariſinæ in præſenti numerentur, & totidem, cum abſoluta editione volumina illa quinque completa tradentur; pro majori vero charta ducentæ libræ Pariſinæ; centum videlicet in præſenti,

ti, & totidem poſt abſolutum opus. Qui porro non ſubſcribent, cum liber proſtabit, ſolvent pro quolibet exemplari non compacto in minori charta 230 libras; in majori vero charta, itidem non compacto, trecentas. Ab Auctore autem inſtrumento tutiſſimo cautum eſt, ut ſi denuo aut pluries hoc opus typis mandetur cum novis additamentis, eadem ipſa additamenta Bibliopolæ ſeparatim venumdent, ut qui priorem emerant editionem, omnia perinde habeant, atque ii qui ſecundam emturi ſunt.

Rogantur ii qui ſubſcripturi ſunt, præcipue autem exteri, ut nomina accurate deſcribant, ne quid inde erroris in Exemplarium diſtributione oriatur. Si qui verò monumenta aliqua nondum publici juris penes ſe habeant, pergratum Auctori facient ſi ipſi mittere non graventur: qui pro tali officio grati annimi publica ſigna dare non negliget.

Qui ſubſcribere volent, D. Bernardum de Montfaucon Monaſterii Sancti Germani à Pratis Monachum adeant, aut Bibliopolas infrà ſcriptos. Singulis ſubſcribentibus cautiones typis expreſſæ tradentur, Bibliopolarum munitæ nominibus. Pecumiam om-

nem recipiet D. Bernardus de Montfaucon, & in tuto collocabit.

Charta, charactere, paginarum forma, linguarum Gallicæ & Latinæ diſpoſitione iiſdem totus Liber erit, quibus hic Proſpectus editus eſt.

*Bibliopolarum Nomina.*

FLORENTINUS DELAULNE,
HILARIUS FOUCAULT,
Viâ Jacobæâ.

MICHAEL CLOUSIER,
JOANNES-GOFFRIDUS NYON,
Ad ripam PP. Auguſtinianorum.

NICOLAUS GOSSELIN, in Palatio.
STEPHANUS GANEAU,
PETRUS-FRANCISCUS GIFFART,
Viâ Jacobæâ.

AR-

# ARTICLE XV.

## *Nouvelles de Litterature.*

## D'OXFORD.

[*Le* 1. *de Septembre* 1716. V. St.]

LE * premier volume du *Joſephe*, entrepris par le D. *Hudſon*, vient de s'achever, contenant les XX. Livres de *Antiquitez Judaïques*, in Folio. Il ne paroîtra pourtant en public qu'avec le ſecond ; c'eſt à dire, dans un an d'ici, pour le plûtôt.

Le Nouveau Teſtament *Coptique* de Mr. *Wilkins* eſt auſſi fini depuis deux jours. Il y manque ſeulement les *Prolegoménes*, où l'Auteur nous donnera ſes remarques ſur ſon Texte comparé avec l'Original *Grec*. Par-là nous ſaurons

* Il eſt bon de conſidérer, que le Dr. *Hudſon* travaille après le célébre Dr. *Eduard Bernard*, qui, pour ſon Edition de *Joſepho*, entrepriſe par le conſeil & les avis de l'excellent Dr. *Fell*, Evêque d'*Oxfort*, avoit, outre divers Manuſcrits, les ſavantes *Notes* manuſcrites de JEAN ANDRE' BOZIUS & de SAMUEL PETIT. Ces derniéres avoient été venduës au Comte *Clarendon*, Chancelier d'Angleterre, pour 1000. *Louis-d'or*, par Sam. Sorbiére.

ſaurons les differences, qui ſe trouvent entre l'un & l'autre. Il nous inſtruira auſſi ſur l'antiquité de cette Verſion *Egyptienne*, & des Manuſcrits, qu'il a conſulté à Rome, à Paris, & dans cette Univerſité. Le tout pourra être prêt dans trois ſemaines, ou environ.

Le Texte & ſa Verſion Latine, qui ſont en deux colomnes, font un volume de 676. pages in 4.

Ce Savant avoit entrepris un Ouvrage, qui regarde la Langue *Egyptienne*, dans lequel il a ramaſſé tout ce que l'on en trouve dans les Auteurs Eccleſiaſtiques & Profanes. En voici le tître:

PALÆOLOGIA ÆGYPTIA, *continens* λείψανα *veteris Linguæ Ægyptiæ in Auctoribus Eccleſiaſticis & Profanis, Græcis & Latinis, obvia, ex Copticâ, Arabicâ & Hebræâ Linguâ illuſtrata*, Davide Wilkins Eccl. A. P. fol.

Mais il y a apparence, qu'avant de publier ce Recueil, il nous en donnera quelque autre dans l'ancienne Langue *Saxonne*, la mére Langue de nôtre Anglois; parce qu'il eſt obligé, par une penſion Royale, de publier tous les ans quelque choſe, qui regarde

de cette Langue-là. Il commencera par une nouvelle Edition des *Loix Saxonnes*, établies en ce païs-ci ſous les Rois Saxons. Elle ſera beaucoup plus ample, que celles de *Lambardus*, de *Wheloeus*, & de *Laëtus* d'Anvers. Il s'eſt ſervi de pluſieurs MSS. qui ſont dans les Bibliothéques *Bodleïenne* & *Cotonienne*, & il y joindra ſes notes.

Nous aurons auſſi, avant qu'il ſoit long tems, dans la même Langue, des *Homilies* de quelques anciens Péres, traduites en Anglois moderne, par Mademoiſelle *Elſtub*; qui nous a déja procuré la vie de Saint *Gregoire* le Grand, écrite en *Saxon*.

Une nouvelle Edition des *Fables* d'*Eſope* eſt preſque finie, ſous ce tître : *Fabulæ Æſopicæ ex Editione* Niveltii, *ad fidem* Codd. MSS. *recognitæ* & *à* variis *Latinè converſæ. Accedunt aliquammultæ*, *partim è* Fabulatoribus MSS. *partim ex aliis* Auctoribus *eruta* : *præfigiturque* vita Æſopi *per* Cl. G. Bachetum, * 8. Mr. *Fiddes*, Chapelain du Comte d'Oxford, fait imprimer en Anglois une eſpéce de Corps de Théologie, *Speculative & & Pratique*, en deux volumes *in folio*, dont

* C'eſt Mr. de *Meziriac*.

dont le I. explique les principes, & le II. les *devoirs* de la Religion Naturelle & Revelée.

Mr. *Gagnier* va faire imprimer, aux frais de l'Univerſité, l'Ouvrage de *Saadias Gaon*, fameux Rabin, ſur les Articles de la Foi, contenant toute la Théologie des *Juifs*. En voici le tître: R. SAADIÆ GAONIS *Liber de Articulis Fidei & Sententiis; Univerſam Judæorum Theologiam decem Tractatibus complectens*, &c. *Ex Arabico Textu* Procockiani *Codicis MS. & Hebræa Tranſlatione, ſimul collatis; Latinè vertit, Præfatione, & Notis illuſtravit* JOHANNES GAGNIER, A. M.

Un jeune Ecoſſois, Mr. *Sterling*, Membre d'un de nos Colléges, fait imprimer un Ouvrage de la plus fine Geometrie, qui ayant l'approbation d'un ſi grand Maître, que l'eſt Mr. le Chevalier *Iſaac Newton*, ne manquera pas de faire admirer ſon génie, & ſon extraordinaire penetration; d'autant plus qu'il n'a gueres plus d'environ vingt & deux ans: *Lineæ tertii ordinis Neutonianæ, ſive Illuſtratio Tractatus D. Neutoni, de Enumeratio Linearum tertii Ordinis. Authore* Jac. Sterling, *è Coll. Ball.* 8.

Mr.

Mr. *Samuel Parker*, fils de l'Evêque d'Oxford, ſi connu dans la Rep. des Lettres, a ſous la Preſſe un Ouvrage conſiderable ſur l'Ecriture Sainte de l'Ancien & du Nouveau *Teſtament*, dans lequel il donne, en maniere de *Notes*, les explications des anciens Peres des cinq premiers ſiécles. Il met en Anglois, autant qu'il le peut, les propres termes de ces Peres, évitant pourtant les repetitions, lors qu'il y en a pluſieurs qui ſont de même ſentiment. Il fera préceder des Diſcours Préliminaires ſur ces Auteurs, l'*authenticité* de leurs Livres, le *tems* qu'ils ont vêcu, &c. ſous ce tître; BIBLIOTHECA BIBLICA: *Being a Commentary upon all the Books of the Old and New Teſtament; Gather'd out of the genuine Writings of Fathers, and Eccleſiaſtical Hiſtorians, & Acts of the Councils, down to the year* 451. &c.

## DE LONDRES.

ON nous a donné, en Anglois, une vie de LOUIS XIV. *in* 8. en huit parties; où l'on trouve, 1. Un détail des affaires de la France, depuis la mort de LOUIS XIII. juſqu'au Traité de Munſter. 2. Depuis

puis ce Traité, juſqu'au mariage du Roi, conclu au Traité des Pyrénées. 3. Depuis la conſommation de ce mariage, en 1660. juſqu'au Traité d'Aix la Chapelle, en 1668. 4. Depuis ce Traité juſqu'à celui de Nymegue. 5. Depuis ce dernier Traité, juſqu'à la guerre de 1688. 6. Depuis 1688. juſqu'au Traité de Ryſwick, en 1697. 7. Depuis ce Traité, juſqu'à la mort de Charles II. Roi d'Eſpagne. 8. Depuis la mort de ce Roi-là, juſqu'à celle de LOUIS XIV. arrivée le 1. de Septembre 1715. On y trouve ſon caractere, ſes vertus & ſes vices; ſon mariage & ſa lignée; ſes maîtreſſes, & enfans naturels; ſon teſtament, &c. mais on n'y trouve rien qui n'eût déja paru dans d'autres Ouvrages. Le Tître en eſt; *The Life and Hiſtory of Lewis* XIV. *late King of France and Navarre. In* 8. *parts.* 1. *Containing an Account of the affairs of that country, from the Death of Lewis* XIII. *to y Treaty of Munſter.* 2. *From that Treaty to the Kings mariage, concluded at the Pyrenean Treaty.* 3. *From the conſommation of his mariage* 1660. *to the Treaty of Aix la Chapelle* 1668. 4. *From that Treaty to that of Nimeguen.* 5. *From the Treaty of Nimeguen, to the beginning of*

*war*

*war* 1688. 6. *From* 1688. *to the Treaty of Ryſwick* 1697. 7. *From that Treaty to the Death of Charles* II. *late King of Spain.* 8. *From that Kings Death to his Death Auguſt* 1715. *The whole impartially related, and confirm'd by authentick papers, treaties, &c. With the explanation of the medals ſtruck on ſeveral occaſions, inſcriptions, &c. His character, with his vertues and vices; his mariage and iſſue; his miſtreſſes and natural children, &c. his will and laſt diſpoſition of all his affairs. In* 8.

Mr. *Durnford*, Curé de Rogborn, dans la Comté de Southampton, a publié le Sermon qu'il prononça l'année derniere aux aſſiſes de Wincheſter, où il fait voir qu'on ſe trompe groſſierement, en s'imaginant que les tems paſſez étoient meilleurs que le tems preſent. Vous ſavez que l'Abé *Lancellotti* a ſoutenu la même choſe dans ſon *Hoggidi*, & l'a traitée avec beaucoup d'étenduë. *The Folly of thunking the former times better than the preſent. A Sermon preach'd in the Cathedral church of Wincheſter, at the Aſſizes held there Aug.* 3. 1715. *By Thomas Durnford M. A. Curate of Rogborn, and Chaplain to the Right Honourable the Eart of Mancheſter. Publish'd*

*at the Requeſt of the High-Sheriff and Grand-Jury.*

Mr. le Capitaine *Stevens* nous a donné une Hiſtoire de Perſe, tirée, ou plutôt traduite de l'Eſpagnol de *Teixeira*. " The Hiſtory of Perſia: containing the Lives and memorable Actions of its Kings, from the firſt erecting of that Monarchy to this time; an exact Deſcription of all its Dominions; a curious account of India, China, Tartary, Kermon, Arabia, Nixabur, and the Iſlands of Ceylon and Timor; as alſo of all cities occaſionally mention'd, as Schiras, Samerkand. Bokara, &c. Manners and Cuſtoms of thoſe People, Perſian Worshippers of Fire, plants, beaſts, product and trade. With many inſtructive and pleaſant digreſſions, being remarkable ſtories or paſſages, occaſionally occurring, as ſtrange Burials; Burning of the dead; liquors of ſeveral counrtries; Hunting, Fishing; Practice of Phyſick; famous Phiſicians in the Eaſt, Actions of Tamerlans, &c. To which is added an Abridgment of the lives of the Kings of *Harmuz*, or *Ormuz*. The Perſian Hiſtory, written

" ten

„ ten in Arabick, by Mircond, a
„ famous Eaſtern Author; that of
„ Ormuz, by Torunxa King of that
„ Iſland, both of them tranſlated in-
„ to Spanish, by Antony Teixeira,
„ who liv'd ſeveral years in Perſia and
„ India; and now render'd into En-
„ glish by Captain John Stevens.
„ In 8. On auroit pû groſſir ce Volume de la Relation d'un Voyage aux Indes, imprimée à la fin de l'Ouvrage Eſpagnol de Teixeira; mais elle a déja parû en Anglois, dans un Recueil de voyages.

On a fait une huitiéme Edition du Recueil d'Epigrammes choiſies de Meſſieurs de Port-Royal, avec la Diſſertation de Mr. *Nicole* ſur la vraie & la fauſſe beauté de l'Epigramme. Ce Recueil, dont on ſe ſert depuis long-tems dans l'Ecole d'*Eton*, contient diverſes Piéces, qui ne ſe trouvent pas dans l'Edition de *Paris*. *Epigrammatum Delectus, ex omnibus, tum veteribus, tum recentioribus, Poëtis accuratè decerptus: cum Diſſertatione de vera pulchritudine & adumbrata, in qua ex certis principiis, rejectionis & ſelectionis Epigrammatum cauſæ redduntur. Adjectæ ſunt elegantes ſententiæ ex antiquis Poëtis parcè,*

*ſed*

*ſed ſeveriore judicio, ſelectæ. Cum brevioribus ſententiis ac proverbiis ex Autoribus Græcis & Latinis. Quibus ſubjungitur alterius delectûs ſpecimen ex nuperis maximè Poëtis, ab electoribus prætermiſſis. Editio octava, nuperis longè emendatior. In uſum Scholæ Etonenſis.* In 12.

On a publié pour la troiſiéme fois la *Medecine pratique de Sydenham*, traduite en Anglois, avec des remarques, par Mr. *Salmon*. " *Praxis Medica*: „ The Practice of Phyſick, or Dr. „ Sydenham's *ProceſſusIntegri*. Tranſ- „ lated out of Latin into English, „ with large annotations, animadver- „ ſions, and practical obſervations on „ the ſame. Containing the Names, „ Places, Sings, Cauſes, Prognoſ- „ tiells and Cures of all the moſt uſual „ and popular diſeaſes afflicting the bo- „ dies of human kind, according „ to the moſt approved modes of Pra- „ ctice. Among which you have the „ Pathology and various methods of „ curing a Clap, or virulent running „ of the Reins, and the French Rox, „ with all their attendant ſymptoms, „ beyond whatever was yet publish'd „ on this ſubject by any Author an- „ cient or modern, ſince the diſeaſe

„ firſt

„ firſt appear'd in the world to this day.
„ By W. *Salmon* M. Dr. In 8.

La Traduction Angloiſe de l'*Abregé de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique* de Mr. Du *Pin* a été ſi bien reçuë, qu'on en a fait une ſeconde Edition.

On a publié un ſecond, troiſiéme & quatriéme Volume de *Sermons* du feu Docteur *Sharp*, Archevêque de York, cette grande Lumiére de l'Egliſe Anglicane. On y trouve la réſolution d'un grand nombre de cas de conſcience. *In* 8.

Mr. *Tong* nous a donné la vie de Mr. *Henry*, célébre Miniſtre Presbyterien, qui a publié un Commentaire ſur l'Ecriture, &c. *An account of the life and death of the late Reverend Mr. Mathew Henry, Miniſter of the Goſpel at Hacknei. who died June* 22. 1714. *in the* 52. *year of his age. Chiefly collected out of his own papers, and faithfully publish'd by W. Tong.* In 8.

Mr. *Bradbury*, Miniſtre Indépendant, a expliqué en huit Sermons le dogme de la Juſtification, avec les uſages qu'on en doit tirer. *The Doctrine of Juſtification explain'd and apply'd, in eight Sermons. By Thomas Bradbury.* In 8.

On a fait une ſeconde Edition, en

menu caractere, de l'état de la Religion Romaine, de Monſignor *Cerri*, publié par Mr. le Chevalier *Steele*. * Cette Edition eſt augmentée d'une nouvelle Preface, où l'on fait voir l'utilité que les Proteſtans peuvent tirer aujourd'hui de cet Ouvrage.

Mr. *Aſpinwall* a publié un petit Ecrit, intitulé, *Préſervatif contre le Papiſme*. Il a crû que pour en donner de l'éloignement, il ſuffiſoit de le faire connoître par ces trois principaux Articles : les prieres adreſſées aux Saints & aux Anges; le Purgatoire & & les prieres pour les morts ; & la preſence réelle, ou la Tranſſubſtantiation. Il y a joint un Appendice, où il fait voir, qu'un Prince Papiſte ne ſauroit proteger une Egliſe Proteſtante. C'eſt donner la brebis à garder au loup. *A Preſervative againſt Popery. Being an eaſy method of conviction from Scripture and Reaſon, concerning theſe three great points* : 1. *Prayers to Saints and Angels.* 2. *Purgatory and Prayers to the Dead.* 3. *Real preſence and Tranſſubſtantiation. With an Appendix, containing the Profeſſion of the Romish faith, and the Oath according to the Decree of the Council of Trent ſet forth*

* Voyez cette *Hiſtoire Critique*, Tome IX. p. 324.

*forth by Pope Pius* IV. *By which profeſſion and Oath it plainly appears, that no Popiſh King can protect a Proteſtant Church. By Edw. Aſpinwall, Presbyter of the Church of England, and Chaplain to the Right Honourable the Earl of Radnor.*

Mr. *Lucas*, Bachelier aux arts, & membre du Colége de *Sidney*, dans l'Univerſité de Cambridge, a publié un volume de *Sermons* du feu Docteur *Lucas* ſon Pere, ſi eſtimé par ſa grande pieté, par ſon rare merite, & par la ſolidité de ſes Ouvrages. Ces Sermons, au nombre de quinze, traitent des quatre fins de l'Homme. *Fifteen Sermons on Death and Judgment, and a future ſtate. By the late Reverend Dr.* RICHARD LUCAS. *in* 8.

Mr. le Chevalier *Blackmore*, celébre Medecin, nous a donné un volume d'*Eſſais*, ou d'Oeuvres mêlées. *Eſſays upon ſeveral ſubjects. By Sir Richard Blackmore, Kt. M. D. and Fellow of the College of Phyſicians in London.* In 8. Il remarque avec beaucoup de raiſon, dans la Preface, que le Public n'a plus de goût pour les gros livres; & qu'il n'eſt pas ſeulement rebuté des longs ſyſtêmes de Theologie, de Phyſique, de Morale & de Medecine, mais même de

ces Romans à pluſieurs volumes, qui faiſoient les délices du dernier ſiécle. On ne demande préſentement que de petites Nouvelles, qu'on puiſſe lire en peu de tems. Le même goût régne par rapport aux autres matieres: & Mr. *Blackmore* a crû devoir s'y accommoder, en publiant les pieces qui compoſent ce Volume. La premiere eſt un *Eſſay ſur le Poëme Epique*, où, en déferant à l'autorité d'Ariſtote, autant qu'elle eſt conforme à la droite raiſon, l'Auteur traite de toutes les parties qui compoſent le Poëme *Epique*, & de tous les ornemens dont il eſt ſuſceptible. Il finit par des reflexions ſur quelques Ecrits, qu'on a publiez en France, pour & contre *Homere*; & marque ce qu'il trouve de défectueux dans les uns & dans les autres. Le ſecond *Eſſay* eſt ſur l'*Eſprit*; on définit ce que c'eſt, on en montre l'uſage, de même que l'abus qu'on en fait; ſur-tout dans les Pieces de Theatre. Le troiſiéme eſt ſur la *fauſſe vertu*, dont on donne des exemples, & on fait voir la difference qu'il y a entre la vraye & la fauſſe vertu. Le quatriéme Eſſai roule ſur l'*immortalité de l'Ame*. Le cinquiéme ſur les *loix de la Nature*.

Et

Et le ſixiéme ſur l'*origine du pouvoir civil.* Il régne dans toutes ces pieces un eſprit de religion & de pieté, d'autant plus édifiant, que c'eſt un Medecin qui parle.

On a publié un Ouvrage en forme de Dialogue, ſur les devoirs des Medecins & des Malades. *An Eſſay upon the Duty of Phyſicians and Patients, the dignity of Medecine, and the prudentials of Practice. In two Dialogues.* In 8. C'eſt une conpilation de ce que Botallus, Benedictus, Gabriel à Fonſeca, Beverovicius, Eraſme, &c. ont dit en faveur de la Medecine. Dans le premier Dialogue l'Auteur introduit deux Dames, qui ont lû tous ces Ecrivains, qui les citent à tout moment, & dont celle, qui étoit prevenuë contre la Medecine & les Medecins, eſt enfin convertie par ſon amie. Dans le ſecond, où deux hommes parlent, on traite des qualitez que doit avoir un Medecin, & de la maniere dont il doit ſe conduite pour ſe faire eſtimer & rechercher.

On a publié, ſous le tître d'*Annales de la premiere année du Regne du Roi George*, ce qui s'eſt paſſé en Europe, & particulierement en Angleterre, de plus conſiderable pendant

ce tems là. Cet Ouvrage eſt precedé d'une eſpece de Préface, où l'on expoſe le droit de ce Prince à la Couronne de la Grande Bretagne, & où l'on fait voir qu'il eſt deſcendu de toutes les Familles Royales qui ont regné dans cette Iſle. *The Annals of King George, year the firſt: containing not only the affairs of great Britain, but the general Hiſtory of Europe, during that time. With an Introduction in defenſe of his Majeſties title, and an account of his deſcent from all the Royal Families that ever reign'd in this Iſland.* In 8.

Le Docteur *Bennet* a donné des regles pour étudier un ſyſtéme de Theologie, & la Confeſſion de Foi de l'Egliſe Anglicane. *Directions for ſtudying* 1. *a general ſyſtem, or Body of Divinity.* 2. *The* 39. *Articles of Religion.*

On a fait une ſeconde Edition de l'*Art de la Peinture* de Mr. Du *Freſnoy*, traduit en vers Anglois par *Dryden.* Avec une Préface, qui contient un paralléle entre la Poëſie & la Peinture. *The Art of Painting: a Poem by Mr.* du Freſnoy, *with remarks. Tranſlated by Mr. Dryden. And an original Preface, containing a Parallel betwixt*

*Poetry*

*Poetry and Painting, by Mr. Dryden. As alſo an account of the moſt eminent Painters ancient and modern: much enlarged by R. Graham, Eſqre. The 2. Edition.* In 8. Dryden a fait bien des bévuës en traduiſant cet Ouvrage.

Mr. *Whiſton* a publié une ſeconde Edition de ſa *Deffenſe des Conſtitutions Apoſtoliques* par l'autorité de Saint *Clement* & de Saint *Irenée*. Augmentée d'un ſuplément conſiderable, tiré de Juſtin Martyr. *Saint Clement's and Saint Iræneus's vindication of the Apoſtolical Conſtitutions*, &c. Il a auſſi donné une ſeconde edition de l'Ouvrage que lui & Mr. *Ditton* ont fait *ſur les Longitudes*; & cette nouvelle edition contient un ſi grand nombre de corrections & d'aditions, qu'ils alloüent un avantage conſiderable à ceux qui voudront bien leur rendre la premiere, pour la ſuprimer, & prendre cette ſeconde.

On a publié des *Memoires*, pour la vie du feu Docteur *Tenniſon*, Archevêque de Cantorbery. *The Life of the moſt Reverend Father in God Dr. Tho. Teniſon, late Archbishop of Canterbury, with a ſuccinct, but full, relation of his ſeveral Preferments, writings and benefactions, from his firſt*

*entrance into holy orders, to his very laſt moments: Alſo his laſt Will and Teſtament from the original manuſcript.* In 8. C'eſt un Ouvrage de commande, plein de fautes, & déſavoüé par les amis du Docteur *Tenniſon.*

Mr. *Le Neve* nous a donné une liſte Chronologique des premiers Dignitaires des Egliſes Cathedrales, &c. d'Angleterre. FASTI ECCLESIÆ ANGLICANÆ: *or the ſucceſſion of the principal dignitaries in each Cathedral, collegiate Church, &c. of England and Wales: as alſo the ſucceſſion of the Heads of each College or Hall in either Univerſity. By John Le Neve, Gent.* In 8

Mr. *Wells* vient de publier une expoſition du Prophéte *Daniel*, à peu près ſemblable à celles qu'il nous a données des Epitres de Saint Paul, & des autres Apôtres. * Il y a joint un Diſcours ſur les Propheties qui regardent les Gentils; des Tables Chronologiques, & des obſervations touchant les LXX. ſemaines, &c. " A
„ Help for the more eaſy underſtanding
„ the Book of DANIEL. Being. 1. The
„ Septuagint amended, according to
„ the moſt ancient Readings. 2. The
„ English verſion render'd more agrea-
„ ble

* Voyez cette *Hiſtoire Critique*, Tom. X. p. 363.

„ ble to the original. 3. A Paraphraſe
„ on the whole Book. 4. Annotations
„ on the Particulars abovemention'd.
„ Before the Book are prenfix'd, A
„ diſcourſe concerning thoſe Prophe-
„ cies, which relate to the Kingdoms
„ of the Gentiles, and the Kingdom
„ of Chriſt and his Saints. Four Ta-
„ bles of the correſpondency of the
„ Prophecies concerning the King-
„ doms of the Gentiles, &c. A Chro-
„ nological Table of the more re-
„ markable particulars. Obſervations
„ on the Chronology, relating to the
„ 70. weeks. There are alſo ſubjoyn'd
„ a collection of the various Readings
„ of the 70. Paſſages of Dani'el re-
„ ferr'd to in the New Teſtament,
„ eſpecially the revelations. By E.
„ *Wells* D. D. Rector of Cotesbach,
„ in Leiceſtershire. In 8.

On a publié un Volume d'Ouvrages Poſthumes du Docteur *Geddes*, contre le Papiſme. Le ſejour qu'il avoit fait à Lisbone, depuis 1678. juſqu'en 1688. lui avoit fait connoître à fond cette Religion, & lui en avoit donné toute l'horreur qu'elle merite.

Il a publié pluſieurs Ouvrages pour inſpirer cette juſte horreur à ſes com-

patriotes ; mais il eſt mort avant que de pouvoir leur donner celui-ci. *Several Tracts againſt Popery, together with the life of Don Alvaro de Luna. Written by Michael Geddes, L. L. D. And Chancellor of the Church of Sarum.* In 8.

Dans le premier Traité il découvre par quelles *impoſtures* les Evêques de Rome ſont parvenus à ce degré de pouvoir, qui leur donne un empire abſolu ſur tous les autres Eccleſiaſtiques de l'Egliſe Romaine, qui fait trembler les Princes qui reconnoiſſent ſon autorité. Dans le ſecond, on continuë de traiter la même matiere. Le troiſiéme eſt une hiſtoire abregée de la *Maiſon de Lorette*, tirée du Jeſuite *Turſellin*. Le quatriéme traite des *Indulgences* accordées par le Pape aux Rois d'Eſpagne, pour en tirer de l'argent, &c. Le cinquiéme eſt une relation des Cérémonies d'une *Meſſe ſolemnelle Pontificale*. Le ſixiéme ne regarde point la Religion, c'eſt la *Vie de Don Alvaro de Luna*, favori & premier Miniſtre de Jean II. Roi de Caſtille. Mr. Geddes avoit commencé de travailler à la *Vie de Sainte Veronique* de Milan ; mais il n'a pas pû l'achever. Mr. *Ozell* y a ſuppléé,

ſuppléé, & a donné cet Ouvrage à part.

Mr. *Coſte* avance tous les jours ſa Traduction Françoiſe d'*Hérodote*. Il a découvert dans cet Auteur pluſieurs Lacunes, dont on ne s'étoit point encore aperçû, & qui paroiſſent avoir été faites exprès. Cette Traduction ſera accompagnée de Remarques Critiques, Hiſtoriques, Chronologiques, &c. Ce ſera un Ouvrage parfait dans ſon genre : mais qui ne paroîtra pas ſi-tôt ; car Mr. *Coſte* n'eſt pas de ces Ecrivains qui travaillent à la toiſe.

## DE PARIS.

Le ſecond Tome de l'*Apparat* du Pere NOURRY, dont je ne vous ai entretenu qu'en paſſant dans ma précedente Lettre, eſt un gros *in Folio*, qui ne répond pas trop bien à ſon tître ; il falloit l'intituler, *Commentaire ſur les Apologies de la Religion Chrétienne, que quelques SS. PP. Latins nous ont laiſſées.* Ce Livre eſt en effet un Commentaire fort ample ſur *Minutius Felix*, ſur *Arnobe*, ſur *Lactance*, ſur l'*Apologetique de Tertullien*, ſon diſcours à *Scapula* ; & ſur Saint *Cyprien de la vanité des Idoles*. Le P.

Nourry a fait réimprimer, à la fin de ce Volume, ſa diſſertation ſur le Livre de la *mort des Perſecuteurs*, qu'il prétend n'être point de *Lactance*, mais de je ne ſai quel *Cæcilius*. Cet Auteur, ou ce nouvel Editeur, à la verité eſt diffus, mais il eſt exact, & il ne laiſſe rien ſans explication dans les Auteurs qu'il entreprend d'éclaircir.

Monſieur L'*Artigaut*, mort depuis quelques mois, ne s'étoit fait connoître dans le monde, que par ſon Orthographe ſinguliére, qu'il avoit entrepris d'introduire ; il avoit beaucoup lû les Auteurs Grecs, & il a laiſſé d'amples collections. Il vouloit nous donner une *Deſcription* de l'*Aſie*, l'Hiſtoire des *Ioniens* & des *Eoliens* : Il n'a fait imprimer, outre ſon *Orthographe*, que la *Sphére Hiſtorique* ; c'eſt une explication des Fables, qui regardent la Sphére, aſſez confuſe, & mal écrite. Ce que *Philippe Blauw*, qui en Latin a pris le nom de *Cæſius*, nous a donné ſur la même matiere, eſt plus ſavant, & mieux débroüillé.

L'Anatomie de Mr. *Dionis* paroît chez d'*Houry*, pour la troiſiéme fois.

Monſieur de *Callieres* a fait imprimer,

mer, chez *Brunet*, la maniere de traiter avec les Souverains. Il enſeigne là un art, qu'il a ſouvent pratiqué, avec ſuccès, comme vous ſavez. Ce Livre vient d'être réimprimé à Amſterdam, aux dépens de la Compagnie des Libraires.

Nous devons à Monſieur le Duc de *Grammont* les Memoires de Mr. le Maréchal de *Grammont*, ſon pere, imprimez chez *David*. Il eſt de l'interêt public qu'on propoſe à la Nobleſſe de pareils modéles. Ce livre vient d'être réimprimé à Amſterdam, aux dépens de la même Compagnie, & contient 2 vol. l'Edition en eſt plus correcte que celle de Paris.

Les cinq premiers tomes de l'Hiſtoire de LOUIS XIII. imprimée chez *Montalant*, font ſouhaiter avec impatience la continuation. L'Auteur a puiſé dans de bonnes ſources. Il a le talent de narrer ; & les deux volumes de preuves contiennent des piéces importantes. Il en va paroître trois nouveaux tomes.

Les Regles de la Poëſie Françoiſe, données par Dom *Lancelot*, dans la Methode Latine de Port-Royal, n'ont pas plû à Monſieur de *Châlons*; il les critique rudement, dans un li-

vre ſur les Régles de la Poëſie Françoiſe, qui ſe vend chez *Jombert*.

La nouvelle Hiſtoire de *Genghiſſeau* eſt écrite avec beaucoup d'agrément, & d'un ſtile vif & leger; mais on n'aura pas, je croi, beaucoup de foi aux circonſtances ajoûtées ſur la foi de je ne ſai quel Hiſtorien Tartare, & l'on s'en tiendra à l'Hiſtoire fidéle, quoiqu'écrite plus peſamment, que feu Mr. de la Croix nous en a donnée. Ceux qui ont la traduction, que cet habile homme avoit achevée, de la veritable Hiſtoire de *Tamerlan*, la refuſeront-ils aux deſirs du Public, contre la derniere volonté de l'Auteur?

L'Epictete de Mr. *Dacier* paroît. Aucun Philoſophe n'a enſeigné une morale plus élevée, plus pure. Le nouveau Manuël, que Mr. *Dacier* a extrait des Diſſertations d'Arrien, la verſion Françoiſe du Commentaire & de cinq Diſſertations de *Simplicius*, rendent le préſent que Mr. Dacier fait au Public beaucoup plus complet.

Le Pere *Hardoüin* s'eſt enfin auſſi mêlé dans la querelle d'*Homére*, mais un peu trop tard, & mal à propos. Son *Apologie d'Homére* ne fait pas grand honneur au Poëte Grec, & fait encore

core beaucoup plus de tort à l'Apologiſte. Madame *Dacier*, preſſée par ſes amis, de dire ce qu'elle en penſoit, ne répondit rien autre choſe, ſinon, *c'eſt le Pere Hardoüin.* Il prétend, à ſon ordinaire, que perſonne n'a ſû, avant lui, quel eſt le deſſein de l'*Iliade.* Homére, aparemment, ne le ſavoit pas lui même; car dans la propoſition de ſon Poëme, il ne dit rien du deſſein que le P. Hardoüin lui attribuë. C'eſt, ſelon ce Pere, la deſtruction de la Famille d'*Ilus*, & la ſuſtitution de la Famille d'*Aſſaracus*, qui eſt le veritable ſujet de l'*Iliade.* ENÉE en eſt le Heros. Il n'eſt jamais venu en Italie; d'autres, que le P. Hardoüin, l'ont dit; mais, ce que perſonne que lui ne dira, c'eſt que *Céſar* ne deſcendoit point de *Venus*; c'eſt Auguſte qui en deſcendoit. Vous voyez la conſequence que le Pere Hardoüin veut qu'on en tire. L'Eneïde de *Virgile*, les Odes d'*Horace*, les Elegies de *Properce*, l'Hiſtoire de *Titelive* ſont des Ouvrages faits par des Moines du treiziéme Siécle. Il eſt aſſez fol pour s'imaginer qu'on l'en croira ſur ſa parole. Comme ce beau ſyſtême eſt abſolument détruit par les medailles

de

de *Jules Céſar*, ſur leſquelles on lit cette Inſcription, VENUS GENITRIX, *Venus eſt ma Mere*; le Pere Hardoüin, accoûtumé à voir ſur les medailles ce qui n'y eſt point, & à ne point voir ce qui y eſt, explique *Venus Genitrix* d'une maniere aſſez rejoüiſſante. Il aſſûre, que cela ne ſignifie autre choſe, ſi ce n'eſt, que la politeſſe étoit naturelle à *Céſar*.

Depuis que ſon Livre a parû, on lui a fait une objection, qui l'a fort embarraſſé; elle eſt tirée de *Pline*, ſon grand Auteur, & preſque ſon ſeul Auteur. *Pline* dit, que l'Iſle d'*Ænaria* a pris ce nom d'*Enée*, dont la Flote y fit quelque ſejour. Vous ne devineriez jamais ce qu'il répond pour ſauver *Pline* & ſon ſyſtême. Il dit, qu'*Enée* prêta ſa Flote à *Titon*: car il veut que ce ſoit *Titon*, connu dans la Fable pour mari de l'*Aurore*, qui ait conduit les Troïens en Italie.

Les deux tiers du Livre ſont remplis d'une explication nouvelle de la Theologie d'Homere, dont on rit beaucoup à Paris. Je ne vous en raporterai qu'un trait. *Enée*, ſelon lui, eſt apellé *Fils de Venus* par Homere, parce qu'il étoit fort poli. *Venus* l'enleve du combat; cela ſignifie, dit le

le Pére Hardoüin, que les Officiers de l'Armée Troïenne, gagnez, par les civilitez d'*Enée*, viennent l'enlever, lorsqu'ils le voyent en peril d'être tué par Dioméde. Dioméde bleſſe *Venus*; cela ſignifie, que Dioméde en pourſuivant *Enée* bleſſe les Officiers Troïens. *Venus* va ſe plaindre à Jupiter; cela ſignifie que les Officiers Troïens montrent leurs bleſſures à *Enée*, qui leur donne de quoi s'aller faire panſer. Toutes les autres explications ſont de même force, & auſſi raiſonnables que celles-là.

Le titre de l'Ouvrage du P. *Hardouin*, que je ne dois pas oublier, eſt, APOLOGIE d'HOMÉRE, *où l'on explique le veritable deſſein de ſon Iliade, & de ſa Théomythologie*, in 12. pagg. 331.

On a imprimé ici, tout nouvellement, l'*Hiſtoire Profane, depuis ſon commencement juſqu'à préſent*, auſſi in 12. la 3me. 4me. 5me. & 6me. Parties. C'eſt le fameux & laborieux Mr. *Du Pin* qui en eſt l'Auteur.

Il paroît une *Relation du Voyage de la Mer du Sud aux côtes du Chily & du Pérou, fait pendant* les années 1712. 1713. 1714. in 4. pagg. 291.

Le ſavant & célébre Mr. *Huet*, ancien

cien Evêque d'Avranches, a décrit lui-même ſa Vie, en Latin; & il a deſſein d'en regaler le Public, au premier jour. Cet exemple juſtifiera, en quelque ſorte, la conduite de Mr. *Le Clerc*, qui nous donna auſſi lui-même ſa Vie en Latin, il y a quatre ou cinq ans. On verra laquelle des deux ſera la plus intéreſſante, & la mieux écrite.

*Nouvelles poſtérieures.*

Voilà, MONSIEUR, bien du tems que j'ai laiſſé écouler, avant que de m'acquitter de ma promeſſe; mais je ſuis perſuadé, que vous ne m'en voudrez pas plus de mal pour cela, dès le moment que vous ſaures, que j'ai été dans l'impuiſſance, juſqu'ici, de le faire comme j'aurois voulu; & cela, faute de tems, & faute même de *Nouvelles Litteraires.*

La Sorbonne ayant été occupée juſqu'ici à l'affaire de la fameuſe *Conſtitution* UNIGENITUS, tous les gens de Lettres ont trouvé à propos de tourner leur attention de ce côté-là, & du côté du Gouvernement. Voici pourtant quelque peu de Nouvelles

velles de Litterature, que j'ai appriſes depuis quelques jours.

Il vient de paroître une *Relation des Déliberations de la Faculté de Théologie de Paris, au ſujet du prétendu* DE'CRET *du 5. Mars* 1714. *pour l'acceptation de la Conſtitution Unigenitus.* On y rapporte hiſtoriquement & exactement l'affaire de la *Bulle* Papale, depuis ſon commencement, juſqu'à préſent. On y voit, comme la Cour de *France* y a agi de concert avec la Cour de *Rome*, & les intrigues du Pére le *Tellier*, Confeſſeur du feu Roi. La *Sorbonne* à la verité y donna d'abord, en quelque ſorte, les mains, mais la mort du Roi a changé extrémement la face des affaires. La *Sorbonne* ſe met à cette heure du parti de Mr. l'Archevêque de Paris, & on fait le procès à ceux du Parti contraire; on caſſe & anéantit tout ce qui a été fait en ſa faveur. Tout cela eſt rapporté, fort au long, avec les Harangues de tous les Docteurs de l'une & de l'autre part. C'eſt Mr. le *Syndic* de la *Sorbonne* qui a communiqué ce livre à un de mes Amis, du quel je l'ai eu, pour quelques jours, avec promeſſe de ne le communiquer à perſonne. J'aurois fort ſouhaité

haité le pouvoir garder, pour vous en faire part; mais la choſe m'a été abſolument impoſſible. S'il y a moyen, dans la ſuite, de le recouvrer, je ne manquerai pas, MONSIEUR, de vous l'envoyer.

Je joins ici le *Proſpectus*, ou le Projet du grand & bel Ouvrage du P. *De Montfaucon* ſur l'*Antiquité*, que vous aurez la bonté de publier. * Si je ne l'avois pas attendu tous les jours, je me ſerois donné l'honneur de vous écrire il y a plus de ſix ſemaines; mais cet illuſtre Religieux me faiſoit eſpérer, de jour à autre, cette Piéce, qui vient enfin de ſortir des mains de l'imprimeur. Elle vous paroîtra ſans contredit digne de l'attention des Curieux. J'ai vû la plûpart des *Eſtampes* en Original, & on ſe peut fier hardiment à tout ce que ce Savant Benenedictin y promet.

Son Confrére, le P. Dom *Charles de la Ruë*, travaille ſans relâche à ſon *Origéne*. On lui fournit des ſecours de tous côtez. Deux de mes Amis lui en ont apporté tout nouvellement. L'un d'eux lui a communiqué

* C'eſt le *Projet*, ou le *Plan* qui fait l'*Article* précédent, & que nous nous ſommes fait un plaiſir de communiquer au Public.

qué une Collation des MSS. de *Bâle*, & l'autre une collation de ceux d'*Oxford*. De ſorte que ce ſera un excellent Ouvrage. Il ſera en trois volumes *in Folio*.

On a déja imprimé près de deux Tomes du Saint *Chryſoſtome* du P. De *Montfaucon*; il y en aura dix *in Folio*. Mr. *Baluze* travaille actuellement à l'*Hiſtoire* de *Tulle*, lieu de ſa naiſſance. Il donnera après cela un Saint *Cyprien*, & dans deux ans de très-belles Piéces, qui concernent le *Concile* de *Bâle*. Le Ciel veüille lui accorder une longue & heureuſe vie, afin qu'il puiſſe exécuter ſes beaux deſſeins.

Madame *Dacier* s'eſt enfin reconciliée avec Mr. *de la Motte* : on les a fait ſouper enſemble. Ainſi voilà la paix faite entre les *Anciens* & les *Modernes*: Et une paix, ſans doute, ſincére, ferme & durable. Pour ce que vous me marquez, MONSIEUR, touchant les Productions de l'Académie Royale des *Inſcriptions & Medailles*, on n'en peut avoir que ce qui paroît toutes les années; car d'abord que les Piéces y ſont données, on les met ſous le ſceau de l'Académie, juſqu'au tems de l'impreſſion ; & ce qui eſt rejetté, ne ſe communique jamais.

On vient de recevoir une Nouvelle fort importante, de Rome. Savoir, que le Pape entrant dans l'aſſemblée des Cardinaux, tout recemment, a declaré, qu'il ne venoit point pour leur demander leur avis, mais que c'étoit pour leur communiquer la reſolution qu'il avoit priſe, d'ôter abſolument le chapeau de Cardinal à Mr. l'Archevêque de Paris. Les Cardinaux, entr'autres Mr. *de Schrotenbach*, ont fait de grandes inſtances, pour l'en détourner: mais le Pape eſt ſorti, dans la reſolution ferme d'exécuter ce qu'il leur avoit communiqué.

*Jean Barbou*, Libraire de cette Ville, nous a donné tout recemment une nouvelle Edition des notes du P. *Jouvenci*, Jeſuite, ſur les Satires de *Juvenal* & ſur les Comédies de *Térence*; ſous ces titres; *D. J.* JUVENALIS *Satyræ, cum notis ac perpetua interpretatione Joſephi Juvencii. S. J. Editio nova, longe auctior & emendatior. Cui acceſſit ejuſdem Auctoris nova Appendix de Diis & Heroibus Poëticis, ad Poëtarum intelligentiam neceſſaria. Pariſiis, apud* JOANNEM BARBOU: Et P. TERENTII *Comœdiæ expurgatæ. Interpretatione ac notis*

*notis illuſtravit J. Juvencius ; Editio nova, ab Auctore denuò aucta & emendata.* Ibid.

*J. Deſprez* & *J. Deſſeſſarts* ont réimprimé, en quatre volumes *in Folio*, la Bible de Mr. LE MAITRE DE SACI. *La Sainte Bible en Latin & en François, avec des notes litterales pour l'intelligence des endroits les plus difficiles, & la concorde des quatre Evangeliſtes, par Mr. Le Maître de Saci, avec un quatriéme tome, contenant les Livres Apocryphes en Latin & en François, & pluſieurs autres Piéces.* Cette nouvelle Edition eſt belle & exacte ; & pour ce qui regarde les notes, on a fait un bon triage ; elles ſont utiles & ſenſées.

Les Meſſieurs *Jean* & *Florentin Delaulne* ont commencé de mettre ſous preſſe une Edition de toutes les Oeuvres de l'illuſtre & excellent Abé *Fénelon*, dernier Archevêque de Cambrai, tant de celles qui ont déja été imprimées, que de pluſieurs autres qui n'ont point encore vû le jour. Il y aura, entr'autres, divers changemens & additions, à ce qu'on dit, dans cet Ouvrage ſi fameux, & qui a fait tant d'honneur à ſon Auteur, j'entens *les Avantures de Telemaque.*

DE

## DE GENEVE.

Il eſt vrai, MONSIEUR, qu'il y a aſſez long-tems que Mr. *Turretin* promet de ſatifaire le Public, qui attend ſes Ouvrages avec impatience; mais je ne ſai ſi l'on peut compter ſur quelque choſe de certain, au moins pour le préſent, vû l'état peu ferme & peu aſſuré de ſa ſanté.

Cependant, je crois que vous aurez vû d'excellentes Théſes de ſa façon, ſoûtenuës l'année derniére, *De Revelationis neceſſitate.* Il y fait merveilleuſement bien ſentir le beſoin que nous avions d'une Revelation, & le foible des Objections que forment le Deïſtes.

Mr. *Leger*, auſſi Profeſſeur en Théologie, en a pareillement ſoutenû, dont le titre eſt, *De Deo.* Il traitte ſon ſujet en pénétrant Philoſophe. Il adopte l'argument de *Deſcartes*, tiré de l'idée même de Dieu, & de l'exiſtence neceſſaire; quoique Mr. *Des Maizeaux*, & avant lui Mr. *Werenfels* de Bâle, ayent au goût de bien des gens démontré, que c'eſt un pur Sophiſme. Mr. *Gaultier* a ſoutenû

tenu de très-belles Théſes en Philoſophie, *De Sapientia Dei.*

Mr. *Pictet*, autre habile Miniſtre & Profeſſeur eu Théologie, publia l'année derniére une Piéce qui méritoit * vôtre attention, ſous ce titre, *Britannia Chriſtiana & Reformata*; in 4. C'eſt un Diſcours Académique, où l'on trouve un détail court, mais exact, de l'Hiſtoire d'Angleterre, par rapport à la Religion Chrétienne en général, & à la Reformation en particulier. Cette Harangue eſt dédiée à Milord Comte de *Harold*, † à la requéte duquel elle avoit été compoſée.

Le ſavant Mr. *Barbeyrac*, Profeſſeur à Lauſanne, a mis ſous preſſe un nouvel Ouvrage, dont voici le titre, *Diſcours ſur le Benéfice des Loix.*

Pour ce qui regarde l'affaire dont vous me parlez, & dont on a fait un ſi grand vacarme en Hollande, où quelques Libraires, également intereſſez & malins, ont prétendu, que les Meſſieurs *Fabri* & *Barrillot* n'avoient pas agi en honnêtes-gens, en réïmprimant le Dictionaire de Mr. *Bayle*; vous me permettrez bien de



* Cette *Piéce* n'eſt point encore parvenuë juſqu'à nous.

† Fils ainé du Duc de *Kent*.

vous dire, que le crime de ces derniers n'eſt pas à beaucoup près ſi grand, qu'on voudroit vous le faire accroire. Où eſt, je vous prie, la malhonnêteté, dans leur procédé? Ne leur eſt-il pas permis de réïmprimer pour leur Ville & les Païs circonvoiſins, pour la *Suiſſe*, pour l'*Italie*, &c. & non pour la *Hollande*, un Livre que les Libraires de ce Païs-là avoient déja entiérement débité, & cela pour la ſeconde fois? Nos gens paroîtront encore moins coupables, ſi l'on conſidére, ſur-tout, que les Editions de Rotterdam ne pouvoient que très-difficilement parvenir juſqu'aux Païs marquez, à cauſe du grand éloignement & des frais prodigieux qu'un tel tranſport demande. De plus, ne voit-on pas tous les jours des Libraires de *Hollande*, d'*Allemagne*, &c. remettre d'abord ſous la preſſe des livres qui ont été imprimez en *France*, en *Angleterre*, &c. & des livres même imprimez avec privilége? Ceux qui en agiſſent de la ſorte ſont-ils pour cela des frippons? Voyez, MONSIEUR, à quoi s'expoſent toutes ces perſonnes, qui dans cette rencontre oſent condamner la conduite des Meſſieurs *Fabri* & *Barrillot*. Mais il faut eſpérer

eſpérer, que ces bonnes gens-là reviendront à eux mêmes, & qu'ils y penſeront mieux une autre fois.

## DE ROME.

Il y a quelque tems, qu'on voit ici diverſes anciennes Medailles Romaines d'*or*, avec les Têtes d'*Auguſte*, de *Marc Antoine*, & de *Lepidus*. Elles ſont de la valeur d'une piſtole, ou environ, & venuës d'un threſor caché ſous terre, qui en contenoit quelques miliers, & qu'un païſan a découvert fort caſuellement dans les environs de *Modéne*. Elles furent frappées, ſans doute, après l'Union ou l'Aſſociation de ces *Triumvirs*, faite l'an DCCXI. de la fondation de Rome. Sur quoi l'on peut conſulter Meſſieurs les Medailliſtes, & l'*Hiſtoire des Triumvirats*.

Il y a environ deux ans que le P. *Sebaſtien Pauli* regala le Public d'un Ouvrage aſſez curieux, ſur la Poëſie des premiers Péres de l'Egliſe: *Della Poëſia de' Santi Padri, Greci e Latini, ne' primi ſecoli della Chieſa, Diſſertatione*, &c. in octavo, imprimé à Naples.

On a dans la même Ville donné

jour un Ouvrage où il y a beaucoup d'érudition, ſur le crime que quelques Payens ont imputé aux anciens Chrêtiens. C'eſt Mr. *Del Monaco* qui en eſt l'Auteur. *Diſcorſo del Signor D. Giacomo Anton. del Monaco, in cui ſi prova contra il Rev. Sig.* D. *Nicolo Falcone la calonnia del culto Aſinino, imputata agli antichi Chriſtiani, s'illuſtra un luogo di Tertulliano, e ragionaſi dell' antichità delle ſacre imagini contra i Settari.* In *Napoli*, 1715 in 4.

## DE BASLE.

Vous verrez, MONSIEUR, dans quelque tems, en Hollande, un Docteur fameux de cette Ville, où il y a aſſurément de très-habiles Gens en toutes ſortes de Sciences; c'eſt Mr. *Iſelin**, qui eſt préſentement à Paris. C'eſt un prodige d'érudition, & avec cela un parfaitement honnête homme.

Je ne crois pas, que Mr. *Werenfels*, ſon Collégue & mon bon Ami, ſonge à rien donner au Public préſentement. Les Sieurs *Wetſtein* ont réïmprimé ſes *Logomachies*, avec un ſecond Tome de Diſſertations *variæ ar-*

**Iſelius* en Latin.

*argumenti.* Mais l'Auteur ſe plaint du grand nombre de fautes d'impreſſion, & des corrections qu'on s'eſt donné la liberté de faire dans ſon Latin & dans ſes Vers.

## DE STRASBOURG.

Le celebre Mr. *Jean Henri Lederlin*, Profeſſeur en Langues Orientales dans cette Ville, qui nous a donné une Edition d'*Homére*, de *Pollux*, du Traité de *Vigié* de *Idiotiſmis Græcæ Linguæ*, de l'Ouvrage de *B. Briſſon de Regio Perſarum Principatu*, &c. donnera enfin ſes PROGYMNASMATA THEONIS, promis, il y a plus de ſix ans, dans la Préface du Livre que je viens de marquer en dernier lieu. Il ſe propoſe auſſi de publier le Commentaire de *Theophylacte* ſur les douze petits Prophétes, qui eſt en manuſcrit dans notre Bibliotheque publique, après qu'il aura reçû la collation de quelques autres manuſcrits, qui ſe trouvent ailleurs. Ce docte Profeſſeur a compoſé un Commentaire ſur le *Calendrier Judaique*, où l'on trouve une infinité de remarques également ſolides & curieuſes. Il s'occupe preſentement à un Ouvra-

ge, qui éclaircira les *Antiquitez Hebraïques*, *Grecques* & *Latines*, qu'on rencontre dans le Nouveau Teſtament ; Ouvrage qui certainement fera plaiſir à toutes perſonnes ſtudieuſes, & qui aiment les bonnes choſes, venant d'une main ſi habile.

## DE NUREMBERG.

On vient d'imprimer ici un Ouvrage aſſez particulier & aſſez curieux ; c'eſt un gros volume in 8. qui a pour tître, *Correctorum in Typographiis Eruditorum Centuria.*

L'Auteur s'apelle Mr. *Zeltner*. Dans ce Livre *Eraſme*, *De Courcelles*, Mr. *Kuſter*, &c. ſont mis au rang des Correcteurs d'Imprimerie ; & ce dernier Savant s'y trouve placé d'une maniére peu obligeante pour lui.

Mr. *Lochner* doit bien-tôt publier les Pieces ſuivantes : 1. *De ſtatuis & nummis in honorem Medicorum cuſis.* 2. *De Baculo Æſculapii ejuſque apud Coos feſto exaltationis Baculi.* 3. *De Pentagono Hygieiæ.* 4. *De Metharifteo Hygieiæ.* 4. *De Maza Hygieiæ.* 5. *De Tripode Aſclepiadeo.* 6. *De Telephoro Æſculapii & Hygieiæ comite.*

DE

## DE HELMSTAD.

Il a paru tout récemment quelques Ouvrages ſortis de la plume de Mr. *Vonder Hardt*, homme très-habile, & fertile en idées toutes nouvelles, & qui par leur ſingularité ne manquent pas d'attirer l'attention du Public. Telles ſont celles qu'il répand dans cet Ouvrage-ci, où il prétend qu'il s'agit du Souverain Pontife *Jaddus*.

*Jaddus pro Republica, effigies præclari tertio ante Chriſtum ſeculo ſummi Pontificis, & in Populo Judaïco Antiſtitis, qui fundamentales Reipublicæ & Eccleſiæ leges fortiter tuitus, & ab omni corruptione immunes præſtare atque redintegrare anniſus, ut & exemplum juſtæ interpretationis, pro legitimis Exegeſeos fundamentis, nativa Linguæ indole, ſolido Hiſtoriæ & Geographiæ veteris fundo, & curato affectuum in ſcriptore ſtudio, Pſalmo* CXIX. *Libris* V. *pro incremento Philologiæ geminum ante ſeculum per Reuchlinum ſuſcitatæ in uberiorem reconditæ Antiquitatis lucem, ac ſereniorem poſteritatis æmulationem.* Guelferbyti, in 8. Il y a deux ans que l'Auteur avoit publié ici un *Eſſai* aſſez ample de cet

Ouvrage, dans un in 4. de 56. pages.

Le même a publié, 2. *Moſes & Eſra pro Republica ſervanda*, Pſalmo XC. in 8. 1716.

3. *Fiducia publicæ Rei ſervandæ.* Pſalm. XCI. in 8.. 4. *Quies publica Re ſalva*; Pſalmis XCII. XCIII. & XCIV. In 8.

5. *Detecta Mythologia Græcorum, in decantato Pygmæorum, Gruum & Perdicum bello, & Ezechiele à Pygmæis liberando*; In 8.

Mr. *Böhmer* nous a donné une nouvelle Edition de ſes *Programmata*, écrits à l'occaſion des diſputes ſur les Ouvrages de Grotius de *J. B. & Pac.* & de Puffendorf, ſur le *Droit de la Nature.*

Il y a quelques mois, que Mr. *Clodius* a mis au jour une Diſſertation ſur les Medailles *Samaritaines.* Matiere qui a déja exercé pluſieurs Savans, & entr'autres, Mr. *Reland*, qui publia cinq *Diſſertations* là-deſſus, en 1709. † leſquelles ont été trés-bien reçûës du Public, ‡ comme vous ſavez.

DE

† Il y a une Piece curieuſe ſur ces *Medailles*, dans le II. Tom. de cette *Hiſtoire Critique*, pag. 65. ſeqq.

‡ Si bien reçûës, que les exemplaires en ſont tous vendus depuis plus de trois ans.

## DE LEIPSIG.

MONSIEUR,

Je ne ſaurois laiſſer partir un de nos Marchands, qui vient de prendre congé de moi, pour la Hollande, ſans vous mander quelques Nouvelles Litteraires. Depuis la mort du célébre Docteur *Gottfried Olearius*, notre Univerſité ſemble être dans une eſpece d'inaction; ou n'être occupée que du ſoin de remplir la place de ce ſavant Theologien. La Faculté de Theologie a déja fait deux nominations, qui ont eté rejettées par le ſupréme Conſiſtoire de *Dreſden*. Mr. *Buddæus*, de *Jena*, étoit dans la deuxiéme. Nous n'avons point en Allemagne de Profeſſeur qui ait autant de réputation au dehors, ni qui reçoive plus d'aplaudiſſemens de ſes Auditeurs. Et l'on eſt ſurpris, que Meſſieurs les Examinateurs, qui ſont cenſez ne ſe propoſer que l'avantage de notre Univerſité, n'ayent pas reçû avec empreſſement un ſujet qui s'offroit de lui-même, & qu'ils auroient dû rechercher. Mais certaines gens, qui croyent connoître l'air du bureau, prétendent

que Mr. *Buddæus*, avec toutſ on ſavoir, & toute ſa pieté, a une marque de réprobation ; c'eſt qu'au lieu de prendre une bonne doze de l'eſprit de *Wittemberg*, il s'eſt allé amuſer à ſe remplir d'une douceur veritablement *Evangelique*. Repetons ce qu'on a ſi ſouvent dit, *O tempora ! o mores !* On eſt après à faire une troiſiéme nomination, qui ne ſera pas mieux reçuë que les précedentes, ſi l'on n'a ſoin d'y faire entrer quelque Preux d'entre les Controverſiſtes *Caloviens*.

La Foire nous a procuré quelques Ouvrages nouveaux. Un excellent *Dictionaire de Mathematiques*, où l'on voit non ſeulement une définition exacte de tous les mots, mais encore l'hiſtoire des choſes. Il eſt fâcheux que Monſieur *Wolff*, de Hall, qui en eſt l'Auteur, l'ait écrit en Allemand plutôt qu'en Latin.

Une *Harmonie Evangelique*, de Mr. *David Solbrigius*, Inſpecteur du Dioceſe de *Seehauſen*, dans la vieille Marche de *Brandebourg*. Ce n'eſt qu'une eſpece de *Prodromus* d'un plus grand Ouvrage. L'Auteur croit après *Oſiander*, *Charles Du Moulin*, *Calovius*, Mr. *Du Vivier*, & divers autres, qu'il n'y a point d'Hiſtoire tranſpoſée dans les Evangiles. Un

Un nouveau Cours de Phyſique de Mr. *Rudiger*, Docteur en Medecine. Il l'a intitulé; *Andreæ Rudigeri Philoſophiæ & Medicinæ Doctoris Phyſica divina, rectâ viâ, id eſt, inter Atheiſmum & ſuperſtitionem mediâ, ducens ad felicitatem naturalem & moralem.* Il y promet, dès le tître, une refutation de quelques-uns de nos Philoſophes en charge, qui, ſelon lui, donnent trop aux experiences. On dit, que dans le corps de l'Ouvrage il bouleverſe tous les autres ſyſtêmes de Philoſophie; qu'il établit des principes tout particuliers; à la faveur deſquels il pretend expliquer les phenoménes de la nature, mieux qu'on n'a fait juſqu'ici; & qu'au lieu, par exemple, des *globules*, & de la *matiere ſubtile*, que *Deſcartes* trouvoit par tout, Mr. *Rudiger* fourre par-tout des *moleculas aëreas*, de cette figure; & des *particulas radiantes*, de celle-ci. Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur paſſe pour un Philoſophe ſubtil: nos Etudians courent à ſes Colléges, & ſon Livre, qui eſt un *in* 4. de 800. pages en Latin, a un grand débit.

On a imprimé à Nuremberg un petit

tit Traité des habiles * Correcteurs qui ont vécu depuis la découverte de l'Imprimerie juſqu'à préſent. Un Magiſter, nommé *Schenback*, a donné, en Latin, la vie de Mr. *Neuman*, de Breſlau, ce célebre Anti-Pietiſte. Mr. *Thomas Fritſch*, notre Libraire, a deſſein de faire reimprimer les *Eſſais* de *Michel De Montagne*; & toutes les Oeuvres du fameux *Hobbes*, en Latin. Pour cet effet, il fait traduire, par d'habiles gens, les Pieces de ce dernier, qui n'ont pas encore paru en cette Langue. Je ne ſai quand ſon *Herodote* pourra paroître.

Voici, MONSIEUR, les *Lettres Anecdotes* du grand Grotius, que Mr. *Rechenberg* vous envoye, à faire imprimer auſſitôt qu'il ſera poſſible, ſuivant le Memoire que je vous envoyai il y a quelque tems, & que vous avez inſeré dans votre XI. *Tome*, pag. 338. ſeqq.

Ce ſavant Profeſſeur a eu ſoin de faire copier ſon Manuſcrit, afin qu'il ſe gliſſât moins de fautes dans l'impreſſion; & il a eu le tems neceſſaire, pour mettre un petit *Argument* à la tête de chaque Lettre, pour faire un

* Il en a été déja parlé ci deſſus, dans les Nouvelles de *Nuremberg* même.

un long *Errata* des Lettres déja imprimées, & pour ajoûter à ſon Recueil quelques Lettres qui étoient à Francfort, entre les mains du Docteur *Uffenbach*. L'Indice general de toutes les Lettres de *Grotius*, & ſur-tout la clef de tous les noms, qui y ſont exprimez d'une maniere énigmatique, ne ſauroit que plaire aux perſonnes curieuſes. Mr. *Rechenberg* a un *Schediaſma de vitâ Grotii*, qui eſt tout prêt, & qu'il faudra joindre aux Lettres, avec quelques autres petites Piéces à ajouter auſſi au même volume.

## *Nouvelles poſterieures.*

Le ſavant & infatigable Mr. *Jean George Walchius* nous a regalé, tout nouvellement, d'une Hiſtoire Critique de la Langue Latine, *Hiſtoria Critica Latinæ Linguæ* ; *in* 8. où il traite amplement du ſort, des deſtinées (*fatis*) de cette Langue; du ſtile, des Dictionnaires & Grammaires Latines; de la maniere de lire les Auteurs Latins en général ; des differentes Editions des Auteurs Claſſiques ; de la lecture des Auteurs Proſaïques & des Poëtes; des Auteurs Chrêtiens, & des Modernes ; des obſervations qu'on

peut faire ſur cette Langue, & de l'imitation des Auteurs, dont le ſtile paſſe pour exact. Dans la *Préface* on remarque deux écueils, qu'il faut ſoigneuſement éviter dans l'étude de cette Langue-là; l'un eſt le *Pedantiſme*, l'autre le *Galantiſme*, comme s'exprime l'Auteur.

La Harangue que Mr. *Pierre Burman* prononça l'année derniére, en entrant dans ſa charge de Profeſſeur en Belles Lettres à *Leyde*, a excité ici quelque tempête. Nos gens ne veulent pas qu'on condamne ceux qui écrivent en Langues vulgaires. Mr. *Gundlingius* l'a refutée, dans un *Programme* Academique; les Auteurs du Journal Allemand l'ont attaquée encore plus vivement.

Le docte Mr. *Blumberge* nous a donné une eſpéce de Grammaire Coptique; *Blumbergii Fundamenta Linguæ Copticæ.* Mr. Etienne Bergler a déja commencé de purger & de corriger l'Herodote de Mr. *Gronovius*; & l'on eſt ici fort impatient de voir ſon Edition. M. *L. Siberus*, Profeſſeur en Hiſtoire & en Antiquitez Eccleſiaſtiques dans cette Univerſité, a publié un Traité ſur les anciennes coutumes *de bâtir & de dédier les Temples*,

*ples*, où il a fait paroître ſon ſavoir, & la grande connoiſſance qu'il a de ces ſortes de matiéres ; en voici le tître, *Schediaſma de Ritibus Templorum condendorum & dedicandorum.*

Le même Mr. *Walchius*, duquel il a été parlé ci-deſſus, eſt occupé préſentement à un Diſcours, où il traite *de la maniere dont les anciens Romains ont cultivé les Lettres*: en Latin; *De variis modis Litteras colendi veterum Romanorum.*

Vous ſaurez, MONSIEUR, qu'il s'eſt formé ici une Societé de Savans, qui travaille à un Ouvrage également docte & utile, ſous le tître de Mêlanges des Savans de Leipſig ; *Miſcellanea Lipſienſium.* C'eſt un aſſemblage de Diſſertations, compoſées par divers Auteurs, ſur differents ſujets. Cette Collection ſe fait par Mr. *Charles Frederic Petzold*, Aſſeſſeur de la Faculté de Philoſophie dans cette Univerſité. Tous les Savans d'Allemagne & des Païs étrangers y auront une libre entrée, & on les invite même avec inſtances de favoriſer ce deſſein. Les deux premiers *Tomes* de ce nouveau Recueil, contenant cinquante-trois Diſſertations, ont déja paru. Vous avez une partie des tîtres de ces différent

rentes Pieces, dans le petit *Memoire* Latin, ci-joint, & qu'on vous prie très-humblement de communiquer au Public, le plutôt qu'il ſera poſſible.

## MEMOIRE touchant les *Miſcellanea Lipſienſium.*

NOvum & apprime laudabilem laborem Lipſiæ docti quidam viri ſuſcipiunt, qui *Obſervationes ſuas mixtas*, de quibuſcunque materiis utilibus, præſertim Litterariis, ad Collectorem M. *Corolum Fredericum Pezoldum*, Facult. Philoſoph. in Academia Lipſienſi Aſſeſſorem, & Scholæ Thomanæ Collegam, mittunt. Ubi igitur varia in ſcriniis eruditorum latentia ſcripta, & curioſæ ſæpius meditationes communicari commode queunt, quibus melioris doctrinæ cultores publico prodeſſe poſſunt; ita non eſt dubitandum, quin per tot doctorum virorum curas & obſervationes utiles ſalutaria rei litterariæ commoda in poſterum accretura ſint. Labor hic innocens eſt, & lædit neminem, ſed ſolo Litterarum incremento ſe defendit & tuetur. Duo Tomi horum MISCELLANEORUM LIPSIENSIUM, *tres & quinquaginta Obſervationes*, Latino idiomate

te ſcriptas, complectentes, addito cujuſlibet Dn. Autoris nomine & munere, jam prodierunt, in 8. apud *Hæredes Lanckiſianos*; quarum prior 1. Alph. 4. plag. poſterior 1. Alph. 1. plag. conſtat. Equidem non omnes Obſervationes omnibus ſatisfacere poſſunt; plures tamen & curioſæ & eruditæ ſunt; quibus nonnulla quoque nova inventa Mathematica accedunt. Etenim jucunda & docta ſunt, quæ à *Cl. Walchiis fratribus* de Nugis & Bellis Grammaticorum, & de Societate Abbreviatorum Romana; à *D. Kettnero* de Quedlinburgenſi Colloquio; à *Prof. Hauſen* de Micrometro novo; à *Prof. Sibero* de Apoſtaſia Porphyrii Tyrii vera; à *Godofr. Tilgnero* de novo ſuo opere Numiſmatico-litterario; à *Geſnero* contra Alex. Helladium; à *Prof. Schwarzio* * de nova Editione Scriptorum rei ruſticæ; à D. *Sig. Schmiedero* de indice plantarum venenatarum colligendo; à *Richtero* de Phoronomia Jac. Hermanni, & de ſerie nova, circuli magnitudinem exponente; à D. *Deylingio* de die Jeſu Chriſti emortuali; à *Thryllitio* de Bibliotheca Scholiaſtarum univerſali adoranda; à *Kochio* de Satyra

ère

* Son nom eſt *Jean Conrard Schwartz.*

è re litteraria eliminanda ; à *Prof. Weidlero*, de nova Antlia Gerokiana; & à *Geamœno* de Alamodalitate ſcribendi, atque ab aliis proferuntur. Sub finem Cl. *Chriſtianus Grundmannus* Urnas defunctorum Litteratorum anni 1715. adjecit. In Præfatione Tomi I. Editor horum Miſcellaneorum Lipſienſium M. *Pezoldus* viros doctos invitat, ut Schediaſmata ſua *adhuc inedita* communicent.

## DE BERLIN.

Il eſt vrai, MONSIEUR, que j'ai oublié de vous faire ſavoir, lors qu'il en étoit tems, la mort de Mr. *Antoine Teiſſier*, arrivée le 7. de Septembre 1715. Et deſormais il eſt trop tard pour en faire un long éloge. Cela eſt d'autant moins neceſſaire, que je ſai qu'on a fait ici un détail aſſez étendu de ſa vie & de ſes differentes productions, qu'on a envoyé en Hollande, pour y être imprimé. † Je dirai ſeulement, en general, que c'étoit certainement un homme d'eſprit & de merite, veritablement zelé pour notre

† Il a été inſeré dans le *Supplement* des *Nouvelles Litteraires* du 15. Août 1716. & dans les *Nouvelles* du 22. du même mois.

notre ſainte Religion ; un homme qui, outre cela, s'eſt fait connoître très-avantageuſement dans la Republique des Lettres, par pluſieurs ouvrages également bons & utiles ; entr'autres, par ſes *Eloges des Hommes ſavans*, conſtamment le meilleur de tous les Livres qu'il a publiez. ‡

Nous avons reçû ici, il y a quelque tems, tout à la fois, le Tome XI. de votre *Hiſtoire Critique*, & l'*Hiſtoire de Mr. Bayle*, &c. imprimée par le Sieur *Jaques Desbordes*. Si vous connoiſſez, par hazard, le nom de l'Auteur de l'*Exacte Revûë*, &c. & que vous puiſſiez le dire, je ſerois bien aiſe de le ſavoir. Il faut vous dire, à l'occaſion de cet Ouvrage, que je me trouvai derniérement à la Bibliotheque du Roi, où l'on vint à parler de l'*Exacte Revûë de l'Hiſtoire de Mr. Bayle*, &c. & en particulier, de la maniere dont Mr. *Le Clerc* y eſt repréſenté. Un de ceux qui étoit préſens dit : *Si un pareil malheur m'étoit arrivé, je m'irois cacher ſous terre.*

Mr. Le Clerc en a jugé tout autrement. Dans un petit Avertiſſement, que lui, ou plutôt quelqu'un de ſes amis

‡ Voyez ce qui en a été dit, *Hiſt. Critique*, Tome IX. pag. 394.

amis a dreſſé & publié à la fin du *Journal des Savans*, mois de *Mai*, 1716. pag. 595. ſeq. de l'Edition d'Amſterdam, il a prétendu que cette *Exacte Revûë étoit pleine d'injures groſſiéres, & même de menſonges.* Après quoi il veut deviner, à toutes forces, qui en eſt l'Auteur, & l'attribuer à un homme qu'il a parû ne pas aimer; comme ſi cela étoit capable de le juſtifier pleinement dans l'eſprit du Public. Cette maniere de ſe défendre eſt courte & aiſée, j'en conviens; mais je ne ſai ſi les perſonnes ſenſées voudront bien ſe payer de cette réponſe, & je doute que Mr. *Le Clerc* lui-même en ſoit fort content. Il eſt très-facile de traitter un homme de menteur, &c. Mais, par malheur, ce ſont des *faits*, & des faits un peu intéreſſans pour la Republique des Lettres, que l'Auteur de l'EXACTE REVUE allegue; or il s'agit de faire voir qu'ils ſont faux, & juſqu'à ce que Mr. *Le Clerc* les ait invalidez & anéantis, il n'eſt pas en droit de les traitter d'injures groſſieres, encore moins de *menſonges.* Je crois pouvoir le dire, ſans ſortir des bornes du reſpect que je lui dois. De plus, qu'importe au Public, de ſavoir qui eſt l'Auteur

de

de cette Piece anonyme? Il s'en met peu en peine. Il n'eſt pas même dans les loix de l'équité & de la bienſéance, de vouloir dévoiler un homme, qui ſe tient caché derriére le rideau, & de le maltraitter ſur de ſimples ſoupçons.

Au reſte, ce n'eſt pas ſans raiſon, que je viens de vous dire, que c'eſt un des amis de Mr. *Le Clerc* qui a dreſſé l'Avis en queſtion, quoiqu'il paſſe pour en être l'Auteur. Ce n'eſt pas la premiére fois que ce Savant a publié des Pieces étrangeres, comme venant de lui. Il y en a plus d'une dans la *Bibliotheque Ancienne & Moderne*, qui ne ſont pas de ſa compoſition, quoiqu'il n'en ait point averti le Public. Tels ſont, par exemple, les Extraits des *Actes Publics d'Angleterre*, qui ſe trouvent dans la I. Partie de ce Journal-là, & dans les ſuivantes, qu'on prétend être de Mr. *De Rapin*, de Weſel. On voit bien encore au tour & au ſtile, que l'Extrait de ſon *Hiſtoire Eccleſiaſtique*, qui ſe trouve dans le *Tome* V. Part. II. n'eſt pas non plus de ſa façon, &c.

Mais changeons de matiere. Je ne ſai ſi l'on vous a mandé, que Mr. *Dornmayer* doit dans quelque tems

nous

nous donner des Remarques ſur le Nouveau Teſtament, tirées des Auteurs Payens; & un autre Ouvrage, où l'on trouvera les endroits de *Ciceron* qui ne doivent pas être imitez. Le même Savant a un bon Ouvrage du célébre *Cellarius*, en manuſcrit, ſur les Antiquitez Romaines, qu'il promet de mettre au jour, auſſi-tôt qu'il ſera poſſible.

Vous avez ci-joint la ſuite de la *Diſſertation* du docte & judicieux Mr. *Des Vignoles*, touchant le *jour de la Naiſſance d'Auguſte*, où vous verrez, entr'autres choſes, pluſieurs remarques concernant l'*Année Romaine*, leſquelles, ſans doute, ne déplairont pas aux perſonnes qui aiment tant ſoit peu ce genre d'étude. Vous y trouverez quelque choſe de bien particulier; c'eſt que ſon ſyſtême eſt ici preſque le même que celui de Mr. *Dodwell*.

Mais voici la ſingularité. Les principaux fondements, ſur leſquels ce ſavant Anglois a conſtruit ſon édifice, ont paru évidemment faux à Mr. *Des Vignoles*. Les autres ſont des conjectures fondées, ſuivant l'avis de ce dernier. Cependant, quand il a voulu comparer le réſultat de ſon ſyſtême

me avec celui de Mr. *Dodwell* ; de 24. années, dont le *Cycle Romain* étoit composé, il y en a 21. où ces Messieurs sont si parfaitement d'accord, qu'il n'y a pas seulement un jour à dire. Pour les trois autres, le systême de Mr. *Dodwell* ne manque pas de vraisemblance : mais celui de Mr. *Des Vignoles* paroît pourtant encore mieux fondé. Je ne sai si Mr. *Dodwell* n'a pas voulu imiter quelques Géometres Modernes, qui ont publié des découvertes qu'ils ont faites, sans publier l'Analyse, par où ils y sont venus. Ce que Mr. *Sauveur* fit aussi dans son systême de Musique; (*Hist. de l'Academie des Sciences*, 1701.) où il ne déclara pas, pourquoi il faisoit ses divisions par 7. Nombre insuportable dans l'Harmonie.

Nonobstant l'accord de Mr. *Des Vignoles* avec Mr. *Dodwell*, au sujet du Cycle Romain, le premier ne laisse pas de différer du Savant d'*Oxfort*, à plusieurs égards, & de désaprouver ses conjectures ; lesquelles souvent sont très-mal fondées. En voici quelques exemples, entre plusieurs autres.

1. Mr. *Des Vignoles* trouve que Mr. *Dodwell* explique mal des passages sur lesquels il fonde ses conjectures. Par exemple;

exemple; Ciceron dit à Atticus, (L. VI. Epiſt. 1.) *Accepi tuas litteras a. d. quintum Terminalia Laodiceæ.* Mr. Dodwell veut que ce jour ſoit celui de la *date* de la lettre d'Atticus ; au lieu que c'eſt celui que Ciceron la reçût à Laodicée.

2. Mr. *Dodwell* en corrige d'autres, où il n'y a rien à corriger : comme, par exemple, les nombres d'une autre Lettre au même *Atticus*; L. IV. Epiſt. 3. On pardonne les corrections, quand c'eſt pour accorder les paſſages avec des choſes prouvées d'ailleurs. Mais ce n'eſt pas ſur des corrections qu'il faut dreſſer des ſyſtêmes.

3. Mr. *Dodwell* poſe des principes évidemment faux. Par exemple, *Macrobe* ( Saturnal. I. 3. ) dit, que les *Nundinæ* s'étant rencontrées au 1. de Janvier, l'année fut funeſte *Lepidiano tumultu.* Mr. Dodwell prétend là-deſſus, que ce *Lepidus* fut Conſul *Anno U.C.* 677. *Varron.* Où, à la verité, il y eut un Conſul nommé auſſi *Lepidus.* Mais l'Auteur du *Tumulte*, dont Macrobe parle, fut Conſul l'année précedente: Ce qui ruine le ſyſtême de Mr. *Dodwell.*

4. Il ne dit pas un mot de la ſeule raiſon

raiſon ſur laquelle Mr. *Des Vignoles* ſe fonde. Je l'apelle ſeule, quoiqu'elle renferme pluſieurs faits. Parce que tous ces faits ne ſont que des dépendances, ou des preuves du principal. C'eſt ce qui m'a fait ſoupçonner que Mr. *Dodwell* avoit voulu cacher le ſecret de ſon ſyſtême. Car je ne voudrois pas dire ſérieuſement, ce qu'un homme de ma connoiſſance vient de me dire, que *Ex falſo aliquando ſequitur verum.*

## DE HAMBOURG.

Mr. J. A. Fabricius a regalé le Public d'une nouvelle Edition de Saint *Hippolyte*, conformement à ce que je vous avois mandé ci-devant : ‡ *Sancti Hippolyti Epiſcopi & Martyris Opera, Græcè & Latinè ; curante Jo. Alb. Fabricio : In Folio.*

Mr. Jean Elie Ulig, Miniſtre à Preſch, ſur l'Elve, a fait un amas de 130. volumes de Lettres de pluſieurs Savans, d'où il a deſſein de tirer ce qu'il y a de meilleur, concernant la *Philologie*, la *Critique*, & l'*Hiſtoire.*

Mr. *Gundling*, de Hall, a fait im-



‡ Voyez *Tome* XI. pag. 342.

primer quatre volumes, en Allemand, d'un Livre intitulé *Gundlingiana.* Il y a des choſes très-curieuſes.

Mr. *Hubner*, Recteur du Collége de cette Ville, n'eſt nullement content de ce qu'on lui a donné l'Abregé de la Geographie ſacrée, dans la Traduction Hollandoiſe qu'on a fait de ce Livre, & de laquelle vous avez parlé dans vôtre dernier *Tome*, pag. 371. & ſuiv. C'eſt Mr. *Mirus*, Recteur de *Zittau*, qui eſt le veritable Pere de cet Ouvrage.

## DE BREME.

Voici, MONSIEUR, quelques Pieces manuſcrites de Mrs. *Theodore* & *Jacques De Haſe*, que vous aurez la bonté d'inſérer † dans votre *Hiſtoire Critique*, lors que vous le jugerez à propos. J'y joins quelques Pieces imprimées : 1. *Diſſertatio Philoſophica, de Gentilium Philoſophis Atheiſmi falſò ſuſpectis, &c. quam ſub Præſidio viri Cl. Dn.* Jac. Haſæi *cenſuræ publicæ exponit* RUDOLPH WILHELMUS BOCLO, *Caſſellanus-Haſſus*, *Auctor.* A. d. 20. Mart. 1716. pag. 38. in 4. Cette

† Voyez ci-deſſus, *Art.* III. pag. 47. ſeqq. & *Art.* VIII. pag. 225. ſeqq.

Cette Dissertation, où il y a beaucoup de Litterature, est écrite contre Mr. *J. H. Toppius*, Sous-Recteur de l'Ecole Lutherienne de cette Ville ; homme qui n'est nullement ignorant, mais qui a trouvé bon de soutenir en Public un sentiment assez particulier : Il accuse tous les anciens Philosophes d'*Atheisme*, sans hésiter. Mr. *Boclo* répond à cette accusation, qui est certainement importante, avec beaucoup de netteté & de précision, quoiqu'il soit assez court.

2. J'ajoûte, *Dissertatio Academica ad* ARISTOPHAN. *Plut. vers.* 34 *recepiam lectionem adversus viri summi*, R. Bentleii, *emendationem defendens*, *&c.* Jac. Hasæus, *A. d.* 4. *Kal. Mart.* 1716. etiam *Bremæ*, in 4. *pagg.* 18. C'est une Piece, de l'avis de nos connoisseurs, remplie d'une curieuse & profonde erudition.

Le même Mr. *Jacq. De Hase* a envoyé tout nouvellement à *Hall*, dans le Païs de Magdebourg, un autre Ouvrage de sa façon, pour y être imprimé. C'est un savant Traité *De Berytensi Jurisconsultorum Academiâ* ; où il a expliqué très-heureusement un grand nombre de passages du Droit Civil, & d'autres Auteurs.

Mr. *Theodore De Haſe*, Miniſtre dans cette Ville, & frere ainé de celui dont je viens de parler, fait reimprimer ſon Traité *de ἐνολατρείας crimine Judæis & Chriſtianis à Gentibus impacto*, à Erford. L'impreſſion en ſera bien-tôt achevée, & il paroîtra incomparablement plus complet qu'on ne l'a vû ci-devant. La premiére Edition † qui ſe fit à *Hanau*, en 1707. n'avoit qu'un chapitre, au lieu que celle-ci en contiendra quatre, & outre cela, une Lettre du ſavant *J. Bapt. Ottius*, de Zurich, écrite à l'Auteur ſur le même ſujet.

On imprime derechef à HELMSTAD l'*Introduction à la connoiſſance des Ecrivains Eccleſiaſtiques*, du fameux C. SAGITTARIUS; *Introductio ad notitiam Scriptorum Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ*, à laquelle on ajoutera un très-grand ſupplement, *ingens ſupplementum operâ J. Andreæ Schmidii*, ut & Cl. *Theodori Haſæi ad capita* XIX. XX. XXI. XXII. & XXXI. *In quibus de Scriptoribus, qui Hiſtorias* REGIONUM, URBIUM, MONASTERIORUM, & CARDINALIUM *ſingularibus libris illuſtrarunt*, agitur.

Mr. *Theodore De Haſe* a quelques Anti-

† Voyez cette *Hiſt. Crit.* Tom. X. pag. 415.

Antiques très-belles, & qui n'ont point encore vû le jour, à inférer dans votre Journal, & qu'il se propose de vous envoyer en peu de tems. Je ne dois pas oublier de vous dire, que Mr. *Jaques De Hase* vous est obligé des Remarques que vous avez jointes à sa Dissertation sur le *Fragment d'Hesiode*, publiée dans votre X. *Tome*, Art. VI.

## D'UTRECHT.

Messieurs *A. Drakenborch* & *Ca. A. Duker* ont fait ici leur entrée, par des Discours Académiques, dans la Profession aux Belles Lettres, *felicibus auspiciis*. L'un le XXV. de Mai; l'autre le jour suivant.

La Harangue du premier porte ce tître; *Arnoldi Drakenborch* ORATIO *de utilitate & fructu, qui ex humanioribus Disciplinis in omne hominum & Doctrinarum genus redundat; cùm Historiarum & Eloquentiæ Professionem auspicaretur, &c.*

Celle de Mr. *Duker* est intitulée, *Caroli Andreæ Dukeri* ORATIO *de Difficultatibus quibusdam interpretationis Grammaticæ veterum Scriptorum, Græcorum & Latinorum*: &c. *quum*

*Hiſtoriarum & Eloquentiæ profeſſionem in Academia Trajectina ſuſciperet.*

Ces deux Diſcours ont été extrémement goutez, & on ſe promet beaucoup de l'érudition & de l'habileté des nouveaux Profeſſeurs.

Mr. *Drieſſen*, fameux Miniſtre Cocceien de cette Ville, nous a donné une explication de l'Apocalypſe, ce Livre ſi obſcur pour Calvin : *Antonii Drieſſen Meditationes in ſacram Apocalypſin.* In 4. Le Sieur Broedelet vient de faire paroître une *Morale Chrétienne*, en Flamand, compoſée par le même Paſteur.

Ce Libraire imprime, en Flamand, une Traduction de la PALESTINE, (ou du moins un Abregé) de Mr. *Reland*; & pour la quatriéme fois, les *Antiquitates ſacræ veterum Hebræorum*, de ce ſavant Profeſſeur. † Cette Edition ſera exactement corrigée, & fort augmentée.

Mr. *Roëll*, celebre Profeſſeur en Theologie, compte de continuer ſon *Commentaire* ſur l'Epître de Saint Paul aux *Epheſiens*, dans des Theſes qu'il fera ſoutenir publiquement par ſes

† Il imprime auſſi une Verſion *Flamande* de ce dernier Ouvrage, ſous la direction & ſous les yeux de l'Auteur même.

ſes Diſciples, aprés ces grandes vacances.

Le *Silius Italicus* de Mr. Drakenborch eſt achevé, & en vente. L'impreſſion en eſt belle, & digne de l'erudition qu'on trouve dans les notes. L'Ouvrage de Mr. Reland, *De ſpaliis Templi ſecundi*, eſt ſur le point de paroître; on n'attend que les figures, ou plutôt, les planches d'Amſterdam, pour le rendre public. Ce ſera un petit 8. d'environ 10. ou 12. feuilles; mais les figures le rencheriront un peu.

## DE ROTTERDAM.

Le Sieur *A. Acher* a imprimé une traduction des deux Traittez de Clarkſon: *Traitez Hiſtoriques de l'état primitif de l'Epiſcopat & des Liturgies, par* DAVID CLARKSON, *traduits de l'Anglois: In* 8. *pag.* 482. Cet Ouvrage ſemble avoir été compoſé dans le deſſein de renverſer l'Epiſcopat, & l'uſage de la Liturgie de l'*Egliſe Anglicane*. Mais il ne paroîtra certainement pas aſſez ſuffiſant pour cela, de l'aveu même de perſonnes qui vivent dans le Presbyterianiſme, quoiqu'il renferme quelque ſavoir. Il eſt vrai,

qu'on doit dire, à l'avantage de feu Mr. *Clarkſon*, que ſon Livre paroît ici dans une forme imparfaite, la mort l'ayant empêché de le parachever. C'eſt un Officier François, au ſervice de l'Angleterre, bon Presbyterien ſans doute, qui en a procuré la traduction & l'impreſſion; ayant ordonné, par ſon teſtament, à ſes heritiers, de compter après ſa mort une ſomme aſſez conſiderable au Libraire qui l'imprimeroit.

Permettez-moi, MONSIEUR, puis que l'occaſion s'en preſente, de relever ici deux petites bevuës que Mr. *Le Clerc* a autrefois commiſes au ſujet de cet Ouvrage: Je ſuis perſuadé qu'il aime trop la verité, pour ſe choquer de la liberté que je prens. Ce fameux Journaliſte, dans l'extrait qu'il a fait de ce Livre, dans ſa *Bibliotheque Univerſelle*, Tome XVI. p. 158. a mis *le Synode d'Agathe*, au lieu du *Concile d'Agde*, comme le Traducteur l'a fort bien traduit, pag. 213. Et à la même *page* 158. il a auſſi fait deux differentes Hymnes du *Benedicite*, & du *Cantique des trois Enfans*; quoique ce ſoit la même choſe. Voyez la Traduction, pag. 216. 217.

Le Sieur *Willis*, autre Libraire de cette

cette Ville, a fait une seconde Edition des *Mêlanges de Poëſies* de *Pooten*, qui ont paru il y a environ ſix mois en Langue vulgaire, pour la premiere fois. Ces Poëſies ont été reçuës avec un applaudiſſement univerſel; & ce qu'il y a ici de merveilleux, c'eſt que ce nouveau Poëte *Hollandois* eſt un Païſan, allant tous les jours à la charruë. Le *Menuiſier* de *Nevers* n'en aprocha de cent piques: C'eſt ici qu'on peut dire avec verité; *Non fit, ſed naſcitur Poëta.*

Le Sieur *Hofhout* doit bien-tôt remettre ſous la preſſe le *Telemaque* du dernier Archevêque de *Cambrai*; la précedente Edition étant entierement débitée. L'impreſſion de la ſeconde partie de l'*Hiſtoire des ſept Sages*, par Mr. *De Larrey*, eſt ſur ſa fin. Mais ſon *Hiſtoire* de LOUIS XIV. *in folio* n'eſt point encore commencée, nonobſtant les avis qu'on vous donna de *Berlin*, il y a plus d'un an, † & qu'on reïtera il y a cinq ‡ ou ſix mois. Cependant le papier eſt acheté, & tout eſt prêt pour commencer.

Mr. *Jean De Haes*, qui a déja pa-



† Voyez cette *Hiſt. Crit.* Tome VIII. pag. 429.
‡ Voyez *Tome* X. pag. 411.

ru plus d'une fois dans votre † Journal, & d'une maniere avantageuſe, ainſi qu'il le merite, nous a regalé cet Eſté de quelques vers Flamands, faits à l'honneur de cette Ville, qui ont été generalement très-bien reçûs, & ſi bien reçûs, qu'ils lui ont attiré un préſent de deux *Medailles* d'or magnifiques, de la part de nos Nobles & Venerables Magiſtrats. Il les a intitulez, *Joan De Haes* EERKROON VOOR ZYN GEBOORTESTAT ROTTERDAM, *toegewydt aen de Edele Grootachtbare Heeren Burgermeeſteren. Mr. De Haes* a cru devoir ce tribut au Lieu de ſa naiſſance, & de ſon education; à une Ville où il eſt établi, & où il fait un commerce conſiderable. Il eſt vrai, qu'à cette occaſion il a été en bute aux traits d'un Adverſaire bien vif, pour ne me pas ſervir d'un terme plus fort. Mais ces attaques n'ont ſervi qu'à donner un nouveau relief à ſon merite, & qu'à lui donner lieu d'apliquer ce beau paſſage-ci de *Ciceron* à ſon Ennemi, & à ceux de ſa cabale : *Multa ſunt occulta Reipublicæ vulnera; multa nefariorum civium perniciosa conſilia. Nullum externum periculum eſt, non Rex*

† Voyez *Tome* III. pag. 285. ſeq. T. IV. pag. 337. ſeq. & T. VI. pag. 317. ſeqq.

*Rex, non gens ulla, non natio pertimeſcenda eſt. Incluſum malum, inteſtinum ac domeſticum eſt. Huic pro ſe quiſque noſtrûm mederi, atque hoc omnes ſanare velle debemus.* CICERO *de Lege Agrar.* I. *cap.* 9. Paroles, dont l'application n'eſt que trop juſte, & que trop heureuſe.

La quatrieme Edition du *Dictionnaire* de Mr. *Bayle*, à la quelle on travaille ici depuis près de deux ans, ſous les auſpices & ſous la direction de *Marchand*, s'avance; le I. volume eſt déja achevé, & le tout paroîtra dans deux ans, ou environ, ſous le nom du Sieur *Bohm*, quoique l'impreſſion ſe faſſe chez la veuve de Mr. *Leers*, & quoique cette Dame doive demeurer maîtreſſe des exemplaires juſqu'à un certain tems, pour des raiſons connuës aux Parties intéreſſées.

*Marchand*, qui eſt à la ſolde du Libraire que je viens de nommer, & qui, ſelon toutes les apparences, ne manquera pas de lui faire faire une groſſe fortune, par ſes ſages conſeils, & par le puiſſant ſecours de ſes lumieres, a publié, à cette occaſion, un ample Memoire, une *Declaration authentique*, ſignée par ſept Mini-

ſtres, un Medecin, & deux Marchands, † qui déclarent " qu'ils ont
„ vû 1178. *feuillets*, écrits de la main
„ de Mr. Bayle, laquelle leur étoit
„ *parfaitement connuë* ; &c. Feuillets
„ qui font le *Supplément* dudit *Di-*
„ *ctionnaire* : Qu'il y a, outre cela,
„ quantité d'Additions & de Corre-
„ ctions répanduës ſur les marges de
„ l'exemplaire de Mr. Bayle, &c.

Le témoignage de ces Meſſieurs eſt de poids, ſans contredit, car ce ſont tous gens de probité. Mais je ne ſai s'il eſt entierement ſatisfaiſant. La grande queſtion, & la plus importante pour le Public, eſt de ſavoir, ſi *Marchand* n'a pas fait dans le I. volume déja imprimé, & s'il ne fera pas dans les autres qui vont ſuivre, des *Additions*, *Changemens*, &c. dont les uns ſont aſſez importans, & les autres moins conſiderables, & qui peuvent faire paſſer cette Edition pour fauſſe, & pour tronquée ? C'eſt là la grande difficulté que ces Meſſieurs doivent reſoudre, s'ils veulent dignement ſoutenir leur *Declaration Authentique* ; & il faut eſperer qu'ils la leveront cette difficulté, auſſi tôt que l'im-

† Voyez le *Journ. Litter.* Tom. VIII, Part. I. pag. 137. ſeqq.

l'impreſſion ſera finie, pour l'entiere ſatisfaction de ceux qui voudront acheter cette nouvelle Edition.

Il y a ici une perſonne qui pourroit être juge competent dans cette difficulté; c'eſt Mr. *Jean De Haes*, que j'ai déja nommé, fils de Madame *Leers*, par les mains duquel tous les Papiers ont paſſé, qui a examiné l'affaire, & qui pourra encore l'examiner davantage dans la ſuite. Il a de l'eſprit, du jugement, il eſt parfaitement honnête homme, incapable de tromper le Public, & *Marchand* lui eſt très-connu; s'il déclare, qu'il n'y a aucun changement dans cette Edition, ſon ſuffrage fera aſſurement pancher la balance en faveur du nouvel Editeur. Et quand même il y auroit des changemens faits dans le I. volume, ils n'arrêteront pas le débit de l'Ouvrage, ſi ce Monſieur-là empêche qu'il ne s'en faſſe dans la ſuite; en tout cas, on ſera à tems de réimprimer ce I. volume, exempt de changemens, ſi cela eſt abſolument neceſſaire.

Au reſte, MONSIEUR, comme vous pourriez peut-être vous imaginer, que la Lettre du Sieur *Marchand*, laquelle fait le Préambule de

la *Déclaration Authentique*, a été approuvée par ces Meſſieurs qui ont ſouſigné ladite *Declaration*, ou que du moins ils l'ont luë avant l'impreſſion; vous ſaurez qu'il n'eſt rien de tout cela. Ces Meſſieurs n'en ont pas eu la moindre connoiſſance; & bien loin d'y appoſer leur ſeau, ils la déſaprouvent, & condamnent hautement les violences & les injures groſſiéres qu'elle renferme. C'eſt du moins ce que m'a dit un de ces Meſſieurs, qui conſtamment n'eſt pas le moindre de tous: Un Paſteur, qui à un très-grand merite joint une très-grande probité, & dont vous pourrez aiſément déviner le nom, par ces traits.

Je finirai cette longue Lettre, en vous avertiſſant, que le même Mr. *De Haes* doit nous donner bien-tôt, en Latin, la Vie du célébre *Jacques Arminius*, écrite par cet excellent Hiſtorien, *Gerard Brand*, ſon Grand-pere maternel. Cette vie, qui fera un aſſez gros volume, ſera reçuë, par bien des gens, avec autant de plaiſir, qu'elle eſt impatiemment attenduë.

DE

## DE LA HAYE.

J'ai vû, il y a environ ſix ſemaines, ce qui eſt imprimé du grand Ouvrage de Mr. *Baſnage*, dont vous avez parlé ci devant ‡. Dans moins d'un an il y aura un volume en état de paroître. Il commence, ſi je ne me trompe, par une DISSERTATION *ſur le Gouvernement & la ſituation des Provinces Unies*, qui forment cette puiſſante Republique. Avez-vous vû la nouvelle Edition de ſon *Hiſtoire des Juifs*? en 15. ou en 9. volumes, ſi l'on veut. Je ne le crois pas. Dans la Préface, §. V. cet habile homme juſtifie pluſieurs endroits de ſon Ouvrage, qui avoient été expoſez aux traits de la critique & de la raillerie de Mr. *La Croze*. Quelques perſonnes, qui ſavent que ces deux Meſſieurs ſont bons amis depuis deux ans, ont trouvé là-deſſus l'Hiſtorien Juif plus vif qu'ils n'auroient crû; cependant elles ne peuvent s'empêcher d'avoüer, en même tems, que le Critique de Berlin l'ayant attaqué avec tant de fierté & de violence, il n'a pû s'empêcher de ſe défendre, & même avec un

‡ Voyez Tom. XI. pag. 346.

un peu de vigueur. Il fut toûjours permis à un Auteur attaqué & inſulté de prendre ſa propre cauſe en main, pourvû qu'il ne paſſe pas les bornes de la bienſéance & de l'honnêteté ; ce que Mr. *Baſnage* n'a garde de faire.

Il paroit ici, chez *Charles Le Vier*, un nouveau Journal, intitulé *Mémoires Litteraires* ; Ouvrage, où le jugement, le ſolide, & un profond ſavoir brillent à chaque page ; & qui deviendra celébre, au dire de Mr. *Le Clerc*, dont le goût eſt reſpectable. C'eſt, dit-on, Mr. *De Sainte Hyacinthe* qui en eſt l'Auteur. Et ſi vous ne le connoiſſez pas ſous le nom *De Sainte Hyacinthe*, vous le connoitrez peut-être mieux ſous celui de *Themiſſeul*. C'eſt un Livre qu'il ne faut pas confondre avec celui de Mr. *Sallengre* ; auquel il donne le tître de *Memoires de Litterature*. A propos de ce dernier ; vous ſaurez qu'il vient de nous donner les *Poëſies de Mr. De la Monnoïe*, *avec ſon Eloge*. Quoique cet illuſtre Académicien ait fait déſavoüer publiquement ce petit Recueil, on eſt pourtant perſuadé ici, qu'il n'en ſaura pas trop mauvais gré à l'Editeur. Le même Mr. *Sallengre* fait impri-

imprimer chez *Du Sauzet*, ANTIQUITATUM ROMANARUM THESAURUS NOVUS, à ſes frais & dépens, à ce qu'on aſſure. Cette methode eſt bonne à plus d'un égard. Le Sieur *Vander Aa*, Libraire de *Leide*, a prétendu, qu'il n'y avoit que lui qui eût droit d'imprimer un Ouvrage de cette nature ; mais on lui a fait voir qu'il ſe trompoit extrémement.

## DE LEYDE.

Mr. *Pierre Burman*, digne & célebre éleve de Mr. *Grævius*, vient de nous donner, en un grand volume in 8. les *Harangues*, les Diſcours Académiques de ce dernier, très bien imprimez chez *Jean Du Vivié*. Notre ſavant Profeſſeur donne là une nouvelle preuve de ſon zéle pour ſon excellent Maître ; il y fait voir combien ſa memoire lui eſt chere. L'Ouvrage eſt dédié à Mr. *Corn. Quint*, Bourguemaître d'Utrecht, illuſtre par ſon rang, mais encore plus illuſtre par ſon amour pour les Lettres, & par la protection qu'il accorde à ceux qui les profeſſent ; Perſonnage qui ſe fait un honneur d'avoir été Diſciple de Mr. *Grævius*, & à qui tout ce qui vient

vient de ce grand homme eſt précieux. Le tître de cette collection eſt, *Joannis Georgii Grævii* ORATIONES, *quas Ultrajecti habuit.* On eſpére que vous en parlerez *.

Il ſe fait ici une nouvelle Edition de tous les *Ouvrages de Phyſique & de Mathematique* du fameux *Mariotte*; elle va être publique : C'eſt un aſſez gros 4. L'Editeur, qui demeure ici, & qui eſt un habile Mathematicien, quoique jeune, en a tiré des miliaſſes de fautes, & en a redreſſé une infinité d'endroits. Le même ſe diſpoſe à traduire quelque bon Ouvrage Anglois. A propos de Livres Anglois, je ne ſai ſi vous avez vû le ſolide & judicieux Commentaire Litteral de Mr. *Samuël White* ſur *Iſaïe*. Il y a dans la Préface de ce Livre d'excellentes choſes ſur les Explications Litterales & Myſtiques des Oracles des anciens Prophétes; & je ne croi pas qu'il y aye, dans ce genre, rien de mieux penſé & de plus juſte. Je pourrai vous en entretenir une autre fois plus amplement, quand j'en aurai le loiſir. Je me contenterai ſeulement de vous dire à préſent, que

* Nous ne manquerons pas d'en parler dans le Volume ſuivant de ce *Journal*.

que ce que dit Mr. *White*, justifie merveilleusement bien l'Auteur de la *Dissertation* sur le *Pseaume* CX.

Ne pourriez-vous point, MONSIEUR, me faire part de quelques Remarques contre ce ‡ *** de *Marchand*, qui prend soin de l'Edition des Ouvrages de Mr. *Bayle*? Il a eu l'audace de décrier l'Edition qui s'est faite ici des *Eloges des Savans de feu Mr. Teissier*, dans les Extraits qu'il en a faits, ainsi qu'on me l'a assuré, & qui se trouvent dans le VII. Tome du *Journal Litteraire de la Haye*. Autre preuve qu'il est un des Auteurs de cet admirable Ouvrage périodique. N'eût été quelques affaires plus pressantes, je lui aurois déja répondu comme il le merite. *Sed quod differtur, non aufertur.*

Mr. *Michel Barbin*, jeune Proposant, qui, par son amour pour les sciences, & par son attachement au solide, fait beaucoup d'honneur au Synode Wallon, s'en va donner des *Dissertations en Hollandois* sur divers passages & matieres curieuses de l'Ecriture. On n'y verra ni Grec, ni Hebreu,

‡ Nous suprimons un terme un peu fort, dont l'Auteur se sert; quoi que la personne dont il s'agit l'ait assez merité.

breu, mais de bons raiſonnemens; un beau tour; beaucoup d'ordre; & des choſes, ou qui n'ont point encore été traitées, ou qui l'ont été très-mal. On ſera peut-être ſurpris de voir Mr. *Barbin* écrire plutôt en Flamand qu'en François. Mais on ſaura, qu'il lui eſt indifferent dans quelle Langue il écrive; de plus, le Livre étant d'un tour nouveau, il pourra avoir un cours, ſinon plus étendu, du moins plus rapide: J'ajoûte, qu'on le pourra voir auſſi en *François.*

## D'AMSTERDAM.

Je crois, MONSIEUR, que vous vous êtes trompé dans votre dernier *Tome*, page 369. au ſujet de *Jourdan.* C'eſt ſon Fils, Libraire de cette Ville, & non lui, qui a imprimé le *Choix des bons mots.* Le Pere, qui a fait cet amas, ou ce Recueil, demeure maintenant à *Meaubeuge*, où il fait la *Clef du Cabinet*, qui s'imprime à *Luxembourg*, dont j'ai eu, juſqu'à préſent, plus de quarante mille Exemplaires, ſans hyperbole. Jugez par-là du goût de bien des gens.

Depuis votre XI. Volume il a paru ici pluſieurs Livres, & il y en a encore

core bon nombre ſous preſſe. Je m'en vais les partager en deux claſſes, pour votre commodité.

*Liſte des Livres qui ont vû le jour dans cette Ville, depuis peu.*

1. THOMÆ BELLI, *Philologi Edinb. Scoti*, ROMANORUM ANTIQUITATES, *tam ſacræ quàm civiles & militares, renovatæ & reſtitutæ; quibus accedit coronis de ſtratagematis Scotorum; cum fig. æneis.* In 8.

2. Etienne Roger a réimprimé les *Metamorphoſes d'*OVIDE, par Mr. l'Abbé *De Bellegarde*; in 8. en 2. Parties. Et l'*Hiſtoire des Diables de Loudun*, qui porte ici le tître de, *Cruels effets de la vengeance du Cardinal de Richelieu*, &c. auſſi in 8.

3. Le même Libraire a encore publié, tout recemment, les *Mémoires politiques, amuſans, & ſatyriques, de Meſſire* J. N. D. B. C. de L. *Collonel du Regiment de Dragons de Canſki, & Brigadier des Armées de Sa Majeſté Czarienne*; in 8. en trois Parties. L'Auteur eſt le Comte de *Brazei.*

4. La Compagnie des Libraires de cette Ville a réimprimé, ſuivant l'Edition

dition de Paris, les *Heures perduës du Chevalier de Rior*; & *la Coterie des Antifaçonniers*; in 12.

5. *Emanuel du Villard*, Libraire, établi il n'y a pas long-tems dans cette Ville, a imprimé *les Eſſais de Morale, par Mr. de La Placette*, en 4. volumes in 12. *Nouvelle Edition, revuë, corrigée & augmentée conſidérablement par l'Auteur.* Le papier & les caractéres ſont beaux.

6. J. F. *Bernard* a achevé d'imprimer, & débite l'*Hiſtoire de Theagéne & de Chariclée*, & *le Triomphe de la Raiſon*; deux Traitez qu'il a joints enſemble. Le premier eſt un Abregé du Roman de HELIODORE, intitulé *Theagéne & Chariclée.* Voici quelques Livres Hollandois.

7. Le Sieur *And. van Damme* a imprimé une Traduction du *Diſcours ſur la liberté de conſcience*, de ce docte & judicieux Profeſſeur en Droit, à Leyde, Mr. Noodt: *De Godſdienſt vry van Heerſchappy na het recht der Volkeren, beweert in een Redenvoering van de Hr. Gerard Noodt.* De plus, il a publié l'Etat de la Religion dans les differens Etats des parties Occidentales du Monde, par *Sandis*: SANDIS, *Staet der Religie in verſcheyde*

*ſcheyde Staaten van de Weſterſche Deelen des Werelds.* Le même nous a encore donné la Vie du fameux Deſcartes ; &c. *Het Leven van R. Deſcartes, behelzende de Hiſtorie van zyn Wysbegeerte en andere Werken ; benevens alle het geene hem aanmerkelykſt in zyn levensloop is wedervaren.* In 8.

8. Le Libraire que je viens de nommer en dernier lieu, de compagnie avec le Sieur *J. Ratelband*, a achevé, & mis en vente les Voyages autour du Monde, de Dampier & de Wafer. *W. Dampiers en L. Wafers Reys-togten rondom de Wereld ; begrypende, in 4. beknopte Deelen, een nawkeurig Reysbeſchryving van verſcheyde nieuw ontdekte Zeen, Rivieren, Kuſten en Landen, zo in America, Azia, als Africa, beneevens veele nuttige waarneemingen van Stroomen, Winden, Havens, Dieptens, Engtens en andere byſonderheeden, zo van bereyſde als voor deeze onbekende geweſten, als mede de Beſchryving van den aert, zeeden en plegtigheden der bewoonders van deze vreemde geweſten, derzelver landeryen, vrugten, gewaſſen, dieren, &c. Verſiert met een groot getal ontdekkingen, en andere fraeye printverbeeldingen* ; in 4. Voilà un tître bien

bien déduit, & bien circonſtancié.

9. La Veuve *Marret* a imprimé & publié un Ouvrage aſſez ſingulier, en Langue vulgaire, ſur les *hazards* du *Jeu*; où l'on fait voir, par les régles de l'Arithmetique & de l'Algébre, combien il y a à y gagner & à y perdre; avec un Traité des *Loteries* & des *Interêts*. Un in 4. dont voici le tître; *Uytrekening der* KANSSEN *in het ſpeelen, door de Arithmetica en Algebra; beneevens een verhandeling van* LOTERYEN *en* INTEREST, *door* N. S.

10. Le Journal Flamand, *Boekzael der Geleerden*, *&c.* commencé à Rotterdam, il y a 24. ans, & continué avec ſuccès par le Sieur *P. Rabus* & autres, a été repris ici, il y a environ 15. mois. C'eſt le Sieur *Onder de Linden* qui l'imprime; & les Auteurs en ſont Meſſieurs *David van Hoogſtraaten*, (Docteur en Medecine, & Regent d'une des Claſſes de cette Ville) *Lud. Smids*, & *J. Schoolbouder*. Trois Auteurs qui ne ſont pas moins d'honneur à la Republique des Lettres en general, qu'à cet Ouvrage en particulier.

## LISTE *des Livres qui s'impriment dans cette ville, & qui doivent bien-tôt paroître.*

1. Un Auteur arrivé depuis quelque tems à Amſterdam, nommé H. P. D. L. D. E. D. qui à de très-belles connoiſſances joint un eſprit éclairé, juſte, & beaucoup de jugement, s'en va nous donner, avant la fin de l'année, une *Hiſtoire de* LOUIS XIV. contenant une recherche exacte des intrigues de cette Cour avec les principaux Etats de l'Europe, &c. qui ſera belle, & digne de la curioſité du Public, à ce qu'aſſurent des perſonnes de bon goût, qui en ont vû quelques feuilles. L'ouvrage ſera en 6. volumes *in* 12. avec figures. Ce nouvel Hiſtorien eſt entré dans ce travail à la ſollicitation de quelques Libraires de cette ville, qui n'ont pas bonne opinion des autres Hiſtoires de ce Prince, qu'on pourroit imprimer dans d'autres païs.

2. Ce livre ſera ſuivi d'un autre, qui marche preſque du même pas, & qui ſera de la même main. C'eſt *une Traduction des Comedies de Plaute, avec des Remarques*; ſur le modele

de celles de Mr. *Coſte* & de Madame *Dacier*. Ces Remarques donneront, ſans doute, un bel ornement à cette nouvelle édition de l'ancien Poëte Comique.

3. Le Sieur *David Mortier* s'eſt chargé d'un nouvel Ouvrage périodique François, qui ne contiendra que des Extraits de Livres *Anglois*. C'eſt un nommé Mr. *De la Roche*, homme de merite, qui demeure à *Londres*, à qui on donne ce Journal, qui s'en va paroître. Il en a compoſé un autrefois en Anglois; & il a traduit en cette Langue le *Dictionnaire* de Mr. Bayle, ſinon en tout, du moins en partie.

4. Les Sieurs *Wetſtein* & Compagnie impriment, à force, les *Concordances Grecques* de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, de Mr. *Trommius*, en deux volumes *in folio*, deſquelles vous avez-déja dit un mot *. On aſſure qu'elles ne ſeront pas moins bonnes que les *Flamandes* du même; cela veut dire, qu'elles ſeront excellentes. On les aura avant la Pentecôte prochaine. Elles auront un avantage conſiderable, c'eſt qu'elles ſeront corrigées par Mr. *Wetſtein*, le Pere,

* Voyez Tome X. pag. 429.

Pere, qui eſt un habile homme, & ſur-tout en Grec. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût bien des Libraires comme lui dans ce païs-ci : le nombre des bons livres qu'on y imprimeroit ſeroit plus grand qu'il ne l'eſt, & les livres mieux imprimez.

5. J'ai vû quelque choſe du *Nouveau Teſtament* de Mrs. *Beauſobre* & *Lenfant*, qui paroîtra vers Pâques, à ce qu'on croit; car le Sieur *Humbert* fait à cette heure diligence. L'impreſſion & le papier en ſont beaux; & les Remarques de ces Mrs. ſeront ſinguliéres & nouvelles, au moins pour la plûpart; car il eſt certain que ces habiles Miniſtres ne ſont pas gens à redites.

6. La nouvelle Edition de l'*Anacriſis Apocalypſeos Joannis Apoſtoli*, *Auctore* CAMPEGIO VITRINGA, qui ſe fait ici chez le Sieur *Henri Strick*, eſt fort avancée : Elle ſera beaucoup augmentée.

7. Le Sieur *Du Villard* s'en va achever d'imprimer un livre également curieux & intereſſant; des *Memoires ſur le Commerce des Hollandois dans tous les Etats & Empires du Monde, où l'on montre quelle eſt leur maniere de le faire, ſon origine, leurs grands*

*progrès, leurs poſſeſſions & Gouvernement dans les Indes, &c. in* 12.

8. L'Ouvrage Flamand de cet illuſtre Bourguemaître de *Purmerent*, dans la Nort-Hollande, Mr. BERNARD NIEUWENTYT, intitulé, *Het recht Gebruik der wereld beſchouwingen, ter overtuyging van ongodiſten, en ongeloovigen*; c'eſt à dire, *Le veritable uſage de la comtemplation du monde, pour la conviction des athées & des incredules*; a été ſi bien reçû du Public, qu'il eſt déja tout débité; de ſorte qu'on s'en va en faire au plûtôt une ſeconde édition. Et certes il le merite, car c'eſt un excellent livre.

---

## ARTICLE XVI.

LETTRE *écrite d'Amſterdam au* JOURNALISTE, *au ſujet de cinq ou ſix* PIECES, *qui ont été publiées tout nouvellement contre cette* HISTOIRE CRITIQUE.

LA précipitation, avec lequelle je vous écrivis hier, fit, MONSIEUR, que j'oubliai de vous parler du Tome VIII. Part. I. du *Journal Litteraire*,

*re*, qui a paru depuis peu. Comme je ſai qu'on n'eſt pas fort éxact à vous l'envoyer, & que renfermé dans votre Cabinet, occupé à des études ſerieuſes, vous n'étes pas toûjours extrémement impatient de ſavoir ce qu'il renferme; j'ai crû devoir vous en dire deux mots avant que vous le receviez, afin d'exciter, de piquer un peu votre curioſité. Et certainement, la ſcéne qu'on y ouvre eſt trop réjouïſſante, & trop digne de l'attention des perſonnes lettrées, pour ne pas reveiller & attirer la votre; ſans qu'il ſoit beſoin d'ajoûter que vous y êtes particuliérement intereſſé.

Ces Meſſieurs de *La Haye*, en poſſeſſion depuis long-tems de divertir le Public à leurs frais & dépens, ont trouvé bon, dans leur grande ſageſſe, de continuer le même train dans ce nouveau volume, & d'y regaler les Lecteurs d'un des plus beaux ſpectacles qu'on ait jamais vû dans aucun Journal. Ils ont crû, que pour relever le courage abatu de leurs amis, & que pour redonner vie à un Ouvrage mourant, il falloit le remplir du fiel le plus amer, & de la bile la plus noire. En effet, ces excellens Journaliſtes ne pouvoient jamais

mieux s'y prendre pour donner tout le relief poſſible à leur Ouvrage. C'eſt de la ſorte, conſtamment, qu'ils lui procureront l'eſtime & les applaudiſſemens de tout ce qu'il y a de gens d'honneur parmi ceux qui cultivent les Lettres : C'eſt par cette voye-là, indubitablement, qu'ils lui acquerront un tître inconteſtable à l'immortalité. Ainſi, je n'ai garde d'être de l'avis de ceux dont je vous ai entretenu une autrefois, qui prétendent, que ce Journal va le grand galop vers les boutiques des épiciers, & qui oſent dire, *que c'eſt une honte d'imprimer un tel Ouvrage, qui la plûpart du tems eſt rempli, à moitié, d'invectives atroces, au lieu de bonnes choſes.* Ce Livre me paroît plutôt meriter toutes ſortes de loüanges, tant à cauſe de la pureté & de la beauté du ſtile, éloigné de tout ce qui ſent le verbiage, le phebus & le galimathias, qu'à cauſe de la grande délicateſſe d'eſprit, de la ſolidité de jugement, de la profonde doctrine, & de la rare & curieuſe érudition, qui y regnent d'un bout à l'autre. De ſorte que je me le repréſente comme très-digne d'une approbation univerſelle ; très-digne de faire les plus précieuſes délices du monde

monde ſavant ; très-digne d'être porté au Temple de Memoire, pour y être conſervé dans une caſſette du plus precieux métail, juſqu'aux ſiécles futurs.

Badinage à-part ; je ne crois pas qu'on puiſſe imaginer rien qui approche plus d'une véritable phrénéſie, que les écarts, les excez & les égaremens qu'on rencontre ici, preſque à chaque pas. On jureroit que ce ſont autant de furieux, à qui rien n'eſt inviolable, *Furentes omnis humani juris violatores*, comme parle *Tacite*. Ces pauvres gens, las de voir leur Ouvrage mépriſé par tout ce qu'il y a de gens dans la Republique des Lettres, qui ont quelque goût pour le ſolide, & piquez au vif du portrait qu'a fait d'eux, d'après nature, l'Auteur de l'*Apoſtille*, ou du *Dialogue d'un tour nouveau*, (qu'on trouve dans l'*Hiſtoire de Mr. Bayle*, &c nouvellement imprimée chez *Jaques Desbordes*) ont jugé à propos de s'en vanger d'une maniere ſignalée, & de vous prendre pour l'objet de leur vengeance ; comme ſi vous en pouviez *mais*. Pour cet effet, ils ont fait de leur Journal un égout, une veritable latrine, en le rempliſſant de Piéces où l'on ne

voit pas la moindre ombre de bonne foi ; pleines de fauſſetez palpables, d'injures & de groſſieretez dignes des halles & des corps de gardes, lancées contre votre *Hiſtoire Critique*, ſans honneur & ſans front. Mais deſcendons un peu dans le particulier.

Vous ſaurez donc, MONSIEUR, que de quatorze ou quinze Articles, dont ce dernier volume du *Journal Litteraire* eſt compoſé, il n'y en a pas moins que cinq contre votre *Hiſtoire Critique*. Faiſons-en une courte revuë, en deux lignes ſeulement.

Le premier qui paroit ſur le Theatre, & qui mene ici la bande, c'eſt Mr. *La Croze*, homme veritablement ſavant, qui nous donne une Verſion des deux Lettres *Arméniennes*, publiées dans votre X. Tome pag. 148. ſeqq. meilleure que celle qui en a déja été publiée, à ce qu'il nous aſſure. Il taxe, en même tems de mauvaiſe foi, le Prêtre Arménien, dont vous parlez, Tom. X. pag. 183. Après ſa Verſion, ſuivent ſes doctes Obſervations, leſquelles il termine par un P. S. où il déſavouë rondement, & même avec un peu de chaleur, les *Remarques* inſerées à la page

ge 179. ſeq. de vôtre T. déja marqué. Il lui reſte pourtant encore aſſez de tendreſſe envers ce fruit de ſes veilles, pour nous faire entrevoir qu'il eſt veritablement de lui. Mais, je ne ſai, ſi ces Lettres *Arméniennes* valoient bien la peine que Mr. *La Croze* fît cette petite levée de bouclier, contre un homme qui a paru, en plus d'une rencontre, faire une ſi haute eſtime de ſon ſavoir. Deplus, il n'ignore pas, qu'il y a deux perſonnes à *Berlin* d'un grand merite, qui ſavent que vous avez agi avec toute la précaution requiſe, dans la publication de cette Lettre de Mr. *Dumont* à Mr. *Heinius*. J'en pourrois dire davantage; mais j'aime mieux abandonner cette affaire à ſes reflexions tant ſoit peu ſérieuſes.

Le 2. Article contre vous, eſt le VI. qui contient une Lettre, qu'on aſſure être de Mr. *C.* Miniſtre de cette ville; & qui renferme en effet les plaintes améres, que pluſieurs perſonnes lui ont entendu faire il y a quelques mois, après ſon retour du Synode de *Heuſden*, † où il avoit bonne envie de propoſer ſes griefs



† Tenu au commencement de Mai, de cette Année 1716.

importans contre ce qui eſt dit à la page 419. de votre X. *Tome* ; mais, par malheur, on n'a pas voulu l'écouter. Ce ſecond Apologiſte du Synode de *Breda*, après avoir captivé la bienveillance des * Journaliſtes par des complimens tout-à-fait doux & délectables, & nullement Wallons, marche courageuſement & glorieuſement, enſeignes déployées, ſur les traces du preux Mr. *Martin*. Il ne veut pas, à quel prix que ce puiſſe être, qu'il ſoit jamais dit, que ſon Synode ait pû errer, & encore moins, *qu'il ait donné gloire à Dieu* : Il eſt même prêt à répandre juſqu'à la derniere goute de ſon ſang, contre quiconque aura l'audace d'avancer des propoſitions ſi monſtrueuſes, ſi dignes d'anathémes. Mais ce valeureux champion me permettra bien de lui dire trois mots à l'oreille, non pas dans la vûë de ralentir ſon zéle ardent & *ſacré* pour l'*Infaillibilité* de cet illuſtre Corps, dont il eſt Membre, & que j'honore du moins autant que lui ; mais uniquement dans le deſſein de lui faire voir, qu'il étoit peu neceſ-

ſaire

* Auxquels il eſt apparemment inconnu, quoiqu'il ait fait le voyage de *Paris* avec Mr. *Sallengre*, le principal d'entr'eux.

faire qu'il ſe donnât tant de mouvemens ; & qu'il a voulu prendre & donner le change, aſſez mal à propos ; pour ne pas me ſervir de termes plus forts.

1. Sa Lettre eſt tout-à-fait hors d'œuvre, puis qu'un autre Auteur, ſemblable à lui, fin & ſpirituel, avoit déja publié les *Articles* des Synodes, qui font preſque tout le contenu de ſa délicieuſe *miſſive*, dès le 18. *Avril* de cette année 1716. dans les *Nouvelles Litteraires* de H. Du Sauzet. On a répondu dans les mêmes *Nouvelles* du 30. *Mai*, à la Lettre du prétendu *Chlodovée Diodati* ; & on y a détaillé les ruſes, les artifices de ce maſque, d'une maniere à le couvrir de honte, s'il en étoit ſuſceptible. Or c'étoit au nouvel Apologiſte du Synode de *Breda* à venir au ſecours de ſon cher *Chlod. Diodati* ; c'étoit à lui à refuter la Réponſe de Mr. J. M. de laquelle je viens de parler. Il y étoit d'autant plus obligé, qu'on y parle, page 347. d'un *honnête Miniſtre d'Amſterdam*, qui ne lui doit pas être indifferent. Cependant, rien moins que cela ; au contraire, il veut ignorer la publication de cette Lettre de Mr. *J. M.* afin d'avoir le plai-

ſir de remettre devant les yeux du Public des Piéces que *Du Sauzet* avoit déja miſes au jour, cinq mois avant que ce dernier volume du *Journal Litteraire* parût, ou environ.

2. Mr. *C.* n'a pas compris les paroles qu'on trouve à la pag. 419. du Tome X. de l'*Hiſtoire Critique*, & qu'il raporte. Il doit ſavoir, que ni le Correſpondant, ni le Journaliſte, n'avoient lû les Articles de Synode d'*Utrecht*, le 8. Octobre, qui eſt la date de la Lettre qui l'a rempli d'une ſi ſainte indignation. Je lui aprens deplus, que lors que le Correſpondant dit, que *le Synode a donné gloire à Dieu*, il entend par là, que le Synode d'*Utrecht* ne voulut pas entrer dans les meſures, également ſages & chrêtiennes, que Mrs. *Martin* & *Ben.* avec ceux de leur cabale, avoient priſes au Synode de *La Haye*, du 2. Mai 1715. deſquelles on avoit fait un Article ſecret, & qui tendoient à défendre la Chaire à Mr. *J. Maſſon*; c'eſt à dire, à un homme qui dépend autant d'eux que le Grand *Mufti*; & cela, parce qu'il avoit oſé étaler les impoſtures de Mr. *Martin* aux yeux du Public. Il ſaura encore, que le Correſpondant, par les paroles en queſtion,

queſtion, entend la réſolution que le Synode d'*Utrecht* prit effectivement, il y a un peu plus d'un an; qui étoit de ne plus parler de la *Diſſertation* ſur le Pſeaume CX. & qui eſt renfermée dans les dernieres paroles de l'*Article* XL. de ce Synode, qu'il raporte lui-même, pag. 86. & 87. Du reſte, il égaye ſa Lettre aux dépens de Mrs. *Mart. Ben.* & *Bern.* les grands ennemis de ladite *Diſſertation.*

3. *Qui ſait*, demande fort gracieuſement Mr. *C.* page 87. *s'il eſt vrai que Mr. Bern. ait dit, que l'Article de Breda étoit ſon Ouvrage, &c.* C'eſt ce qu'il eſt fort aiſé de ſavoir. Mr. *Bern.* n'a que trois Collégues; que le nouvel Apologiſte les conſulte, & il aura bien vîte le dénouëment de l'affaire. Je dirai enfin à cet éclairé & prudent donneur d'avis, que le *fait* rapporté à la page 455. du VII. Tome de l'*Hiſtoire Critique* eſt ſi vrai, que Mr. *Martin* en fit des plaintes à Mr. *De Supperv.* dès qu'il eut vû ce Tome. Quoiqu'il eût mandé la même choſe à Mr. *Signard*, au commencement de Septembre 1714. pendant la tenuë du Synode Wallon, qui étoit alors aſſemblé à *Middelbourg*, & dans lequel ce dernier préſidoit.

On diroit que les petites intrrigues, & les ſecrettes menées de Mr. *Martin*, ne ſe ſont découvertes, qu'afin qu'on pût un jour ſatisfaire aux pieux ſcrupules du judicieux & délicat Mr. *C.*

Puis que ce zélé Apologiſte s'aviſe de remuër encore cette affaire, il faut lui dire, pour ſa grande ſatisfaction, qu'il pourra ſe trouver quelque perſonne qui donnera l'*Hiſtoire de la Condamnation* de cette *Diſſertation* ſur le Pſeaume CX. où l'on découvrira la honte & la turpitude de ceux qui s'y ſont employez, &c. On y verra aſſûrément de jolies choſes. Au reſte, il lui plaira de ſavoir, qu'on honore & venere extrémement les Synodes compoſez de gens éclairez, ſages, & pieux; mais s'il s'y trouve quelques Miniſtres fourbes & paſſionnez, il eſt de l'interêt même de ces vénérables Aſſemblées, auſſi-bien que celui du Public, qu'on les faſſe connoître tels qu'ils ſont.

Je ne dirai rien du VII. & IX. Articles du nouveau volume du *Journal Litteraire*. C'eſt *Marchand* qui y parle. Or le pauvre garçon eſt dans un tel prédicament, & on eſt ſi accoutumé à ſes manieres violentes

tes & groſſiéres, à ſes fauſſetez & à ſes injures, qu'on n'y prend plus garde; dans la perſuaſion où l'on eſt, que deſormais elles ne ſauroient faire tort à perſonne. Il n'y a qu'à les lire, pour en être juſtement indigné.

Il ne me reſte plus que le XII. Article à examiner. Il eſt, pour le tour, du même Mr. *C.* dont je viens de parler, & pour le fond, de Mr. d'*Outrein*, ſon ami, qui n'entendant pas aſſez notre Langue, pour y être Auteur, a été obligé d'avoir recours à un autre. D'abord ce Miniſtre Flamand vous fait l'Auteur des † *Notes* dont on a *enrichi l'*HISTOIRE *de Mr.* BAYLE, &c. Delà il paſſe à une accuſation également grave & bien fondée; comme il a une grande tendreſſe de cœur pour Mr. *Le Clerc*, il vous fait un crime de ce que vous le haïſſez, ‡ ou de ce que vous *ne l'aimez pas*, pag. 216.

Après

† Mr. d'*Outrein* eſt très-mal informé; je ne ſuis nullement l'Auteur de ces *Notes*, ni d'aucune Piéce de ce *Recueil*. Il faut s'entendre bien peu en ſtile, pour avoir cette penſée.

‡ Je ne ſache pas *haïr* perſonne au monde; & Mr. *Le Clerc* n'a pas ſujet de ſe plaindre de nous en particulier. Nous l'avons traité de *docte*, de *très-docte*, &c. Nous l'avons même excuſé, lors qu'on lui

Après quoi il fait ſuivre trois poſitions, qui ont autant de poids que de verité.

1. Mr. d'*Outrein* aſſure, que *l'Auteur de la Diſſertation ſur le Pſeaume* CX. *ſe pare à tort du Témoignage de l'illuſtre Mr. Cuper.* Ce qui eſt faux, dans ſon ſens. Le ſuffrage de Mr. CUPER n'a été produit que par rapport à l'érudition, que cet excellent homme trouve dans la Diſſertation marquée, & par rapport à l'éloignement où il eſt des manieres violentes de ceux qui ont oſé la condamner: Car d'ailleurs on ſait, qu'il n'eſt pas tout-à-fait pour le ſens litteral de ce Cantique.

2. Mr. d'*Outrein* dit, *qu'il a refuté la Diſſertation marquée, par une interpretation plus juſte &c.* C'eſt donc, apparemment, en ſonge, ou dans quelque viſion nocturne, que cette refutation s'eſt faite: Le Public, dumoins, n'en a encore rien vû. Car pour

lui a attribué des deſſeins qui n'étoient ni beaux ni honnêtes. Voyez *Tom.* VI. p. 384. Si nous avons publié quelques Piéces, qui lui ont été peu agréables, c'eſt ſa faute; il auroit dû rendre juſtice à des gens qui la lui demandoient depuis 7. ou 8. ans. Deplus, nous ne pouvions, ſans une honteuſe lâcheté, rompre les engagemens que nous avons pris avec le Public.

pour ce qui regarde ſes *Lettres* à Mr. CUPER, où, au milieu d'un tas d'injures, il prétend combattre la DISSERTATION dont il s'agit, tout le monde ſait qu'elles ſont la foibleſſe elle même ; & que Mr. d'*Outrein* s'y coupe la gorge de ſa propre épée.

Il y avouë, pag. 435. 436. de ſes *Lettres*, &c. que BUCER *admet le ſens litteral* ; c'eſt préciſément ce que l'Auteur de la *Diſſertation* demande ; delà il s'enſuivra, que *Pellican* eſt dans le même ſentiment, car il ne fait que copier le premier, ainſi qu'on l'a démontré, Tom. VI. pag. 13. ſeqq. & comme toute perſonne qui ſait lire, & qui entend tant ſoit peu le Latin, peut s'en convaincre. On en doit dire autant de *Muſcule*, qui ſuit abſolument les mêmes idées. Donc, ces deux derniers admettent un ſens *litteral* dans le Pſeaume CX. auſſibien que le premier. Par conſequent l'habile Mr. d'*Outrein* en a trop avoüé, ou trop nié ‡ plutôt ; & par-là il ſe refute lui-même. Voilà comment la verité ſe rend quelques fois victorieuſe

‡ En convenant que BUCER admettoit le ſens litteral, il ne ſauroit certainement s'empêcher de faire le même aveu, par rapport à PELLICAN & à MUSCULE.

ſe des préjugez, & de l'opiniatreté des hommes, même malgré eux, & à leur inſçû.

Peut-on rien voir encore de plus propre à proſtituer cet Adverſaire de l'*Anonyme*, que ce qui eſt dit ici en troiſiéme lieu, pag. 217. concernant le paſſage de I. *Sam.* 13. 1?

Il n'y a qu'à conférer le Tome I. de l'*Hiſtoire Critique*, pag. 16. ſeqq. pour en être d'abord perſuadé. L'Auteur de la *Diſſertation* n'a-t-il pas ſuivi notre Verſion, pour le ſens des paroles ſacrées? & ne l'a-t-il pas appuyé ce *ſens*, par, du moins, ſix autres endroits de l'Ancien Teſtament, qui tous prouvent invinciblement, que les Rois de la Nation Juïve étoient quelquefois repréſentez ſous le nom de *Fils de Dieu*? Mr. d'*Aurein*, dans ſes *Lettres*, &c. pag. 458 ſeqq. a-t-il été capable de lui enlever un ſeul de ces paſſages? Que veut-il donc dire, quand il ajoûte ici, page 218. avec des airs plus que *Thraſoniques*, qu'il a fait voir que l'Auteur de la *Diſſertation* cite à faux, qu'il ne raiſonne pas bien, &c.? Où a-t-il jamais rien fait qui en approche? On le défie de le faire voir. Ne craint-il point qu'on lui aplique, & avec juſtice, le *Spectatum*

*Etatum admiſſi riſum teneatis amici*, d'Horace ?

Le judicieux Mr. d'*Outrein* ajoûte encore à la page 218. ces belles paroles. " Vous avez dit, Meſſieurs, „ dans un endroit, que les Auteurs „ de la Diſſertation ſur le Pſeaume „ CX. *ne ſe ſont trompez que parce „ qu'ils ſont trop ſavans.* M. *M.* dit „ *que cette alluſion eſt uniquement duë „ au Sieur d'Outrein.* „ Quoi, il y a la moindre ALLUSION dans ces paroles-là des Journaliſtes de *La Haye*? Perſonne l'a-t il jamais dit? & pû dire même? Et y a-t il la moindre ombre de bon ſens dans une telle imputation? Voici ce que l'Auteur de l'*Apoſtille* &c. a dit. Mr. d'*Outrein* dans ſes *Lettres*, pag. 424. veut charitablement retorquer contre l'Auteur de la *Diſſertation*, ce qui eſt dit de Mr. *Bayle*, Tome III. p. 189. ſeq. de l'*Hiſt. Crit.* Là-deſſus les Journaliſtes diſent, Tom. VI. p. 281. " *Voici les paroles auxquel-* „ *les Mr. Cuper fait alluſion.* C'eſt là „ une objection qui a été pouſſée „ &c. Or ce n'eſt point Mr. Cuper, mais Mr. d'Outrein qui fait cette ALLUSION, ou application plutôt. Par conſéquent, c'eſt une verité que l'Auteur de l'*Apoſtille* a dit, p. 528. " Ou-

„ tre

„ tre que cette *alluſion* eſt fauſſement „ attribuée à l'illuſtre M. Cuper; &c.

Après cela, Mr. d'Outrein n'a-t-il pas bonne grace de conclure ainſi, p. 218. du *Journ. Lit.* T. VIII? "Cependant on ne trouve rien de pareil „ dans aucune des Lettres de M. d'Outrein à Mr. Cuper. „ Un enfant qui commenceroit ſeulement à avoir l'uſage de la raiſon, pourroit-il jamais ſe broüiller de la ſorte? Cela ne fait-il pas pitié? Et n'eſt-ce pas là, veritablement, ne ſavoir ce qu'on dit? Des Ecrivains de cette trempe, & ceux qui publient de ſi grandes pauvretez, ne meritent-ils pas que le Public les regarde avec un ſouverain mépris?

Dans la ſuite, Mr. d'Outrein nous aſſure, pag. 218. 219. que ſes Ouvrages ſont bons & recherchez, & qu'il eſt honnête homme. Il faut le croire, puis qu'il le dit; d'autant plus volontiers, qu'il en donne ici de très bonnes preuves; ſur-tout dans les injures groſſieres qu'il dégorge contre vous, † en digne & veritable Miniſtre de Jeſus Chriſt. C'eſt ainſi qu'il nous aprend lui-même,

† Si cela eſt, Mr. d'*Outrein* me rend le mal pour le bien, contre les ordres & les loix de ſon Divin Maître. Car j'ai parlé de lui avec éloge, plus d'une fois, dans ce *Journal*-ci. Voyez *Tome* III. p. 282. 283. & ailleurs.

me, que le portrait qu'a fait de lui l'Auteur de l'*Apoſtille*, pag. 528. n'eſt que trop reſſemblant : Son Chriſtianiſme ſincére & ſa pieté non feinte n'ont pû tenir contre des couleurs ſi vives, ſi naturelles. Le torrent de ſa bile s'eſt enflé à la vûë de ce tableau ; & comme la main, qui y a travaillé, lui eſt entiérement inconnuë, il a fallu que ce torrent ſe débordât ſur quelque pauvre innocent. Mais ce doux & benin Miniſtre n'auroit-il point mieux fait, dans cette occaſion, de garder un profond ſilence ? Il y a ici des gens, qui pourroient bien lui payer largement ſes douceurs. En attendant que cela arrive, voici un endroit de *ſon Térence*, qu'il entendra, ſans doute, mieux que l'Ecriture :

*Si pergit quæ volt dicere, ea quæ non volt audiet.*

Après ce que vous venez de lire, MONSIEUR, je ne ſai s'il eſt neceſſaire que je vous diſe, qu'un certain *Fagotteur* d'Extraits Flamands, ‡ en voulant défendre le fameux Mr. *Francius*, s'eſt élevé tout recemment contre ce qui eſt dit, *Tom.* IX. de votre *Hiſt. Crit.* p. 420. Il n'a pas voulu comprendre

‡ *Boekzael der Geleerden*, Sept. 1716. p. 280-286.

prendre, qu'on n'a jamais prétendu rien diminuer du merite & de l'habileté que ce Profeſſeur pouvoit avoir, mais qu'on a ſeulement déſaprouvé les duretez, &c. qu'il avoit dites à Mr. *Perizonius*. Mais ce docte & délicieux Journaliſte vomit tant de feux & de flammes, tant de pueriles, baſſes, & lâches plaiſanteries, tant de groſſiéretez, que je juge qu'il y avoit un terrible dérangement dans ſa cervelle, lors qu'il a broché l'Extrait en queſtion. Il eſt vrai, que le pauvre bon homme eſt de ces gens qui ne ſont pas trop cheris des Dieux, dont parle *Lucien*; vous ſavez que cet Auteur ingenieux & plaiſant dit, *Que ceux que les Dieux haiſſoient ils les faiſoient maîtres d'école.* Ainſi il eſt plus à plaindre qu'à blâmer; & il faut que vous le lui pardonniez, ſi quelquefois il ſe broüille ſi étrangement avec la raiſon & le bon ſens. Je prendrai ſeulement la liberté de dire ici, avec tout le reſpect dû à ſon profond ſavoir & à ſon grand jugement, qu'il n'a pas entendu tout à fait ce qu'a voulu dire l'Auteur de l'*Art.* XVI. du *Tom.* X. de votre *Hiſt. Crit.* S'il l'avoit compris, il ſe ſeroit bien donné de garde d'en parler, comme il a fait; il n'auroit pas demandé ſon reſte.

Je

Je finirai enfin, MONSIEUR, en vous félicitant, de ce que les personnes, dont je viens de vous entretenir, en agissent de la maniere que je vous ai representée. Si votre *Journal* avoit l'approbation & les éloges de cette sorte de gens-là, & de leurs semblables, j'en tirerois un fort mauvais augure; & toutes les personnes de bon goût & de merite, ici & ailleurs, en jugent de même. Je suis très-parfaitement, &c.

P. S. Je vous prie instamment, MONSIEUR, de faire entrer cette Lettre dans votre XII. Tome.

## ADDITION *du Journaliste.*

Aux trois ou quatre petites Remarques, que j'ai faites, à l'occasion de ce que l'on dit dans cette Lettre, j'ajoûterai, que je m'en tiens à la déclaration claire & expresse que j'ai faite dans l'*Avertissement* mis à la tête du III. Tome de cette *Histoire Critique*, pag. 6. *Nous ne ferons jamais aucune attention aux écrits de ceux qui jugeront à propos de nous refuter d'une maniere aure & peu honnête.* &c. Si des gens, à qui nous n'avons jamais fait le moindre déplaisir, ni la moindre injustice, se déchaînent contre cette *Histoire Critique*, qui n'est point à nous proprement,

ment, mais au Public, à tant de perſonnes d'un merite & d'un ſavoir peu communs, qui veulent bien y entrer, c'eſt à eux à en répondre devant le tribunal de leurs conſciences, & devant celui du Public. Rien ne nous pourra engager à entrer en lice avec eux, à vouloir rompre une lance avec de tels Adverſaires, comme nous nous en ſommes encore expliquez au Tome VI. pag. 321. 322. Ceci ſoit dit pour la derniere fois.

---

## ARTICLE XVII.

LIVRES NOUVEAUX, *parmi leſquels il y en a dont on parlera plus amplement dans la ſuite.*

CE VOLUME eſt déja ſi fort groſſi, & il nous reſte ſi peu d'eſpace, que nous ne pouvons, pour le préſent, faire autre choſe que de mettre les ſimples *titres* de quelque peu de Livres nouveaux.

I. *Les Poëſies d'*ANACREON *&* *de* SAPHO, *traduites en François, avec des Remarques, par Madame* DACIER. *Nouvelle Edition, augmentée des Notes Latines de Mr.* LE FEVRE, *& de la*

*la Traduction en vers François de Mr.* DE LA FOSSE. *A Amſterdam* chez la Veuve de *Paul Marret*; 1716. in 8. pagg. 404. ſans les *Préfaces*, &c.

Il y a ici de quoi contenter ceux qui croyent qu'on doit traduire les anciens Poëtes en proſe, & ceux qui ſont d'avis qu'il faut les mettre en vers François. Madame *Dacier* a fort bien réüſſi dans le premier genre de Traduction, & Mr. *De la Foſſe* n'a pas été moins heureux dans le ſecond. Ceci eſt la troiſiéme, & conſtamment la meilleure Edition de l'*Anacreon* de cette illuſtre Dame, & par conſéquent la plus digne d'être recherchée. Nous pourrons, dans la ſuite, faire quelques petites obſervations ſur ſa Verſion, auſſi bien que ſur ſes Notes.

II. *Etat préſent de l'*EGLISE ROMAINE *dans toutes les Parties du Monde; écrit pour l'uſage du* Pape INNOCENT XI. *Par Monſignor* URBANO CERRI, *Secretaire de la Congregation* de Propaganda Fide. *Avec une Epitre Dédicatoire du Chevalier* Richard Steele, *au Pape* Clément XI. *contenant l'état de la Religion dans la Grande Bretagne*, &c. Traduit de l'Anglois. A *Amſterdam*, chez *Pierre Humbert*, 1716. in 8. pagg. 325.

Quoique tout l'Ouvrage, en général, ſoit aſſez curieux ; cependant il faut avoüer que la Préface, dont on eſt redevable au ſenſé & ſpirituel Mr. *Steele*, eſt ce qu'il y a ici de meilleur. Il s'y jouë finement, non ſeulement du Pape, mais auſſi de tous les Proteſtans, qui, comme le Saint Pere, prétendent à l'infaillibilité, quoiqu'ils faſſent extérieurement profeſſion du contraire.

III. APOLOGIE *pour l'Auteur de l'*HISTOIRE *du* CONCILE *de* CONSTANCE, *contre le Journal de* TREVOUX, *du Mois de Décembre*, 1714. *A Amſterdam*, chez *Pierre Humbert*, 1716. in 4. pagg. 22.

Mr. Lenfant ſe défend, & ſa belle Hiſtoire du Concile de *Conſtance*, dans ce petit écrit, avec une force, une évidence, & une politeſſe, à couvrir ſes Agreſſeurs d'une ſalutaire confuſion. Il fait ici la leçon à tous ceux qui n'ont que des injures & des duretez à dire à ceux qu'ils combattent. Je crois fermement que l'envie paſſera à ces Mrs. de *Trevoux* de l'attaquer une autre fois. Ceux qui ont l'*Hiſtoire* de ce celébre Concile ne ſauroient ſe paſſer de cette Piece.

IV. *Les* CAPTIFS, *Comedie de* PLAUTE,

TE, *traduite en François, avec des Remarques, par Mr.* COSTE. *A Amsterdam*, chez *David Mortier*, 1716. in 8.

Les Journaux ont déja fait paſſer cet Ouvrage devant les yeux du Public, ainſi il n'eſt pas neceſſaire que nous nous hâtions d'en parler: C'eſt pourquoi nous avons crû pouvoir renvoyer les *Reflexions Critiques*, que nous avions promiſes *Tom.* XI. pag. 299. au Volume qui va ſuivre. Nous dirons ſeulement ici par avance, que cette traduction eſt, à notre avis, une des meilleures qu'on ait vûës, tant pour la fidélité & l'éxactitude, que pour la beauté & la pureté du langage, & la ſolidité des Notes.

V. *Voyage de l'*ARABIE HEUREUSE, *par l'Ocean Oriental, & le Détroit de la Mer Rouge; fait par les François, pour la premiere fois, dans les années* 1708. & 1710. Avec la RELATION *particuliere d'un Voyage du Port de* MOKA *à la Cour du Roi* YEMEN, *dans la ſeconde Expedition des années* 1711. 1712. & 1713. & *un* MEMOIRE *concernant l'arbre & le fruit du* CAFE', *dreſſé ſur les obſervations de ceux qui ont fait ce dernier voyage. Et un Traité Hiſtorique*

*de l'origine & du progrès du Café, tant dans l'Aſie, que dans l'Europe; de ſon introduction en France, & de l'établiſſement de ſon uſage à Paris.* A Amſterdam, chez *Steenhouwer & Uytwerf*, in 8. pagg. 343.

Ce tître, quelqu'ample qu'il ſoit, n'a rien de trompeur. Tous ceux qui liront cet Ouvrage, y trouveront bon nombre de choſes curieuſes, & conviendront avec nous, qu'il eſt très-digne de l'attention du Public, à plus d'un égard.

VI. BIBLIOTHEQUE DES DAMES, *contenant des régles generales pour leur conduite dans toutes les circonſtances de la vie. Ecrite par une* DAME, *& publiée par Mr. le Chevalier* R. STEELE; *traduite de l'Anglois.* A Amſterdam, chez *Emanuel Du Villard*, 1716. in 8. pagg. 514.

C'eſt-là un des plus utiles Ouvrages qu'on ait vû depuis long-tems, en ce genre; un Ouvrage que les Dames, jeunes & autres, doivent lire plus d'une fois * avec attention, & dont elles feront bien de parer leurs toilettes. On y voit un ample Recueil de pen-

* Les *Hommes* y trouveront auſſi beaucoup à profiter.

penſées juſtes, de reflexions ſolides, de conſeils judicieux, d'excellentes leçons; le tout tiré des écrits des plus habiles Théologiens de l'Egliſe Anglicane, & fondé ſur les régles claires, ſûres & immuables de la droite raiſon, & de l'Ecriture Sainte. Si les jeunes Dames liſent de bonne heure ce livre, avec la réſolution ferme d'en profiter, & d'en pratiquer ſoigneuſement les preceptes, il eſt impoſſible que par-là elles ne ſoient en état de former heureuſement leur eſprit & leur cœur tout enſemble. Celles qui ſont avancées en âge, & qui ſont déja toutes formées au bien, y trouveront abondamment tout ce qui eſt neceſſaire pour les ſoutenir & pour les affermir puiſſamment dans les bons principes qu'elles ont embraſſez & ſuivis; & celles enfin, qui ont eu le malheur de prendre un parti tout opoſé, trouveront ici une merveilleuſe lumiere, capable de diſſiper & de faire entierement diſparoître les tenebres & les charmes trompeurs du vice, capable de les éclairer, & de les conduire ſûrement dans les ſentiers de la vertu, des bienſéances, & du veritable honneur de ce monde.

Voici le contenu, les tîtres des

principaux Chapitres ou Articles de cet Ouvrage. Le 1. traite *de l'occupation*, p. 7. Le 2. *de l'eſprit & de la délicateſſe*, p. 54. Le 3. *des divertiſſemens*, p. 58. Le 4. *de l'ajuſtement*, p 66. Le 5. *de la chaſteté*, p. 150. Le 6. *de la modeſtie*, p. 172. Le 7. *de la douceur*, p. 229. Le 8. *de la charité*, p. 256. Le 9. *de l'envie*, p. 337. Le 10. *de la mediſance*, p. 344. Le 11. *de la cenſure*, p. 406. Le 12. *de l'ignorance*, p. 423. Et le 13. & dernier, *de l'orgueil.* Je crois qu'on auroit dû faire une plus grande & plus éxacte diviſion de Chapitres & d'Articles. Et comme dans un même Chapitre on traitte pluſieurs ſujets, on auroit dû les marquer exactement à la marge, pour la commodité & l'agrément des Lecteurs, & pour le ſoulagement de leur mémoire. On auroit bien fait encore de marquer au bas des pages les ſources où l'on a puiſé. Il n'eſt pas neceſſaire de dire que le nom & la Préface de Mr. le Chevalier *Steele* donnent beaucoup de relief à l'Ouvrage; perſonne n'en doute.

VII. DEFENSE *de la Monarchie de* SICILE, *contre les entrepriſes de la Cour de* ROME. *Avec une* RELATION *veritable des procedez des deux Cours, de* ROME

ROME & *de* SICILE, *sur les conteſtations au ſujet du* TRIBUNAL *de la* MONARCHIE. A *Amſterdam*, chez N. ETIENNE LUCAS, 1716. *in* 8. pagg. 232.

Cet Ouvrage ſort de la plume d'un Auteur qui a beaucoup de merite & de reputation; c'eſt Mr. *Du Pin*; qui ne l'avoit point compoſé dans le deſſein de le faire imprimer. Mais ſes amis en ayant tiré quelques copies, contre ſon intention, il en eſt tombé une, par hazard, entre les mains du Libraire, qui a crû, & avec raiſon, qu'il étoit de l'interêt du Public en general, & des Souverains en particulier, qu'il le donnât au jour. Ni l'Auteur, dit-il, ni les Puiſſances intereſſées dans cette cauſe, n'ont eu aucune part à cette Edition, qui ſervira neanmoins à faire voir à toute la terre la juſtice de la cauſe du Roi de Sicile, la moderation de Sa Majeſté Sicilienne, les vexations & les entrepriſes de la Cour de Rome, la ſageſſe de celle de France, pour appaiſer ce differend; & avec combien de raiſon le Parlement de Paris a depuis peu ordonné la ſuppreſſion des Lettres *Monitoriales*, publiées à Rome, contre les Officiers du Roi de

Sicile. Au reſte, cette impreſſion s'eſt faite ſur une copie très-fidéle, & que l'Auteur ne déſavoüera pas ; elle eſt nette & correcte.

VIII. SAMUELIS WERENFELSII, *Baſileenſis*, DISSERTATIONUM *Volumina duo* ; *quorum* Prius *de Logomachiis Eruditorum*, & *de Meteoris Orationis* ; Poſterius DISSERTATIONES *varii Argumenti* continet. Amſtelædam: apud *Rod.* & *Gerh. Wetſtenios*, 1716. in 8. pagg. 328. pour le I. vol. & 439. pour le II.

Le livre de Mr. *Werenfels*, de *Logomachiis Eruditorum*, imprimé il y a quelques années chez Mr. *Henri Wetſtein*, a été reçû ſi favorablement du Public, & ſi bien debité, que les Fils de ce fameux Libraire, entrez dans ſon fond depuis quelque tems, ont été obligez de le réimprimer. En quoi ils ont parfaitement bien fait ; car certainement c'eſt une excellente Piece. Tous ceux qui ſe mêlent d'érudition, de ſavoir, & d'écrire, entr'autres les Théologiens, & ſur-tout, quand ils compoſent quelques ouvrages eriſtiques, devroient ſans ceſſe conſulter cet écrit, & s'en ſervir comme d'une bouſſole, capable de les guider ſûrement dans le vaſte Ocean

de

de la *Diſpute.* Les autres Pieces de ce Recueil ſont auſſi très-judicieuſes & très-utiles. Les Journaux en ont ſuffiſamment parlé ; ainſi il n'eſt pas neſaire que nous en diſions davantage.

IX. CATECHISMUS, *ofte Onderwyſinge in den* CHRISTELYKEN GODSDIENST, *door den Heer* J. F. OSTERVAL, *Bedienaer des Goddelyken woords in* de Kerk van Neufchâtel, in Zwitzerland. *Uyt het Frans vertaalt, na den vierden Druk, door* JOH. BRAS. Te Dordrecht, by Jacob van Hamelenberg; 1716. *in* 8. pagg. 323.

Ce Catechiſme, dit le Traducteur au commencement de ſa Préface, eſt le meilleur qu'on ait encore vû. Il n'y en a point même qui ſoit ſi bon, à beaucoup près; point qui ſoit plus ſolide & plus clair : Il n'y en a point qui renferme plus de choſes réelles & neceſſaires, & propoſées d'une maniere ſi évidente, & ſi nette, libre des querelles de l'Ecole & des Théologiens. On ne ſait ici ce que c'eſt que diſputes, qui quelquefois embarraſſent extrêmement, & alienent entiérement les eſprits. On n'y voit point de ces queſtions abſtruſes & Métaphyſiques, qui ſouvent ſe trouvent perilleuſes,

leuſes, & jettent des eſprits du commun dans de fâcheuſes extrémitez. Tout ce qu'un chacun eſt obligé de croire & de faire pour aquerir le ſalut, eſt propoſé ici avec un ordre, une netteté, & dans un ſi grand jour, qu'il n'eſt point d'homme, quelque ſimple, quelque peſant qu'il ſoit, qui ne puiſſe d'abord le comprendre.

C'eſt-là l'avis du Sieur *Bras*; qui en cela, je penſe, ne ſouffrira pas la moindre contradiction. Quoiqu'on ne veüille pas mépriſer tant de *Catechiſmes* qui ont paru dans ces Provinces, le Païs le plus fertile en ces ſortes d'ouvrages qu'il y eût jamais; cependant on peut dire, ſans craindre de ſe tromper, que celui de Mr. *Oſtervald* manquoit à la Nation Hollandoiſe, qui aime tant à lire & à s'inſtruire. Ainſi le Traducteur a rendu ici un ſervice ſignalé à ſes compatriotes, & ils doivent, conſtamment, lui en ſavoir gré. La Verſion eſt fidéle & ſimple; comme il faut que toutes traductions d'ouvrages de cette nature ſoient. Nous pourrons y revenir dans la ſuite.

X. HADRIANI RELANDI *de* SPOLIIS TEMPLI HIEROSOLYMITANI in *Arcu Titiano* Romæ *conſpicuis*, Liber

Liber ſingularis. *Arcum ipſum & Spolia Templi in eo ſculpta tabulæ in æs inciſæ exhibent.* Trajecti ad Rhenum, ex Librariâ Guilielmi Broedelet; 1716. in 8. pagg. 138.

Comme l'impreſſion de ce *Douzieme* Tome alloit finir, nous recevons l'Ouvrage dont on vient de lire le tître, que Mr. RELAND nous a fait l'honneur de nous envoyer. Tout ce que nous pouvons dire, après l'avoir parcouru, à la verité un peu à la hâte, c'eſt qu'il nous paroît être un des plus curieux que ce ſavant Profeſſeur ait publiez; & très-digne de l'attention du monde ſavant. Nous ne manquerons pas d'en parler avec étenduë dans le Volume ſuivant.

*P. S.*

## §. XI.

*Quatre* CARTES *Hiſtoriques, Chronologiques, Genealogiques, & Geographiques, &c.* par Mr. C. *imprimées* à AMSTERDAM, *chez les Freres* CHATELAIN.

Ces Cartes ont été ſi bien reçuës, qu'il a falu en faire une ſeconde Edition. La I. de ces *Cartes* comprend la premiere Période du Monde, *depuis Adam, juſqu'à Moïſe*, ou la Loi écrite. La

II. renferme la deuxiéme Période du Monde, *depuis Moiſe, juſqu'au Régne des Rois d'Iſraël & de Juda.* Dans la III. on trouve la troiſiéme Période du Monde, *depuis les Rois, juſqu'à la Captivité de Babylone.* La IV. nous preſente la quatriéme Période du Monde, *depuis la Captivité, juſqu'à Jeſus Chriſt.* Elles nous paroiſſent autant commodes qu'utiles, ſur-tout pour la Jeuneſſe. Nous en dirons davantage dans la ſuite.

*P. S.*

Comme ce Volume alloit ſortir de deſſous la preſſe, un Ami des Sieurs *Wetſtein* nous a communiqué une demie † feuille imprimée des *Concordandances Grecques* de Mr. *Trommius*, dont il a été dit un mot ci-deſſus, dans les Nouvelles d'Amſterdam. Sans parler du travail ſi judicieux & ſi bien entendu de cet habile Miniſtre, il faut avoüer, à la gloire de ces Libraires, & à celle de leur Pere, qu'en fait d'impreſſion on ne peut rien voir de plus exact, de plus net, de plus correct; rien qui faſſe plus de plaiſir à la vûë, tant pour les caracteres, que par rapport au papier; mais principalement par rapport aux premiers.

† Qui contient les pagg. 353. 354.

miers. On exhorte puiſſamment ces Meſſieurs de répondre, en faiſant toute la diligence poſſible, à l'impatience du Public, qui languit après un Ouvrage ſi important & ſi utile.

## ARTICLE XVIII.

### ADDITIONS *à ce* VOLUME.

*Addition à la page* 53.

IL y a dans DENIS le *Periégéte* un endroit qui fait voir très-clairement, que l'explication de Mr. *Jaq. De Haſe* eſt également heureuſe & bien fondée, & que par la *Ville Macedonienne*, dont parle l'Interprête Arabe, il faut neceſſairement entendre *Alexandrie*. C'eſt à la page 43. de la charmante Edition de *Rob. Eſtienne*, où cet ancien & judicieux Geographe apelle *Alexandrie* poſitivement, Μακηδόνιον πτολίεθρον, *Macedoniam urbem.*

Τῆς πρὸς μὲν ζεφύροιο, ΜΑΚΗΔΟ'ΝΙΟΝ ΠΤΟΛΙ'ΕΤΡΟΝ.

*Porrò hujus ad Zephyrum*, MACEDONIUM OPPIDUM *eſt.*

Sur quoi *Euſtatius* fait cette remarque: Τὸ Μακηδόνιον πτολίετρον, ὅ ἐστιν, ἡ τῶν Μακηδόνων Ἀλεξάνδρα ὁμώνυμος πόλις, &c. "*Non* „ *procul à Canobico oſtio Nili*, MACE-

„ DONIUM EST OPPIDUM, *id eſt*, CI-
„ VITAS ALEXANDRI MACEDONIS
„ NOMEN HABENS; *in quâ & ſepultus*
„ *is eſt*, *à Ptolemæo illuc delatus*, *po-*
„ *ſituſque in urna aurea*. „ Voilà une preuve à laquelle il n'y a point de replique, à notre avis. Je voudrois que Mr. *De Haſe* y eût penſé; il l'auroit ſans doute miſe dans un plus beau jour que je n'ai pû faire.

*Addition à l'Art.* X. *p.* 248. *ſeqq.*

Sur la *Sepulture des Mages*, &c. on peut conſulter BARNAB. BRISSONI. *de Regno Perſar. Lib.* II. §. 251. 252. pag. m. 622. ſeqq. de la derniere Edition. Par-là on verra, ſans peine, que l'Auteur de l'*Art.* X. ci-deſſus, a infiniment mieux traitté cette matiere, que n'a fait le Juriſconſulte François, quelque habile qu'il fût.

*Addition pour la pag.* 300. *lig.* 23. *ſeqq.*

Quelquefois les Anciens ſe ſervoient d'*Amphores*, de cruches, pour puiſer le vin dans le *Crater*. C'eſt-ce qu'on voit dans *Homere*, *od.* ι, 204.

Οἶνον ἐν ΑΜΦΙΦΟΡΕῦΣΙ δυώδεκα πᾶσιν ἀφύσας.

*Vinum in* AMPHORIS *duodecim omninò hauriens.*

Quel-

Quelquefois ils employoient pour cela des taſſes profondes, apellées, γύαλα, † à ce que nous aprend *Euripide*, dans ſon *Iphigen. in Aul.* verſ. 1051. ſeq.

Κρυσέοισιν Α'ΦΥΣΣΕ λοιβὰν
Ἐκ κρατήρων ΓΥΑ'ΛΟΙΣ.
*Nectar* HAUSIT *aureis*
POCULIS, *ex crateribus.*

Vid. *Æmil. Porti* not. ad h. l. p. m. 60.

† De his vid. ATHENÆ Lib. XI.

---

## FAUTES

*à corriger dans ce* XII. *Tome.*

Pag. 43. lig. 25. Ευνκλήτεκος, lis. Συνκλήτεκος; la premiere lettre étant un *ſigma.*

Pag. 102. note * ligne 4. *demeurons*, lis. *demeurerons.*

P. 124. l. 13. *quod ipſe*, lis. *quod ipſi.*

P. 225. l. 10. *Champei*, lis. *Chanpei.*

P. 251. l. 4. ὦιδα, lis. οἶδα.

P. 252. l. 21. Cl. GRONOVIUS, lis. Cl. ALMELOVENIUS.

P. 261. l. 13. après L. XI. ajoûtez, *p. m.* 791.

P. 265. l. 8. ἐπέμφθο, lis. ἐπέμφθα.

P. 276. l. 24. xera, lis. *kera.*

Ibid.

Ibid. note (a) CLAUD. Mino. lis. CLAUD. MINO.

P. 277. l. 20. lis. שרך אגן, *scharreké aggan.* un Lecteur tant soit peu intelligent corrigera aisément les autres fautes qui se rencontrent dans les mots *Hebreux* qui suivent; d'autant plus facilement, que j'ai mis ces mots aussi en *italique.*

P. 281. l. 6. ΔΕΚ'ΑΜΟΡΟΝ, lis. ΔΕΚΑΜΦΟΡΟΝ.

P. 282. l. 22. πρόης, lis. τρόης.

P. 284. l. 21. *envoya*, lis. *envoye.*

P. 288. l. 16. après παναργυρον, ajoûtez ceci; *Voyez le passage du même Poëte, cité ci dessus*, p. 279.

P. 290. l. 4. 5. après *& ses composez*, ajoûtez, *& les composez de* χιρνάω.

P. 292. l. 9. *& d'un rouge*, lis. *ou d'un rouge.*

P. 293. not. ‡ lin. penult. *omnino* doit être en Romain.

P. 295. l. 4. après vins *forts*, ajoûtez, *leurs vins rouges*, & effacez ces mots-là de la ligne 5.

P. 299. l. 6. *& avant*, lis. *& fort avant dans.*

P. 300. l. 4. *hauriam*, lis. *vinum ex cratere hauriam.*

Ibid. l. 9. lis. *avec les autres composez.*

P. 304. l. 8. 1623. lis. 623.

Ibid.

Ibid. not.* lin. 6. *nibis*, lis. *nobis.*

P. 305. l. 4. lis. *ouschthou.*

Ibid. l. 19. lis. *voyez encore le même Athenée.*

Tout ce qui eſt en parenthéſe dans l'*Art.* XI. auroit dû être mis au bas des pages, comme on l'avoit marqué dans la copie.

P. 340. ſeqq. Le Compoſitenr a mis là, fort mal à propos, le *Latin* du P. Montfaucon, qui auroit dû être au *bas* des pages, en petits caracteres, s'il ne vouloit pas l'omettre tout à fait. Toute l'utilité qui en revient. c'eſt qu'on peut juger par-là de la Latinité de ce Savant dans cet ouvrage.

P. 360. l. 27. Rox, lis. *Pox.*

P. 417. l. 2. *de Pooten*, lis. *de H. K. Poots.*

P. 432. l. 17. *il y a* 24. *ans*, lis. *il y a* 25. *ou* 26. *ans.*

P. 445. l. 24. *que Mr. Martin en fit des plaintes, &c.* lis. *que Mr. Martin fit des plaintes à Mr. Supervile, de ce qu'il avoit revelé ce fait, ou ce pretendu ſecret, dès qu'il eut vû ce Tome.* Quoiqu'il eût, &c.

P. 450. l. 30. *faire voir*, lis. *montrer.*

Les autres fautes ſont faciles à corriger.

ADDI-

# ADDITIONS

## *à l'*Errata *de ce* XII. *Tome.*

Pag. 279. ligne 19. τετυγμέρον, lis. τετυγμένον.

P. 288. l. 23. ΚΡΥΣΕ'ΟΥ, lis. ΧΡΥΣΕ'ΟΥ.

P. 291. l. 15. 16. après *maſak*, ajoûtez, *ou meſek.*

P. 296. l. 13. après Tome, ajoûtez, *p.* 129. *ſeqq.*

P. 421. l. 6. difficulté, lis. *diſpute.*

P. 422. l. 17. par ces traits, lis. *à ces traits.*

Ibid. l. 20. après *Mr. De Haes*, ajoûtez, *dont il eſt parlé ci-deſſus.*

P. 440. après ces mots, *au Temple de Mémoire*, ajoûtez, *ou bien au Temple d'Hercule & des Muſes.*

FIN.

LX
A
12